

Entente de développement culturel



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA RIVIÈRE BEAUPORT Rapport d'intervention 2015 (CfEt-26, CfEt-27, CfEt-28 ET CfEt-29)

Manon Goyette
Ville de Québec
2016

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA RIVIÈRE BEAUPORT
(CfEt-26, CfEt-27, CfEt-28 et CfEt-29)

Division de l'architecture et du patrimoine
Service de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Québec

Manon Goyette
2016

Cet inventaire a été réalisé dans le cadre de l'Entente de développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Page couverture : Rivière Beauport en 1823 (John Adams et Jean-Baptiste Larue, *Plan of part of the seigniory of Beauport; certain lands...situated between the River Beauport and the property called the Domain of Jesuits from a survey performed (by Order of the Court of King's Bench), July and August 1823*, [extrait], BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, PB, 4A).

© 2016
Ville de Québec
Tous droits réservés

Dépôt légal
Deuxième trimestre
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-89552-150-1

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Québec :

William Moss	Archéologue chef d'équipe, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain
Suzanne Hamel	Architecte-paysagiste, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain
Claire Rhéaume	Conseillère en environnement, Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture, Service de l'environnement
Manon Goyette	Archéologue chargée de projet, analyse et rédaction, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain
Julie Gagné Alexandre Naud Julie April	Techniciens en archéologie, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain
Fernande Michaud	Édition, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain

Consultants

Michel Plourde	Archéologue-préhistorien
François Pellerin	Géomaticien et dessinateur
Maxi-Paysage inc.	Entrepreneur en aménagement paysager

RÉSUMÉ

À l'été 2015, la Ville de Québec entreprit de réaménager les sentiers du parc linéaire de la rivière Beauport à Québec, depuis la rue Cambronne jusqu'à l'avenue Royale. Comme le potentiel archéologique du secteur était connu, qu'il n'avait jamais été validé sur le terrain, et que ces travaux risquaient d'altérer les ressources archéologiques potentiellement en place, un inventaire archéologique fut réalisé au préalable au moyen de petits sondages. Par la même occasion, les travaux de l'entrepreneur contracté pour aménager les sentiers furent effectués sous la supervision de l'archéologue responsable du projet, lorsque requis. Bien avant l'arrivée des premiers Européens sur le territoire, les abords du cours d'eau furent peut-être occupés par des peuplades amérindiennes. Puis, à compter des années 1630-40, période où le seigneur Robert Giffard y implanta sa seigneurie, trois secteurs d'activités artisanales et industrielles commencèrent à y prendre naissance pour ainsi marquer de façon importante l'histoire et les origines de l'arrondissement historique de Beauport. L'inventaire réalisé permit la découverte de quatre nouveaux sites archéologiques, validant par la même occasion la présence des ressources recherchées : le site présumé du deuxième moulin banal construit en 1659 par le seigneur Giffard, celui du quatrième moulin banal construit en 1792-93 par le seigneur Juchereau Duchesnay, celui des moulins de Henderson et Renaud implantés à compter de 1814, puis, enfin, celui du barrage de ce dernier complexe industriel et dont les vestiges en bois sont encore apparents dans le lit de la rivière.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet. En particulier, nous aimerions adresser notre gratitude à mesdames Suzanne Hamel et Claire Réhaume, respectivement du Service de l'aménagement et du développement urbain et du Service de l'environnement, pour leur étroite collaboration. Également, nous souhaitons remercier madame Odile de Roy, directrice de la Division de l'architecture et du patrimoine, ainsi que monsieur William Moss, archéologue-chef d'équipe du même service, pour leur appui et leur intérêt durant le projet. Nos remerciements vont aussi à notre collègue François Pellerin, géomaticien et dessinateur technique, pour sa disponibilité, son professionnalisme habituel et sa grande efficacité lors des relevés sur le terrain. Enfin, nous remercions notre équipe de terrain, les techniciens-archéologues Julie Gagné, Alexandre Naud, Julie April et l'archéologue préhistorien Michel Plourde, tous pour leur assiduité et leur dévouement. Sans leurs efforts physiques grandement appréciés, ce mandat n'aurait pu être mené à terme.

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RÉALISATION	I
RÉSUMÉ	II
REMERCIEMENTS	III
LISTE DES FIGURES	VI
LISTE DES PHOTOS	VIII
LISTE DES CROQUIS STRATIGRAPHIQUES	X
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 LE CONTEXTE D'INTERVENTION.....	1
1.2 LE MANDAT.....	1
2.0 LA STRATÉGIE D'INTERVENTION	2
2.1 LES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES.....	2
2.2 LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET.....	6
2.3 LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	7
3.0 BREF RAPPEL HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES ABORDS DE LA RIVIÈRE BEAUPORT	9
3.1 L'OCCUPATION DE LA RÉGION DURANT LA PRÉHISTOIRE	9
3.2 LA RIVIÈRE BEAUPORT AU RÉGIME FRANÇAIS.....	10
3.3 LES HOSTILITÉS AVEC L'ENNEMI ET LA FONCTION DÉFENSIVE DU SECTEUR.....	14
3.4 L'OCCUPATION DES ABORDS DE LA RIVIÈRE AU RÉGIME ANGLAIS	15
3.5 L'OCCUPATION DES ABORDS DE LA RIVIÈRE À COMPTER DU XIX ^E SIÈCLE	18
3.5.1 <i>Les activités du premier noyau industriel</i>	18
3.5.2 <i>Le développement du deuxième noyau industriel</i>	22
3.5.3 <i>L'implantation et le développement du troisième noyau industriel</i>	23
4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ET DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE	26
4.1 SECTEUR DU PARC CHABANEL : LE SITE DU MOULIN À EAU DE ROBERT GIFFARD (CFÉT-26).....	26
4.1.1 <i>Les découvertes sur la rive gauche de la rivière : les vestiges potentiels du moulin de 1659</i>	27
4.1.2 <i>Inspection visuelle et relevé du barrage Brown : découverte d'anciens ponceaux reliés au chemin du moulin</i>	31
4.1.3 <i>Les découvertes sur la rive droite de la rivière : les vestiges de l'étang du moulin et de l'ancien chemin du Roy</i>	37
4.1.4 <i>Les vestiges d'un muret de soutènement</i>	39
4.2 LE SECTEUR DU PARC ARMAND-GRENIER : SITE DU QUATRIÈME MOULIN BANAL JUCHEREAU DUCHESNAYE (CFÉT-28).....	40
4.2.1 <i>Les vestiges présumés de l'ancien moulin banal</i>	41
4.2.2 <i>Les vestiges d'un fourneau ou d'une chaufferie</i>	44
4.2.3 <i>Les vestiges d'un bâtiment secondaire récent?</i>	47
4.3 LE SECTEUR DE LA BOUCLE DE LA RUE CHABANEL : SITE DU MOULIN HENDERSON (CFÉT-27).....	47
4.3.1 <i>Les vestiges d'une touraille associée à la Beauport Distillery?</i>	47
4.3.2 <i>Les vestiges d'une forge ou d'une fonderie?</i>	49
4.3.3 <i>Traces possibles du canal d'évacuation du moulin à farine et vestiges d'un bâtiment</i>	50

4.4	LE SECTEUR DU PARC DE LA RIVIÈRE BEAUPORT OU DU SITE DU BARRAGE DU MOULIN HENDERSON (CFÉT-29)	51
5.0	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	53
	BIBLIOGRAPHIE	59
	FIGURES	63
	ANNEXE 1 CROQUIS STRATIGRAPHIQUES	115
	ANNEXE 2 PLANCHES DU RELEVÉ 3-D DU BARRAGE BROWN	131
	ANNEXE 3 INVENTAIRE DES ARTÉFACTS.....	145
	ANNEXE 4 RAPPORT DE L'INVENTAIRE PALÉOHISTORIQUE	157

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Carte de localisation de la rivière Beauport sur le territoire de la Ville de Québec.
- Figure 2 : Carte de la Ville de Québec montrant les secteurs à l'étude le long de la rivière Beauport.
- Figure 3 : Plan localisant les quatre sites archéologiques découverts en 2015.
- Figure 4 : Extrait du plan de Robert de Villeneuve montrant la région de Québec en 1685-86. On y voit la côte de Beauport, le domaine seigneurial et le bourg de Fargy. Dans le cercle rouge : l'endroit où se trouve le site paléohistorique CfEt-30, dont les vestiges amérindiens remontent à la période du Sylvicole ancien ou moyen. Les différents campements découverts avaient été aménagés à l'embouchure d'un ruisseau et du fleuve Saint-Laurent.
- Figure 5 : Extrait de la carte dressée par Samuel de Champlain et montrant les environs de Québec en 1608.
- Figure 6 : Plan illustrant la seigneurie de Beauport. Sur les berges est et ouest de la rivière Beauport, on peut voir le domaine seigneurial et l'emplacement du manoir de Robert Giffard.
- Figure 7a : Plan de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges en 1754 où l'on peut voir à droite : la seigneurie de Beauport.
- Figure 7b : Photographie ancienne du manoir seigneurial de Robert Giffard, prise par Livernois vers 1875.
- Figure 8 : Extrait du plan de Robert de Villeneuve dressé en 1685-86, où l'on voit les deux moulins du seigneur de Beauport. Dans le cercle : les bâtiments du domaine seigneurial en bordure de la rivière Beauport comprenant le manoir, le moulin à vent et le premier moulin à eau au-dessus de la rivière.
- Figure 9 : Extrait de la carte de Bellin montrant la région de Québec et le village de Beauport vers 1744. On peut y apercevoir le pont permettant de traverser la rivière depuis le chemin du Roy.
- Figure 10 : Extrait du plan de Villeneuve montrant le domaine seigneurial de Beauport en 1690. On peut y apercevoir le manoir, le moulin à vent, le moulin à eau au-dessus de la rivière, de même que le pont permettant de traverser le cours d'eau depuis le chemin du Roy.
- Figure 11 : Plan illustrant la localisation approximative du moulin de 1659 par rapport au cadastre actuel de la Ville.
- Figure 12 : Extrait du plan de Melish montrant une partie de la côte de Beauport en 1759. Dans le cercle : la jonction entre l'ancien chemin Royal et la rivière, où l'on peut voir un ouvrage militaire en forme de demi-bastion qui serait une redoute. En haut au bout de la flèche : la redoute surplombant le coteau.
- Figure 13 : Extrait de la carte de Murray montrant le secteur de la Canardière jusqu'à la rivière Beauport où l'on peut voir les retranchements et ouvrages militaires dressés durant la guerre de Sept Ans.
- Figure 14 : Détail de la carte de Thomas Jefferys montrant le quartier général de Montcalm installé près de la rivière Beauport. À remarquer : le pont qui traverse la rivière.
- Figure 15 : Détail de la carte de Des Barres montrant les ouvrages défensifs présents dans le secteur de Beauport durant l'année 1759.
- Figure 16 : Extrait du plan de la série Fortification Surveys dressée en 1867 et montrant le secteur de la rivière Beauport et de l'ancienne distillerie/brasserie. Au bout de la

flèche rouge : l'ancienne redoute française qui surplombait le coteau. Dans le cercle : le moulin à l'huile de lin du deuxième noyau industriel.

- Figure 17 : Extrait du plan de Maxwell montrant, entre autres choses, le pont de l'ancien chemin du Roy, la rue Chabanel et l'étendue de l'étang du moulin, de même que les installations du noyau industriel de la boucle de la rue Chabanel (sites CfEt-27 et CfEt-29) vers 1887. Également au bout de la flèche rouge : l'ancienne redoute qui surplombait les installations militaires en bas du coteau.
- Figure 18 : Plan montrant le secteur de la rivière Beauport à l'angle du chemin du Roy en 1785. À remarquer : l'ancien tracé et le nouveau tracé de chemin du Roy, les ponceaux et la chaussée du barrage, peut-être érigé depuis 1750.
- Figure 19 : Plan de la nouvelle distillerie implantée en 1792 à l'angle de l'avenue Royale et de la rivière Beauport. À noter : le barrage et l'étendue de son bassin de rétention.
- Figure 20 : Plan de la distillerie fondée par John Young et ses associés en 1792.
- Figure 21 : Plan du quatrième moulin banal construit vis-à-vis de la cascade de la rivière Beauport et correspondant au deuxième noyau industriel implanté le long du cours d'eau.
- Figure 22a : Extrait du plan d'Adams et Larue montrant tout le secteur de la rivière Beauport avec ses trois noyaux d'activités artisanales et industrielles, en 1823. En haut : le quatrième moulin banal construit à côté de la chute. Au centre : le moulin Henderson. En bas : le complexe de la distillerie/brasserie de Beauport opéré par John Racey.
- Figure 22b : Extrait du plan d'Adams et Larue montrant le secteur de la distillerie/brasserie, de même que le nouveau chemin du Roy et son ancien tracé, en 1823.
- Figure 23 : Plan de Campbell montrant les bâtiments de la brasserie acquise par Gordon en 1839.
- Figure 24a : Le moulin Brown photographié avant son incendie en 1880.
- Figure 24b : Plan illustrant la propriété de William Brown en 1854. À noter : le troisième moulin banal en bordure sud de l'actuelle avenue Royale ou de l'ancien chemin du Roy détourné.
- Figure 25 : Photo prise du moulin Brown après son incendie en 1880.
- Figure 26 : Ancienne publicité de la Brasserie de Beauport publiée dans un article traitant des premières brasseries au pays.
- Figure 27 : Plan du bâti de l'avenue Royale vers 1896, où l'on voit les bâtiments de la Brasserie de Beauport avec son four à malt, ses glacières et autres annexes.
- Figure 28 : Extrait du plan d'Adams montrant le secteur de la rivière Beauport avec les bâtiments des trois noyaux industriels vers 1822.
- Figure 29 : Plan de la portion de terrain acquise par Colin McCallum. On peut y voir le moulin construit par John Henderson peu de temps avant.
- Figure 30 : Plan de Larue montrant les installations du moulin Henderson, alors qu'il appartenait à James Dean en 1838.
- Figure 31 : Plan de Larue montrant les installations du moulin Henderson en 1857.
- Figure 32 : Plan montrant les installations du moulin de Jean-Baptiste Renaud vers 1862.
- Figure 33 : Plan illustrant les installations de Jean-Baptiste Renaud peu après son décès.
- Figure 34 : Plan de Goad montrant le troisième noyau industriel à la fin du XIXe siècle.

- Figure 35 : Vue de la distillerie de vinaigre aménagée sur le site du troisième noyau industriel de la rivière Beauport au début du XXe siècle.
- Figure 36 : Site du moulin de Robert Giffard (CeEt-26). Plan général des sondages réalisés en 2015.
- Figure 37 : Site du moulin de Robert Giffard (CfEt-26). Plan géoréférencé des vestiges du barrage Brown.
- Figure 38 : Plan du réseau d'infrastructures souterraines dans le secteur du parc Chabanel (CfEt-26).
- Figure 39 : Site du moulin Juchereau-Duchesnay (CfEt-28). Plan montrant la superposition des bâtiments représentés sur plan de Sitwell (1867) au plan du cadastre actuel de la Ville de Québec.
- Figure 40 : Site du moulin Juchereau-Duchesnay (CfEt-28). Plan général des sondages réalisés en 2015.
- Figure 41 : Site du moulin Juchereau-Duchesnay (CfEt-28). Plan des vestiges présumés du moulin.
- Figure 42 : Site du moulin Juchereau-Duchesnay (CfEt-28). Plan des vestiges du fourneau retrouvés dans le sondage 1A.
- Figure 43 : Site du moulin Henderson (CfEt-27). Plan montrant la superposition des bâtiments représentés sur plan de Larue (1857) au plan du cadastre actuel de la Ville de Québec.
- Figure 44 : Site du moulin Henderson (CfEt-27). Plan général des sondages réalisés en 2015.
- Figure 45 : Site du moulin Henderson (CfEt-27). Vestiges découverts dans le sondage 1E.
- Figure 46 : Site du barrage du moulin Henderson (CfEt-29). Plan général.
- Figure 47 : Site du barrage du moulin Henderson (CfEt-29). Plan des vestiges du barrage relevés à l'été 2015.

LISTE DES PHOTOS

- Photo 1 : CfEt-26, vestiges du barrage Brown : partie centrale et aile sud-ouest, vers le nord-ouest
- Photo 2 : CfEt-26, vestiges du barrage Brown : aile nord-est, vers le sud-est.
- Photo 3 : Plancher de pierre retrouvé dans le sondage CfEt-26-2G, sur la rive gauche de la rivière, derrière le mur de l'aile nord-est du barrage Brown.
- Photo 4 : Placage de mortier recouvrant le plancher de pierre dans le sondage CfEt-26-2G.
- Photo 5 : Massif de maçonnerie sous le plancher de pierre dans le sondage CfEt-26-2G.
- Photo 6 : Plancher de pierre résiduel dans le sondage CfEt-26-2F (à gauche) et en dessous (à droite), massif de maçonnerie dont la surface semble un peu perturbée.
- Photo 7 : Jonction entre une partie plus ancienne de l'aile nord-est du barrage Brown et une partie plus récente qui en forme le plus long segment.
- Photo 8 : Parement ouest résiduel de l'aile nord-est du barrage Brown, sur la rive gauche de la rivière.
- Photo 9 : Parement ouest résiduel de l'aile nord-est du barrage Brown, vers le sud.
- Photo 10 : Parement ouest résiduel de l'aile nord-est du barrage Brown, vers le nord.

- Photo 11 : Vestige plus ancien au pied de l'aile nord-est du barrage Brown, vers le nord.
- Photo 12 : Pièce de bois fichée dans la maçonnerie à l'extrémité nord de l'aile nord-est du Barrage Brown et pouvant être associée à un premier ponceau.
- Photo 13 : Paire de pièces de bois fichées dans la maçonnerie de l'aile nord-est du barrage Brown et pouvant être associée à un deuxième ponceau permettant de traverser la rivière.
- Photo 14 : Autre paire de pièces de bois fichées dans la maçonnerie de l'aile nord-est du Barrage Brown et pouvant être associée à un troisième ponceau permettant de traverser la rivière.
- Photo 15 : Pavement ou voie de circulation aménagée et pouvant correspondre à l'ancien chemin du Roy, sur la rive droite de la rivière, dans le sondage CfEt-26-1S.
- Photo 16 : Vue du parement est du muret de soutènement érigé peu avant 1867, dans le sondage.
- Photo 17 : Conduite de grès installée derrière le muret de soutènement lors de l'aménagement de la rue Chabanel peu avant 1867, dans le sondage CfEt-26-1M.
- Photo 18 : Vue vers le nord des vestiges du moulin émergeant de la paroi en bordure nord de la rivière, vis-à-vis de la chute du parc Armand-Grenier.
- Photo 19 : Sondage CfEt-28-1C : vestige d'un mur associé au moulin probable de Juchereau Duchesnay, en haut de la chute du parc Armand-Grenier.
- Photo 20 : Vue vers le nord des vestiges du plancher et du mur, associés au moulin, dans le sondage CfEt-28-1D.
- Photo 21 : Meule reposant au fond de la rivière, en aval de la chute du parc Armand-Grenier.
- Photo 22 : Vue vers l'est des vestiges du bâtiment muni d'un fourneau, dans la sous-opération CfEt-28-1A.
- Photo 23 : Vestige du fourneau en début de dégagement.
- Photo 24 : Vue vers l'ouest des vestiges de la plaque de fonte insérée dans le contrecœur du fourneau, dans la sous-opération CfEt-28-1A.
- Photo 25 : Vue vers le sud des vestiges du fourneau, dans la sous-opération CfEt-28-1A.
- Photo 26 : Fragments de tuiles à tourailler retrouvés dans le sondage CfEt-27-1A.
- Photo 27 : Sable noirci, à la surface d'un possible plancher de pierre, dans le sondage CfEt-27-1B.
- Photo 28 : Sondage CfEt-27-1E : vue vers l'ouest du dépôt de matières organiques qui pourrait constituer le fond du batardeau d'aval du moulin à farine du troisième noyau industriel.
- Photo 29 : Sondage CfEt-27-1E : vue vers le sud du plancher de bois et du vestige de brique, associés à un bâtiment secondaire du troisième noyau industriel.
- Photo 30 : Grosse pièce de bois équarri, associée au barrage du moulin Henderson, dans le parc de la Rivière-Beauport ou site CfEt-29.
- Photo 31 : Vestiges de la chaussée du barrage du moulin Henderson, dans le parc de la Rivière-Beauport ou site CfEt-29.
- Photo 32 : Vestiges de la chaussée du barrage du moulin Henderson, au fond de la rivière, dans le parc de la Rivière-Beauport ou site CfEt-29.

LISTE DES CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

- Croquis 1 : CfEt-26- 2A1, stratigraphie de la paroi nord-est
- Croquis 2 : CfEt-26- 2D1, stratigraphie de la paroi ouest
- Croquis 3 : CfEt-26- 2F1, stratigraphie de la paroi ouest
- Croquis 4 : CfEt-26- 2G1, stratigraphie de la paroi est
- Croquis 5 : CfEt-26-1M1 et 1M2, stratigraphie de la paroi nord
- Croquis 6 : CfEt-26-1N1, stratigraphie de la paroi nord
- Croquis 7 : CfEt-26-1Q1, stratigraphie de la paroi nord
- Croquis 8 : CfEt-26-1R1, stratigraphie de la paroi nord
- Croquis 9 : CfEt-26-1S1, stratigraphie de la paroi ouest et nord
- Croquis 10 : CfEt-28-1C1, stratigraphie de la paroi ouest
- Croquis 11 : CfEt-27-1A1, stratigraphie de la paroi sud
- Croquis 12 : CfEt-27- 1B1, stratigraphie de la paroi sud
- Croquis 13 : CfEt-27- 1E1, stratigraphie de la paroi ouest

1.0. INTRODUCTION

1.1 Le contexte d'intervention

À l'été 2015, le Service de l'environnement de la Ville de Québec a entrepris de réaménager les sentiers du parc linéaire de la rivière Beauport (Figure 1). Les travaux devant se dérouler en partie dans le site du patrimonial déclaré de Beauport ainsi que dans des secteurs où il se trouvait un fort potentiel archéologique, la Division de l'architecture et du patrimoine a été mandatée pour assurer la supervision archéologique du projet. Puisque les ressources archéologiques des abords de la rivière n'étaient que présumées, la Ville de Québec, en accord avec le ministère de Culture et des Communications, s'engagea par la même occasion à procéder à un inventaire archéologique afin d'en valider le potentiel.

Les travaux de réaménagement des sentiers furent exécutés par la compagnie Maxi-Paysage du mois d'août au mois d'octobre 2015. L'inventaire archéologique fut réalisé au gré de la surveillance ponctuelle des travaux de l'entrepreneur, du 25 août au 2 octobre 2015, dans le cadre du permis de recherche archéologique 15-GOYM-02. Toutes les activités de terrain et l'ensemble du projet se sont déroulés sous la direction de l'archéologue chargée de projet de la Ville de Québec. L'inventaire des ressources archéologiques, qui se divise en un volet historique et un volet paléohistorique, a été réalisé par trois techniciens-archéologues sous la supervision de la chargée de projet, archéologue historique, de même que sous la supervision d'un archéologue préhistorien, à qui un contrat a été octroyé.

1.2 Le mandat

Le secteur à l'étude couvre les berges est et ouest de la rivière, réparties sur près de 2 kilomètres linéaires dans les parcs municipaux suivants, depuis l'avenue Royale à la rue Cambronne : le parc Chabanel, le parc Juchereau-Duchesnay, le parc de la rivière Beauport et le parc Armand-Grenier (Figure 2). Prenant sa source dans le lac Caché, la longueur totale de la rivière est de 12 kilomètres. Son parcours est sinueux et il est ponctué de plusieurs endroits qui furent le théâtre d'activités humaines depuis les origines de Beauport et peut-être même depuis la préhistoire. Plus précisément, les berges du cours d'eau ont vu naître trois noyaux d'activités artisanales et industrielles qui comptent parmi les plus anciens au Canada. Ceux-ci sont tous localisés dans l'emprise du tronçon qui était visé par les travaux de réaménagement. Leur origine remonte au début du Régime français, de même qu'au XIX^e siècle, alors que le cours d'eau servait de force motrice pour alimenter des moulins.

Le premier noyau fut implanté en 1637, au moment de l'arrivée du premier seigneur colonisateur au Canada¹, celle de Robert Giffard. C'est en effet suite à la construction d'un premier moulin banal sur sa seigneurie, celle de Beauport, qu'un noyau pré-industriel vit le jour le long du chemin du Roy, au bord de la rivière Beauport. Puis, en 1793, un second noyau d'activités meunières fut implanté en amont sur le cours d'eau, quand le seigneur Antoine Juchereau Duchesnay construisit un autre moulin banal pour remplacer celui du chemin du Roy qui venait d'être vendu à une entreprise désireuse de l'utiliser pour y opérer une distillerie. Situé au pied d'une cascade qui se trouve dans l'actuel parc Armand-Grenier, ce nouveau moulin fut à l'origine d'un autre développement industriel où opérèrent des fabricants de farine, d'huile de lin et de carton-cuir. Entre ces deux sites, celui du chemin du Roy et celui de la cascade, un autre complexe prit enfin naissance vers 1814 quand le constructeur de moulins John Henderson y construisit un moulin à clous. Après l'implantation de la fabrique de clous, ce troisième complexe industriel fut occupé par

¹ Le territoire de Notre-Dame-des-Anges fut concédé en fief à la Compagnie de Jésus en 1626, soit avant que Giffard n'obtienne le territoire de Beauport. Toutefois, ce n'est qu'en 1652 que ce fief fut érigé en seigneurie.

différents producteurs d'huile, de farine, de même que par deux distilleries. Il se situe dans le secteur de coude que forme la rivière, soit celui de l'actuelle boucle de la rue Chabanel.

Au moment de notre intervention, le seul site archéologique connu aux abords de la rivière était celui de la distillerie-brasserie de Beauport implantée en 1792 par la *Thomas Grant & Company* le long du chemin du Roy. Identifiées par le code Borden CfEt-5, plusieurs interventions archéologiques y avaient déjà été menées depuis les années 1980, démontrant par la même occasion le potentiel archéologique de la rive droite du cours d'eau dans le secteur de l'avenue Royale. Cependant, le reste des berges de la rivière n'avait jamais fait l'objet d'interventions archéologiques, le potentiel n'y était que présumé et les deux autres secteurs d'implantation humaine restaient encore à localiser sur le terrain. En plus d'assurer une présence durant les travaux de l'entrepreneur responsable des travaux de réaménagement, notre mandat fut de vérifier le potentiel archéologique des berges de la rivière en tentant de localiser les sites présumés.

Quatre nouveaux sites archéologiques se rattachant aux noyaux industriels mentionnés furent ainsi découverts, validant par le fait même le fort potentiel archéologique des berges de la rivière (Figure 3). Ces sites sont celui du moulin à eau de Robert Giffard (Parc Chabanel : CfEt-26), celui du moulin d'Antoine Juchereau Duchesnay (Parc Armand-Grenier : CfEt-28), celui du complexe industriel Henderson-Renaud (autres terrains de la Ville de Québec : CfEt-27) et celui du barrage associé à ce dernier complexe (Parc de la Rivière-Beauport : CfEt-29). Aucun site paléohistorique n'a été découvert au cours de cette intervention.

2.0.LA STRATÉGIE D'INTERVENTION

2.1 Les interventions antérieures

Les seuls secteurs des berges de la rivière qui eut fait l'objet d'interventions archéologiques avant la nôtre étaient donc celui de la distillerie-brasserie de Beauport, situé au sud de l'avenue Royale (Figure 3 : CfEt-5), de même que celui de la maison Racey, à l'ouest du boulevard François-de-Laval (Figure 3 : CfEt-18). Plusieurs études portant sur le potentiel archéologique avaient toutefois été réalisées et avaient permis d'identifier les ressources archéologiques susceptibles d'être présentes dans l'emprise des berges de la rivière et dans celle visée par les travaux².

Bien que les ruines du barrage de la distillerie-brasserie, aujourd'hui appelé le «barrage Brown», soient toujours existantes dans le lit de la rivière, la découverte des premiers vestiges de bâtiment associé au complexe brassicole est attribuable à Daniel Simoneau en 19853. C'est lors d'une surveillance réalisée dans le cadre de travaux d'enfouissement d'un réseau de conduites souterraines pour Gaz Métropolitain que celui-ci découvrit quatre vestiges associés à une maison de drêche sous la rue Saint-Victorien⁴. Cette intervention révéla ainsi pour la première fois l'existence des restes archéologiques de la distillerie-brasserie.

De son côté, Michel Gaumond, du ministère des Affaires culturelles⁵, documenta le site par le biais d'une recherche en archives, afin de retracer les documents permettant de dresser

² Manon Goyette, *L'état des ressources archéologiques dans le secteur du parc Chabanel et du site archéologique de la distillerie-brasserie de Beauport*, Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec, Service de l'aménagement et du développement urbain, division de l'Architecture et du patrimoine, 2016.

³ Daniel Simoneau, *Rapport de la surveillance archéologique des travaux exécutés dans l'Arrondissement historique de Beauport*, Québec, Gaz Métropolitain, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications, 1986.

⁴ La rue Déry en 1985. Le nom fut changé ultérieurement pour la rue Saint-Victorien.

⁵ Maintenant le ministère de la Culture et des Communications

l'historique associé aux lots cadastraux occupés par les entreprises brassicoles : la *Thomas Grant & Company* et la *Compagnie de brasserie de Beauport*. Il fut le premier à préparer un plan de l'évolution polyphasique du secteur de la distillerie-brasserie de Beauport. Ce plan, qui regroupe tous les bâtiments du site de 1792 à 1858, fut réutilisé comme plan de base par les archéologues étudiant ce secteur durant les années 1990 et 2000. Toutefois, il ne présente pas l'emplacement des moulins seigneuriaux de Giffard qui furent érigés juste au nord de l'avenue Royale en 1637 et en 1659. Le travail de recherche de Gaumont servit de base à plusieurs études portant notamment sur l'histoire de l'arrondissement historique de Beauport, mais plus particulièrement sur cette entreprise brassicole.

À l'époque, le secteur faisait l'objet d'importants projets, dont celui de la construction d'un CLSC sur l'avenue de la Station, entre les artères Saint-Victorien/Déry et Monseigneur-Gauthier (avenue Royale), puis celui de la construction d'un nouvel axe routier, l'axe St-David, qui devait relier l'autoroute Dufferin-Montmorency à l'autoroute de la Capitale (autoroute 40)⁶. Comme les travaux d'excavation liés à ces projets risquaient de compromettre à jamais l'intégrité du site de la distillerie-brasserie, une série d'interventions archéologiques avait été menée dans le but d'évaluer le potentiel archéologique aux endroits éventuellement touchés par les travaux.

Un premier mandat d'intervention préliminaire aux travaux de construction fut attribué à la firme Ethnoscop en 1987⁷, selon une entente conclue entre la Ville de Beauport et le ministère des Affaires culturelles⁸. Ayant pour objectifs de documenter le potentiel archéologique du site par le biais de tranchées exploratoires sur le terrain visé par la construction du CLSC et dans l'emprise du futur axe routier, l'intervention eut lieu au moyen de sondages mécaniques et manuels. Les résultats permirent de conclure que, dans le secteur du stationnement du CLSC, il ne restait que les vestiges de la vieille maison de drêche et que les traces des autres bâtiments recherchés étaient totalement inexistantes, probablement en raison du fait que ceux-ci avaient complètement été dérasés ou avaient été détruits lors de travaux d'aménagement subséquents. L'intervention avait toutefois permis de récupérer une importante collection de bouteilles et autres contenants de verre associés à l'occupation du secteur par la brasserie de Beauport de 1894 et 1911. À l'issue de cette étude, la firme avait recommandé qu'un programme de recherche historique et archéologique soit mis sur pied dans le but de documenter l'occupation industrielle de Beauport.

À la suite de ces recommandations, la même firme procéda à une étude de potentiel⁹ ayant pour objectif d'élaborer une stratégie d'actions permettant de sauvegarder les ressources archéologiques menacées, dans le cadre du projet de la voie de circulation Royale/Sainte-Anne, projet qui prévoyait l'élargissement des rues du secteur, la réfection des ponceaux au-dessus de la rivière et l'ouverture d'une nouvelle voie de circulation. Un document de gestion des ressources archéologiques fut alors produit pour constituer la première étape à un projet de trois ans, projet qui allait permettre de compléter l'information recueillie par différentes interventions sur le terrain, au gré des travaux de construction. À l'issue de cette étude, la firme mena plusieurs interventions sur le site de la distillerie-brasserie de Beauport, dans le cadre de ce programme de recherche.

⁶ Ce projet, mis de l'avant par le ministère des Transports du Québec, ne fut jamais réalisé. En revanche, le secteur vit l'ouverture du boulevard François-de-Laval.

⁷ Ethnoscop, *Sondages archéologiques sur le site de la distillerie et la brasserie de Beauport*, ministère des Affaires culturelles du Québec et Ville de Beauport, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications, 1988.

⁸ Aujourd'hui, le ministère de la Culture et des Communications.

⁹ Ethnoscop, *Voie de circulation Royale/Sainte-Anne. Étude de potentiel archéologique*, Ville de Beauport, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications, 1991.

La première de ces interventions, réalisée en 1991¹⁰, fut une fouille de sauvetage, laquelle fut suivie d'une surveillance en lien avec les travaux d'aménagement du boulevard François-de-Laval, entre le boulevard Sainte-Anne et l'avenue Royale, de même qu'avec les travaux d'élargissement des rues adjacentes (Saint-Victorien/Déry, avenue Royale). Les autres interventions furent un inventaire, puis une surveillance, réalisés en 1992 et 1993 afin de recueillir un échantillonnage des ressources présentes dans les emprises touchées par ces travaux¹¹. L'ensemble des données recueillies au cours de ces deux interventions fit l'objet d'un rapport synthèse déposé en 1996.

Onze sondages manuels furent effectués à l'angle de la rue Chabanel et de l'avenue Royale, sondages qui débouchèrent sur la découverte des vestiges de la maison de John Racey fils (CeEt-18), dont le père fut propriétaire de la distillerie-brasserie de 1816 à 1844¹². La surveillance des travaux à l'extrémité est de ce site, près de l'angle des rues Chabanel et François-de-Laval, permit en outre de repérer les vestiges d'un autre bâtiment : celui de la maison Therrien¹³. Toujours au nord de l'avenue Royale, on découvrit des traces de ce que l'on crut être l'ancienne berge de l'étang du moulin et des remblais associés à son comblement, avec les débris de démolition de la brasserie de Beauport. De plus, dans l'axe de l'avenue Royale, la réfection du ponceau traversant la rivière déboucha sur la découverte de murs de soutènement de ponceaux plus anciens, érigés entre 1792 et 1829¹⁴. En bordure sud de la rue, on y trouva aussi les vestiges du moulin construit en 1792 et dont les fondations furent réutilisées lors de la construction de la brasserie de Beauport en 1895. Dans l'avenue de la Station, aux angles respectifs de l'avenue Royale et de la rue Saint-Victorien, des vestiges de l'enceinte de la distillerie-brasserie furent enfin repérés, de même que les traces d'un ancien pavé associé à la rue et des débris témoignant de la démolition d'une maison construite dans ce secteur en 1823¹⁵. Finalement, le niveau de l'ancienne berge de la rivière fut localisé à l'angle sud du boulevard des Chutes, sous une couche d'occupation reliée aux activités d'une forge de la fin du XVIII^e siècle¹⁶.

Puis, en mai 1995, le Comité de valorisation de la rivière Beauport organisa une corvée de nettoyage des rives de la rivière, de l'avenue Royale au fleuve Saint-Laurent. Selon les recommandations émises par la Société d'histoire et d'art de Beauport, ces travaux furent effectués par une centaine de bénévoles sous la supervision de l'archéologue Martin Royer¹⁷ qui identifia différents vestiges attribuables aux fonctions industrielle et portuaire de la rivière. Certains de ces vestiges furent repérés dans le parc Chabanel, soit ceux du barrage du moulin Brown ou de la distillerie-brasserie, puis ceux d'un mur en maçonnerie sèche que l'auteur attribua à un ancien mur de soutènement¹⁸. D'autres vestiges, également attribuables au complexe industriel de la distillerie-brasserie¹⁹, furent aussi repérés le long de la berge, au sud de l'avenue Royale.

¹⁰ Ethnoscop, *Voie de circulation Royale/Sainte-Anne. Fouille archéologique d'un bâtiment du complexe industriel de la distillerie/brasserie de Beauport et surveillance des travaux de construction*, Vol. II, Ville de Beauport, Rapport inédit déposé au MCCQ, 1992.

¹¹ Ethnoscop, *Voie de circulation Royale/Sainte-Anne, Surveillance archéologique des travaux de construction en 1992 et 1993*, Ville de Beauport, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1996.

¹² Racey fut propriétaire de 1816 à 1839, année de la vente de l'établissement à John Gordon. En 1843, lors de la faillite de ce dernier, il reprit possession de l'entreprise pour s'en défaire en 1844. R. Fiset, *Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900); profil d'archéologie industrielle*, Québec, Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Études supérieures de l'Université Laval, 2001, pp. 65-67.

¹³ Ethnoscop, *Op. cit.*, pp. 89-91.

¹⁴ *Ibid*, pp. 63-74.

¹⁵ *Ibid*, pp. 48-49.

¹⁶ *Ibid*, p. 39.

¹⁷ Martin Royer, *Surveillance archéologique d'une corvée de nettoyage des berges de la rivière Beauport*, Québec, Comité de valorisation de la rivière Beauport, 1995.

¹⁸ *Ibid*, pp. 7-8.

¹⁹ *Ibid*, p. 13.

Les différents aménagements projetés aux abords de la rivière Beauport, à compter de 1996, amenèrent aussi la signature d'un protocole d'entente entre la Ville de Beauport, le Comité de valorisation de la rivière Beauport et la Société d'histoire et d'art de Beauport, pour commander un inventaire archéologique sur la rive droite de la rivière, entre l'avenue Royale et la rue Saint-Victorien/Déry. La Société d'histoire et d'art de Beauport prit aussi l'engagement d'émettre des recommandations quant à la protection et la mise en valeur des vestiges de la distillerie-brasserie²⁰. Ces recommandations visèrent notamment l'obtention des connaissances sur le patrimoine archéologique de la rivière dans les secteurs qui n'étaient pas touchés par le plan d'aménagement à court terme et où le potentiel archéologique n'était pas connu. Bien que les ressources soient relativement connues de part et d'autre du boulevard François-de-Laval (moulin et dépendances, brasserie, malteries, quais), elles l'étaient beaucoup moins au nord de l'avenue Royale et en amont du site de la distillerie-brasserie.

L'organisme recommanda donc qu'une étude polyphasique du bâti des berges de la rivière soit réalisée, de même qu'un inventaire sur le terrain. Dans l'éventualité d'une mise en valeur, la composante historique de l'occupation du cours d'eau devait être intégrée au projet, et des mesures permettant de modifier les plans en cours de réalisation devaient être prévues. Enfin, la société avait recommandé que les vestiges du barrage Brown soient relevés, de même que tout autre vestige en amont de ce dernier, jusqu'à l'autoroute 40. Certaines de ces recommandations furent réalisées, alors que d'autres ne le furent jamais.

Ce fut le cas du potentiel archéologique des berges situées au nord de l'avenue Royale, qui ne fut jamais validé au moyen d'un inventaire sur le terrain. De plus, aucun vestige ne fut relevé en amont du barrage Brown. Bien que les vestiges de ce dernier, de même que ceux qui étaient apparents au sud de l'avenue Royale aient fait l'objet d'un enregistrement par l'archéologue Martin Royer en 1995²¹, aucun plan géoréférencé ne permettait de localiser ceux-ci avec précision au sein du cadastre actuel de la ville. Durant son intervention, qui se déroula lors de travaux de consolidation des vestiges du barrage, Royer avait néanmoins identifié différentes phases de construction relatives à ce dernier, phases qui seraient attribuables aux travaux de reconstruction du moulin banal en 1750, en 1785, puis en 1792. D'autres phases de construction attribuées à l'occupation de la distillerie après 1792, de même qu'à celle de la *Compagnie Brasserie de Beauport* à compter de 1894, y auraient aussi été observées²². Ces différents états, visibles dans la maçonnerie de l'ouvrage, sont aujourd'hui plus difficiles à distinguer, car l'intégrité des vestiges a été modifiée par les travaux de rejointoiement. Depuis, ceux-ci se sont aussi largement dégradés, car ces travaux ont été réalisés il y a plus de vingt ans.

Toujours en 1995, l'archéologue Carl Lavoie procéda aussi à un inventaire archéologique sur la rive droite de la rivière, mais uniquement entre le barrage Brown et le boulevard Sainte-Anne²³. À cette occasion, il ouvrit deux sondages manuels pour vérifier la présence des vestiges associés à un magasin associé à la distillerie-brasserie, lequel apparaît sur les plans historiques. Ses découvertes permirent de mettre au jour deux vestiges dont la fonction demeure inconnue. Différentes couches archéologiques furent également repérées, confirmant la présence d'un tissu archéologique en place. Une reconnaissance visuelle sur le terrain amena l'auteur à confirmer que plusieurs vestiges apparaissaient encore à la surface du sol, le long du talus qui longe la berge, de la rue Saint-Victorien/Déry au barrage Brown²⁴.

²⁰ Société d'histoire et d'art de Beauport, *La rivière Beauport. Mise en valeur et implications archéologiques*, Beauport, document inédit conservé à la Ville de Québec, 1995, p. 2.

²¹ Martin Royer, *Le barrage du moulin Brown, relevés archéologiques*, Ville de Beauport, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1996.

²² *Ibid.*, pp. 15-23.

²³ Carl Lavoie, *Inventaire archéologique sur le site de la Brasserie de Beauport (Site CfEt-5)*, Québec, rapport inédit déposé au MCCQ, 1995.

²⁴ *Ibid.*, p. 40.

La dernière intervention archéologique effectuée sur le site de la distillerie-brasserie de Beauport fut enfin réalisée par Pierre Giroux en 1996, lors des travaux de stabilisation et de mise en valeur de la rivière Beauport. Ces travaux se déroulèrent à partir de l'extrémité sud du barrage Brown jusqu'au boulevard Sainte-Anne. Le mandat de l'archéologue consista à assurer une supervision archéologique lors des travaux d'excavation et d'enrochement des berges de la rivière, pour protéger les vestiges en place et recueillir le maximum d'informations. Ce fut l'occasion de dégager et de documenter un peu plus les vestiges d'un quai en bois situés entre les boulevards Sainte-Anne et François-de-Laval et les différentes installations associées à la distillerie-brasserie en bordure immédiate du cours d'eau.

Finalement, en ce qui concerne l'étude de potentiel des berges de la rivière Beauport, ce n'est qu'en 1999-2000 qu'elle fut réalisée par le Groupe de recherches en histoire du Québec. Menée dans le cadre de différents mandats, elle correspond à trois volumes : l'un portant sur le secteur de Giffard et le Parc de la rivière Beauport²⁵, un autre sur le secteur du bourg du Fargy et ses environs²⁶ et un dernier sur le potentiel d'occupation amérindienne de la Ville de Beauport²⁷. Chacun de ces volumes documente l'histoire de l'occupation humaine, en identifie les ressources culturelles et évalue le potentiel archéologique des zones concernées. À la lumière des résultats, la côte de Beauport présente différentes zones comportant un potentiel archéologique, autant paléohistorique qu'historique. Le secteur pourrait, en effet, avoir été fréquenté et occupé par des Amérindiens, en particulier durant la période du Sylvicole qui va de 3000 ans AA à 1543 AD. Plus particulièrement, les abords de la rivière Beauport apparaissent comme ayant un fort potentiel paléohistorique en raison de plusieurs facteurs environnementaux, comme la qualité du sol, la proximité au fleuve, aux ressources halieutiques et au gibier, de même qu'en raison du fait que les berges semblent avoir été peu perturbées.

Sur le plan historique de l'occupation humaine, la rivière comporte les vestiges potentiels de différentes occupations domestiques, artisanales et industrielles, depuis 1635 à aujourd'hui. Celles-ci se concentrent essentiellement dans trois secteurs qui, du plus ancien au plus récent, sont les suivants : celui de parc Chabanel, où la rivière rencontre l'avenue Royale et qui correspond à l'endroit où le seigneur de Beauport s'établit à l'origine, celui du parc Armand-Grenier, où le quatrième moulin seigneurial fut construit à la fin du XVIII^e siècle et, enfin, celui de la boucle que forme la rue Chabanel où un important complexe industriel vit le jour au XIX^e siècle (Figure 2).

Fort de toutes ces informations recueillies depuis 1985, la Ville de Québec produisit, enfin, en 2015, un rapport synthèse de l'ensemble des études archéologiques ayant été produites sur le site de la distillerie-brasserie de Beauport²⁸. Cette étude, réalisée juste avant notre intervention, permet de faire le point sur le potentiel résiduel du site depuis les travaux entamés en 1985. Il en ressortit notamment que le potentiel archéologique des berges de la rivière Beauport au nord de l'avenue Royale demeurait encore méconnu, et ce, en dépit de toutes les interventions menées depuis ce temps.

2.2 Les objectifs généraux du projet

C'est à la lumière de l'ensemble des informations fournies par ces études et conséquemment aux recommandations qui en ressorti, que l'objectif principal de notre intervention fut établi : soit de valider le potentiel archéologique témoignant de l'occupation humaine des berges de la rivière

²⁵ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Le potentiel archéologique de Beauport. 1. Une portion du quartier Giffard et le Parc de la rivière Beauport*, Op. cit.

²⁶ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Le potentiel archéologique de Beauport. 2. Le bourg de Fargy et ses environs*, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications, 2001.

²⁷ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Le potentiel d'occupation amérindienne de la Ville de Beauport*, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications, 2000.

²⁸ M. Goyette, Op. cit.

durant les périodes paléohistorique et historique en dehors du site de la distillerie-brasserie de Beauport (site CfEt-5). Le potentiel paléohistorique du secteur étant connu, ce volet de l'inventaire fut donné à contrat à l'archéologue Michel Plourde, qui décida des emplacements à sonder en fonction de la présence de plateaux ou d'anciennes terrasses où une occupation amérindienne aurait été possible durant la préhistoire. Quant au volet historique de l'inventaire, ses objectifs généraux visèrent à localiser les trois noyaux d'activités artisanales et industrielles implantés le long du cours d'eau depuis la fondation de la seigneurie de Beauport, en 1637. L'emplacement du premier noyau étant déjà connu par les interventions menées précédemment sur le site de la distillerie-brasserie de Beauport, notre intervention visa à vérifier le potentiel archéologique du parc Chabanel, qui n'était pas connu, et où les vestiges témoignant des origines de ce premier secteur d'activités, soit ceux du premier moulin à eau de Beauport, risquaient de se trouver.

2.3 La méthodologie utilisée

Ne pouvant utiliser d'excavatrice mécanique en raison d'une autorisation requise du ministère de l'Environnement du Québec et possédant peu de temps pour vérifier manuellement le potentiel de l'ensemble des berges de la rivière, notre stratégie fut de prioriser les secteurs où nous devions intervenir. Ainsi, pour le volet paléohistorique de l'inventaire, il fut décidé de se concentrer là où il se trouvait peut-être d'anciennes terrasses ou plateaux favorables à l'occupation humaine, avant les débuts de la colonisation du secteur par Robert Giffard²⁹. Pour le volet historique de l'intervention, les secteurs prioritaires furent ceux où la documentation historique nous indiquait la présence de complexes de bâtiments. Afin de les positionner sur le terrain, nous avons superposé sur le plan du cadastre actuel de la ville les plans anciens qui indiquent la présence de bâtiments marquant un changement dans l'évolution des différents sites recherchés. Les trois secteurs identifiés pour y effectuer des sondages furent le parc Chabanel, le parc Armand-Grenier et tout le secteur de la boucle de la rue Chabanel sur la rive nord-ouest de la rivière (Figure 2). Pour préciser davantage les endroits que nous devions sonder, nous avons de plus procédé à une inspection visuelle des berges, préalablement à l'arrivée de l'équipe de terrain³⁰. Cet exercice nous a permis de localiser la présence de plateaux ou d'anciennes terrasses, ainsi que certains vestiges apparents et des matériaux de construction qui laissaient croire à des structures datant de la période historique et encore potentiellement enfouies.

La méthode de travail retenue pour sonder les différents secteurs prioritaires fut l'excavation manuelle de petits sondages («test-pits») à des endroits déterminés de façon aléatoire, selon la présence ou non de vestiges et la topographie du sol. Un relevé géoréférencé des vestiges du barrage Brown fut aussi réalisé afin de mettre en plan différents états observés dans la maçonnerie, lesquels pouvaient avoir un lien avec les vestiges recherchés en périphérie. L'on pense notamment à des pièces de bois et à des phases de construction différentes qui pouvaient nous fournir de précieuses informations quant à l'évolution du secteur et ainsi nous guider pour l'implantation de nos sondages.

Un total de 51 sondages fut réalisé sur l'ensemble des secteurs parcourus, autant pour vérifier le potentiel archéologique historique que préhistorique des abords du cours d'eau (Figure 3). Vingt sondages ont été réalisés dans le cadre du volet paléohistorique³¹ de l'intervention, alors que 31 sondages ont été réalisés dans le cadre de son volet historique. Les dimensions de chaque sondage varient entre 0,50 m carré et 1 m carré. Certains d'entre eux furent un peu agrandis,

²⁹ Deux secteurs particuliers avaient au préalable été identifiés dans SIGMA comme étant des zones à fort et à moyen potentiel. Consulter à cet effet la figure 1 de l'annexe 4, où les deux secteurs sont indiqués.

³⁰ Cette inspection fut réalisée avec la collaboration des archéologues William Moss, Pierre Drouin et Michel Plourde.

³¹ Comme ils ont révélé la présence de vestiges de la période historique, 2 des 20 sondages réalisés dans le cadre de l'inventaire paléohistorique portent aussi un numéro de sous-opérations (CfEt-26-1R et 1S) et ont été intégrés à l'enregistrement des données du volet historique de l'intervention. Ces sondages, ont donc été enregistrés en double.

pour attester de la présence de vestiges, de sols anthropiques ou encore, pour des mesures de sécurité. L'enregistrement des données a été effectué au moyen du système Tikal, largement reconnu au pays et implanté à Parcs Canada dans les années 1970³². Ce système prévoit un enregistrement par découpage inclusif de trois unités (opération, sous-opération et lot) qui permettent de localiser de façon spatiale et verticale (ou en stratigraphie) les données archéologiques. Les quatre nouveaux sites archéologiques découverts sont respectivement identifiés par des codes Borden attribués par le MCCQ relativement à nos avis de découvertes émis en fin d'intervention : CfEt-26 pour le site du deuxième moulin banal construit par Robert Giffard en bordure du chemin du Roy en 1659 (premier moulin à eau : secteur du parc Chabanel), CfEt-27 pour le complexe de moulins implantés au bord de la rivière par John Henderson en 1814 (secteur de la boucle de la rue Chabanel), CfEt-29 pour le site du barrage associé à ce dernier complexe industriel (secteur du parc de la Rivière Beauport) et, finalement, CfEt-28 pour le site du quatrième moulin banal construit par le seigneur Juchereau Duchesnay en 1792-1793 (secteur du parc Armand-Grenier). Dans le cas de tous ces nouveaux sites, l'opération 1 a été utilisée pour déterminer la phase de l'intervention correspondant à l'inventaire sur le terrain. Dans le secteur du parc Chabanel (CfEt-26), l'opération 2 a en plus été utilisée pour distinguer les sondages effectués sur la rive gauche de la rivière de ceux effectués sur la rive droite et désignés par l'opération 1. Chaque sondage correspond à une sous-opération identifiée par une lettre³³. Dans chacun des sondages, l'ensemble de la stratigraphie porte un ou deux numéros de lot arbitraire. Parfois, le numéro 1 a été utilisé pour distinguer la partie supérieure de la stratigraphie de sa partie inférieure désignée par le numéro 2.

Tous les sondages réalisés dans le cadre du volet historique du projet ont été enregistrés sur un modèle de feuille de résumé de lot habituellement utilisé à la Ville de Québec et approuvé par le MCCQ. Pour ce qui est des notes résultant de l'inventaire paléohistorique, celles-ci ont été consignées dans un carnet d'arpentage. Des croquis stratigraphiques des parois de chaque sondage, de même que la localisation sommaire de chacun d'eux ont été notés (Annexe 1) et tous les sondages positifs ont été photographiés et relevés au moyen d'une station totale. Ceux-ci ont été reportés sur un plan de base géoréférencé qui nous a servi à la production des plans présentés dans ce rapport³⁴. Les vestiges du barrage Brown étant fragiles et en état de dégradation très avancé, ces derniers ont de plus fait l'objet d'un relevé 3D qui est présenté en annexe sous forme de planches (Annexe 2). Quant aux artefacts recueillis, ils ont été traités, puis inventoriés en format File Maker au Laboratoire d'archéologie de la Ville de Québec. Ils sont présentés sous forme de tableaux Excel à la fin du présent rapport (Annexe 3).

Les fichiers d'inventaire en format File Maker, de même que les fichiers d'arpentage en format Autocad sont conservés à la Ville de Québec. Il en va de même pour les notes de terrain, le carnet d'arpentage et les photographies numériques de l'ensemble de l'intervention (autant pour le volet paléohistorique qu'historique), dont une copie a été déposée au ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le présent rapport rend compte des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des données récoltées sur le terrain relativement aux quatre sites découverts. Les résultats du volet paléohistorique de l'inventaire, quant à eux, sont présentés en annexe (Annexe 4).

³² Cette méthode d'enregistrement a été développée sur le site archéologique et parc national de Tikal, au Guatemala. Voir : Jervis Swannack, *Parcs Canada, Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques. Fouilles et prospections*, <http://www.pca.gc.ca/fra/docs/pc/guide/fp-es/titre-titre.aspx>, 2005. Les sondages effectués dans le cadre du volet paléohistorique de l'inventaire ont été désignés par un simple numéro séquentiel. Voir le rapport Michel Plourde en annexe du présent document.

³³ Les lettres I et O ne sont jamais utilisées.

³⁴ Dans le cas du volet paléohistorique de l'intervention, chacun des sondages réalisés a été localisé à l'aide d'un GPS portatif comportant une précision de plus ou moins 3 mètres. Les sondages 12 (1R) et 13 (1S) ont toutefois été localisés en géoréférencement, puisqu'ils ont livré des informations historiques pertinentes à nos objectifs.

3.0. BREF RAPPEL HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES ABORDS DE LA RIVIÈRE BEAUPORT

L'historique de l'occupation humaine le long de la rivière Beauport remonte au tout début du Régime français alors que furent concédés deux larges territoires de chaque côté du cours d'eau. Le premier, le fief de Notre-Dame-des-Anges, fut concédé à la compagnie de Jésus le 10 mars 1626 par le vice-roi de la Nouvelle-France, Henri de Lévy, qui agissait au nom des Cent-Associés³⁵. Le second, la seigneurie de Beauport, fut concédé également par les Cent-Associés à Robert Giffard de Moncel le 15 janvier 1634³⁶. Dès lors s'amorça l'implantation de l'occupation humaine tout près de la rivière.

Bien entendu, on présume que l'occupation du secteur ait pu débiter au temps de la préhistoire alors que seules des peuplades amérindiennes fréquentaient le territoire. Les abords des cours d'eau représentant souvent une halte de choix pour les humains, il est tout à fait possible que la rivière Beauport ait été fréquentée par des Amérindiens bien avant l'arrivée des premiers Européens sur le continent nord-américain.

3.1 L'occupation de la région durant la préhistoire

La région de Québec étant recouverte d'un glacier, puis ensuite, par la mer de Champlain, ce n'est pas avant 9000 à 9500 ans AA que la survie humaine y fut possible³⁷. Durant la longue période où le climat s'adoucit, que la mer de Champlain se retira de la vallée du Saint-Laurent et que les eaux devinrent plus douces, des établissements humains furent possibles, mais largement au-dessus du niveau des berges actuelles de la rivière Beauport.

Il fallut encore attendre de 1000 à 1500 ans, moment où le littoral de Beauport commença à émerger et que les plaines qui bordent la vallée du Saint-Laurent furent bien drainées, pour que l'on vît des populations nomades de chasseurs-cueilleurs venir y chasser et y pêcher. Le climat s'étant réchauffé graduellement, un couvert végétal s'apparentant au nôtre fit alors son apparition³⁸, procurant une abondance de ressources qui favorise la survie humaine. Durant cette période de réchauffement, que l'on nomme la période Archaïque, des populations nomades dont le mode de vie fut basé sur la chasse, la cueillette et la pêche auraient commencé à fréquenter le secteur.

Puis, le territoire québécois connut une croissance démographique qui aurait culminé avec l'arrivée des premiers Européens durant le XVI^e siècle³⁹. Durant cette période, soit celle du Sylvicole, l'entièreté du territoire aurait été fréquentée sur une base régulière par des Amérindiens⁴⁰. L'écosystème de la côte de Beauport, constitué d'une plaine façonnée de prairies bien irriguées, bordées de battures remplies de petits gibiers, pourrait se comparer à celui du Cap-Tourmente où d'importants sites paléohistoriques datant de 3000 à 1000 ans AA ont été trouvés⁴¹. Dans une mesure qu'il est difficile à évaluer, on sait que la côte de Beauport aurait été fréquentée au cours du Sylvicole moyen tardif ou inférieur⁴², grâce à la découverte fortuite d'un

³⁵ La compagnie des Cent-Associés porte aussi le nom de la compagnie de la Nouvelle-France. Voir : Pierre Hamelin, «*Dossier documentaire sur l'histoire de la rivière Beauport*». *Rapport final*, Québec, document inédit, 1992, p. 5-6.

³⁶ *Ibid.*, p. 8.

³⁷ Pour de plus amples détails sur cette période, voir le rapport de Michel Plourde en annexe du présent document.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*, p. 38.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*, p. 38-40.

⁴² Artefactuel, *Le site de la maison Jules-Édouard Robitaille (CfEt-30)*, Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications, 2013, p. 50. Dans : Serge Rouleau, *Inventaire archéologique, site de la*

site paléohistorique non loin d'un ancien ruisseau⁴³ (Figure 4). La pointe de Québec l'aurait également été à la même période, notamment au pied du cap Diamant⁴⁴.

Durant le Sylvicole supérieur, qui va de 1000 ans AA à 1534 AD⁴⁵, l'agriculture aurait été pratiquée sur une base plus importante par les populations de la vallée du Saint-Laurent. Ce mode de vie impliquant une certaine sédentarité, des villages semi-permanents auraient été établis en retrait du fleuve, là où de grandes terrasses sablonneuses favorisaient l'agriculture⁴⁶. Quant aux abords du fleuve, des autochtones auraient continué d'y faire halte sur une base temporaire par l'aménagement de campements saisonniers, au gré des activités de pêche, de chasse au petit gibier et au gré de leurs déplacements. Dans ce contexte, il est possible que les abords de la rivière Beauport aient fait l'objet d'occupations ponctuelles, particulièrement près de l'embouchure du cours d'eau. Mais à ce jour, il n'en existe aucune preuve matérielle ou archéologique, et encore moins que des villages semi-permanents ont existé sur la côte de Beauport.

Il existe néanmoins des témoignages écrits qui nous fournissent des informations sur l'occupation amérindienne du secteur durant la période protohistorique. Ceux-ci nous viennent des récits de voyage de Jacques Cartier, puis de Samuel de Champlain. Ils apportent de précieuses informations sur l'occupation du territoire avant l'implantation des premiers établissements permanents de colons français. Ainsi, en 1534-1535, Cartier aurait rencontré des Amérindiens dont l'affinité culturelle s'apparente aux Iroquoïens du Saint-Laurent. L'explorateur aurait également aperçu des villages répartis le long de la rive nord du Saint-Laurent, dont deux dans le secteur de Québec : *Stadaconé* et *Sitadin*.

Environ soixante-dix ans plus tard, Champlain, explorant à son tour le Saint-Laurent, aurait négocié avec des Algonquins dans la région de Québec. D'autres peuplades, dont les Montagnais, les Abénaquis et les Hurons, fréquentaient la région sur une base régulière quand il fonda l'habitation pour y opérer un comptoir de traite. Selon toute vraisemblance, les établissements iroquoïens semi-permanents décrits par Cartier avaient alors disparu. Les Iroquois, ennemis des peuples algonquiens et des Hurons⁴⁷, occupaient aussi le territoire sur une base nomade et temporaire. En raison de leurs intérêts divergents et de leur alliance avec les Anglais, ils entrèrent rapidement en conflit avec les Français. Ces hostilités, caractérisées par des raids incessants contre les colons français, ne prirent fin qu'en 1701, lors du traité de la Grande Paix.

3.2 La rivière Beauport au Régime français

C'est en 1619 que la Compagnie de Rouen et de Saint-Malo s'engagea à coloniser le territoire. Par la même occasion, on avait décidé de fortifier Québec afin de protéger ses habitants des attaques des Iroquois. Dès 1620, Champlain avait donc entrepris la construction du fort Saint-Louis sur le promontoire de Québec. Mais en dépit des efforts de colonisation, très peu de volontaires s'étaient engagés à passer au pays. Même si, en 1626, les Jésuites s'étaient fait concéder un fief entre les rivières Saint-Charles et Beauport, ce n'est qu'après 1652, année où cette propriété fut érigée en seigneurie, que les premières terres y furent concédées. Aussi, dans le secteur de la rivière Beauport, ce fut avec l'arrivée de Robert Giffard de Moncel que les abords du cours d'eau commencèrent à connaître un certain développement.

maison Jules-Robitaille en 2012, CfEt-30, Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications, 2014, Annexe A.

⁴³ Il s'agit du site portant le code Borden CfEt-30.

⁴⁴ Des traces paléohistoriques ont notamment été découvertes sur les sites de la maison Grant (CeEt-3), près de la batterie Royale et de l'habitation de Champlain (CeEt-9), tous deux sites situés à Place-Royale.

⁴⁵ AD signifie : après l'an 0, ou la naissance de Jésus-Christ, selon le calendrier chrétien.

⁴⁶ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Op. cit.*, p. 39-40.

⁴⁷ Les Hurons sont de langue iroquoïenne et non algonquienne.

Giffard est le premier seigneur colonisateur de la Nouvelle-France. Apothicaire et maître-chirurgien de la marine, il est originaire de Mortagne dans le Perche et fait partie des hommes de Champlain. En 1621, il s'est embarqué au port de Dieppe pour y pratiquer son métier sur la flotte de Guillaume de Caen et fréquente les côtes de l'Amérique depuis ce temps⁴⁸. Il aurait fait un premier séjour à Québec aux environs de 1625⁴⁹ et, en 1627, il se serait bâti une cabane sur la côte de la Canardière pour y pratiquer la chasse. Celle-ci se trouvait près de la rivière de la Cabane-aux-Taupinières, laquelle est représentée sur la carte de Québec qu'a produite Champlain avant 1634 (Figure 5). Accoutumé à la vie en Nouvelle-France, le maître-chirurgien désire rapidement s'établir dans la colonie pour y acquérir une certaine prospérité. Dès 1628, il aurait manifesté à Champlain son intention de faire éduquer une jeune amérindienne pour ensuite la marier⁵⁰. Capturé en mer, puis fait prisonnier à Tadoussac par les hommes de Louis Kirke, on lui aurait alors dérobé un important équipement qui démontre bel et bien son intention de s'établir au pays. C'est en 1634, suite au traité de Saint-Germain-en-Laye par lequel l'Angleterre restitua Québec à la France, que Giffard, de retour dans la colonie, obtint la seigneurie de Beauport (Figure 6).

On suppose que, grâce à son séjour préalable, il connaissait bien les ressources de la région et était en mesure d'envisager la prospérité que l'administration d'une seigneurie dans le Nouveau Monde lui apporterait. Il avait remarqué un secteur situé non loin de la Canardière, que les Amérindiens avaient déjà habité et qui, dépourvu de forêt, se prêterait bien à l'agriculture⁵¹. La seigneurie qu'il se fit concéder en 1634 occupe la rive est de la rivière Beauport. Borné à l'ouest par la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, le territoire mesure une lieue de front sur le fleuve et s'étend jusqu'à la rivière Montmorency. En profondeur, il mesure une lieue et demie, puis s'étend jusqu'à quatre lieues à compter de 1659, soit un an après que Louis XIV eut élevé le chirurgien au rang de noblesse (Figure 7)⁵².

À son retour à Québec en 1634, Giffard avait amené avec lui 42 personnes de divers métiers afin de peupler sa seigneurie⁵³. Accompagné de sa recrue, mais aussi de l'ingénieur du roi Jean Bourdon et de l'abbé Jean LeSueur, il mit pied à terre au Cul-de-Sac, non loin de l'Habitation. Il fut d'abord hébergé au fort Saint-Louis, puis il se construisit un logis qu'il occupa en attendant l'achèvement de son manoir seigneurial⁵⁴. Sur les 132 personnes arrivées à Québec un an après le décès de Champlain, il en avait recruté 35 depuis sa région natale. Ces derniers furent les tout premiers arrivants du Perche à venir implanter leur savoir-faire en terre d'Amérique. Parmi eux, deux maîtres menuisiers : Zacharie Cloutier, qui fut employé à la reconstruction du fort Saint-Louis, et Jean Guyon qui, incessamment, ne tarda pas à ériger un moulin pour produire des planches.

Le long du chemin du Roy, à trois cents pieds à l'est de la rivière du Buisson⁵⁵, le chirurgien entreprit aussi la construction de son manoir seigneurial, que l'on nommait «le château de Beauport»⁵⁶. Les travaux qui avaient débuté en 1635 s'échelonnèrent sur plusieurs années, ce qui laisse présumer de l'importance de la construction. Giffard, accompagné de son épouse, Marie Regnouard, et de ses deux premiers enfants, s'installa dans sa résidence de la rivière Beauport en 1642.

⁴⁸ André Robitaille, *Habiter en Nouvelle-France, 1534-1648*, Publications MNH, Beauport 1996, p. 233.

⁴⁹ Marcel Trudel cité dans : *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Benjamin Sulte, *Mélanges historiques. Études éparses et inédites*, vol. 1, Montréal, G. Ducharme, 1913, p. 41.

⁵² Michel Gaumont, «Naissance d'une seigneurie», dans : *Gaumont, Dossier documentaire*, déposé au MCCQ, 1987. Voir aussi le *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne : Honorius Provost, «Giffard de Moncel, Robert», http://www.biographi.ca/fr/bio/giffard_de_moncel_robert_1F.html.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ A. Robitaille, *Op. cit.*, p. 254.

⁵⁵ Aujourd'hui la rivière Beauport. Voir : A. Robitaille, *Op. cit.*

⁵⁶ P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 12.

L'arpenteur de la province de Québec, Joseph Bouchette, nous en fait cette description en 1814 :

«À l'ouest de l'église, sur le penchant d'une colline, est une maison seigneuriale, bâtiment de pierre ancien et irrégulier, destiné originellement à servir de forteresse aussi bien que de résidence : l'épaisseur et la solidité extraordinaire des murailles, si l'on pouvait les apercevoir de l'extérieur, attireraient l'attention : mais les autres avantages ne sont pas de nature à être mériter d'être observés par les passans.»⁵⁷

Le site choisi occupe une pointe de terre formée par la jonction d'un ruisseau avec la rivière (Figure 8). Au nord, se déploie le chemin du Roy qui passe sur un coteau où, en 1637, le seigneur a fait ériger son premier moulin banal. On ne sait pas s'il s'agit d'un bâtiment en bois ou en maçonnerie. Mais si l'on en croit les différents plans historiques illustrant le secteur, ce moulin aurait été actionné par le vent et ses vestiges se trouveraient dans l'angle de l'actuelle rue des Pères et de l'avenue du Plateau. Un peu plus à l'est du moulin, une portion de la seigneurie a été réservée pour y installer un bourg qui devra éventuellement contenir les services élémentaires destinés aux habitants : un four à pain banal, un marché public, une forge et une église. Bien que des travaux de bornage ne viennent officialiser le projet que le 12 août 1669⁵⁸, la fondation du «bourg du Fargy»⁵⁹ daterait de 1650. Le plan de l'ingénieur du roi Robert de Villeneuve, dressé en 1686, de même que celui de Bellin, datant de 1744, nous montrent ce petit bourg qui est traversé par le chemin Roy (Figures 8 et 9).

Malgré l'existence du moulin à vent, Giffard fait construire un autre moulin banal en 1659, cette fois actionné par la force motrice de la rivière. Durant cette période, où naquit le premier noyau industriel de la rivière Beauport, l'état des finances du seigneur est suffisamment reluisant pour qu'en plus son domaine soit augmenté de deux lieues et demie en profondeur. Le manoir du seigneur récemment anobli, de même que ses deux moulins, apparaît également sur les plans de Villeneuve dressés dans les années 1680-90 (Figures 8 et 10). Selon Pierre Hamelin, qui a documenté l'histoire de la rivière Beauport, le château de Beauport aurait été conçu pour répondre à plusieurs fonctions : en plus des appartements destinés au maître de la maison et à sa maisonnée, on y trouve une section comportant des locaux pour administrer la justice et percevoir les droits seigneuriaux. En 1645, on y ajoute temporairement une chapelle pour les habitants de la seigneurie puis, vers 1650, un cachot, peut-être au niveau des voûtes, de même que des cellules pour accueillir des déficients mentaux⁶⁰.

Le moulin à eau se trouve au sud du chemin du Roy qui n'est pas encore détourné pour former le tracé actuel correspondant à l'avenue Royale.⁶¹ Les différents plans de Villeneuve indiquent que le bâtiment se situe au-dessus de la rivière. Juste au nord, un pont permet de traverser le cours d'eau sur le parcours même du chemin du Roy, lequel passe toujours au pied du moulin à vent. L'analyse des plans anciens et leur superposition au cadastre actuel démontrent que les vestiges

⁵⁷ Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada, avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces de l'Amérique*, Montréal, Éditions Élisée, [1815], rééd. 1978, p. 437.

⁵⁸ Groupe de recherches en histoire du Québec. *Le potentiel archéologique de Beauport. 2. Le bourg de Fargy et ses environs*, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2001, p. 12.

⁵⁹ Le nom «Fargy» correspondrait aux syllabes inversées de Giffard.

⁶⁰ P. Hamelin, *Ibid*, p. 9.

⁶¹ M. Goyette, *Op. cit.*, *L'état des ressources archéologiques dans le secteur du parc Chabanel et du site archéologique de la distillerie-brasserie de Beauport*, Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec, Service de l'aménagement et du développement urbain, Division de l'architecture et du patrimoine, 2016, p. 9.

du pont et du moulin à eau se trouveraient au nord de l'actuelle avenue Royale, dans la partie sud du parc Chabanel (Figure 11)⁶².

Sur le domaine seigneurial, il se trouve aussi une carrière au temps de Giffard. C'est que la région de la rivière Beauport regorge d'un important gisement de calcaire de type Trenton qui fut exploité dès l'implantation de la colonie. De qualité supérieure au calcaire schisteux du Cap Diamant, qui fut exploité dès l'époque de Champlain⁶³, la pierre calcaire utilisée pour construire le manoir seigneurial aurait été extraite à même le terrain sur lequel on érigea le bâtiment, de 1634 à 1642. Du calcaire de Beauport aurait aussi été expédié à Québec pour la construction de certaines parties du château Saint-Louis dès 1647-1648⁶⁴. Du côté de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, les Jésuites exploitent aussi une carrière en 1651. La même année, la terre où se trouvait celle-ci fut vendue à Jacques Radeault (ou Badeau), dont la fille, Jeanne, reprit l'exploitation après la mort de son père avec son mari Pierre Parent⁶⁵. Cette carrière, encore en exploitation aujourd'hui, se trouve juste au nord de l'actuelle rue Chabanel et s'étend vers l'ouest jusqu'au bord de la rivière Beauport.

L'ancienne carrière avait été vendue par les Jésuites à Parent en 1660. À partir de 1670, de nombreux bâtiments de Québec furent construits avec du calcaire provenant de cet endroit. Fondateurs d'une entreprise familiale qui perdura de nombreuses années, les Parent fournirent d'abord de la chaux et de la pierre pour la construction de la maison de Charles Aubert de Lachesnaye. En 1675, ils en fournirent pour la confection des coins et des jambages de portes et de fenêtres du séminaire de Québec. En 1685, le calcaire de Beauport aurait été utilisé dans la construction de la voûte de la poudrière du fort Saint-Louis. En 1691, on en aurait aussi utilisé lors de l'agrandissement du fort Saint-Louis et en 1693-1694 pour la construction du deuxième château Saint-Louis, tous deux ouvrages effectués sous la direction de l'ingénieur du roi Chaussegros de Léry. Puis, en 1693, les Parent en auraient fourni à l'architecte Claude Baillif, l'un des entrepreneurs en construction les plus prolifiques de la Nouvelle-France, pour la construction du palais épiscopal. Enfin, notons qu'en 1702, l'architecte de Lajoue, responsable de la construction du château Saint-Louis, en utilisa également pour celle du palais de l'intendant⁶⁶.

L'implantation humaine le long de la rivière Beauport et la vocation industrielle du cours d'eau remontent donc au tout début du Régime français, avec l'arrivée des seigneurs jésuites et de Robert Giffard de Moncel, dont le flair mena à l'exploitation des gisements rocheux situés à proximité, mais aussi à l'utilisation du cours d'eau comme force motrice pour actionner leur moulin. Après la mort de Giffard en 1668, la seigneurie de Beauport fut léguée à son fils, Joseph, qui, à son tour, décéda sans enfants en 1683. Le domaine seigneurial passa alors aux mains de la famille Juchereau Duchesnay par la voie du neveu de Joseph Giffard, Ignace Juchereau Duchesnay⁶⁷. Plusieurs de la famille Juchereau Duchesnay se succédèrent ensuite au titre de

⁶² *Ibid*, p. 6.

⁶³ En plus de s'en servir pour faire de la chaux, le calcaire de Beauport, plus dur et de meilleure qualité, était taillé pour construire les murs extérieurs et les voûtes des édifices, de même que pour confectionner certains ouvrages de finition tels que les chaînages d'angle, les languettes de cheminées, les jambages de foyer et de fenêtres.

⁶⁴ Les angles du premier château Saint-Louis, érigé en 1647-48 ont été confectionnés à l'aide de calcaire de Beauport taillé puis imbriqué en besace d'angle. Voir à cet effet : M. Goyette, *Fouilles archéologiques aux Forts-et-châteaux-Saint-Louis. Tome 2 : Le château Saint-Louis*, Québec, Agence Parcs Canada, Service du Patrimoine culturel, 2012.

⁶⁵ Denise Légaré et Paul Labrecque, *Histoire de raconter. Le quartier Giffard. Arrondissement historique de Beauport*, Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Beauport, Ville de Québec, 2007, p. 11.

⁶⁶ Voir à ce sujet l'ouvrage de Joseph-Noël Fauteux, *Essai sur l'industrie au Canada au Régime français*, Québec, LS-A. Proulx, Imprimeur du roi, vol. 1 et 2, 1927.

⁶⁷ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Le potentiel archéologique de Beauport. 1. Une portion du quartier Giffard et le Parc de la rivière Beauport*, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications, 2000, pp.48-49.

seigneur de Beauport⁶⁸. En 1750, Joseph-Antoine-Thomas Juchereau Duchesnay entreprit la reconstruction du vieux moulin à eau que Robert Giffard avait construit. Les travaux ne furent jamais complétés en raison des hostilités avec les Anglais, et dont les travers de la guerre de 1759-1760 compromirent définitivement l'entreprise. Selon la documentation historique, différents ouvrages en vue de l'érection du moulin furent toutefois construits sur la rivière, dont une chaussée supportée par une digue en pierre, de même qu'un mur en bordure sud-ouest⁶⁹.

3.3 Les hostilités avec l'ennemi et la fonction défensive du secteur

Durant le XVII^e siècle, les Iroquois multiplient les raids contre les colons français. Les populations isolées des îles et des côtes de la vallée du Saint-Laurent étant particulièrement vulnérables aux attaques, plusieurs seigneurs fortifièrent leur ferme ou leur domaine. Les premiers moulins à vent, avec leur épaisse maçonnerie érigée selon le modèle du moulin-tour, servirent aussi de réduit et de moulin militaire⁷⁰. Dès 1646, l'espace réservé au bourg du Fargy, premier noyau villageois en Nouvelle-France, aurait été entouré d'une palissade pour protéger les habitants de la seigneurie de Beauport. Non loin, sur un promontoire au bord de la rivière, le moulin banal, construit en 1637 selon le modèle du moulin-tour, pouvait aussi assurer la fonction défensive du domaine seigneuriale.

Il est possible qu'au temps même où Champlain fréquentait les lieux, la côte de Beauport ait fait l'objet d'installations pour la défense, puisque sur la carte que dressa le fondateur avant 1634, on y voit un monticule palissadé qui pourrait s'apparenter à un réduit (Figure 5). La topographie du secteur constituant une porte d'entrée favorable à l'ennemi, et par le fait même une faiblesse au plan stratégique militaire, la côte qui s'étend du Cap-Tourmente à l'embouchure de la rivière Saint-Charles fit aussi l'objet de plusieurs attaques des Anglais au fil de son histoire. D'abord, en 1629, les frères Kirke attaquèrent la petite de ferme de Champlain, qu'ils brûlèrent avant de prendre le fort Saint-Louis à Québec, où Champlain s'était mis à l'abri. Ensuite, en 1690, la flotte de Phips, venue de Boston, fit un débarquement sur la côte de Beauport avant d'envoyer un messenger au fort Saint-Louis pour annoncer en vain à Frontenac son intention de prendre possession du territoire.

Durant la guerre de Sept Ans, les instances de l'administration coloniale sont sur un pied d'alerte et on érige une série d'ouvrages avancés qui ont pour but de tenir l'ennemi éloigné de la forteresse de Québec, où se trouve la résidence officielle du plus haut dirigeant de la colonie. Fort de l'expérience du passé, on organise à toute hâte un système défensif en prévision de l'attaque des Anglais. Constitués d'une série de retranchements et de redans, ces ouvrages, faits de levées de terre, apparaissent sur les cartes de Melish et de Murray, dressées respectivement en 1759 et en 1761 (Figures 12 et 13). Pas moins de 1000 soldats français et miliciens canadiens sont mis en service dans le secteur qui va de l'embouchure de la rivière Saint-Charles à la rivière Montmorency. On y compte alors trois postes de garde et une dizaine de redoutes⁷¹. Le gouverneur général, Pierre Rigaud de Vaudreuil fils, de même que le lieutenant général de l'armée française et de la milice canadienne, le marquis de Montcalm, y attendent l'ennemi en compagnie de leurs troupes.

⁶⁸ M. Goyette, *L'état des ressources archéologiques dans le secteur du parc Chabanel et du site archéologique de la distillerie-brasserie de Beauport*, Op. cit., pp. 7-8.

⁶⁹ *Ibid*, p. 7 ; Martin Royer, *Le barrage du moulin Brown, relevés archéologiques*, Ville de Beauport, rapport inédit déposé au MCCQ, 1996, p. 15.

⁷⁰ Archéotech inc, *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*, Montréal, ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2008, p. 35-36.

⁷¹ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Le potentiel archéologique de Beauport. 1. Une portion du quartier Giffard et le Parc de la rivière Beauport*, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications, 2000, p. 52.

Alors qu'une douzaine de canons sont installés sur une batterie flottante à l'embouchure de la rivière Beauport⁷², Montcalm a établi son quartier général dans le secteur. Selon certains historiens, la résidence choisie est celle du manoir seigneurial, alors propriété de Joseph-Antoine-Thomas Juchereau Duchesnay⁷³ (Figure 14). L'abbé Casgrain nous mentionne, quant à lui, que ce serait plutôt dans la maison de l'officier de la marine, Michel de Salaberry, alors époux de Madeleine-Louise Juchereau Duchesnay de Saint-Denis⁷⁴, que le marquis se serait établi temporairement : «Je m'établis de ma personne à la maison de Salaberry pour être en belle vue et à portée de tout». ⁷⁵ Sur la rive ouest de la rivière, non loin du manoir et de l'ancien moulin de Giffard, une redoute ou un réduit est aussi érigé pour en contrôler l'accès au cours d'eau. L'emplacement de cet ouvrage correspond peut-être au même endroit où, en 1646, le seigneur de Beauport fit construire un réduit en même temps qu'il fit ériger une palissade autour du bourg de Fargy. Cette redoute était peut-être encore existante lors de l'invasion des Américains en 1775-1776 et de l'occupation du manoir seigneurial par ceux-ci. La documentation historique nous informe en effet que dix ans après cet événement, on aurait fait passer le nouveau tracé du chemin du Roy au travers une ancienne redoute⁷⁶, à l'occasion de la reconstruction du moulin banal.

Du même côté de la rivière, au sommet du coteau, une autre redoute est érigée pour assurer la défense des installations situées en contrebas⁷⁷. Selon les informations que nous en avons, cet ouvrage est constitué de levées de terre et peut-être aussi de pieux. On peut le voir apparaître sur plusieurs des plans de Québec produits de 1759 à 1761, puis de 1867 à 1889, où il est encore représenté comme un «Old french fort» (Figures 16 et 17). L'ouvrage apparaît une dernière fois en 1949 sur une photo aérienne et ses vestiges auraient été détruits à la fin des années 1980.

3.4 L'occupation des abords de la rivière au Régime anglais

Après la Conquête de Québec par les Anglais, le domaine seigneurial passa aux mains d'Antoine Juchereau Duchesnay pendant l'année 1772. Durant l'invasion américaine de 1775, ce dernier fut fait prisonnier et incarcéré en Nouvelle-Angleterre. Sa résidence de la rivière Beauport fut aussi saisie par l'armée américaine qui s'en servit comme camp militaire. En dépit des dommages causés par ces événements, les affaires du nouveau seigneur demeurèrent tout de même assez reluisantes pour qu'à son retour au domaine et suite à la reprise de ses activités, ses productions de blé fussent parmi les plus importantes de la province⁷⁸.

S'associant au juge de Paix Peter Stuart, qui possédait alors un quart de la seigneurie, Juchereau Duchesnay entreprit en 1785 de poursuivre la reconstruction du moulin banal, dans le secteur du chemin du Roy⁷⁹. Ces travaux auraient été exécutés à partir des ouvrages construits par son père une trentaine d'années plus tôt, dans le but de remplacer le vieux moulin construit par Giffard :

⁷² Information provenant de François-Xavier Garneau cité dans : P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 14.

⁷³ *Ibid*, p. 15.

⁷⁴ Pritchard, James S., «Sallaberry (Salaberry), Michel de», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/fr/bio/sallaberry_michel_de_3F.html.

⁷⁵ Casgrain, Henri Raymond (Abbé). *Guerre du Canada, 1756-1760 : Montcalm et Lévis*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frère, 1891, p. 207.

⁷⁶ P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 10.

⁷⁷ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Ibid* ; Groupe de recherches en histoire du Québec, *Le potentiel archéologique de Beauport. 2. Le bourg de Fargy et ses environs*, p. 16.

⁷⁸ Louise Côté et Yves Laframboise, *Au cœur du Vieux bourg*, Beauport, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1996, p. 7.

⁷⁹ Ethnoscop, *Voie de circulation Royale/Sainte-Anne, Surveillance archéologique des travaux de construction en 1992 et 1993*, Montréal, Rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Ville de Beauport, rapport inédit déposé au MCCQ, 1996, p. 13.

«[...] le père de mondit Sieur Duchesnay par le Sieur Marsal son entrepreneur, il y a environ trente ans, fit faire une chaussée ou digue en pierre sur la dite rivière même un mur à la rive Sud-Ouest de la dite rivière et divers travaux, qui existent encore et qui n'ont été suspendus que par les troubles de la guerre [...] commencer à la requisition de l'une des parties et continuer jusqu'à perfection un bon moulin à farine, à autant de moulages qu'il sera possible et avantageux, qui tournera par une chaussée solide, où celle qui existe encore a été commencée sur la dite rivière de Beauport [...] murs de chaussée et reste des ruines pouvant servir à une reconstruction [...] en n'estimant pas les anciens travaux de la chaussée qui existent actuellement et qui serviront à la dite entreprise.»⁸⁰

Dans ce document, il est en effet question des ouvrages commencés par le père du seigneur une trentaine d'années plus tôt et qui seront réutilisés pour construire le nouveau moulin. Par ailleurs, on ne sait pas ce qu'il advint du vieux moulin banal construit par Giffard au XVII^e siècle. Dans ce même document, il est question de ruines qui pourraient servir à la construction du nouveau moulin, ce qui laisse entendre que les restes du vieux moulin sont peut-être encore existants. Ce dernier, qui fut en utilisation de 1659 à 1750 et peut-être même jusqu'en 1785, aurait été construit dans le même secteur au-dessus de la rivière ou sur sa rive est, au nord de l'actuelle avenue Royale.

La construction du nouveau barrage impliquant que le terrain situé en amont soit partiellement inondé, l'on planifiera aussi en 1785 de détourner le chemin du Roy vers le sud, afin qu'il contourne l'étang du nouveau moulin :

«[...] le chemin du Roy à cause du premier moulin passait autrefois sur le côteau, où il sera nécessaire de le faire remettre pour la commodité publique [...]»⁸¹

Tel que nous l'avons déjà soulevé dans une étude portant sur les ressources archéologiques de la distillerie-brasserie de Beauport⁸², tout porte à croire qu'au moment de la rédaction de ce document, le chemin du Roy avait déjà été déplacé au moins une fois. La raison qui motiva ce changement fut peut-être la construction du moulin à eau en 1659, qui nécessita de relocaliser le parcours du chemin près de la chaussée de celui-ci, plutôt que de le laisser passer plus haut, au pied du moulin à vent. On peut d'ailleurs voir la proximité du chemin avec le moulin à eau sur les plans de Villeneuve. Et, puisque la reconstruction du moulin à eau fut entreprise en 1750, il est possible que le chemin fût encore déplacé à cette occasion, afin d'ajuster son parcours en fonction des nouvelles constructions. Ces ouvrages n'étant finalement complétés qu'entre 1785 et 1792, nous savons que le tracé du chemin fut réajusté une dernière fois à son endroit actuel (Figure 18). Ainsi, depuis l'attribution de la seigneurie de Beauport à Robert Giffard, le chemin du Roy aurait été tracé trois fois, sinon quatre, à l'endroit précis de la rivière Beauport.

En définitive, la reconstruction du moulin à eau fut terminée entre 1785 et 1792. Durant la même période, on construisit aussi un moulin à scie, alimenté par le même étang que le moulin à eau. Les deux bâtiments furent édifiés en bordure sud de l'actuelle avenue Royale, respectivement de

⁸⁰ Document cité dans : M. Royer, *Op. cit.* ; BAnQ, greffe, notaire Jean-Antoine Panet, conventions, 27 janvier 1785.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² M. Goyette, *Interventions archéologiques sur le site des brasseries Saint-Roch et Saint-Charles à Québec, printemps-automne 2003 (CeEt-603 et CeEt-612). Rapport d'interventions archéologiques*, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, 2003, p. 9.

chaque côté de la rivière. À cette occasion, un nouveau pont fut érigé pour traverser la rivière, juste au nord des bâtiments. Le nouveau tracé du chemin du Roy, le pont, ainsi que les deux nouveaux moulins sont représentés sur deux plans de l'arpenteur Jérémie McCarthy, dressés en 1792, au moment de la vente des installations à la *Thomas Grant & Company* (Figures 18 et 19).

Dès la fin de sa construction, le moulin banal avait été loué à bail à trois hommes d'affaires de Québec, soit Simon Fraser, le distillateur Thomas Grant et le politicien John Young, qui opéraient depuis 1791 une brasserie dans la basse-ville de Québec : la *St. Roc Brewery*⁸³. Ces derniers venaient de faire l'acquisition d'un grand terrain situé sur la rive droite de la rivière, à François Parent et Thomas Rocheleau dit L'Espérance, pour y établir une distillerie au nom de la *Thomas Grant & Company*⁸⁴. Un mois après le début de la location, Stuart et Juchereau Duchesnay leur vendirent finalement les deux moulins, le barrage et le droit d'y prendre l'eau. La transaction inclua différentes dépendances, comme des quais et des hangars. La nouvelle propriété ainsi constituée de l'union du moulin à grains et du terrain occupant la rive ouest de la rivière, la *Thomas Grant & Company* fut alors en mesure d'assurer non seulement toutes les opérations nécessaires à la fabrication de whisky et de bière, mais aussi celles nécessaires au transbordement des marchandises et à l'expédition des produits sur le marché.

Ces installations occupaient un terrain situé en bordure sud du chemin du Roy. Déjà en 1792, on y trouvait un bâtiment voué à la distillation, en plus d'une vieille maison et d'un vaste bâtiment de ferme ayant été construit au temps de l'Espérance et de Parent. Quant au barrage, celui-ci s'élevait du côté nord de l'avenue Royale (ou du chemin du Roy), dans l'actuel parc Chabanel. Ses vestiges sont encore apparents dans le lit de la rivière, ainsi que le long de sa berge est (Photos 1 et 2). D'après les plans historiques, il fut érigé en cinq segments orientés différemment, le plus important traversant la rivière pour y bloquer le cours naturel de l'eau. Deux batardeaux y prenaient source afin de diriger l'eau, respectivement au moulin à grains sur la berge ouest et au moulin à scie du la berge est (Figure 18).



Photo 1 : CfEt-26, vestiges du barrage Brown : partie centrale et aile sud-ouest, vers le nord-ouest (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-07-04).

⁸³ *Ibid*, p. 4.

⁸⁴ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Le potentiel archéologique de Beauport. 1. Une portion du quartier Giffard et le Parc de la rivière Beauport*, *Op. cit.*, p.13.



Photo 2 : CfEt-26, vestiges du barrage Brown : aile nord-est, vers le sud-est (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-12-63).

Suite à la vente du moulin à grains à la *Thomas Grant & Company*, le seigneur Juchereau Duchesnay construisit un autre moulin banal afin remplir son obligation envers ses censitaires, tel que le régime seigneurial l'exigeait depuis le Régime français. La construction de ce quatrième moulin banal dans la seigneurie de Beauport fut à l'origine de la naissance d'un deuxième noyau industriel aux abords de la rivière. Situé plus en amont que le moulin érigé en 1659, l'emplacement choisi se trouve au pied d'une chute, sur la rive est du cours d'eau (Figure 2)⁸⁵. Pour le peu d'informations que nous en avons, nous savons que les travaux de construction furent entrepris vers 1792-1793⁸⁶. Le plan de Bouchette, dressé en 1818 (Figure 21), indique qu'à cette date il se trouvait sur le site une laiterie, de même qu'un hangar, en plus du moulin. Ces trois bâtiments étaient érigés sur le même canal, le moulin étant le bâtiment le plus en amont.

3.5 L'occupation des abords de la rivière à compter du XIX^e siècle

3.5.1 Les activités du premier noyau industriel

La *Compagnie de brasserie de Beauport* fut fondée en 1895 suite à l'incendie du moulin à farine construit par Juchereau Duchesnay le long du chemin du Roy. Depuis la fondation de la distillerie opérée par la *Thomas Grant & Company* et l'intégration du moulin à cette entreprise, plusieurs événements ont marqué l'évolution de ce premier noyau industriel, établi au bord de la rivière Beauport. D'abord, après avoir connu plusieurs changements au sein de ses actionnaires, la distillerie changea de nom pour devenir la *Young & Co* en 1794, puis la *Young & Ainslie* en 1802. En raison de dettes non réglées, elle fut saisie en 1808 par le shérif à la suite d'un procès intenté par deux des créanciers de Young, alors l'unique actionnaire. Les installations de la distillerie de Beauport, mais aussi sa propre maison, de même que la *St. Roch Brewery* qui lui appartenait en Basse-Ville de Québec, furent toutes rachetées par son épouse. Celle-ci tenta en vain de remettre sur pied les affaires de son mari. Mais suite à l'incendie de la brasserie de Saint-Roch,

⁸⁵ *Ibid.*, p. 73.

⁸⁶ P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 17.

les installations de Beauport furent saisies à nouveau en avril 1810⁸⁷. Les moulins à scie et à farine, leurs dépendances, de même que l'établissement de Québec, furent acquis par James McCallum, un compétiteur possédant une brasserie en face de la *St. Roch Brewery*. Quant aux autres installations de la distillerie de Beauport, elles furent achetées par Samuel Baker, l'un des créanciers de Young de la compagnie *King's Lynn* en Angleterre⁸⁸.

La liste des biens mis aux enchères parut dans la *Gazette de Québec* :

«...un moulin à farine d'environ 112 pieds de long sur 32 de large ayant cinq planchers, quatre paires de meules avec tous les mouvements et autres machines; une maison ou moulin y joignant, d'environ 110 pieds de long sur 16 de large ayant trois planchers, des rouleaux pour la drèche [...] et autres mouvements ; aussi une maison d'environ quarante pieds de long sur dix neuf de large ayant une cave, un étage, un grenier et dépendances; le tout bâti en pierre et couvert en bardeaux ou en planches. – Et aussi un hangar [...] séparé des autres bâtiments sur le bord de la Rivière Beauport, bâti en bois sur un fondement de pierre, d'environ 66 pieds de long sur 30 de large, ayant quatre planchers...»⁸⁹

Trois mois après son acquisition, la distillerie de Beauport fut vendue à Peter Brehant et John Racey, un médecin de Québec. Les deux hommes d'affaires avaient l'intention de transformer la distillerie en brasserie pour y produire de la bière plutôt que du whisky. La *Gazette de Québec*, de même que l'acte de vente de la propriété nous renseignent sur le bâti du terrain où se trouve l'établissement, au sud du chemin du Roy ou de l'actuelle avenue Royale⁹⁰. S'y trouvent la distillerie et son équipement, un entrepôt à grains, au moins deux maisons de drèche avec leurs dépendances, des fourneaux à malt, une maison pour les domestiques, un hangar, une boulangerie, des étables et d'autres dépendances. On y mentionne aussi le droit de prendre l'eau à l'étang du moulin et le droit d'utiliser un chemin menant du chemin du Roy à la rivière Beauport, puis au fleuve. De nombreuses conduites sont existantes afin de faciliter la production de l'alcool et l'entretien des bâtiments qui sont tous en maçonnerie de pierre et dont les plus importants sont surmontés d'un toit en ardoise.

La description de la distillerie et des moulins, que nous fait Bouchette dans son ouvrage publié en 1815, évoque l'importance de l'entreprise fondée vingt-trois ans auparavant par Young et ses acolytes:

«Un peu plus à l'ouest de cette maison, et sur le bord de la Rivière Beauport, sont la distillerie et les moulins, construits il y a environ vingt-cinq ans à grands frais par l'Honorable John Young : ils sont situés sur la rive ouest de la rivière sur laquelle il y a un pont qui y conduit ; la première appartient à présent à Mr. Racey, et les derniers à Mr. McCallum. Les bâtiments et les autres dépendances de la distillerie forment un carré profond qui a plus de 100 toises de chaque côté : au milieu de ce carré il y a plusieurs grands bâtiments de pierre

⁸⁷ Peter N. Moogk, « John Young », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* : http://www.biographi.ca/fr/bio/young_john_18_19_5F.html.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ Document cité dans : Ethnoscop, *Voie de circulation Royale/Sainte-Anne. Étude de potentiel archéologique*, Ville de Beauport, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications, 1991, p. 20; Voir aussi M. Gaumont, « Le complexe industriel de la distillerie de Beauport, 1792-1910 », dans : Gaumont, *Dossier documentaire*, déposé au MCCQ, 1987.

⁹⁰ M. Goyette, *L'état des ressources archéologiques dans le secteur du parc Chabanel et du site archéologique de la distillerie-brasserie de Beauport*, *Op. cit.*, 2016, pp. 12-13.

qui communiquent les uns avec les autres, et qui renferment l'alembic, la drèche, le grenier, les mécaniques, etc. de toute description, nécessaires pour conduire dans tous leurs procédés la distillation et la rectification dans une très grande étendue. La rivière Beauport est navigable jusqu'à ces édifices, pour de petits bâtiments pontés qui peuvent venir le long du quai adjacent. Le particulier qui fit bâtir cet établissement était aussi propriétaire d'une vaste brasserie dans St.Roch, et dans ces deux entreprises il fournit de l'emploi pendant quelques années à plusieurs centaines de personnes : mais il se trouva que ces établissements avaient été formés sur une trop grande échelle pour la consommation de la province à cette époque. Mr. Young avait des talents supérieurs qui ayant attiré l'attention de Lord Dorchester quand il était Gouverneur Général, lui procurèrent la nomination à une place dans le conseil exécutif, où, aussi-bien que dans le parlement provincial, dont il fut un membre distingué pendant trois ou quatre sessions, il employa toujours ses talents en faveur des mesures propres à contribuer au bénéfice et à l'intérêt de la province. Le moulin est à la fois vaste et complet, dans un bâtiment à trois étages ; l'eau qui le fait marcher vient de la Rivière Beauport dans un grand réservoir ou écluse au-dessus de la route, d'où elle se rend au moulin par un aqueduc.»⁹¹

Le grand réservoir ou l'écluse mentionnée par l'auteur se déploie au nord du chemin du Roy et occupe presque toute l'emprise de l'actuel parc Chabanel. Il apparaît sur un plan produit par Adams et Larue en 1823, avec les différents bâtiments de l'entreprise brassicole (Figure 22). On peut y voir l'emplacement de l'ancien pont, avant que le chemin du Roy ne soit retracé pour qu'il contourne l'étang du moulin.

Malgré un certain succès financier, Racey, maintenant l'unique propriétaire de l'entreprise, délaissa les activités brassicoles en 1832 pour louer à bail ses installations à Isaac Ekart et James White⁹². En 1839, il la vendit à John Gordon, lequel se porta aussi acquéreur du vieux moulin à farine. Le plan produit par Campbell en 1840 indique qu'il s'y trouvait entre quinze et vingt bâtiments différents clôturés par une enceinte (Figure 23). Sur trois de ses quatre côtés, l'enceinte était en fait constituée d'écuries, d'étables et d'une remise à voiture, toutes disposées en enfilade. Le bâtiment principal servant de brasserie était le plus imposant. L'ensemble comportait aussi une maison pour les hommes située au nord de l'enceinte, près du parc Chabanel. À l'ouest, toujours dans l'enceinte, se trouvaient une malterie ou une maison de drèche avec un four. Un autre bâtiment occupait aussi le terrain au sud de la brasserie, auquel étaient annexés une cour et des habitations, de même qu'un magasin, une autre malterie et un four.

Suite à la faillite de Gordon en 1843, Racey racheta son ancienne entreprise, alors que le moulin fut acquis par Robert et William Brown (Figure 24a). Racey se retira du marché des brasseurs dès 1844 et, apparemment, certains des bâtiments de la brasserie furent utilisés pour loger des malades atteints du typhus durant l'année 1847⁹³. Le médecin décéda en 1852 et la moitié du lot où se trouvaient les installations brassicoles passa aux mains de l'épouse de son fils John, laquelle en récolta peut-être des revenus durant un certain temps. L'autre partie du lot passa aux mains de la veuve du médecin qui en était encore propriétaire en 1857. À partir de cette période, les différents bâtiments du complexe brassicole furent laissés graduellement à l'abandon. Le bâtiment principal de la brasserie fut démoli jusqu'au roc en 1863 et les autres bâtiments furent existants jusque dans les années 1880, mais, semble-t-il, dans un état de ruines (Figure 17).

⁹¹ J. Bouchette, *Op. cit.*, pp. 435-439.

⁹² *Ibid* et Ethnoscop, *Op. cit.*, 1991, p 31.

⁹³ Michel Gaumond, *La Compagnie de brasserie de Beauport, 1896-1911*, 1989, document inédit déposé au MCCQ, dans Gaumond, *Brasserie/distillerie de Beauport, CfEt-5. Dossier documentaire*, 1987, p. 7.

Quant au moulin à farine construit en 1792, il fut utilisé par la famille Brown, marchands de farine, jusqu'à sa vente au seigneur George Benson Hall en 1874. En 1845, William Brown en devint l'unique propriétaire et opéra son entreprise avec son fils, William Henry, à compter de 1846⁹⁴. Peut-être en raison d'un coûteux procès qui l'opposa au colonel Conrad Guky au sujet du droit sur l'eau de la rivière, William Henry Brown se départit du moulin en 1874⁹⁵. On peut voir sa propriété représentée sur un plan dressé par Adolphe Larue en 1854 (Figure 24b). Époux de Louise Duchesnay et en partie seigneur de Beauport à compter du début des années 1840, Guky possède notamment l'ancien manoir seigneurial construit par Giffard, juste de l'autre côté de la rivière. Durant ce litige, le moulin fut vendu à Benson Hall, l'autre seigneur puis, la même année, il fut loué à un dénommé Charles Maheux, moyennant des travaux de réfection, notamment à la dalle et au barrage. Le bail fut très tôt transféré à Hubert Turcotte de la *Turcotte & Frère* qui opéraient déjà le moulin à l'huile de lin plus en amont, en location avec Benson Hall, également propriétaire de ce deuxième noyau industriel.

Le moulin du chemin du Roy, que l'on commença alors à appeler «le moulin Brown», fut incendié en 1880 (Figure 25). L'événement se produisit environ un an après que l'ancien manoir seigneurial, situé juste de l'autre côté de la rivière, fut lui aussi détruit par le feu. En 1882, ce qui restait de l'ancienne entreprise des Brown fut acheté par un meunier de Beauport, Édouard Caron. Celui-ci laissa la propriété et les ruines du moulin à l'abandon, jusqu'à ce qu'en 1894 la portion de terrain qui se trouve au sud du chemin du Roy (ou chemin Royal) fut achetée par François Parent et Joseph-Édouard Bédard. C'est alors que fut fondée la *Compagnie de brasserie de Beauport* et que le moulin fut reconstruit. Intégrant le moulin à la nouvelle brasserie, on se servit alors des fondations de l'ancien moulin pour la reconstruction. Érigé en partie au-dessus de la rivière, le nouveau bâtiment était fait de maçonnerie de pierre et de brique et comportait plusieurs dépendances (Figure 26). Parmi celles-ci, des glacières, un grand entrepôt ou magasin plus en aval sur la rivière. Les marchandises étaient expédiées par bateaux, de même qu'en train, puisque des quais et un embranchement de la *Québec Railway Light & Power Co.* permettaient de transborder les marchandises à proximité. On peut voir ces différentes installations sur un plan des assureurs *Charles E. Goad* produit en 1896 (Figure 27).

L'entreprise eut un bon succès, car ses productions de bière se vendirent dans toute la province, en plus de garnir les bars de certaines des plus grandes institutions de la ville de Québec. Ainsi, elle avait parmi ses clients le château Frontenac, le Clarendon, l'Hôtel Victoria, l'Hôtel Saint-Louis, le Café du Parlement, les Jésuites, les Ursulines, le Séminaire, l'École normale, le Cercle de la Garnison et le Mess des officiers de la Citadelle⁹⁶. Avec l'arrivée de la manufacture de carton-cuir plus en amont, des problèmes en regard de la pollution de l'eau de la rivière vinrent cependant compromettre la qualité de ses produits et, par le fait même, le succès de l'entreprise. La *Compagnie de brasserie de Beauport* entra alors en litige avec la *National Leather Co.* Puis, comble du malheur, l'arrivée d'un géant sur le marché canadien, la *National Breweries*, amena l'industrie à déclarer faillite en 1911. Elle fut alors achetée par son compétiteur qui mit un terme définitif à ses opérations. Les bâtiments du vieux complexe brassicole furent ensuite démolis l'un après l'autre, entre 1920 et 1935⁹⁷.

On sait qu'à partir de 1913 jusque vers le milieu du XX^e siècle, le quadrilatère de la distillerie-brasserie fut occupé par une scierie appartenant à un dénommé François Bélanger. Au cours du deuxième quart du XX^e siècle, les plans d'assurance indiquent l'existence d'autres bâtiments, dont un garage, un entrepôt et des dépendances diverses, dans le secteur de l'ancien moulin banal. Les différents sentiers le long de la rivière Beauport furent aménagés durant les années 1980 et le CLSC, situé sur le boulevard Monseigneur-Gauthier, fut érigé en 1988.

⁹⁴ P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 24.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 18.

⁹⁶ M. Gaumond, *Op. cit.*, p. 10.

⁹⁷ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Le potentiel archéologique de Beauport. 1. Une portion du quartier Giffard et le Parc de la rivière Beauport*, *Op. cit.*, p. 67.

3.5.2 Le développement du deuxième noyau industriel

Jusqu'en 1854, année de l'abolition du régime seigneurial, le quatrième moulin banal érigé au pied de la chute, sur la rive est de la rivière, demeura la propriété des seigneurs de Beauport.⁹⁸ De 1818 à 1821, il fut loué par Antoine-Louis Juchereau Duchesnay à un meunier de Québec nommé Jean Becker, avec le droit d'utiliser les chemins, la rivière et les quais qui s'y trouvent pour le transport de ses marchandises⁹⁹. Au sud des installations du moulin, le seigneur concéda aussi deux terres au marchand de Québec, John Clearhue, qui devait y faire construire un moulin à tabac¹⁰⁰. Bien que l'on ne sache si ce moulin à tabac fut vraiment construit, le plan dressé par John Adams en 1822 nous montre un bâtiment de plus que celui de Bouchette, dressé en 1818 (Figure 28). On y devine le moulin banal, les deux bâtiments qui abritaient respectivement une laiterie et un hangar en 1818, de même qu'un autre bâtiment à fonction indéterminé.

À partir de 1844, c'est Peter Patterson qui est propriétaire de la seigneurie de Beauport et de son moulin. À son décès, survenu en 1851, sa fille, Mary Patterson et son époux George Benson Hall, marchand de Québec, assurèrent l'administration de la seigneurie et les dernières volontés du défunt¹⁰¹. Le moulin avec son équipement fut alors loué pour cinq ans à François-Xavier Turcotte. Le contrat, qui couvre la période allant de 1857 à 1862, inclut le terrain situé en face du moulin. Il inclut également quatre paires de meules, un moulin à orge qui devra être remis en ordre, un moulin à nigelle («smut mill»), une étable, une ancienne forge, de même qu'un hangar dont nous ignorons les emplacements exacts.

À la rivière Beauport, Turcotte obtint aussi la permission d'utiliser l'ancien moulin banal pour y fabriquer de l'huile extraite de graines de lin.¹⁰² L'année suivante, il fonda la *Turcotte & Frère*, avec son frère Hubert qui fut en charge d'administrer et d'opérer le moulin¹⁰³. Le recensement de 1861 enregistra que la compagnie produisait de la farine d'avoine et de l'orge perlée, du mastic et de la peinture, en plus de l'huile de lin¹⁰⁴. Le plan de Sitwell dressé en 1867 nous montre les différentes installations nécessaires à ces productions. Cette fois, quatre ou cinq bâtiments sont présents sur le site sous la dénomination «Linseed Oil Mill» (Figure 16). Le complexe industriel se trouve au bout d'un chemin correspondant à l'actuelle rue des Cascades. Le moulin banal y semble avoir été agrandi et se répartit en deux sections, dont l'une occupe un plateau situé dans l'emprise du chemin qui s'élargit pour former un cul-de-sac en bordure de la rivière et l'autre semble se trouver au pied du chemin, peut-être dans l'affleurement rocheux en bordure gauche de la chute que forme le cours d'eau.

En 1870, l'ancien moulin banal converti pour fabriquer de l'huile fut loué à Théophile Hudon, un autre marchand de Québec. Tout comme dans le cas de Turcotte, le contrat de location

⁹⁸ P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 17.

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 28.

¹⁰² Groupe de recherches en histoire du Québec, *Le potentiel archéologique de Beauport. 1. Une portion du quartier Giffard et le Parc de la rivière Beauport*, *Op. cit.*, p. 74.

¹⁰³ Il s'agit peut-être du même Hubert Turcotte qui possède de 1874 à 1908 le manoir Mauvide-Genest, ancienne demeure seigneuriale de Jean Mauvide à l'île d'Orléans. Cette propriété passa aux mains de la famille Turcotte par la voie de Marie-Anne Genest (veuve de Laurent Mauvide), petite-nièce du couple Mauvide-Genest en 1833, alors que cette dernière épousa en secondes noces François-Marc Turcotte. Voir à ce sujet : Manon Goyette, *Inventaire et fouille archéologiques au manoir Mauvide-Genest (CfEr-6). Été 2013*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2014, p.

12.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 74.

comprend le terrain situé devant le moulin, avec en plus un «boiler house» ou une chaufferie, impliquant par le fait même la présence d'installations liées à l'énergie vapeur. De 1872 à 1874, il semble qu'une autre entreprise, la *V. Turcotte and Company*, ait été impliquée dans la production d'huile de lin, toujours dans le même secteur. Cette situation n'est toutefois pas claire, d'après les différentes études consultées¹⁰⁵. Quoi qu'il en soit, Hudon aurait vendu son bail à Nicholas Coulthurst en 1874, lequel occupa le bâtiment jusqu'en 1880¹⁰⁶. Durant cette période, on ne sait trop si le moulin fut en exploitation.

Ce dernier appartient toujours à George Benson Hall. En 1889, il fut vendu avec sa machinerie et ses accessoires à une société, la *Hardy et Dubord*, qui exploitait depuis quatre ans une manufacture d'allumettes à Beauport¹⁰⁷, on ne sait trop où. À la mort de Joseph-Onésime Hardy de Châtillon, l'un des propriétaires de cette société, le vieux moulin banal connu sous le nom de «moulin à l'huile» fut loué à la *National Leather Board Company*, une manufacture de carton-cuir qui recyclait des guenilles, des cordages et du cuir. Comme ce type de productions impliquait nécessairement le rejet important de déchets dans la rivière Beauport, la compagnie entra rapidement en conflit avec la *Compagnie de brasserie de Beauport*, qui, étant située en aval, puisait son eau dans la rivière pour produire de la bière.

3.5.3 L'implantation et le développement du troisième noyau industriel

À l'époque des activités de la distillerie ou brasserie du chemin du Roy (ou de l'avenue Royale), une autre industrie brassicole aurait été en activités le long de la rivière Beauport, entre les deux premiers noyaux industriels (Figure 2). Il s'agit de la *Beauport Distillery* qui aurait été en opération à compter de 1830 jusqu'à une date qui demeure inconnue, en raison du manque d'informations historiques à son sujet.

L'histoire de cet autre complexe industriel aurait débuté en 1814, quand le meunier et constructeur de moulins John Henderson implanta un premier moulin à l'endroit du coude de la rivière¹⁰⁸. Ce moulin servait à fabriquer des clous découpés, dont la popularité grandissante à compter de la fin du XVIII^e siècle eut tôt fait d'envahir le marché canadien au siècle suivant. Dès 1815, Henderson aurait obtenu le droit à perpétuité du seigneur Narcisse Antoine Juchereau Duchesnay d'amener l'eau de la rivière à son moulin à clous, de même qu'à «tout autre moulin à machine excepté le moulin à farine, à scie et à l'huile de lin...»¹⁰⁹. Selon certains historiens, le bâtiment aurait été converti en moulin à l'huile deux ans plus tard¹¹⁰. Pourtant, encore en 1820, on retrouve parmi les possessions d'Henderson un «brushing mill», soit un moulin à polir l'acier ou des pièces de sidérurgie¹¹¹. Cette même année, ce dernier aurait cédé la moitié de ce moulin et de son terrain à Colin McCallum, qui fut son associé dans la fondation de la distillerie. Mais, encore en 1821, il y avait peut-être sur le site des installations liées à des productions métallurgiques, puisque dans un acte notarié, Henderson déclara avoir le droit de puiser l'eau à la rivière pour faire fonctionner son «moulin à cloux»¹¹². Comme à l'époque, la production de

¹⁰⁵ *Ibid*, p. 75 ; P. Hamelin, *Op. cit.*, pp. 29-30.

¹⁰⁶ P. Hamelin, *Ibid*, p. 28.

¹⁰⁷ *Ibid*, p. 29.

¹⁰⁸ Là où se trouve actuellement le rond-point que forme la rue Chabanel. Voir à cet effet : P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 25.

¹⁰⁹ Selon un acte notarié daté du 14 août 1815. Voir à cet effet : M. Gaumont, *Le moulin Henderson, Dossier documentaire*, Centre documentaire de la Capitale nationale, ministère de la Culture et des Communications, 1987.

¹¹⁰ *Ibid* ; M. Gaumont, *Ibid*.

¹¹¹ Acte notarié contenu dans le dossier de M. Gaumont, *Op. cit.* Voir aussi : P. Hamelin, *Ibid* ; Gustave Eger éd., *Technological Dictionary in the English and German Languages*, vol. II, Londres, Trübner & Co.; Ludgate Hill, 1884, p. 169.

¹¹² Acte notarié contenu dans le dossier de M. Gaumont, *Op. cit.* Voir aussi : P. Hamelin, *Ibid*.

clous par laminage nécessitait le travail d'un forgeron pour en façonner la tête, il est possible qu'une forge se trouvât aussi dans l'environnement du moulin pour réaliser ce travail de finition. À tout le moins, une forge y était peut-être intégrée.

La portion de terrain acquise par McCallum en 1820 apparaît sur un plan dressé par Adams et Larue en 1823 (Figure 29). Au lieu d'un moulin à clous, le plan y indique un moulin à l'huile sur le parcours d'un canal provenant d'un barrage situé en amont. Le même établissement est aussi représenté sur le plan d'Adams en 1822 (Figure 28), puis encore en 1826. Bien que l'on ne sache trop ce qu'il advint de l'entreprise métallurgique à compter de cette période, on sait qu'Henderson et McCallum firent construire divers bâtiments au cours des années 1830, dont un moulin à grain et deux entrepôts qui servirent sans doute aux productions de la distillerie¹¹³. Plusieurs des bâtiments présents sur le site en 1835 sont cités dans un accord établi cette même année entre le meunier Jean-Baptiste Fortin, John Henderson et Colin McCallum, à propos de l'utilisation d'un chemin reliant la propriété au chemin du Roy :

«Vu qu'Henderson et McCallum sont propriétaires indivis, d'un certain lot de terre paroisse de Beauport, 1^{ère} Concession, borné par devant au dit sieur Fortin et par la rivière Beauport, par derrière à sa profondeur, d'un côté vers l'Est à la rivière Beauport et vers l'ouest à la cîme du Cap, sur lequel terrain (lot 596) sont construits le moulin à farine, à l'huile et la distillerie et autres bâtisses appartenant le tout aux dits sieurs Henderson et McCallum, que vu que ces derniers n'ont pas de sortie du susdit lot de terre pour communiquer au chemin du roi, excepté que par un chemin très dangereux et impraticable connu sous le nom de Chemin des carrières qui n'est point établi en loi ni par acte entre les parties et vu qu'en loi les dits Henderson & McCallum devraient avoir sortie sur le terrain de l'Étang de Beauport et autre de l'autre côté du chemin du roi sur le terrain de Fortin où est bâti un grand moulin,... Fortin donne sur le 1^{er} terrain un chemin de 18' de large sur le 2^e un vieux chemin le long des terrains de John Racey. »¹¹⁴

En 1838, Henderson et McCallum louèrent la distillerie à la *Rodger, Dean and Co*, fondée par trois marchands : James Dean et James Rodger, tous deux de Québec, puis Robert Rodger, de Glasgow en Écosse¹¹⁵. Un plan dressé par Larue cette même année indique qu'il se trouvait sur le site une maison qui serait l'actuelle villa Mon repos construite par Henderson vers 1825¹¹⁶. On y compte aussi une forge, datant possiblement de l'époque de l'entreprise métallurgique, une distillerie et trois entrepôts, dont un est mitoyen au moulin (Figure 30). La compagnie *Rodger, Dean and Co*, qui visait la production de whisky, abandonna le projet dès l'année suivante. Elle aurait tout de même fabriqué une certaine quantité de spiritueux durant l'année 1838-1839. Malgré l'obligation liée à son contrat de maintenir en bon état le barrage, la malterie et un entrepôt, l'abandon de la distillerie aurait provoqué des dégâts irréparables à ses installations¹¹⁷. Lors d'un procès qui opposa John Henderson à James Dean au cours de l'année 1846, l'un des témoins, le faiseur de clous Nicolas Chartier, aurait mentionné qu'Henderson avait en sa possession tout le matériel pour fabriquer des clous. Ce dernier avait même reçu en livraison à

¹¹³ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Op. cit.*, p. 77 ; M. Gaumont, *Op. cit.*

¹¹⁴ *Accord entre J.Bte Fortin, meunier, John Henderson, commerçant, Collin McCallum, négociant*, BAnQ, Greffe de Ant. Abr. Parent, 3 octobre 1835, # 7693, Extrait. Cité dans : M. Gaumont, *Ibid.*

¹¹⁵ Acte notarié contenu dans le dossier de M. Gaumont, *Op. cit.* Voir aussi : P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 26.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 27 ; Groupe de recherches en histoire du Québec, *Op. cit.*

¹¹⁷ P. Hamelin, *Op. cit.*; Groupe de recherches en histoire du Québec, *Op. cit.*

Montréal une machine à clous d'une tonne qu'il aurait apparemment fait arranger pour le compte de quelqu'un d'autre¹¹⁸.

Durant les années 1850, le complexe industriel avec la maison fut vendu à Jean-Baptiste Renaud qui, selon le *Dictionnaire biographique du Canada*, est un marchand de Montréal venu s'établir à Québec¹¹⁹. Associé à son frère, Louis Renaud, également marchand devenu «maître du commerce du grain et de la farine dans le Bas-Canada»¹²⁰, il aurait fait ériger à Beauport «le plus gros moulin à farine de la région de Québec»¹²¹. Deux autres moulins, de moindre envergure cette fois, auraient également été établis sur le site pour y préparer de l'orge et des pois fendus. Jean Baptiste Renaud aurait aussi fait l'acquisition de goélettes pour faire du commerce avec les villages situés aux abords du fleuve. Selon un plan dressé en 1857 (Figure 57), son établissement de Beauport comprenait sensiblement les mêmes installations qu'en 1838, soit la distillerie et le même moulin à grain, mais cette fois agrandi par quelques annexes. De plus, on y comptait encore la forge, la maison, de même que deux magasins, occupant le bord de la rivière. Le plan indique en outre que le canal qui acheminait l'eau au moulin depuis le barrage situé en amont était encore existant, mais qu'au sud du bâtiment, son contour était moins bien défini comme s'il prenait la forme d'un fossé ou qu'il était partiellement comblé. En 1861, l'entreprise aurait eu à son emploi neuf personnes. On y aurait produit de la farine de blé ou d'avoine, de l'orge et des pois fendus, ainsi que des meules à farine¹²². Les plans de Baillargé et Sitwell, respectivement produits en 1862 et 1867, indiquent que le site comportait alors les mêmes installations qu'en 1857, avec le moulin annexé à un «dépôt de farine» (Figures 32 et 16).

Au décès de Renaud survenu en 1884, les installations de la rivière Beauport furent louées par sa veuve durant une courte période avant d'être vendues au rentier Jean-Baptiste Falardeau¹²³. On y trouvait encore le moulin à farine, une étable, une grange et des hangars, des bâtiments où logeaient les employés, de même qu'une «boutique à moulin», peut-être en lien avec la production des meules à farine mentionnée précédemment (Figure 32). Ces différents bâtiments, de même que le barrage du complexe industriel, sont encore indiqués sur le plan de Maxwell en 1887 (Figure 17) et sur les plans d'assurance produits par *Charles E. Goad* en 1896 et 1898 (Figure 34). Le moulin y est identifié comme un moulin à grains pratiquement neuf, ou «Grist Mill, main building practically new». Trois autres bâtiments occupent toujours le bord de la rivière, soit un entrepôt et deux autres dont la fonction n'est pas identifiée. Un pont en bois, illustré pour la première fois, permet enfin de traverser la rivière au sud-ouest du moulin.

L'occupation industrielle de ce secteur de la rivière se poursuivra encore durant le XX^e siècle. Ainsi, en 1904, le distillateur de vinaigre Alfred Robitaille achètera plus en aval un terrain de François Parent, de même qu'un autre à Joseph Parent¹²⁴. L'année suivante, il installera une distillerie sur l'ancien site de Renaud qui, rappelons-le, a vu naître une distillerie de whisky à l'époque de John Henderson et de Colin McCallum. La nouvelle parue dans le *Soleil* le 25 février 1905 : «M. Alfred Robitaille, notre populaire fabricant de vinaigre, est à faire terminer à Beauport l'installation d'une distillerie»¹²⁵. Bien qu'une affiche publicitaire de l'entreprise familiale connue sous le nom de la *Eureka Distillery Limited* indique qu'elle produit du vinaigre au début du XXe siècle (Figure 35), certaines recherches auraient démontré que la compagnie produisait plutôt du

¹¹⁸ M. Gaumont, *Op. cit.*

¹¹⁹ Jean Hamelin coll., *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, «RENAUD, Jean-Baptiste», http://www.biographi.ca/fr/bio/renaud_jean_baptiste_11F.html.

¹²⁰ J.-C. Bonenfant, *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, «RENAUD, Louis», http://www.biographi.ca/fr/bio/renaud_louis_10F.html.

¹²¹ J. Hamelin coll., *Op. cit.*

¹²² P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 26 ; Groupe de recherches en histoire du Québec, *Op. cit.*

¹²³ P. Hamelin, *Ibid.*, pp. 26-27.

¹²⁴ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Op. cit.*, p. 78.

¹²⁵ P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 34.

rye ou du whisky¹²⁶. Quoi qu'il en soit, en 1931, elle aura cessé ses activités puisque l'ancien moulin sera vacant¹²⁷.

4.0. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ET DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

D'emblée, mentionnons qu'aucun vestige ou couche archéologique ne fut découvert durant la surveillance des travaux de l'entrepreneur. Les seuls résultats récoltés au cours de cette intervention proviennent essentiellement des secteurs inventoriés au moyen de petits sondages, dans l'emprise des trois noyaux industriels recherchés. Alors que certains des sondages réalisés n'ont livré aucune information pertinente, d'autres ont permis de constater la présence de vestiges et de contextes archéologiques en place remontant parfois au Régime français. Aucun site paléohistorique ne fut repéré, malgré l'ouverture d'une vingtaine de sondages. Bien qu'un éclat de taille en chert schisteux fut localisé sur la rive droite de la rivière, dans le parc Chabanel. Ayant probablement été transporté par la crue des eaux depuis un secteur indéterminé situé en amont, cet éclat, dont les tranches paraissent avoir été émoussées, ne peut actuellement être rattaché à aucun site archéologique connu dans le secteur. Comme ce type de matériau a été exploité par les Amérindiens sur une très longue période, laquelle s'échelonne entre 10 000 ans et l'arrivée des premiers Européens, on ne peut non plus attribuer cet artefact préhistorique à une période culturelle particulière. À cet effet, nous référons le lecteur au rapport présentant les résultats du volet paléohistorique de l'intervention, en annexe du présent document (Annexe 4).

Pour vérifier le potentiel archéologique de la période d'occupation historique de la rivière, 31 sondages ont ainsi été réalisés sur les berges de la rivière qui vont du parc Chabanel, en passant par la boucle de la rue Chabanel, jusqu'au parc Armand-Grenier (Figure 3). Parmi les quatre sites découverts par le biais de ces sondages, mais aussi grâce à l'inspection visuelle de l'ensemble des berges, le seul ayant livré des contextes datant du Régime français est celui du parc Chabanel (CfEt-26), secteur où fut implanté le premier moulin banal de la seigneurie de Beauport au XVII^e siècle. Celui du parc Armand-Grenier (CfEt-28) atteste cependant d'une occupation remontant au Régime anglais avec la construction du quatrième moulin banal de la seigneurie de Beauport. Situé dans la boucle de la rue Chabanel (CfEt-27), le troisième site témoigne de l'occupation intensive des lieux à compter du premier quart du XIX^e siècle et de la construction d'un premier moulin à clous. Quand au dernier site, qui se trouve dans le parc de-la-rivière-Beauport (CfEt-29), nous savons que son occupation est contemporaine de celui de la boucle de la rue Chabanel, même si aucun sondage n'y fut effectué.

4.1 Secteur du parc Chabanel : le site du moulin à eau de Robert Giffard (CfEt-26)

Puisque le site de la distillerie-brasserie de Beauport (CfEt-5) fait partie intégrante du premier noyau industriel de la rivière Beauport et que son existence était déjà connue depuis 1985, les objectifs particuliers de notre inventaire dans le secteur du parc Chabanel furent de localiser les vestiges d'aménagements ayant été construits au nord de celui-ci. Selon la documentation historique, ces aménagements avaient été construits avant l'implantation de l'industrie brassicole, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. En plus de différentes installations liées à la distillerie-brasserie, les principales ressources archéologiques recherchées sur la rive droite de la rivière furent les vestiges de l'ancien chemin du Roy, le fond de l'étang des différents moulins ayant occupé le secteur et les vestiges possibles de la redoute ou d'un retranchement construits durant la guerre de Sept Ans. Sur la rive gauche de la rivière, les ressources recherchées, quant à elles, furent le tracé de l'ancien chemin du Roy, les vestiges du premier moulin à eau construit par le seigneur Giffard en 1659, de même que tout autre aménagement associé au moulin destiné à remplacer celui-ci et dont la construction aurait été amorcée en 1750, puis en 1785. Au total,

¹²⁶ Groupe de recherches en histoire du Québec, *Op. cit.*.

¹²⁷ P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 35.

vingt-deux sondages furent réalisés dans le parc Chabanel pour atteindre ces objectifs (Figure 36 : 1A à 1S et 2A à 2G)

4.1.1 *Les découvertes sur la rive gauche de la rivière : les vestiges potentiels du moulin de 1659*

Parmi les sondages effectués dans le parc Chabanel, plusieurs ont révélé des traces qui témoignent d'activités humaines, parfois depuis le Régime français jusqu'à aujourd'hui. C'est du côté gauche de la rivière, derrière les vestiges apparents de l'aile nord-est du barrage Brown, que fut retrouvé ce que nous croyons être les plus anciens vestiges d'occupation associés à ce premier noyau d'industries. Réalisé sur la rive est du cours d'eau pour vérifier la présence de vestiges associés aux moulins qui ont précédé celui de 1792, l'opération CfEt-26-2 nous a effectivement permis de découvrir des aménagements structuraux en association avec des artefacts dont la datation de l'assemblage pourrait remonter au Régime français, plus particulièrement à la période 1725-1810. Tous les sondages effectués dans le cadre de cette opération (2A à 2G) ont démontré la présence de restes qui pourraient être attribuables à ceux d'un bâtiment érigé dans ce secteur durant le Régime français. Sur les sept sondages ouverts, trois ont révélé la présence d'un plancher de pierre enfoui sous environ 0,70 m de sol (2D, 2F et 2G). Ce plancher fut démantelé uniquement dans le sondage 2D, afin de vérifier ce qu'il y avait en dessous.

C'est ainsi que nous avons pu constater que l'ouvrage avait été construit sur un lit de pose, qui lui-même recouvrait un massif de maçonnerie dont nous ignorons l'orientation et les dimensions, car il fut trop peu dégagé. Le plancher était constitué de dalles en pierre calcaire qui avaient été disposées à tout venant et qui avaient été noyées dans un mortier à base de chaux (Photo 3). Posées à plat, ces dalles mesuraient entre 0,08 m et 0,10 m d'épaisseur et leur assemblage avait été recouvert d'un placage constitué d'un mélange de mortier et de petites pierres (Photo 4). L'ensemble mesurait un peu moins de 0,20 m d'épaisseur. Le lit de pose sur lequel il reposait était composé de pierres posées relativement à plat au travers un limon gris très compact. Un tesson de faïence brune au décor jaspé y fut retrouvé, indiquant qu'il n'avait pu avoir été construit avant le deuxième quart du XVIII^e siècle. Ce type de céramique, originaire de Rouen et de Nevers en France, aurait en effet été produit à compter de 1725¹²⁸, date qui correspondrait forcément aux premières exportations vers les colonies françaises. De plus, la présence d'objets en faïence brune en Nouvelle-France n'est signalée qu'entre 1740 et 1760 dans l'inventaire des biens après décès de certains des habitants de la colonie.

¹²⁸ Michel Brassard, *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*, Cahiers d'archéologie du CÉLAT no. 12, CÉLAT, Université Laval, 2001, p. 70.



Photo 3 : Plancher de pierre retrouvé dans le sondage CfEt-26-2G, sur la rive gauche de la rivière, derrière le mur de l'aile nord-est du barrage Brown (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-06-56).



Photo 4 : Placage de mortier recouvrant le plancher de pierre dans le sondage CfEt-26-2G (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-06-44).

Quant à lui, le massif de maçonnerie situé sous le plancher était constitué de grosses pierres calcaires liées par un mortier de chaux (Photo 5). Il se déployait sur l'ensemble de la tranchée 2D, soit sur 0,95 m de long et 0,65 m de large, dimensions qui correspondent à la superficie du sondage. Un massif similaire reposait également sous les restes du plancher retrouvés dans le sondage 2F. À cet endroit, il avait été perturbé par un événement antérieur à notre inventaire,

probablement la démolition du bâtiment auquel il se rattachait à l'origine. Dans le sondage 2G, situé plus au sud, nous ignorons si le plancher découvert reposait sur le même type de massif, car il fut laissé intact, ce qui mit fin à la fouille dans ce secteur (photo 6).



Photo 5 : Massif de maçonnerie sous le plancher de pierre dans le sondage CfEt-26-2G (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-06-70).



Photo 6 : Plancher de pierre résiduel dans le sondage CfEt-26-2F (à gauche) et en dessous (à droite), massif de maçonnerie dont la surface semble un peu perturbée (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-06-64).

On ne connaît pas l'étendue du plancher ni celle du massif qui le supportait aux endroits où il fut repéré. L'importance de la structure permet toutefois de penser qu'il pourrait s'agir d'une construction massive, peut-être vouée à une vocation industrielle. Le seul bâtiment apparaissant à cet endroit sur les plans historiques est le moulin seigneurial de Robert Giffard construit en 1659. Ce dernier apparaît sur plusieurs plans produits par Villeneuve de 1685 à 1690. Situé près du manoir seigneurial directement en bordure sud de l'ancien chemin du Roy, il semble avoir été construit en partie au-dessus du lit de la rivière. Sur le plan de 1686, il est clairement identifié en légende (numéro 31) comme étant le moulin à eau du seigneur de la «Coste de Beauport» : «29. Le S. de Beauport, le Seig. du lieu. 30. Son moulin à Vent. 31. Son moulin a l'Eau.» (Figure 8). Comme nous l'avons vu précédemment, d'autres travaux de construction furent amorcés en 1750, puis encore en 1785, afin de le remplacer par un nouveau moulin. Les vestiges du barrage Brown, qui aurait été achevé en 1792, comportent aussi plusieurs phases de construction qui pourraient être attribuables à ces différents travaux¹²⁹. Notamment, ils comportent près de sa jonction entre son aile nord-est et sa partie centrale, un parement plus ancien qui pourrait avoir été construit en 1750, en 1785, ou peut-être même 1659 (Photo 7 ; Figure 37).



Photo 7 : Jonction entre une partie plus ancienne de l'aile nord-est du barrage Brown et une partie plus récente qui en forme le plus long segment (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-06-56).

À défaut de faire partie d'un même ensemble structural ayant été construit au même moment, les vestiges de plancher découverts dans les différents sondages réalisés derrière le mur de l'aile nord-est du barrage pourraient correspondre à deux ou trois phases de construction distinctes se rapportant à l'un ou l'autre de ces événements. D'autres phases de construction non documentées pourraient aussi expliquer la présence de ces différents vestiges. La seule façon d'en savoir plus sur l'évolution de ce bâtiment, s'il en est, et sur l'occupation du secteur serait de procéder à des fouilles archéologiques sur cette portion de terrain.

Il existe d'autres exemples de plancher de pierres attribuable à des moulins à eau de la même époque qui ont été trouvés lors de fouilles archéologiques au Québec. C'est le cas notamment du moulin François Charron dans le secteur de Montréal, qui aurait été construit à la fin du XVII^e siècle ou au début du siècle suivant¹³⁰. Selon la datation fournie par les quelques artefacts récupérés dans l'ensemble des sondages réalisés sur la rive gauche de la rivière Beauport, l'hypothétique moulin aurait effectivement pu avoir été construit au Régime français et avoir été démolit quelque part entre 1780 et 1792. Cette hypothèse est basée sur la datation fournie par l'assemblage d'artefacts contenus dans la couche de démolition qui se trouvait par-dessus le plancher, qui situerait la date de l'événement entre 1759 et la fin du XVIII^e siècle environ. On y

¹²⁹ M. Royer, *Op. cit.*

¹³⁰ Archéotech inc, *Op. cit.*, p. 47.

comptait notamment un tesson de terre cuite commune vernissée verte de la France, de même que de la faïence blanche, dont l'origine nous est inconnue en raison de la trop petite fragmentation des tessons retrouvés. S'y trouvaient également un peu de *creamware* dont la production débuta en Angleterre en 1759 et des fragments de poteries produites localement au cours de la période 1780-1830. Parmi les quelques artefacts se rapportant à l'architecture possible du bâtiment furent récupérés quelques fragments de vieux verre à vitre à teinte olivâtre, beaucoup de clous forgés, de même que quelques rares clous laminés, dont la fabrication au moyen d'une presse à découper aurait débuté autour de 1780. Aucun tesson de *pearlware* ou de terre cuite fine blanche ne permet de situer avec certitude ce contexte après 1780, les années 1810 ou encore 1820.

Cette couche de démolition recouvrait ainsi les vestiges du plancher et les restes d'un ou plusieurs massifs en maçonnerie dans les sondages 2D et 2F. Elle se trouvait aussi dans les sondages 2A, 2B et 2^E et était composée d'un loam limoneux brun clair compact, où s'entremêlaient de gros blocs de pierre calcaire comportant des traces résiduelles de mortier, dont la déposition était manifestement le résultat de la démolition d'un bâtiment à proximité (Croquis 1 à 3). Dans le sondage 2B, elle aussi buttait contre le parement est du mur de l'aile nord-est du barrage Brown, érigé entre 1785 et 1792, ce qui en démontre la postériorité. Dans tous les sondages, elle reposait sous un niveau que l'on peut attribuer à l'occupation contemporaine du barrage et des activités de la distillerie lui étant associées à compter de 1792.

Ce niveau d'occupation était présent à une quarantaine de centimètres sous la surface du sol, soit à une altitude approximative de 10,80 m NMM. Compact et comportant des fragments de pierres calcaires posées à plat, il recouvrait le sommet du mur de l'aile nord-est du barrage, dont la construction aurait été terminée en 1792. Même si plus au sud, dans le sondage 2G, il ne fut pas retrouvé, on notait néanmoins à la même profondeur la présence d'une fine couche de mortier compact et figé qui pourrait être associée à cette construction (Croquis 4 : couche 5). Cette couche de construction et le niveau d'occupation du barrage étaient tous deux recouverts de petits remblais différents, dont la datation fournie par les artefacts permet de supposer une déposition au cours du XX^e siècle. La composition et le nombre de ces différents remblais variaient selon l'endroit, si bien que l'on ne peut établir de correspondance entre eux.

4.1.2 Inspection visuelle et relevé du barrage Brown : découverte d'anciens ponceaux reliés au chemin du moulin

Au cours de cette intervention, nous avons également procédé au relevé géoréférencé du barrage Brown, dont les vestiges sont encore apparents dans le lit de la rivière, immédiatement au nord de l'avenue Royale (Figure 36). Le nettoyage préliminaire des vestiges de l'ouvrage permit de constater que le parement ouest de son aile nord-est était manquant et que la maçonnerie que l'on voit toujours en bordure est de la rivière n'est en fait que résiduelle et correspond à son blocage. Pour cette raison, il est impossible d'en connaître le mode de construction et l'appareil, à moins, qu'éventuellement, son parement serait dégagé. D'après le blocage, on sait cependant que l'ouvrage est constitué de moellons de pierre calcaire ébauchés ou encore grossièrement équarris et que les dimensions de ceux-ci sont très variables, allant de toutes petites cales à de très gros blocs (Photos 8 à 10). L'ensemble est noyé dans un mortier à base de chaux, dont la couleur variable et la dureté laissent supposer que plusieurs phases de construction s'y trouvent. Fait intéressant : plusieurs pièces de bois y sont insérées, lesquelles pourraient correspondre à différentes phases de construction et constituer les restes de ponceaux.



Photo 8 : Parement ouest résiduel de l'aile nord-est du barrage Brown, sur la rive gauche de la rivière (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-12-40).



Photo 9 : Parement ouest résiduel de l'aile nord-est du barrage Brown, vers le sud (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-12-77).



Photo 10 : Parement ouest résiduel de l'aile nord-est du barrage Brown, vers le nord (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-12-81).

Non loin de l'extrémité nord de cette portion du barrage, on trouve ce qui pourrait être un vestige plus ancien qui lui aurait été intégré au moment de sa construction (Photo 11). Ce vestige semble correspondre aux restes d'un mur qui aurait été construit antérieurement en direction de la rivière. Constitué de pierres en calcaire de Beauport, ébauchées et noyées dans un mortier de chaux, le mode construction de l'ouvrage est difficile à déterminer, car il n'a pas été dégagé jusqu'à sa base et que seuls les restes de son extrémité est semblent encore existants. D'une longueur résiduelle d'à peine 0,47 m, les parements formant ses deux côtés semblent toutefois être encore conservés, si bien que l'on peut penser qu'il s'agit d'un mur d'une largeur d'environ 1,60 m, qui aurait été orienté selon un axe E/O. Le tout fut dérasé inégalement au moment de sa démolition et il n'en reste qu'une petite partie résiduelle qui, au moment de notre intervention, n'émergeait que sur trois assises hors sol, soit sur environ 0,50 m de haut. Comme la base de l'ouvrage ne fut pas dégagée, on ne sait sur quoi il est appuyé.



Photo 11 : Vestige plus ancien au pied de l'aile nord-est du barrage Brown, vers le nord (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-12-06).

S'il s'agit bien des vestiges d'un mur qui, à l'origine, se déployait au-dessus de la rivière, force nous est de constater que cet ouvrage aurait plus tard été recouvert par le parement ouest de l'aile nord-est du barrage, de sorte qu'il lui soit intégré. Comme on sait que le barrage fut construit quelque part entre 1750 et 1792, on peut émettre l'hypothèse que ce vestige corresponde à une phase de construction antérieure. Il semble d'ailleurs que les vestiges de l'aile nord-est du barrage comportent également d'autres phases de construction, dont les datations respectives nous sont inconnues pour le moment. On soupçonne la présence de ces autres phases de construction grâce aux différentes pièces de bois qui sont insérées dans sa maçonnerie.

Au nombre de cinq, ces pièces sont toutes équarries et mesurent de 0,13 m à 0,15 m carré. Fichées dans la maçonnerie selon une orientation perpendiculaire à son parcours, elles ont toutes été posées «grosso modo» à la même altitude, soit entre 9,56 m et 9,39 m NMM. Elles apparaissent par paires à trois endroits différents dans le blocage résiduel du mur. Une première pièce est localisée à son extrémité nord, deux autres sont localisées environ au centre, alors que deux dernières se trouvent entre celles-ci et l'extrémité sud de l'aile (Figure 36).

En ce qui concerne la première pièce, soit celle située le plus au nord, elle n'émerge de la maçonnerie que sur une longueur de 0,47 m E/O (Photo 12). Comme à cet endroit l'extrémité de l'aile ne fut pas dégagée, il est possible qu'une autre pièce de bois pouvant lui être associée se trouve non loin sous la surface du sol. S'il en est, ces deux pièces de bois pourraient correspondre aux restes de lambourdes qui auraient servi à supporter un ponceau traversant la rivière depuis l'ancien chemin du Roy à une date qui nous est inconnue. Comme ce chemin aurait été situé encore plus au nord que les deux autres ponceaux associés aux autres pièces de bois, il est permis de penser qu'il correspondrait au premier chemin du Roy qui passait en contrebas du moulin à vent construit par Giffard en 1637.



Photo 12 : Pièce de bois fichée dans la maçonnerie à l'extrémité nord de l'aile nord-est du Barrage Brown et pouvant être associée à un premier ponceau (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-12-04).

À 12,75 m plus au sud, deux des autres pièces émergent aussi de la maçonnerie résiduelle du mur, sur une longueur variant entre 0,67 m et 0,87 m (Photo 13). Celles-ci ont respectivement été insérées dans une niche aménagée dans le mur à une distance d'environ 1,55 m. À l'extérieur de chacune d'elles, la maçonnerie présente quelques irrégularités qui pourraient être attribuables à une phase de construction différente du reste du mur. Ces irrégularités, qui apparaissent à partir du sommet des pièces de bois, prennent la forme d'un joint de mortier qui semble former le contour d'un ouvrage différent de celui de l'aile. Si tel est le cas, cet autre ouvrage serait en fait l'obturation d'une ancienne ouverture ayant été présente dans le mur durant une phase d'occupation plus ancienne à sa phase de construction finale.



Photo 13 : Paire de pièces de bois fichées dans la maçonnerie de l'aile nord-est du barrage Brown et pouvant être associée à un deuxième ponceau permettant de traverser la rivière (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-12-20).

Il pourrait s'agir ici d'une ouverture donnant accès à un autre ponceau permettant de traverser la rivière. Selon la compréhension que nous en avons, ce dernier aurait été constitué d'un ouvrage maçonné supportant un planchéage et les deux pièces de bois pourraient en être des lambourdes. Compte tenu du mauvais état du vestige, il nous est impossible, pour le moment, de déterminer si cet ouvrage s'élevait seul au bord de la rivière ou s'il était intégré au mur de l'aile construit quelque part entre 1750 et 1792. La seule chose que nous pouvons avancer est qu'à un certain moment, le ponceau aurait été intégré dans le mur de l'aile, peut-être lors d'une autre phase de construction.

Enfin, en ce qui concerne les deux dernières pièces de bois, elles reposent encore plus au sud, au sein du blocage de mur de l'aile nord-est (Photo 14). À l'instar de l'autre paire de pièces de bois, elles ont été insérées dans des niches aménagées dans la maçonnerie à une distance similaire. Compte tenu du très mauvais état de la maçonnerie, il nous est, encore une fois, impossible de déterminer si le mur à cet endroit comporte des irrégularités qui permettraient d'émettre une hypothèse relativement à la date de leur aménagement. Le moins que l'on puisse dire est que celles-ci correspondent peut-être aussi à des lambourdes qui auraient servi à supporter le planchéage d'un autre ponceau permettant de traverser la rivière.



Photo 14 : Autre paire de pièces de bois fichées dans la maçonnerie de l'aile nord-est du Barrage Brown et pouvant être associée à un troisième ponceau permettant de traverser la rivière (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-12-32).

Ainsi, les vestiges de l'aile nord-est du barrage Brown comporteraient les restes de trois ponceaux qui, peut-être à des moments différents, auraient permis de traverser la rivière Beauport depuis le chemin menant au moulin. Sous toute réserve, nous avons imaginé quelques hypothèses quant à la datation et l'interprétation de ces vestiges. D'abord, l'un d'entre eux pourrait dater de 1685 ou d'avant puisqu'un premier pont apparaît en bordure du moulin à eau sur le plan de Villeneuve dressé cette même année. Il aurait pu avoir été construit à partir du premier chemin du Roy, lequel aurait été tracé au pied du moulin à vent pour permettre aux habitants d'y accéder à compter de 1637. Ensuite, on aurait fait passer le chemin un peu plus bas et l'on aurait construit un autre ponceau, près de la chaussée du premier moulin à eau, à compter de 1659. À l'occasion des travaux de reconstruction du moulin à eau en 1750, le parcours du chemin du Roy aurait peut-être encore été réajusté, avant qu'il ne soit déplacé une dernière fois à son endroit actuel. Rappelons que ce dernier réaligement aurait été effectué en 1785, au moment des travaux de reconstruction du deuxième moulin à eau. La relocalisation du chemin plus au sud, à son endroit actuel, aurait ainsi permis de contourner le bassin d'eau que le nouveau barrage allait créer en amont (Figures 18 et 19).

Bien qu'en Nouvelle-France, il était obligatoire pour le seigneur de construire un chemin menant à son moulin banal, de l'avis de certains historiens, il n'y aurait pas eu de pont permettant de traverser la rivière Beauport avant 1707¹³¹. Cette affirmation vient du fait que cette même année, l'intendant Raudot, à la demande du curé de la paroisse, émit une ordonnance à l'effet que les habitants de Beauport devaient travailler à la réparation du chemin du Roy et à la construction d'un pont sur la rivière :

«En réponse à la requête du sieur Boullard (Boulard), curé de Beauport, demandant que les habitants de Beauport et de la Canardière construisent un pont sur la rivière Beauport et réparent le chemin entre le saut Montmorency et Québec afin de le rendre praticable, ordonnance de l'intendant Jacques Raudot qui enjoint lesdits habitants de tirer les bois nécessaires pour réparer ledit chemin et faire ledit pont¹³².»

À notre avis, le fait qu'il soit impératif de construire un pont à la rivière Beauport en 1707 n'exclut pas pour autant la possibilité qu'il en ait eu un avant et que ce dernier ait été détruit ou encore abandonné. Quoi qu'il en soit, après l'apparition d'un premier pont sur les plans de Villeneuve et ce, dès 1685, on peut encore en voir un sur certains des plans historiques datant de 1785 (Figure 18), de 1823 (Figure 16), de 1867 (Figure 17) et de 1887 (Figure 22). À compter de 1785, le pont représenté semble situé au-dessus d'un segment de la rivière qui est séparé de l'étang du moulin par une portion de terrain immergée. Une représentation similaire, où l'étang du moulin est séparé de la rivière par une bande de sol, apparaît aussi sur le plan de Sitwell en 1867. Sur cette bande de sol se trouve alors l'ancien tracé de la rue Chabanel. À ce moment, le pont était peut-être encore utilisé, puisqu'il n'aboutissait pas directement dans l'eau du bassin, mais plutôt sur la rue Chabanel. Notons que derrière les terrains des maisons sises aux 351, 357, 363 et 365 de l'avenue Royale, il existe encore les restes d'un ancien chemin qui est aujourd'hui abandonné. Ce chemin passe devant l'ancienne façade de la maison sise au 2 rue des Pères, façade qui, depuis l'abandon du chemin, a été déplacée du côté de cette dernière. Cet ancien chemin correspondrait peut-être à l'ancien chemin du Roy, avant qu'il ne soit détourné à son emplacement actuel et que son nom ait été changé pour «avenue Royale». Ainsi, l'un ou l'autre des différents ponts dont les vestiges sont encore apparents dans l'aile nord-est du barrage Brown pourraient déjà avoir été reliés à ce chemin (Figure 36).

¹³¹ P. Hamelin, *Op. cit.*, p. 13.

¹³² BAnQ, *Ordonnance de l'intendant Jacques Raudot qui oblige les habitants de Beauport à tirer les bois nécessaires pour réparer le chemin qui va du saut Montmorency à Québec et pour construire un pont sur la rivière de Beauport.*, 27 mars 1707, E1,S1,P208.

Afin de vérifier ces hypothèses et de comprendre l'évolution des vestiges dans ce secteur du parc Chabanel, il serait impératif de procéder à des fouilles archéologiques du côté est de l'aile nord-est du barrage, pour en dégager le parement et y repérer les différentes phases de construction. Enfin, notons que des traces de ce qui pourrait être l'ancien chemin du Roy ont été repérées de l'autre côté de la rivière, dans le sondage CfEt-26-1S. Ces restes se trouvent dans l'emprise d'un tracé qui aurait pu avoir été aligné vis-à-vis des restes du ponceau se situant au centre de l'aile (Figure 36).

4.1.3 *Les découvertes sur la rive droite de la rivière : les vestiges de l'étang du moulin et de l'ancien chemin du Roy*

De tous les sondages réalisés sur la rive droite de la rivière, qui correspondent à l'opération CfEt-26-1, un seul nous a révélé la présence de ce qui pourrait être les indices de l'ancien chemin du Roy, avant qu'il ne soit détourné à son endroit actuel. Plusieurs sondages ont par ailleurs révélé la présence d'anciens fonds de rivière qui pourraient être associés à des paléosols, de même que des niveaux pouvant être attribués aux fonds des bassins de rétention des moulins à eau, implantés dans le secteur à compter de 1659. Au total, dix-sept sondages ont été creusés sur la berge ouest du cours d'eau, soit les sondages CfEt-26-1A à 1S¹³³. Ce nombre inclut deux sondages qui ont été réalisés dans le cadre du volet paléohistorique de l'intervention, auxquels nous avons attribué un numéro de sous-opération en raison du fait qu'ils ont livré des traces d'occupation pertinentes au volet historique de l'occupation du secteur (1R : sondage paléo.12 ; 1S : sondage paléo. 13).

Les restes de ce que nous croyons être ceux de paléosols furent localisés en bordure de la rivière dans les sondages CfEt-27-1M, 1N et 1P, puis un peu plus vers l'ouest dans les sondages 1R et 1S (Figure 36). Ils correspondent à différentes couches, dont la plus profonde se situe à plus de 1,10 m sous la surface du sol, soit à environ 10 m d'altitude NMM, selon le sondage. Cette dernière est constituée d'un sable limoneux grossier ou même graveleux de couleur brun-orangé (Croquis 5 à 9). S'y trouvent des coquillages associés à certaines variétés de petits mollusques bivalves, dont plusieurs présentent des perforations attribuables à une variété d'éponges vivant en eau salée ou saumâtre¹³⁴. Par-dessus, une autre couche comportant également un bon nombre de ces coquillages est constituée d'un sable limoneux très fin de couleur beige déposé en alternance avec de très fins niveaux de matières organiques. Ce dépôt fut fouillé sur à peine 0,10 m de profondeur. La déposition de ces deux sols daterait d'une période de transgression marine. Vers 5 000 ans AA, le niveau moyen du fleuve Saint-Laurent étant plus bas d'environ 10 m NMM, il aurait en effet commencé à remonter pour atteindre son niveau actuel de 12 m NMM, provoquant ainsi un processus de brassage d'alluvions¹³⁵. Les paléosols découverts pourraient ainsi être attribuables à ce processus de déposition.

Une autre accumulation de sable très fin et limoneux, cette fois attribuable au fond de la rivière actuelle, repose ensuite par-dessus. Celle-ci est séparée de l'accumulation précédente par un dépôt de matière organique uniforme de 0,04 m d'épais. Elle ne comporte aucun coquillage de petits mollusques qui laissent présumer d'un dépôt au fond d'un plan d'eau saumâtre. De plus, selon le sondage où elle fut retrouvée, elle est ponctuée de minces couches de matières organiques qui laissent croire qu'à certains moments, le fond de la rivière fut asséché ou encore que les eaux y furent suffisamment stagnantes pour y permettre ce type d'accumulation tout au fond (Croquis 8 : couche 4). Cet indice de la présence d'eau stagnante ou d'un étang nous permet de croire que cette déposition pourrait dater d'une période contemporaine à la présence de barrages sur le cours d'eau en vue d'alimenter les moulins construits dans le secteur à compter de 1659.

¹³³ Les lettres I et O ne sont jamais utilisés dans le cadre du système Tikal.

¹³⁴ Voir à cet effet le rapport de Michel Plourde en annexe du présent document.

¹³⁵ *Ibid.*

Dans le sondage CfEt-26-1S, le tout est recouvert de ce que nous croyons être les restes de l'un des anciens chemins du Roy (Photo 13). Ces restes reposent à une soixantaine de centimètres sous la surface du sondage et se rapportent à une couche de petite pierraille reposant à plat pour former un niveau uniforme. La pierraille est composée de petits moellons de calcaire de Beauport, parfois ébauchés, parfois bruts, et qui sont liés par un limon friable de couleur gris verdâtre tacheté d'oxydation. Juste par-dessus, une alternance de minces couches de limon et de loam plus ou moins compacts s'est accumulée sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, laissant croire à une série de petites dépositions qui se seraient formées au gré d'une circulation sur les lieux. L'emplacement de ces restes laisse croire qu'il pourrait s'agir d'une voie de circulation aménagée, en l'occurrence, le chemin du Roy, qui aurait été relié à des moments différents aux trois ponceaux dont les vestiges sont encore visibles dans le mur de l'aile nord-est du barrage Brown (Figures 36 et 37). Puisque cette voie de circulation repose par-dessus des dépôts que l'on croit être d'anciens fonds d'étang, on peut penser qu'elle aurait été aménagée après une première phase d'occupation, peut-être celle associée au moulin de 1659. Dans ce cas, cette voie de circulation daterait, d'après la construction du deuxième moulin à eau ou celle du barrage lui étant associé, quelque part entre 1755 et 1792.



Photo 15 : Pavement ou voie de circulation aménagée et pouvant correspondre à l'ancien chemin du Roy, sur la rive droite de la rivière, dans le sondage CfEt-26-1S (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-07-69).

Finalement, notons que dans plusieurs des sondages effectués sur la berge ouest de la rivière, on retrouve à environ 0,40 m sous la surface une mince couche de sol hétérogène composé de loam brun tacheté de poches de limon gris verdâtre. Cette couche pourrait faire penser à des déblais de creusement. Un remblai de limon beige compacté, que l'on attribue à l'aménagement de la rue Chabanel vers 1867, repose ensuite par-dessus et enfin, le tout est couronné par le couvert végétal actuellement en place dans le parc Chabanel (Croquis 5 à 9).

4.1.4 Les vestiges d'un muret de soutènement

Les sondages CfEt-26-1M, 1N et 1P, ouverts pour vérifier la nature de vestiges apparents dans le parc Chabanel, ont permis de confirmer la présence d'un muret de soutènement en bordure droite de la rivière Beauport (Figures 36 et 37). Identifié par Royer en 1995, ce muret est fait d'une maçonnerie sèche et forme un parement unique d'un peu plus de 1 m de large, orienté selon un axe N/S. Appuyé contre la berge ouest de la rivière, il a été construit selon un appareil plus ou moins régulier d'assises plus ou moins régulières constituées de moellons en calcaire de Beauport ébauchés ou grossièrement équarris. Il présente trois à quatre états construits l'un sur l'autre, à partir du sable qui forme le lit du cours d'eau.

Le premier état correspond à la base de l'ouvrage et s'élève sur une vingtaine de centimètres de haut. (Photo 16). Il forme une sorte d'empâtement érigé sur deux à trois assises, selon un appareil à tout venant. Son parement est, lequel fait face au cours d'eau, est enfoui dans un sol déposé par la crue des eaux, mais sur lequel un certain couvert végétal a pris racine au fil du temps. Une partie mieux dressée est érigée par-dessus, selon un appareil un peu plus soigné.

Cette partie du muret, qui constitue un deuxième état, s'élève verticalement sur six assises, soit sur environ 0,80 m de haut. Le long de son parcours, son parement présente quelques retraits et ressauts qui témoignent peut-être de différentes étapes de construction. Le tout est couronné par une partie de mur formée d'un parement présentant un fort pendage vers l'ouest. Ce troisième état s'élève sur cinq à six assises de haut et son sommet repose à une altitude variant entre 8,83 m et 9,34 m NMM, niveau qui correspond à peu de chose près à la surface du sol actuelle. Compte tenu de ce fort pendage, mais aussi du fait que certaines des assises étaient déstructurées au moment de notre intervention, on suppose que son intégrité a été quelque peu perturbée depuis sa construction.



Photo 16 : Vue du parement est du muret de soutènement érigé peu avant 1867, dans le sondage CfEt-26-1P (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-05-50).

Sur le côté ouest du muret, différents remblais ont été repérés dans les sondages 1M et 1N, témoignant ainsi du rehaussement du terrain lors de son édification (Croquis 5 et 6). Ces remblais ont été déposés sur le sable naturel qui formait à l'origine le fond de la rivière ou encore

celui de l'étang du moulin. Avant le rehaussement du terrain à l'aide de ces remblais, une importante conduite en grès a été installée le long du mur, selon la même orientation (Photo 17). D'après son pendage marqué vers le sud du terrain, on suppose qu'à l'origine cette conduite fut aménagée pour permettre de canaliser les eaux usées en provenance de la rue Chabanel vers l'avenue Royale.



Photo 17 : Conduite de grès installée derrière le muret de soutènement lors de l'aménagement de la rue Chabanel peu avant 1867, dans le sondage CfEt-26-1M (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-06-08).

Notons que c'est en 1867 que l'on voit apparaître pour la première fois la rue Chabanel sur les plans historiques. Le plan de Sitwell nous indique, en effet, que cette même année un nouveau segment de rue vient d'être ouvert pour relier l'avenue Royale au chemin qui mène au moulin Henderson (Figure 17). Cette nouvelle rue passe entre la rivière et l'étang du moulin qui se trouve maintenant plus à l'ouest. On présume que pour l'aménager, il fut nécessaire de remblayer une partie de l'étang afin de le prévenir des inondations. C'est probablement lors de ces mêmes travaux que fut installée la conduite de grès tout au fond, et que le muret de soutènement en pierre fut édifié. L'absence de tranchées de fondation liées à ces constructions et la présence des différents remblais leur étant associés démontre très clairement ce fait; ces remblais furent déposés au gré de l'édification du muret et de l'installation de la conduite. Comme cette conduite n'est pas répertoriée dans le réseau d'infrastructures souterraines de la ville (Figure 38), on ne sait pas si elle est encore en fonction.

4.2 Le secteur du parc Armand-Grenier : site du quatrième moulin banal Juchereau Duchesnaye (CfEt-28)

Les objectifs particuliers de notre intervention dans le secteur du parc Armand-Grenier furent de vérifier la présence d'un tissu archéologique en place et de localiser les vestiges du quatrième moulin banal construit en 1792-1793, de même que d'autres installations possibles plus au sud de ce dernier. Rappelons que ce moulin fut construit par le seigneur Antoine Juchereau Duchesnaye pour remplacer celui du chemin du Roy qu'il venait de vendre à la *Thomas Grant & Company*, propriétaire d'une nouvelle distillerie implantée plus en aval.

Le site choisi pour la construction du nouveau moulin à farine fut la rive gauche de la rivière, au pied d'une importante cascade qui se trouve aujourd'hui en bordure d'un sentier pédestre aménagé dans le parc en question. La documentation historique nous informe que durant la longue période où il fut en fonction, ce moulin aurait été modifié. Il aurait peut-être été converti en moulin à l'huile de lin au cours du XIX^e siècle, puis en manufacture de carton-cuir au début du XX^e siècle. Différentes installations lui auraient aussi été annexées, notamment une laiterie et un hangar plus en aval sur la rivière. À un certain moment, l'édifice aurait été doté de l'énergie vapeur, installation qui nécessite l'aménagement d'une chaudière et d'un fourneau.

Les différents plans produits entre 1818 et le XX^e siècle nous indiquent, en effet, que plusieurs bâtiments auraient occupé le site, dont le moulin, de même que différentes annexes construites un peu plus bas le long de la rivière. La superposition du plan de Sitwell au cadastre actuel de la ville indique que les vestiges de ces bâtiments auraient été répartis en haut et au pied de la cascade (Figure 39). Parmi les quatre sondages effectués dans ce secteur (CfEt-28-1A à 1D), lesquels correspondent à l'opération CfEt-28-1, trois comportent des vestiges archéologiques en lien avec certaines de ces installations (Figures 40 à 42).

4.2.1 Les vestiges présumés de l'ancien moulin banal

D'entrée de jeu, mentionnons qu'au moment de notre intervention, une part des vestiges présumés du moulin banal était déjà apparente dans l'affleurement du terrain en bordure gauche de la rivière (Photo 18). Ces vestiges ont été nettoyés dans la mesure du possible, puis ils ont été relevés en géoréférencement afin de les intégrer au plan de base. D'autres vestiges pouvant être associés à la même construction ont été retrouvés dans les sondages CfEt-28-1C et 1D, de même que des traces de mortier associées à un mur disparu contre la paroi rocheuse de la chute (Figure 41). Les vestiges retrouvés dans les sondages CfEt-28-1C et 1D correspondent à deux murs et un plancher de pierre qui, tous mis en plan avec ceux qui se trouvent dans l'affleurement du terrain, permettent d'en savoir un peu plus sur l'étendue du bâtiment.



Photo 18 : Vue vers le nord des vestiges du moulin émergeant de la paroi en bordure nord de la rivière, vis-à-vis de la chute du parc Armand-Grenier (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-11-48).

Le premier mur que nous associons au moulin fut retrouvé dans le sondage CfEt-28-1C, au sommet de la chute (Photo 19). Orienté parallèlement à la rivière selon un axe E/O, il est constitué de deux parements à blocage central. Fait d'un appareil régulier d'assises régulières, il a été construit avec des pierres en calcaire de Beauport grossièrement équarries ou simplement ébauchées, le tout noyé dans un mortier à base de chaux. Seul son parement sud fut dégagé, soit celui qui se trouve du côté de la rivière. Nous ne connaissons pas sa largeur ni sa longueur, puisqu'il se poursuivait en paroi vers le nord et l'est. Nous savons cependant que sa largeur est d'au moins 0,83 m et qu'il s'étend sur au moins 1,75 m de long, en direction du bas de la chute. Au moment de sa démolition, il fut dérasé inégalement, si bien qu'il ne comporte aujourd'hui que trois ou quatre assises résiduelles. Même s'il ne fut pas dégagé jusqu'à sa base, on peut supposer qu'il est appuyé sur le roc qui forme le lit de la rivière à quelques mètres de distance.



Photo 19 : Sondage CfEt-28-1C : vestige d'un mur associé au moulin probable de Juchereau Duchesnay, en haut de la chute du parc Armand-Grenier (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-11-37).

Différentes couches stratigraphiques ont été observées dans ce sondage, notamment une que l'on croit être contemporaine de l'occupation du secteur. Bien que celle-ci n'ait pas été fouillée, nous savons qu'elle est composée d'un limon brun clair compact et que des petites pierres calcaires posées à plat reposent à sa surface (Croquis 10 : couche 10). Par-dessus s'étend un remblai d'environ 0,30 m d'épais, que nous attribuons à la démolition du bâtiment. Ce remblai est constitué de débris, soit d'une grande quantité de fragments de pierre calcaire et du mortier, le tout dans une matrice de sol correspondant à limon brun clair friable. Deux autres couches de sol, postérieures à cet événement, occupent ensuite le sommet de la stratigraphie : un loam sableux brun-gris clair hétérogène, comportant des poches de sable et des lentilles de charbon de bois, puis, enfin, le couvert végétal. Aucun artefact ne fut récupéré dans ce sondage.

Au pied de la cascade et un peu plus en aval, le sondage CfEt-28-1D permet de constater que d'autres vestiges reposent aussi au bord de la rivière, pas très profondément sous le couvert végétal. Un autre mur et les restes d'un plancher se trouvent en effet à une quarantaine de centimètres sous la surface du sol, dans l'affleurement de la pente très escarpée menant à la rivière (Figure 41). Comme le terrain est très accidenté à cet endroit et qu'il fut extrêmement difficile d'y ouvrir un sondage, ces vestiges ne furent dégagés que très partiellement pour des raisons de sécurité. Le mur, dont seul le parement ouest fut mis au jour, est orienté selon un axe

nord-sud, ou perpendiculaire à la rivière. Pour le peu que l'on en sait, il pourrait correspondre à la limite est du moulin recherché, sinon correspondre à l'un de ses murs de division. Les matériaux utilisés pour sa construction sont des pierres en calcaire de Beauport qui semblent plutôt brutes ou ébauchées et qui ont été liées par un mortier de chaux. L'ouvrage a été édifié selon un appareil plus ou moins régulier d'assises plus ou moins régulières, puis il a été recouvert d'un crépi (Photo 20). La petite taille des pierres laisse croire qu'il ne s'agit peut-être pas d'un mur principal, mais plutôt d'un ouvrage secondaire, par exemple, un bouchage dans une ancienne ouverture.

Quant au plancher, il vient butter contre le crépi qui recouvre le parement ouest du mur à une altitude de 48,24 m NMM. Fait de maçonnerie, il est constitué d'une assise unique de pierres calcaires ébauchées, posées à plat selon un mode d'assemblage à tout venant et noyé dans un mortier de chaux. Tout comme le mur, il n'est conservé que partiellement, car son extrémité sud a été arrachée lors de la démolition du bâtiment. Sa portion dégagée correspond à un peu moins que la superficie du sondage, soit 0,72 m N/S sur 0,63 m E/O. Au moment de notre intervention, il se poursuivait en paroi vers le nord et l'ouest, en direction du mur qui émerge du sol plus en amont, vis-à-vis de la cascade.



Photo 20 : Vue vers le nord des vestiges du plancher et du mur, associés au moulin, dans le sondage CfEt-28-1D (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-11-05).

Situé entre les sondages CfEt-28-1C et 1D, ce dernier mur émerge du sol qui, à cet endroit, forme encore une pente très abrupte pour rejoindre en contrebas le roc constituant le lit de la rivière (Photo 18). Selon le peu que nous avons pu en observer, il est orienté selon un axe N/S, tout comme celui retrouvé dans le sondage CfEt-28-1D. Il semble constitué d'un double parement à blocage central et s'élève encore sur au moins une vingtaine d'assises résiduelles. L'ouvrage repose sur le roc et son parement ouest a peut-être été directement édifié contre la paroi rocheuse qui forme un affleurement vertical rejoignant le sommet de la chute. Juste un peu plus vers l'est, d'autres vestiges que nous n'avons pas pu dégager et décrire émergent aussi de la paroi. S'y trouvent peut-être ceux d'un plancher de pierre et d'un autre mur. Avec les autres vestiges retrouvés dans ce secteur, leur dégagement permettrait de vérifier leur lien de superposition et ainsi de mieux comprendre leur agencement, de même que l'architecture et l'évolution du moulin. À l'instar des autres vestiges découverts, ils sont recouverts d'une bonne épaisseur de sols très friables qui menacent toujours de s'écrouler, sols qui ont été remblayés lors des travaux de consolidation de la rivière et l'aménagement du parc durant les années 1980-

90. Enfin, un peu plus en aval, une grosse meule repose encore au fond la rivière, attestant de la présence d'un moulin à proximité à une certaine époque (Photo 19). D'un diamètre de 1,65 m, cette meule fut sans doute rejetée à cet endroit au moment de la démolition du bâtiment au cours du XX^e siècle.



Photo 21 : Meule reposant au fond de la rivière, en aval de la chute du parc Armand-Grenier (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-07-39).

4.2.2 *Les vestiges d'un fourneau ou d'une chaufferie*

Encore plus en aval des vestiges que nous attribuons au moulin de Juchereau Duchesnay, le sondage CfEt-28-1A a révélé ce qui pourrait être les restes d'une annexe associée à ce deuxième noyau industriel. La découverte de plusieurs vestiges dans ce sondage démontre, en effet, qu'un autre bâtiment, cette fois, comportant un fourneau, a occupé ce secteur durant la deuxième moitié du XIX^e siècle et peut-être même durant le siècle suivant (Photo 22). Ces vestiges correspondent à deux murs de pierre, de même qu'à un fourneau en brique (Figure 42).

Fait de pierres en calcaire de Beauport, le premier mur ne fut dégagé que sur 0,50 m de haut. Au moment de sa mise au jour, il se déployait en paroi en direction nord et ouest. Mais comme il ne fut dégagé que très partiellement, soit à peine sur 0,19 m E/O et sur 0,49 m N/S, il est difficile de déterminer son orientation et son mode de construction. On sait toutefois qu'il bute à l'est contre un autre mur en maçonnerie, cette fois orienté selon un axe N/S. Mesurant 0,50 m de large, ce dernier mur fut dégagé sur une longueur résiduelle de 0,99 m N/S. Il est constitué de deux parements à blocage central et les matériaux utilisés pour sa construction sont des pierres ébauchées en calcaire de Beauport, lesquelles ont été liées par un mortier de chaux et édifiées selon un appareil régulier d'assises plus ou moins régulières réglées au moyen de cales. Tout comme le mur précédent, il fut dégagé sur environ 0,50 m de haut, soit sur quatre assises résiduelles. Au moment de son dégagement, son extrémité sud semblait avoir été arrachée, sans doute lors de sa démolition. L'ouvrage se poursuivait toutefois en paroi, vers le nord.

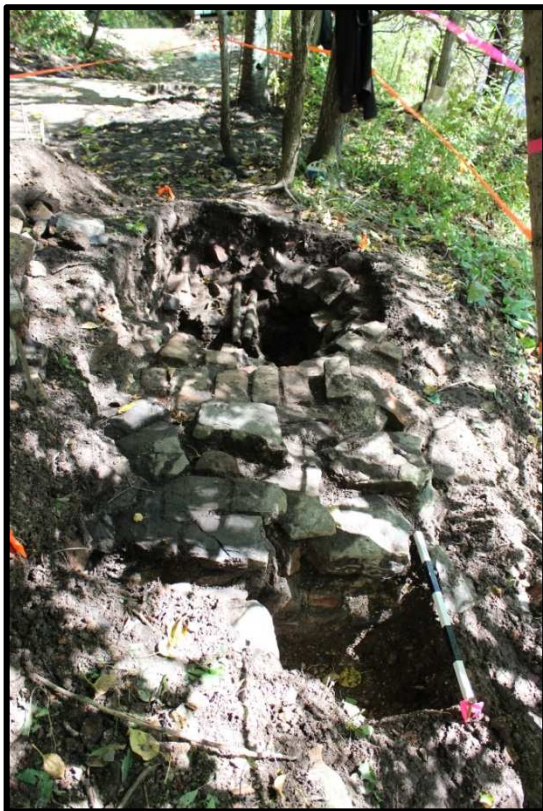


Photo 22 : Vue vers l'est des vestiges du bâtiment muni d'un fourneau, dans la sous-opération CfEt-28-1A (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-08-29).



Photo 23 : Vestige du fourneau en début de dégagement (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-08-7).

C'est du côté est de ce mur que nous avons trouvé les vestiges d'un fourneau, qui lui est imbriqué (Photo 23). Ce dernier est fait de grosses briques réfractaires et comporte plusieurs particularités ou différentes parties. D'abord, la section imbriquée au mur de pierres, qui forme la base de l'ouvrage, se compose de briques rouges et de briques jaunes de marque *Ramsay*. Ces briques ont été disposées sans modèle particulier et forment trois parements érigés perpendiculairement, constituant ainsi une sorte de rectangle ou de «U», dont l'ouverture semble orientée du côté est. Les dimensions intérieures de cette construction, qui correspondent à celles

de l'âtre du fourneau sont de 0,62 m de large (N/S) sur au moins 0,87 m de long (E/O). Au niveau de la base, les parements latéraux s'élèvent verticalement sur trois à quatre assises avec un léger pendage vers l'intérieur, pour rejoindre en leur sommet ce qui semble être l'amorce d'une cheminée. Au niveau de la troisième assise, une plaque de fonte, faite de deux sections, a été insérée horizontalement dans le parement ouest de l'ouvrage qui en constitue le contrecœur (Photo 24). Au moment du dégagement, deux tuyaux de fer émergeaient de la paroi est du sondage, vis-à-vis le centre du fourneau et en direction de la plaque (Photo 25). On ne sait pas si ces tuyaux étaient vraiment en place, mais s'il en est, leur présence pourrait indiquer l'utilisation d'une machinerie fonctionnant à l'énergie vapeur, émanant d'une chaudière placée dans le fourneau retrouvé. Enfin, le sommet de l'ouvrage était couronné d'un dernier état qui correspondait à l'amorce de cheminée mentionnée précédemment. Érigée en chapelle, la base résiduelle de cette cheminée se déployait sur seulement deux assises de haut. Au total, le fourneau et la base de la cheminée étaient conservés sur dix assises résiduelles. Le tout semblait reposer sur un plancher en maçonnerie fait de pierres calcaires posées à plat à tout venant.



Photo 24 : Vue vers l'ouest des vestiges de la plaque de fonte insérée dans le contrecœur du fourneau, dans la sous-opération CfEt-28-1A (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-08-21).



Photo 25 : Vue vers le sud des vestiges du fourneau, dans la sous-opération CfEt-28-1A (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-08-16).

4.2.3 Les vestiges d'un bâtiment secondaire récent?

En bordure nord du sentier pédestre du parc Armand-Grenier, le sondage CfEt-28-1B a enfin révélé très peu d'informations pertinentes quant à l'évolution de ce deuxième noyau industriel. Ouvert le long d'un muret en maçonnerie qui émergeait du sol sur six à sept assises de haut, ce sondage a en effet permis de constater que ce dernier semblait avoir été construit assez récemment parce qu'il repose sur des remblais associés à l'aménagement des sentiers du parc Armand-Grenier. Constitué de pierres en calcaire de Beauport, ce muret fut érigé sur une couche de pierres qui pourrait toutefois être le résultat de la démolition d'un bâtiment plus ancien situé à proximité. Cette couche ne fut pas excavée au complet, si bien qu'on ne sait pas ce qui se trouve en dessous. La fouille de ce sondage a été interrompue à environ 0,63 m de profondeur.

4.3 Le secteur de la boucle de la rue Chabanel : site du moulin Henderson (CfEt-27)

Dans le secteur de la boucle que décrit la rue Chabanel, les objectifs particuliers de notre intervention furent de localiser des bâtiments associés au troisième noyau industriel implanté au bord de la rivière Beauport par John Henderson, à compter de 1814. L'on pense notamment à ceux que l'on voit apparaître sur les plans historiques à partir de 1857 et qui correspondraient à des bâtiments secondaires occupant les abords de la rivière sur deux terrains, aujourd'hui vacants et appartenant à la Ville de Québec (Figure 43). D'après la documentation historique à notre disposition, on sait qu'une forge se trouvait entre autres dans ce secteur, de même qu'un entrepôt et une boutique ou magasin. Dans l'emprise des deux terrains en question, cinq sondages ont été réalisés pour vérifier la présence de ces bâtiments (CfEt-27-1A à 1E ; Figure 44) et correspondent à l'opération CfEt-27-1. Ces sondages ont mené à la découverte de plusieurs niveaux d'occupation successifs et de plusieurs vestiges de plancher associés à des activités industrielles différentes. Ces découvertes permettent de constater qu'un tissu archéologique y est bien en place sur une épaisseur d'environ 2 m. Cette accumulation de sols témoigne de la présence de bâtiments, de l'occupation intensive des lieux et de différents changements fonctionnels à compter du premier quart du XIX^e siècle, soit depuis l'implantation du moulin à clous par Henderson jusqu'au XX^e siècle.

4.3.1 Les vestiges d'une touraille associée à la Beauport Distillery?

Les premiers niveaux d'occupation successifs ont été trouvés dans la partie nord des terrains inventoriés, dans les sondages CfEt-27-1A et 1B. Mentionnons d'abord que dans le sondage 1A, le sol naturel stérile fut retrouvé à 1,57 m sous la surface du sol actuel, soit autour de 14,42 m NMM. Il se compose d'un limon argileux gris friable ayant pour inclusions du sable grossier devenant de plus en plus graveleux en profondeur (Croquis 11 : couche 18).

Immédiatement dessus, la couche d'occupation la plus ancienne correspond à ce qui semble être un ancien horizon humique, d'une épaisseur d'à peine 0,04 m (couche 17). Celle-ci est constituée d'un limon sableux brun-gris très foncé meuble et un peu organique. Y furent récupérés quelques artefacts datables des années 1810, notamment de tessons de vaisselle en *pearlware* ou en terre cuite fine blanche aux décors floraux imprimés en bleu et caractéristiques des années 1810. Noircis, ces tessons sont très fragmentaires, ce qui indique qu'ils ont été piétinés et qu'ils ont subi une altération par l'action du feu ou d'une chaleur intense. Les seules activités connues dans le secteur ne débutant qu'en 1814 avec la construction du moulin à clous par Henderson, on ne peut qu'imaginer que cette déposition ait un lien avec les activités de cette toute première industrie sidérurgique sur le site.

Par-dessus ce premier niveau d'occupation, qui correspond vraisemblablement au sol naturellement présent au début de l'occupation du secteur, mais qui comporte aussi les indices de l'utilisation du feu à proximité, ou encore ceux d'un incendie, la stratigraphie du sondage 1A présente de minces remblais qui comportent des matériaux de construction dont la déposition est

peut-être en lien avec celle de bâtiments. Ces matériaux, qui consistent en de petits fragments ou éclats de pierre en calcaire de Beauport, sont déposés dans un remblai de sable limoneux très fin de couleur brun clair et friable (Croquis 11 : couches 16 et 14). Une fine couche de mortier figé repose au sein de ce remblai (Croquis 11 : couche 15), laquelle pourrait s'être déposée lors de travaux de maçonnerie à proximité. Cette couche pourrait aussi correspondre au lit de pose d'un plancher disparu.

La stratigraphie au-dessus de ce dépôt comporte ensuite ce qui pourrait être les vestiges d'un premier plancher ou, du moins, d'une surface de circulation associée à un bâtiment secondaire contemporain de la distillerie implantée sur le site à compter de 1830 (Croquis 11 : couches 10,11 et 12). Ces restes se divisent en trois unités qui forment une accumulation de 0,24 m et qui comportent les traces de perturbations liées à la destruction partielle de l'ouvrage ou encore à son abandon. Au bas de la séquence, on note d'abord la présence d'une couche de loam limoneux brun clair friable à meuble, dans lequel se trouve en proportions égales des fragments de pierres calcaires distancés par des vides (Croquis 11 : couche 12). D'une vingtaine de centimètres d'épais, cette couche est recouverte d'un mince lit de mortier fait à base de chaux (Croquis 11 : couche 11) qui supporte enfin des pierres calcaires posées à plat (Croquis 11 : couche 10). Les interstices entre ces pierres sont comblés par un loam argileux graveleux de couleur brun-gris foncé, dont la compacité en surface semble être le résultat manifeste d'une circulation par-dessus. Y furent récupérées des inclusions de fragments de tuiles à tourailler, qui laissent présumer qu'il se trouvait dans cet environnement une touraille, composante essentielle d'une distillerie (Photo 26). Très fragmentaires, ces tuiles présentent pour particularité qu'elles sont noircies sur un côté, ce qui constitue un indice flagrant de leur utilisation pour faire sécher des grains. La présence de ces fragments de tuiles et le fait qu'elles ont été utilisées viennent appuyer l'hypothèse selon laquelle Henderson et son associé, Colin McCallum, auraient fondé dans le secteur une distillerie de whisky à compter de 1830.



Photo 26 : Fragments de tuiles à tourailler retrouvés dans le sondage CfEt-27-1A (C. Parent, Laboratoire d'archéologie de la Ville de Québec et du MCCQ).

À partir de ce niveau, l'assemblage d'artefacts recueillis dans le sondage 1A témoigne d'une période d'occupation contemporaine du troisième quart du XIX^e siècle. On y compte plusieurs petits fragments de vaisselle en terre cuite fine blanche au décor imprimé, notamment à motif *Willow*, de même qu'un tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée, dont la production débute au cours des années 1850. À cet assemblage s'ajoutent un clou découpé à tête forgée, de même que plusieurs fragments de clous entièrement forgés. Comme les fragments de tuiles à tourailler furent retrouvés sous les couches comportant cet assemblage, on peut donc penser que cette dépendance de la distillerie aurait été démolie après 1850 et qu'elle aurait été existante de 1830 au milieu du XIX^e siècle environ. Cette hypothèse est d'autant plus appuyée par le fait qu'en 1857 la distillerie apparaît sur plan daté de 1857, alors que la propriété appartient à Jean-Baptiste Renaud. Encore ici, seules des fouilles archéologiques sur le site CfEt-27 et ailleurs

dans le secteur de la boucle de la rue Chabanel permettraient de valider cette hypothèse et d'en savoir plus sur l'occupation et l'évolution de la *Beauport Distillery*.

4.3.2 Les vestiges d'une forge ou d'une fonderie?

Toujours dans le sondage CfEt-27-1A, la stratigraphie permet de croire que, suite à l'abandon du plancher de pierre, le bâtiment dans lequel il se trouve aurait changé de vocation. Cette hypothèse est basée sur le fait que le plancher en question, qui aurait été contemporain de la distillerie, fut remblayé par une couche de sable limoneux très fin, d'une douzaine de centimètres d'épaisseur (Croquis 11 : couche 8). De couleur beige-jaunâtre et comportant pour seules inclusions un peu de gravier, ce remblai est compact et pourrait correspondre à un autre lit de pose qui aurait servi à aménager un second plancher. Composé de pierres calcaires posées à plat (couche 7), cet autre plancher aurait ensuite été recouvert d'un remblai de sable qui comporte les traces possibles des activités d'une fonderie.

Trois niveaux de sable distinguent ce dernier remblai et témoignent ainsi d'activités en lien avec l'utilisation du feu et d'une source de chaleur. Meuble et de couleur beige ou jaunâtre, la partie inférieure est d'abord relativement pure et homogène et ne comporte pour inclusions que de rares nodules de mortier (Croquis 11 : couche 6). La partie supérieure, quant à elle, est plutôt caractéristique d'une couche de combustion, car elle est constituée d'un sable noir, friable et durci. Son interface inférieure décrit des sortes de creux qui, peut-être, pourraient correspondre à des formes résiduelles de moulages (Croquis 11 : couche 4). Entre ce sable noirci au sommet du dépôt, et le sable beige qui en forme la partie inférieure, un même sable beige est tacheté de sable noir lessivé (Croquis 11 : couche 5). Au total, l'ensemble de ce remblai mesure environ 0,28 m d'épaisseur, ce qui correspond à environ 1 pied.

Du sable était souvent utilisé dans les forges ou encore dans les fonderies pour y couler le métal en fusion. À la rivière Beauport, il aurait encore existé une forge sur le site de la boucle de la rue Chabanel vers 1857. C'est, du moins, ce que semble indiquer le plan qui nous y représente les installations de Renaud cette même année (Figure 31). Mentionnons que le seul bâtiment qui pourrait être associé aux vestiges retrouvés y est toutefois identifié comme étant un magasin ou un entrepôt, plutôt qu'une forge. Notons aussi qu'une couche de sable noir durci, comportant peut-être des scories pulvérisées, fut également repérée à la même profondeur à quelques mètres plus au sud dans le sondage CfEt-1B (Photo 27 ; Croquis 12 : couche 6). Dans ce sondage, elle nous a cependant paru beaucoup plus mince. Elle recouvrait une surface de pierre qui ne fut pas fouillée, faute de temps (Croquis 12 : couche 5). Au moment de notre intervention, l'ensemble de ces restes était recouvert par des remblais comportant des débris qui témoignent de la démolition du bâtiment, peut-être au XX^e siècle (Croquis 11 : couches 3 et 2 ; Croquis 12 : couches 2 à 4), puis par le couvert végétal actuel (Croquis 11 : couche 1 ; Croquis 12 : couche 1).



Photo 27 : Sable noirci, à la surface d'un possible plancher de pierre, dans le sondage CfEt-27-1B (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-05-20).

4.3.3 Traces possibles du canal d'évacuation du moulin à farine et vestiges d'un bâtiment

À la différence du sondage CfEt-27-1A, le sondage 1E a livré une stratigraphie beaucoup moins complexe (Croquis 13). Cependant, mentionnons la présence tout au fond des vestiges structuraux d'un bâtiment qui aurait occupé les lieux durant une longue période, jusqu'à sa démolition probablement au cours du XX^e siècle. Ces vestiges correspondent à un plancher de bois, ainsi qu'aux restes d'un muret de brique, retrouvés à environ 1,00 m sous la surface actuelle du sol, soit à environ 14,94 m NMM (Figure 45).

Dans ce sondage, la nappe phréatique fut atteinte à 1,30 m de profondeur, soit à 14,64 m NMM. Tout au fond, à 1,20 m sous la surface, la dernière couche atteinte n'est pas le sol naturel, mais plutôt un limon argileux gris foncé friable comportant quelques inclusions de pierres calcaires (Croquis 13 : couche 10). Ce limon est recouvert par une couche noirâtre malodorante qui est essentiellement composée de matières organiques en putréfaction, telles que des fibres et des copeaux de bois, de même que des éclisses d'écorce (Photo 28 ; Croquis 13 : couche 9). Bien que l'on ne puisse déterminer avec certitude l'origine de cette déposition, on peut émettre l'hypothèse qu'elle pourrait avoir un lien avec la présence, dans le secteur, du canal d'évacuation du moulin à eau qui apparaît sur les plans historiques, à compter des années 1820.

Rappelons que selon le plan d'Adams et Larue, dressé en 1823, ce moulin est identifié comme étant un moulin à l'huile (Figure 29), alors que la fondation de la distillerie vers 1830 laisse entendre que ce bâtiment sert plutôt à moudre les grains nécessaires à la fabrication de whisky. Nous savons qu'il s'agit d'un moulin à eau puisque ce dernier est construit le long du parcours d'un batardeau qui prend sa source depuis un barrage plus en amont sur la rivière. La superposition des plans anciens sur le plan du cadastre actuel de la ville nous indique que la sortie de ce batardeau, située en aval du moulin à eau, aurait été creusée dans le secteur où nous avons implanté le sondage 1E (Figure 43). Encore en 1857, ce canal d'évacuation est représenté sur le plan montrant les installations de Jean-Baptiste Renaud (Figure 31). Toutefois, il est spécifié qu'il se trouve maintenant enfoui («under ground»), ce qui laisse entendre qu'il est encore existant, mais qu'il a été canalisé. Le dépôt noirâtre et organique retrouvé pourrait ainsi correspondre au fond de ce canal qui, à compter du milieu du XIX^e siècle, aurait peut-être commencé à être comblé ou obstrué.



Photo 28 : Sondage CfEt-27-1E : vue vers l'ouest du dépôt de matières organiques qui pourrait constituer le fond du batardeau d'aval du moulin à farine du troisième noyau industriel (M. Goyette, Ville de Québec, A 15-07-121).

C'est immédiatement par-dessus ce riche dépôt organique que nous attribuons au fond du batardeau d'aval, que nous avons retrouvé les vestiges d'un plancher de bois (Photo 30). Ce dernier est constitué de ce qui ressemble à des madriers orientés selon un N/S et parallèles à la

rivière Beauport. Dans le coin sud-ouest du sondage, il était recouvert des restes d'un alignement de briques rouges de fabrication artisanale qui formaient une sorte de structure résiduelle d'à peine 0,15 m de long sur 0,09 m de large. Au nombre de deux ou trois et orientées selon le même axe que les madriers, ces briques avaient été posées à plat directement sur le plancher. On ne sait pas si elles formaient un parement, un dallage, la base d'une cheminée, ou encore celle d'un autre ouvrage pour le moment inconnu.



Photo 29 : Sondage CfEt-27-1E : vue vers le sud du plancher de bois et du vestige de brique, associés à un bâtiment secondaire du troisième noyau industriel (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-07-99).

Le tout était finalement recouvert par du mortier mêlé à un loam limoneux brun-gris très foncé, couche qui pourrait constituer les restes de la démolition du bâtiment associé à l'ensemble. Les seuls artefacts récupérés dans ces contextes archéologiques ne permettent pas de dater ni la construction du bâtiment ni sa démolition. Seuls des clous découpés y furent trouvés, lesquels pourraient provenir de son plancher. À ceux-ci était associé un petit fragment de verre à vitre, dont la teinte très claire permet de penser que l'édifice pourrait être assez récent ou dater de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Cette date coïnciderait avec la canalisation souterraine du batardeau, dont le comblement progressif aurait débuté vers 1857 ou même un peu avant. Ainsi, ce bâtiment serait contemporain de l'occupation du site par Jean-Baptiste Renaud, puis de celle de ses successeurs à partir de 1884. À compter de cette période, les plans historiques nous indiquent encore la présence d'un moulin sur le terrain, mais cette fois, fonctionnant à l'énergie vapeur chauffée au charbon. Aucun batardeau n'y est indiqué, ce qui confirmerait la disparition de celui apparaissant sur les plans de 1823 à 1867. En 1904, on verra l'implantation d'une distillerie de vinaigre sur le site, la *Eureka Distillery Limited*, et il est possible que le bâtiment retrouvé corresponde à un entrepôt associé à cette entreprise. Cet entrepôt apparaît sur un plan de Goad, en 1896 (Figure 34). L'entreprise cessant ses activités à la fin des années 1920 ou au cours des années 1930, le bâtiment fut démolit et ses vestiges furent recouverts assez récemment d'épais remblais de sable et de loam, afin de niveler le terrain entre la rue Chabanel et la rivière. Ces remblais contiennent notamment des fragments de sacs en plastique (Croquis 13 : couches 5 et 4).

4.4 Le secteur du parc de la rivière Beauport ou du site du barrage du moulin Henderson (CfEt-29)

Entre la boucle que décrit la rue Chabanel et le parc Armand-Grenier, la prospection visuelle que nous avons réalisée au cours de cette intervention a permis de localiser les vestiges d'un barrage en bois, que nous croyons être celui du troisième noyau industriel, fondé vers 1814 par John Henderson. Situés dans le parc de la Rivière-Beauport, ces vestiges ont été relevés en

géoréférencement et ont été reportés au plan général de l'intervention (Figure 46). Plusieurs d'entre eux sont submergés, alors que d'autres émergent de la berge gauche du cours d'eau, depuis un sol décrivant une pente très escarpée. Compte tenu de ces conditions qui rendent difficile toute excavation, aucun sondage n'y a été effectué pour tenter d'en savoir plus sur cette construction et recueillir un échantillonnage stratigraphique.

Le premier vestige observé consiste en une énorme pièce de bois émergeant de la berge et se poursuivant au-dessus de la rivière (Figure 47 ; Photo 30). Équarrie à la hache, cette pièce mesure au moins 4,30 m de long sur près de 0,60 m carré. Sa surface repose environ à 24,34 m NMM au-dessus du cours d'eau et marque un pendage vers le nord où elle s'enfonce sous la surface du sol actuel.



Photo 30 : Grosse pièce de bois équarri, associée au barrage du moulin Henderson, dans le parc de la Rivière-Beauport ou site CfEt-29 (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-07-99).

À quelques mètres plus en amont, d'autres vestiges émergent aussi de la berge et correspondent à différentes structures de bois, composées de poutres et de palplanches. Celles-ci laissent à penser qu'il pourrait s'agir des restes d'une chaussée (Photo 31). Juste vis-à-vis, au travers de la rivière, d'autres pièces de bois équarries émergent du fond de l'eau et semblent avoir été assemblées pour former une sorte de cage que l'on attribue au même ouvrage (Photo 32). À l'extrémité sud de cet assemblage résiduel, ainsi submergé, se trouve enfin une dernière pièce de bois équarri, déposée selon un angle différent. Cette pièce est orientée selon un axe NO-SE et disparaît sous la berge du côté de la rive droite de la rivière. D'après son orientation, il est possible qu'elle se poursuive en direction du troisième noyau industriel implanté dans le secteur de la boucle de la rue Chabanel. Elle correspond peut-être à l'amorce d'un batardeau, soit celui même qui acheminait l'eau au moulin que l'on voit sur les plans historiques, de 1823 à la fin du XIX^e siècle (Figures 29, 30, 33 et 34).



Photo 31 : Vestiges de la chaussée du barrage du moulin Henderson, dans le parc de la Rivière-Beauport ou site CfEt-29 (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-07-18).



Photo 32 : Vestiges de la chaussée du barrage du moulin Henderson, au fond de la rivière, dans le parc de la Rivière-Beauport ou site CfEt-29 (M. Goyette, Ville de Québec, A-15-07-27).

5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Menée par la Ville de Québec dans le cadre des travaux de réaménagement des sentiers des parcs linéaires de la rivière Beauport à l'été 2015, cette intervention aura permis de valider le potentiel archéologique dans quatre secteurs distincts de la zone riveraine du cours d'eau, qui va de la rue Cambronne à l'Avenue royale. Bien que la surveillance des travaux de l'entrepreneur mandaté par la Ville de Québec pour exécuter ce mandat n'ait donné aucun résultat, l'inventaire archéologique réalisé aux abords de la rivière au moyen de petits sondages exploratoires a toutefois permis de localiser quatre nouveaux sites archéologiques témoignant de l'occupation de la rivière durant la période historique, sites auxquels le ministère de la Culture et des Communications du Québec a par la suite attribué des codes Borden.

Même si trois secteurs avaient au préalable été identifiés comme étant des secteurs à moyen et à fort potentiel paléohistorique, aucun site amérindien n'a été découvert au cours de ce volet de l'intervention. Un déchet de taille a toutefois été localisé hors de son contexte archéologique, sur la rive droite de la rivière, dans le secteur du parc Chabanel. En chert schisteux ou en *mudstone*, ce dernier a été trouvé dans un sol correspondant à l'ancien lit de la rivière et on ne peut pour le moment lui attribuer d'appartenance culturelle ou encore de datation. Mené par l'archéologue Michel Plourde, l'inventaire paléohistorique a néanmoins permis de constater que les berges de la rivière qui semblaient présenter le plus de potentiel en raison de la présence de plateaux ou d'anciennes terrasses présumés, avaient à plusieurs endroits été remblayées sur plus de 1,20 m durant la période historique récente. Cet état peu naturel des berges du cours d'eau a par le fait même empêché l'atteinte des sols naturels en place et la vérification de traces anthropiques préhistoriques pouvant s'y trouver.

Tous situés sur des terrains appartenant à la Ville de Québec, les nouveaux sites d'occupation historique découverts, quant à eux, sont ceux de trois noyaux d'activités artisanales et industrielles qui ont marqué l'histoire de la rivière Beauport depuis l'arrivée des premiers Français dans la région de Québec (Figure 2). Ils se situent dans le parc Chabanel à l'angle de l'avenue Royale, dans le parc Armand-Grenier à l'angle des rues Cambronne et des Cascades, dans la boucle de la rue Chabanel, puis, enfin, dans le parc de la Rivière-Beauport. Ils correspondent respectivement au site du deuxième moulin banal de la seigneurie de Beauport implanté le long du chemin du Roy en 1659 (CfEt-26), à celui du quatrième moulin seigneurial implanté au pied de la chute de la rivière Beauport en 1792-1793 (CfEt-28), à celui d'un moulin à clous construit vers 1814 (CfEt-27), puis à celui du barrage associé de ce même moulin (CfEt-29).

Avant notre intervention, l'histoire de ces trois secteurs d'activités, compris entre la rue Cambronne et le fleuve Saint-Laurent, avait déjà été documentée par différentes études. Certaines portaient sur l'arrondissement historique de Beauport et d'autres sur des interventions archéologiques menées sur le site de la distillerie-brasserie de Beauport (CfEt-5) et celui de la maison Racey (CfEt-18). Une étude de potentiel avait aussi mis en relief les ressources archéologiques qui pouvaient être présentes dans une portion du quartier Giffard et le long de la rivière Beauport. Cette même étude avait de plus évalué le potentiel d'occupation amérindienne du secteur au cours de la préhistoire, potentiel qui avait par la suite été mis à jour dans la banque de données SIGMA de la Ville de Québec.

À l'issue de ces différentes études, nous savions que le plus ancien noyau d'activités humaines avait été implanté dans le secteur de l'actuel parc Chabanel. À l'angle de la rivière et de l'ancien chemin du Roy, Robert Giffard, premier seigneur colonisateur du Canada, y avait effectivement implanté son domaine seigneurial à compter de 1634. Il y avait fait construire un moulin à vent dès 1637, non loin de son manoir. Sur la rive gauche de la rivière, à l'angle du même chemin, il avait ensuite construit un premier moulin à eau dont la construction aurait été terminée en 1659. Puis, les seigneurs de Beauport, les Juchereau Duchesnay, entreprirent la construction de deux autres moulins banals fonctionnant à partir de la force motrice de l'eau de la rivière. L'un fut érigé de 1755 à 1792 au sud de l'avenue Royale et l'autre en 1792-93, là où la rivière comporte une importante cascade en amont des trois premiers moulins. En 1814, s'ajouta entre ces deux noyaux d'implantation un troisième secteur d'activités, là où la rivière forme un coude à 90 degrés.

D'entrée de jeu, nous savions donc que le parc Chabanel recélait les vestiges présumés du premier chemin du Roy, qui reliait, à compter des années 1660, Cap-Tourmente à Cap-Rouge par la voie terrestre, de même que ceux de deux des quatre moulins banaux qui furent construits par les seigneurs de Beauport : le premier moulin à eau¹³⁶ de Giffard construit en 1659, puis le barrage du deuxième moulin à eau construit de 1755 à 1793 par les Juchereau Duchesnay au sud de l'avenue Royale. Cette construction successive des moulins seigneuriaux à compter de

¹³⁶ Il s'agit du deuxième moulin banal, le premier étant un moulin à vent.

1637 était à l'origine du développement d'importantes activités brassicoles qui débutèrent avec l'arrivée de la distillerie de la *Thomas Grant & Company* et se terminèrent avec la fermeture de la Compagnie de brasserie de Beauport en 1911. Les vestiges des installations relatives à ces deux complexes brassicoles étaient bien connus grâce aux différentes interventions archéologiques menées antérieurement dans le secteur, de 1985 à 1996. Ils font aujourd'hui partie du site archéologique de la distillerie-brasserie de Beauport (CfEt-5) et de celui de la maison Racey (CfEt-18). Dans le parc Chabanel, les restes du barrage du troisième moulin seigneurial, jadis intégré à la distillerie-brasserie, sont encore présents dans le lit de la rivière et comptent parmi les ressources culturelles à protéger et à mettre en valeur pour assurer la pérennité de l'histoire de Beauport. Sur les berges du cours d'eau, les vestiges du moulin seigneurial construit en 1659, de même que ceux de l'étang des moulins et de l'ancien chemin du Roy, se trouvaient peut-être encore en place.

Comme en 1793, le deuxième moulin à eau et troisième moulin banal des seigneurs de Beauport fut vendu à la *Thomas Grant & Co.*, pour les besoins opérationnels de leur distillerie-brasserie; le quatrième moulin banal fut construit plus en amont sur la rivière. Un deuxième noyau industriel commença ainsi à se développer depuis la construction de ce moulin. Parallèlement à la production de farine, l'on y aménagea une fabrique d'huile de lin à compter du XIX^e siècle, puis une manufacture de carton-cuir au début du XX^e siècle. Dans l'affleurement de la rive gauche de la rivière, vis-à-vis de la chute, les vestiges du moulin à farine émergent toujours de la paroi et laissaient supposer un fort potentiel archéologique.

C'est entre ces deux complexes, développés à partir des moulins seigneuriaux, que naquit vers 1814 le troisième noyau industriel. Situé à l'extrémité est d'un chemin qui menait au coude de la rivière depuis le chemin du Roy (l'actuelle rue Chabanel), le constructeur de moulin John Henderson construisit sur un terrain nouvellement acquis un moulin pour y produire des clous laminés, à partir d'une presse activée par la force motrice de l'eau. Y fut aussi établi un moulin à farine et peut-être une fabrique d'huile de lin. À l'instar du secteur de l'avenue Royale, une industrie brassicole y fit également des affaires, la *Beauport Distillery*, qui y produisit du whisky des années 1830 aux années 1850. Puis, à compter de 1905, une autre distillerie, la *Eureka Distillery Limited*, y produisit du vinaigre jusque vers 1931. Bien que toutes ces installations soient aujourd'hui disparues, les vestiges pour en témoigner risquaient d'être encore présents, du moins, sur les terrains libres de constructions. Compte tenu de la richesse historique du secteur et de l'importance de ces ressources culturelles dans le développement de Beauport depuis ses origines, un inventaire sur terrain s'imposait donc, afin de vérifier la présence de vestiges et d'un tissu archéologiques pour en témoigner. Le réaménagement des sentiers des parcs linéaires de la rivière Beauport, qui exigea une supervision archéologique des travaux d'excavation, fut ainsi une excellente occasion pour réaliser ce mandat. Cette intervention, la toute première sur les berges de la rivière, permit enfin de statuer sur le potentiel réel du secteur.

Dans le secteur du parc Chabanel (CfEt-26), où se trouvaient les vestiges potentiels du plus vieux noyau industriel de Beauport, il fut décidé d'ouvrir des sondages sur les deux berges de la rivière. Les sondages réalisés sur la rive droite, derrière le mur de l'aile nord-est du barrage Brown, permirent d'identifier le niveau d'occupation contemporain de l'utilisation du barrage à compter de 1792. Également, des structures en maçonnerie y furent localisées, attestant de la présence d'un bâtiment plus ancien que le barrage. Enfouis sous une couche de débris de démolition associée à ce dernier, ces vestiges correspondent à un ou deux massifs de pierre, de même qu'à un plancher, également en pierre et dont la construction daterait du deuxième quart du XVIII^e siècle. Comme le seul bâtiment ayant occupé cet emplacement avant le barrage Brown aurait été le moulin à eau de Robert Giffard érigé en 1659, on ne peut que présumer que ces vestiges lui sont associés. À tout le moins, ils correspondraient aux travaux de construction débutés en 1755, à l'endroit même de l'ancien moulin, dont les vestiges reposeraient peut-être en dessous.

De plus, l'observation et le nettoyage du parement résiduel de l'aile nord-est du barrage Brown permirent de confirmer l'hypothèse déjà émise et selon laquelle ce dernier comporterait les vestiges de plusieurs phases de construction distinctes se rapportant aux travaux de 1755, de 1785 et de 1792. On outre, nous avons pu y observer la présence de plusieurs pièces de bois fichées dans la maçonnerie, lesquelles pourraient correspondre aux restes probables de trois ponceaux ayant permis de traverser la rivière depuis l'ancien chemin du Roy et avant la construction même du barrage actuellement en place.

Du côté de la rive droite de la rivière, plusieurs sondages permirent de découvrir des contextes archéologiques témoignant aussi de l'évolution du secteur. Parmi ceux-ci : des paléosols relatifs à d'anciens niveaux liés à une transgression marine s'étant produite vers 5000 ans et à l'intérieur desquels l'éclat de chert ou de *mudstone* fut retrouvé. La stratigraphie y présente de plus des couches associées au fond de la rivière durant l'occupation du secteur à compter de 1659. Ces fonds de rivières se sont déposés en alternance avec des sols organiques laissant croire qu'à certains moments, il s'y trouvait des eaux relativement stagnantes, peut-être retenues par le barrage du moulin. Toujours dans le même secteur, l'inventaire permit de localiser ce qui pourrait être un ancien pavement associé à une voie de circulation aménagée qui pourrait être l'ancien chemin du Roy, avant que ne soit construit le barrage Brown entre 1755 et 1785. Plusieurs contextes archéologiques témoignent ensuite de l'aménagement du terrain, lorsque fut tracée la rue Chabanel qui, à compter de 1867, traversait le parc du sud-ouest vers nord-est. Les découvertes démontrent en effet qu'un muret de pierre fut alors érigé en bordure droite de la rivière pour en soutenir la berge et que, à la même occasion, une conduite de grès fut installée tout au fond du bassin de rétention. Ce dernier fut ensuite comblé au moyen de remblais déposés pour rehausser et niveler le terrain en vue de la construction de la rue.

Dans le parc Armand-Grenier (CfEt-28), là où nous espérions trouver des vestiges associés au deuxième noyau industriel, il fut décidé de sonder uniquement la berge est de la rivière, dans la partie du terrain comprise entre le sentier et le cours d'eau. Cette intervention déboucha sur la découverte de plusieurs contextes archéologiques en place, qui comprennent des vestiges structuraux associés au moulin construit en 1792-93. Notamment y furent trouvés les vestiges d'un mur qui indiquent qu'une part de l'édifice se déployait sur le plateau situé au sommet de la cascade. D'autres vestiges, dont un mur et un plancher de pierre, furent aussi mis au jour au pied de la chute et correspondent peut-être à la limite est du même bâtiment. Ces vestiges correspondent probablement tous au même moulin, dont on peut encore voir les restes émerger de l'affleurement du terrain en bordure immédiate de la rivière. Plus en aval, un autre sondage a permis de localiser l'un des bâtiments secondaires du moulin : deux murs en maçonnerie de pierre y furent mis au jour, de même que les restes d'un fourneau en briques réfractaires qui témoigneraient de l'utilisation de l'énergie vapeur au cours du XIX^e siècle. Tous ces vestiges sont recouverts de débris de démolition qui seraient ceux du moulin et de ces dépendances. Ce remblai occupe une partie importante de la berge, entre le sentier aménagé et la rivière.

Enfin, dans le secteur de la boucle de la rue Chabanel (CfEt-27), les sondages réalisés sur deux terrains vacants pour vérifier la présence de vestiges associés au troisième noyau industriel ont aussi mené à d'importants résultats. La stratigraphie de ce secteur, relativement complexe, présente une accumulation de contextes archéologiques répartis sur environ 2 mètres de hauteur. Ces contextes témoignent de l'évolution d'une occupation industrielle depuis les années 1810, période correspondant à la construction d'un premier moulin à eau dans le secteur par Henderson. Ils comprennent un dépôt de matières organiques qui indiquent peut-être l'emplacement du canal d'évacuation de ce moulin, canal qui aurait été abandonné vers la fin des années 1850. Aussi, ils comptent les restes de différents planchers associés à au moins à deux bâtiments différents. L'un, celui situé le plus nord, comporte les témoins possibles d'une touraille ou d'une maison de drêche qui serait associée à la *Beauport Distillery* implantée sur le site vers 1830 après une première phase d'occupation. Vers le milieu du XIX^e siècle, ce bâtiment aurait fait l'objet de modifications qui sont peut-être en lien avec un changement fonctionnel des lieux et une troisième phase d'occupation durant la deuxième moitié du XIX^e siècle : un nouveau

plancher de pierre y aurait ainsi été construit, puis on y aurait étendu du sable dont la partie supérieure a été altérée par une chaleur intense. Témoins possibles d'activités de sidérurgie ou de fonderie sur le site, ces vestiges sont contemporains de l'existence d'un autre bâtiment, situé plus au sud et dont les restes furent aussi découverts par-dessus le dépôt organique indiquant l'emplacement probable de l'ancien canal d'évacuation du moulin à eau. Ils se rapportent à un plancher de bois, de même qu'à une structure de brique artisanale dont la fonction demeure inconnue. Non loin de la boucle de la rue Chabanel et plus en amont sur la rivière, cette intervention aura finalement permis enfin de localiser le barrage de ce troisième noyau industriel, dont les vestiges en bois émergent toujours du lit du cours d'eau.

Recommandations :

Compte tenu de ces découvertes, cette intervention aura largement permis de démontrer l'existence de vestiges archéologiques associés aux trois noyaux d'occupation artisanale et industrielle recherchés. Puisque ces vestiges constituent des ressources culturelles qui témoignent directement des origines mêmes de Beauport et de son histoire via l'implantation humaine le long de la rivière, ceux-ci doivent faire l'objet d'une gestion en vertu de la Loi provinciale portant sur le Patrimoine culturel. Cela, même si certains d'entre eux sont situés en dehors du site patrimonial déclaré.

Des panneaux d'interprétation rappelant l'existence des différents moulins et leurs installations devraient aussi faire partie d'une planification visant la mise en valeur des ressources culturelles de la rivière. Idéalement, certains des vestiges présents devraient être intégrés à des projets d'aménagement d'espace urbain ou même, en constituer les éléments déclencheurs. C'est le cas particulier des deux terrains vacants inventoriés dans le secteur de la boucle de la rue Chabanel, où un tel projet permettrait de bonifier le réseau des parcs linéaires de la rivière Beauport par la création d'un nouvel espace public. C'est le cas aussi du secteur de la rive gauche du parc Chabanel, où un tel projet serait l'occasion de consolider les vestiges du barrage Brown, datant d'entre 1755 et 1792, lesquels sont, à l'heure actuelle, en décrépitude. Dans ce contexte où le parc Chabanel constitue la porte d'entrée vers les parcs linéaires de la rivière depuis le boulevard Sainte-Anne, un aménagement urbain évoquant l'histoire et les origines de Beauport à l'angle de la rivière et de l'avenue Royale serait sans doute très pertinent pour accueillir les randonneurs.

De prime abord, nous recommandons que chacun des quatre sites découverts dans le cadre de ce mandat fasse l'objet d'une fouille systématique, afin d'en comprendre l'évolution et de mieux comprendre le rôle de ces industries dans le développement de la région. À défaut que de telles fouilles y soient réalisées, faute de moyens financiers, tous les travaux d'aménagement ou d'excavation qui seront exécutés à l'avenir sur ces différents sites devraient toujours se dérouler après une fouille préalable, puis sous la supervision d'un archéologue.

Plus spécifiquement, nous recommandons les points suivants, qui ont été définis à la lumière des résultats présentés :

Parc Chabanel : site CfEt-26

- Rive gauche :

- Consolidation des vestiges de l'aile nord-est du barrage Brown et fouille le long de la rivière afin de vérifier la présence de vestiges associés à d'anciens ponceaux;
- Fouille systématique derrière le mur de l'aile nord-est pour vérifier l'existence des vestiges du moulin de 1659;
- Fouille préalablement à tous travaux d'aménagement, de consolidation et de stabilisation des berges;
- Surveillance archéologique de tous types de travaux;

- Aménagement urbain intégrant la mise en valeur des vestiges ou du patrimoine enfoui.
- Rive droite :
 - Surveillance lors de tous travaux d'excavation, de consolidation ou de stabilisation des berges;
 - Fouille au préalable dans le secteur du sondage CfEt-26-1P, afin d'en savoir plus sur l'ancien chemin du Roy et son évolution;
 - Fouille exploratoire vis-à-vis l'emplacement de chacun des ponceaux détectés dans les vestiges de la digue;
 - Fouille dans le secteur de l'aile sud-ouest du barrage Brown;
 - Aménagement urbain intégrant la mise en valeur des vestiges ou du patrimoine enfoui.

Parc Armand-Grenier : site CfEt-28

- Fouille systématique dans le secteur du moulin et dans le secteur du fourneau;
- Surveillance archéologique lors de tous travaux d'excavation, d'aménagement entre le sentier et la rivière, de consolidation des vestiges apparents, ou de stabilisation des berges;
- aménagement urbain intégrant la mise en valeur des vestiges ou du patrimoine enfoui.

Boucle de la rue Chabanel : site CfEt-27

- Fouille systématique sur les deux terrains vacants ayant fait l'objet de l'inventaire archéologique;
- Surveillance en cas d'excavation dans la rue Chabanel ou sur l'un des terrains vacants de la Ville de Québec;
- Inventaire archéologique sur les terrains privés;
- Aménagement urbain intégrant la mise en valeur des vestiges ou du patrimoine enfoui.

Parc de la rivière Beauport : site CfEt-29

- Inventaire de ce secteur par la voie de sondages le long des vestiges apparents du barrage en bois,
- Fouille systématique;
- Intervention archéologique préalable à tout projet d'excavation ou de consolidation des berges - surveillance archéologique de tous types de travaux en bordure de la rivière.

En terminant, rappelons que la rivière Beauport constitue l'un des principaux attraits de Beauport. Son parcours traverse l'un des lieux d'implantation coloniale les plus anciens au Canada, lequel remonte aux années 1620-30 et, à cette époque même où des contemporains de Samuel de Champlain, soit les pères Jésuites et le premier seigneur-colonisateur Robert Giffard, se firent respectivement concéder un territoire par la Compagnie des Cent-Associés. Situé en partie dans le site patrimonial déclaré de Beauport, son parcours est donc chargé d'une histoire qui remonte aux origines mêmes de la colonie, depuis l'implantation de la toute première seigneurie au Canada sur le territoire de la Nouvelle-France. Elle traverse plusieurs espaces verts où différents parcs linéaires sont déjà aménagés pour assurer la conservation de ses berges. Ces différents aménagements ne gagneraient qu'à être bonifiés, si les ressources archéologiques qui témoignent de cette riche histoire étaient mises en valeur, et ce, au bénéfice du grand public.

BIBLIOGRAPHIE

- Archéotech inc. *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*, Montréal, ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2008.
- Brassard, Michel. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels*, Cahiers d'archéologie du CÉLAT no. 12, CÉLAT, Université Laval, 2001.
- Bonenfant, J.-C. *Dictionnaire biographique du Canada* en ligne, «RENAUD, Louis», <http://www.biographi.ca/fr.html>.
- Bouchette, Joseph. *Description topographique de la province du Bas-Canada, avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces de l'Amérique*, Montréal, Éditions Élisée, [1815], rééd. 1978.
- Casgrain, Henri Raymond (Abbé). *Guerre du Canada, 1756-1760 : Montcalm et Lévis*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frère, 1891.
- Côté, Louise et Yves Laframboise. *Au cœur du Vieux bourg*, Beauport, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1996.
- Côté, Louise et André Tanguay. *Banque documentaire*, ministère de la Culture et des Communications et Ville de Beauport, 1994.
- Eger, Gustave éd. *Technological Dictionary in the English and German Languages*, vol. II, Londres, Trübner & Co.; Ludgate Hill, 1884.
- Ethnoscop. *Sondages archéologiques sur le site de la distillerie et la brasserie de Beauport*, ministère des Affaires culturelles du Québec et Ville de Beauport, rapport inédit déposé au MCCQ, 1988.
- Ethnoscop. *Voie de circulation Royale/Sainte-Anne. Étude de potentiel archéologique*, Ville de Beauport, rapport inédit déposé au MCCQ, 1991.
- Ethnoscop. *Voie de circulation Royale/Sainte-Anne. Fouille archéologique d'un bâtiment du complexe industriel de la distillerie/brasserie de Beauport et surveillance des travaux de construction*, Vol. II, Ville de Beauport, Rapport inédit déposé au MCCQ, 1992.
- Ethnoscop. *Voie de circulation Royale/Sainte-Anne, Surveillance archéologique des travaux de construction en 1992 et 1993*, Ville de Beauport, rapport inédit déposé au MCCQ, 1996.
- Fauteux, Joseph-Noël. *Essai sur l'industrie au Canada au Régime français*, Québec, LS-A. Proulx, Imprimeur du roi, vol. 1 et 2, 1927.
- Fiset, Richard. *Brasseries et distilleries à Québec (1620-1900); profil d'archéologie industrielle, Québec*, Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Études supérieures de l'Université Laval, 2001.
- Gaumond, Michel. *Brasserie/distillerie de Beauport, CfEt-5, Dossier documentaire*, Centre de documentation en archéologie, ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1987.
- Gaumond, Michel. *Le moulin Henderson, Dossier documentaire*, Centre documentaire de la Capitale nationale, ministère de la Culture et des Communications, 1987.

- Giroux, Pierre. *Expertise archéologique sur les berges de la rivière Beauport du barrage du moulin Brown au boulevard Sainte-Anne*, Comité de valorisation de la rivière Beauport, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Ville de Beauport, 1996.
- Giroux, Pierre. *Surveillance archéologique lors de la réfection complète de l'Avenue Royale entre la Rivière Beauport et la rue du Manoir dans le site patrimonial de Beauport*, Ville de Québec, Service de l'Aménagement du territoire, Division de l'Architecture et du patrimoine, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, rapport inédit déposé au MCCQ, 2015.
- Goyette, Manon. *Interventions archéologiques sur le site des brasseries Saint-Roch et Saint-Charles à Québec, printemps-automne 2003 (CeEt-603 et CeEt-612). Rapport d'interventions archéologiques*, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, 2003.
- Goyette, Manon. *Inventaire et fouille archéologiques au manoir Mauvide-Genest (CfEr-6). Été 2013*, Québec, rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2014.
- Goyette, Manon. *Fouilles archéologiques aux Forts-et-châteaux-Saint-Louis. Tome 2 : Le château Saint-Louis*, Québec, Agence Parcs Canada, Service du Patrimoine culturel, 2012.
- Goyette, Manon. *L'état des ressources archéologiques dans le secteur du parc Chabanel et du site archéologique de la distillerie-brasserie de Beauport*, Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec, Service de l'aménagement et du développement urbain, division de l'architecture et du patrimoine, 2016.
- Groupe de recherches en histoire du Québec. *Le potentiel archéologique de Beauport. 1. Une portion du quartier Giffard et le Parc de la rivière Beauport*, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2000.
- Groupe de recherches en histoire du Québec. *Le potentiel d'occupation amérindienne de la Ville de Beauport*, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2000.
- Groupe de recherches en histoire du Québec. *Le potentiel archéologique de Beauport. 2. Le bourg de Fargy et ses environs*, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2001.
- Hamelin, Pierre. *Dossier documentaire sur l'histoire de la rivière Beauport. Rapport final*, Québec, document inédit déposé à la Ville de Beauport, 1992.
- Hamelin Jean coll. *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, «RENAUD, Jean-Baptiste», <http://www.biographi.ca/fr.html>.
- Lavoie, Carl. *Inventaire archéologique sur le site de la Brasserie de Beauport (Site CfEt-5)*, Québec, rapport inédit déposé au MCCQ, 1995.
- Légaré, Denise et Paul Labrecque. *Histoire de raconter. Le quartier Giffard. Arrondissement historique de Beauport*, Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Beauport, Ville de Québec, 2007.

- Lizotte, Sylvain et al. *Plan de conservation. Site patrimonial déclaré de Beauport*. Projet pour consultation, ministère de la Culture et des Communications du Québec, [s.d.].
- Moogk, Peter N. « John Young », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, « YOUNG, John », <http://www.biographi.ca/fr.html>.
- Plourde, Michel. *Espace d'innovation d'Estimauville. Inventaire archéologique*, Ville de Québec et ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2013.
- Plourde, Michel et François Morneau. *Étude de potentiel archéologique du territoire à l'extérieur de l'arrondissement historique de la ville de Québec. L'occupation amérindienne à la période préhistorique*, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, 1996.
- Pritchard, James S. « Sallaberry (Salaberry), Michel de », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/fr/bio/sallaberry_michel_de_3F.html.
- Provost, Honorius. « Giffard de Moncel », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/fr/bio/giffard_de_moncel_robert_1F.html.
- Robitaille, André. *Habiter en Nouvelle-France, 1534-1648*, Publications MNH, Beauport, 1996.
- Rouleau, Serge. *Le potentiel archéologique de Beauport. Parcours Est de l'arrondissement historique*, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, 2007.
- Royer, Martin. *Surveillance archéologique d'une corvée de nettoyage des berges de la rivière Beauport*, Québec, Comité de valorisation de la rivière Beauport, 1995.
- Royer, Martin. *Le barrage du moulin Brown, relevés archéologiques*, Ville de Beauport, rapport inédit déposé au MCCQ, 1996.
- Simoneau, Daniel. *Rapport de la surveillance archéologique des travaux exécutés dans l'arrondissement historique de Beauport*, Québec, Gaz Métropolitain, rapport inédit déposé au MCCQ, 1986.
- Société d'art et d'histoire de Beauport. *La rivière Beauport. Mise en valeur et implications archéologiques*, Beauport, document inédit conservé à la Ville de Québec, 1995.
- Société d'art et d'histoire de Beauport. *Mieux préserver et mettre en valeur notre héritage. Mémoire sur les défis, orientations et pistes d'actions dans le cadre de l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec*, Québec, La Société d'art et d'histoire de Beauport, 2005.
- Sulte, Benjamin. *Mélanges historiques. Études éparses et inédites*, vol. 1, Montréal, G. Ducharme, 1913.
- Swannack, Jervis. *Parcs Canada, Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques. Fouilles et prospections*, <http://www.pcc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/fp-es/titre-title.aspx>, 2005.
- Trudel, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1973.

FIGURES

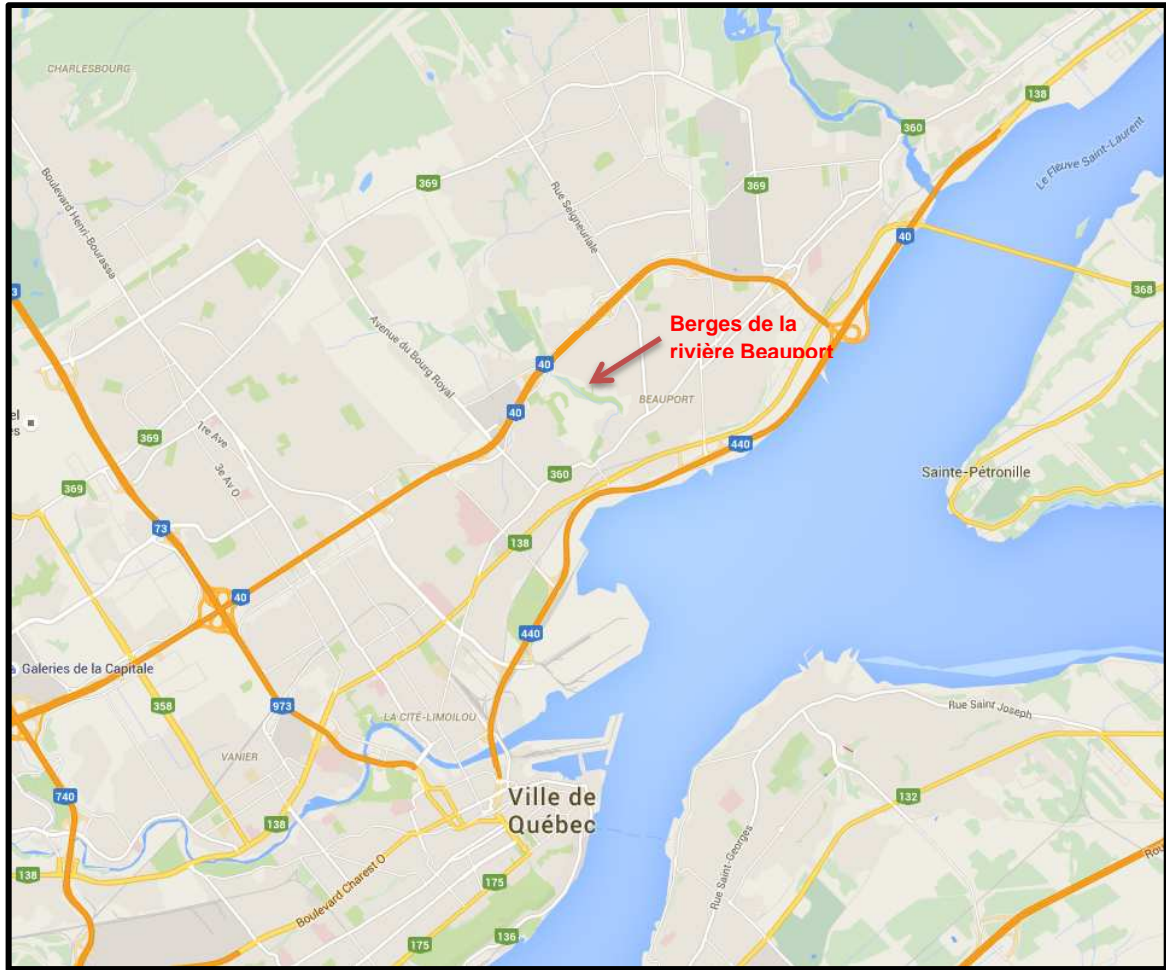


Figure 1 : Carte de localisation de la rivière Beauport sur le territoire de la Ville de Québec.
(Données cartographiques ©Google [Extrait], <https://www.google.ca/maps/@46.8583729,-71.2108185,12.75z?hl=fr>)

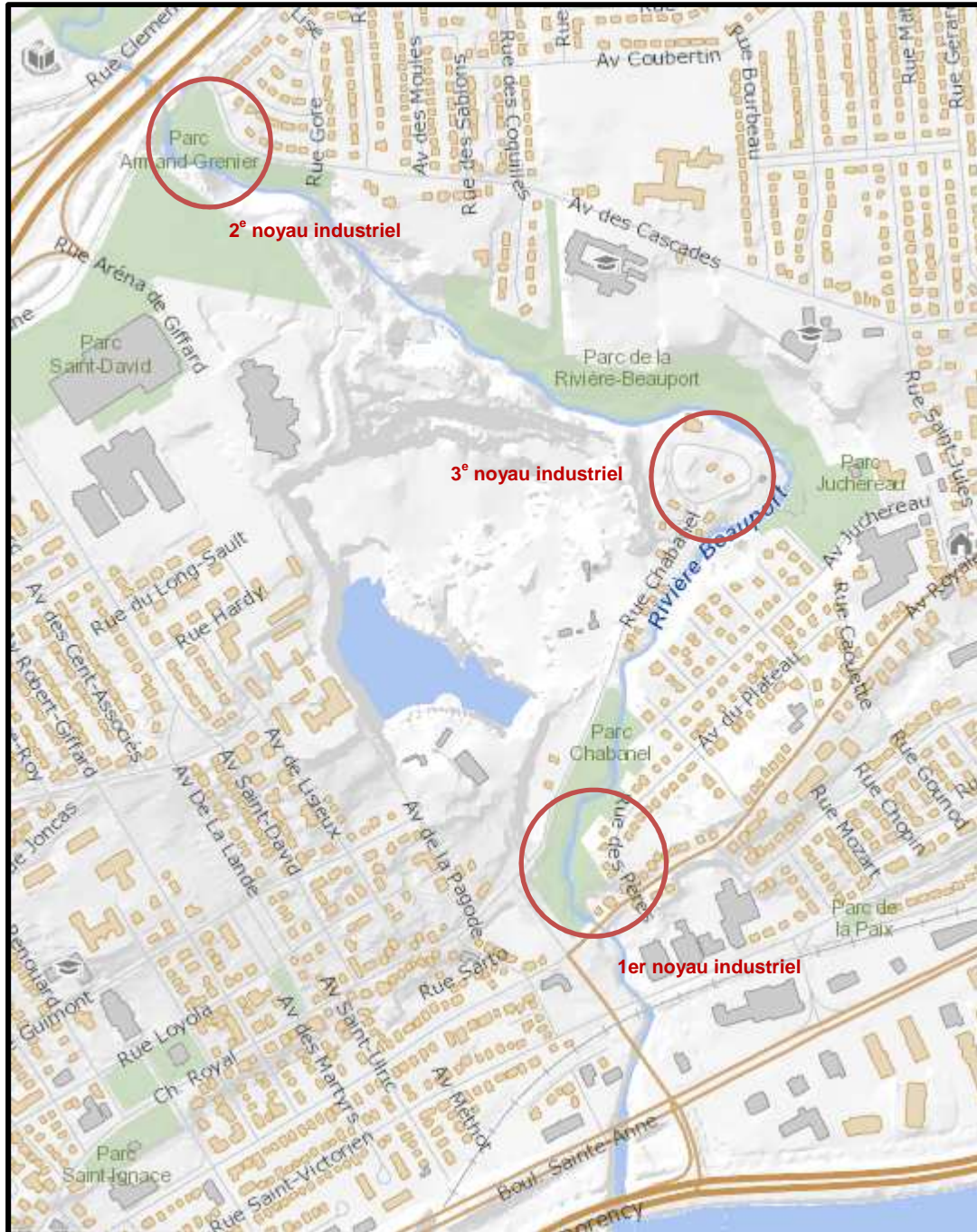
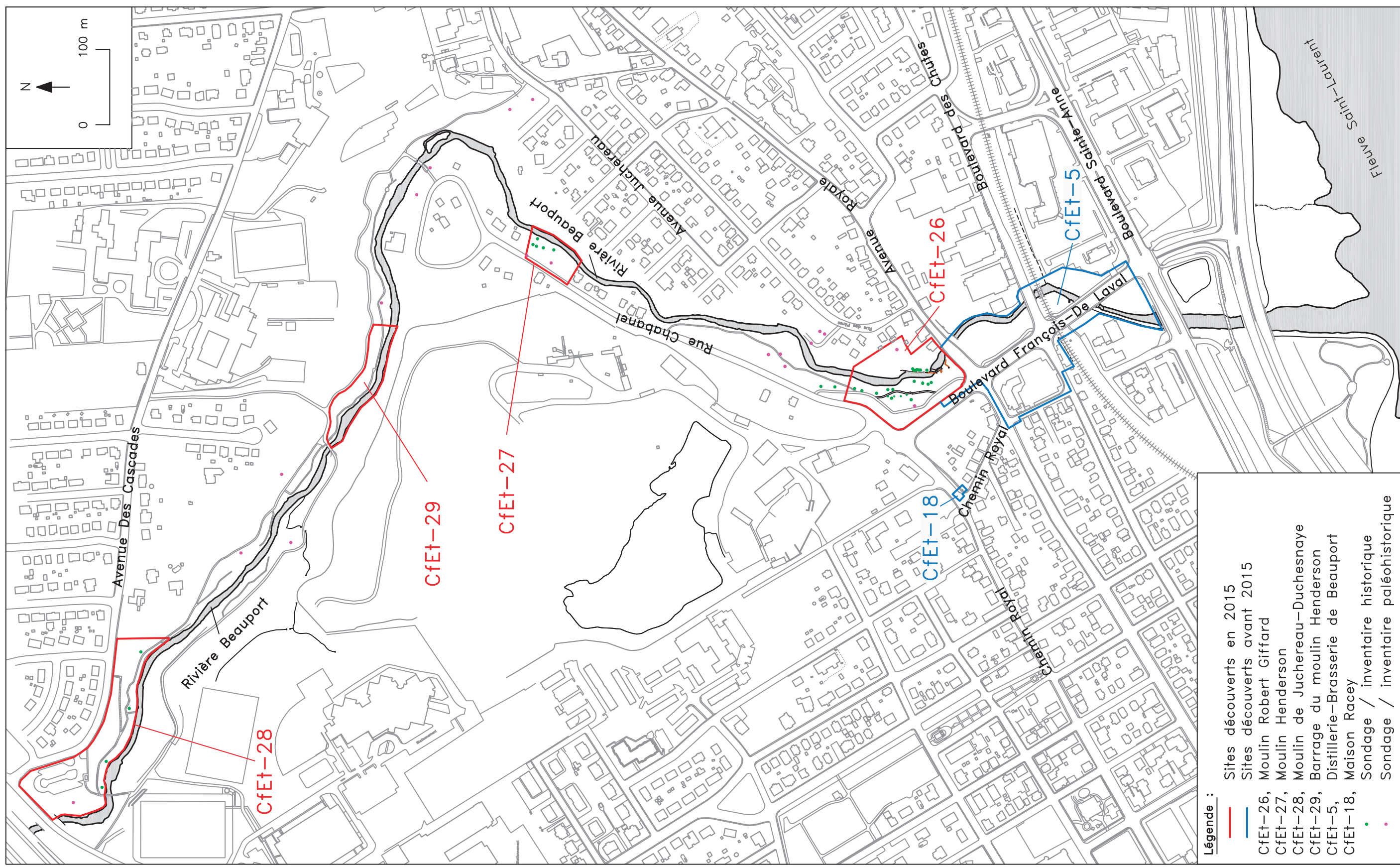


Figure 2 : Carte de la Ville de Québec montrant les secteurs à l'étude le long de la rivière Beauport.
(Extrait de la carte interactive de la Ville de Québec, <http://cartegeo/carteintranet/>)



Légende :

- Sites découverts en 2015
- Sites découverts avant 2015
- CfEt-26, Moulin Robert Giffard
- CfEt-27, Moulin Henderson
- CfEt-28, Moulin de Juchereau-Duchesnaye
- CfEt-29, Barrage du moulin Henderson
- CfEt-5, Distillerie-Brasserie de Beauport
- CfEt-18, Maison Racey
- Sondage / inventaire historique
- Sondage / inventaire paléohistorique



Figure 3. Plan général localisant les sites archéologiques découverts en 2015.

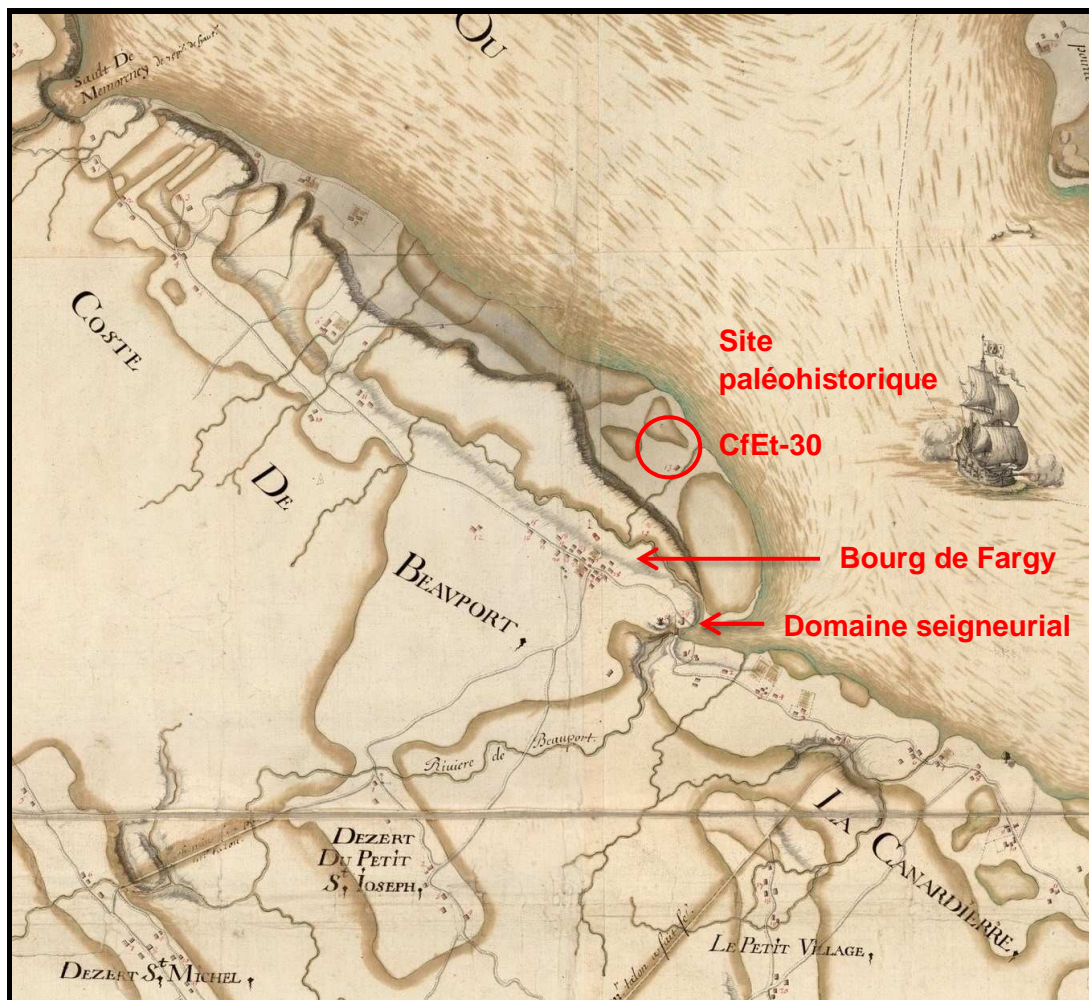


Figure 4 : Extrait du plan de Robert de Villeneuve montrant la région de Québec en 1685-86. On y voit la côte de Beauport, le domaine seigneurial et le bourg de Fargy. Dans le cercle rouge : l'endroit où se trouve le site paléohistorique CfEt-30, dont les vestiges amérindiens remontent à la période du Sylvicole ancien ou moyen. Les différents campements découverts avaient été aménagés à l'embouchure d'un ruisseau et du fleuve Saint-Laurent.

(Robert de Villeneuve, *Carte Des Environs de Québec, En La Nouvelle-France. Mesuré sur Le Lieu Très Exactement, En 1685, Et 1686, Par Le Sr. DEVILLENEUVE, Ingénieur du Roy*, [détail], BNF, département des Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4)



Figure 5 : Extrait de la carte dressée par Samuel de Champlain et montrant les environs de Québec en 1608. Dans le cercle : ce qui semble être un ouvrage palissadé près de la rivière Beauport, de même qu'une cabane, peut-être celle de Giffard, non loin des battures où l'on chasse la sauvagine.
(Québec, Samuel de Champlain, 1613, BAnQ. Extrait de : *Les Voyages de Samuel de Champlain, xaintongeois divisez en livres...* Paris, Jean Berjion, 1613)



Figure 7b : Photographie ancienne du manoir seigneurial de Robert Giffard, prise par Livernois vers 1875.

(*Beauport, [vers 1875]*, BAnQ, P560, S2, D2, P11512)

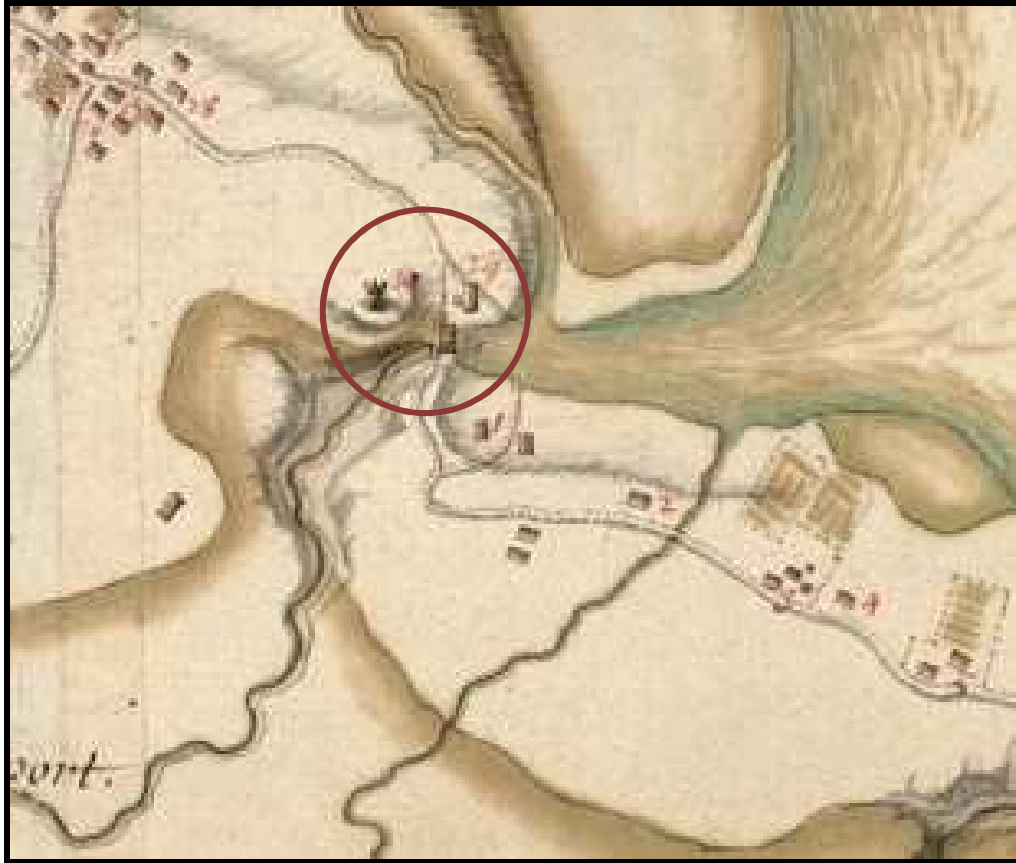


Figure 8 : Extrait du plan de Robert de Villeneuve dressé en 1685-86 et où l'on voit les deux moulins du seigneur de Beauport. Dans le cercle : les bâtiments du domaine seigneurial en bordure de la rivière Beauport comprenant le manoir, le moulin à vent et le premier moulin à eau au-dessus de la rivière. Extrait de la légende qui accompagne le plan : « 29 : Le S. de Beauport, Le Seigr du lieu. 30 : Son moulin à Vent. 31 : Son moulin à l'Eau ».

(Robert de Villeneuve, *Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mesuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy*, 1685-1686, [détail], BNF, département des Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4)



Figure 9 : Extrait de la carte de Bellin montrant la région de Québec et le village de Beauport vers 1744. On peut y apercevoir le pont permettant de traverser la rivière depuis le chemin du Roy. (Nicolas Bellin, *Plan du bassin de Québec et de ses environs, par N. B. Ingénieur de la Marine*, 1744, 1744, [détail], BAnQ, G3452 Q4 1744 B4 CAR)



Figure 10 : Extrait du plan de Villeneuve montrant le domaine seigneurial de Beauport en 1690. On peut y apercevoir le manoir, le moulin à vent, le moulin à eau au-dessus de la rivière, de même que le pont permettant de traverser le cours d'eau depuis le chemin du Roy.

(Robert de Villeneuve, *Plan de Québec en la Nouvelle-France, assiégé par les Anglois...Par M. le Comte de Frontenac, Gouverneur du Pays*, 1690, [détail], ANOM).

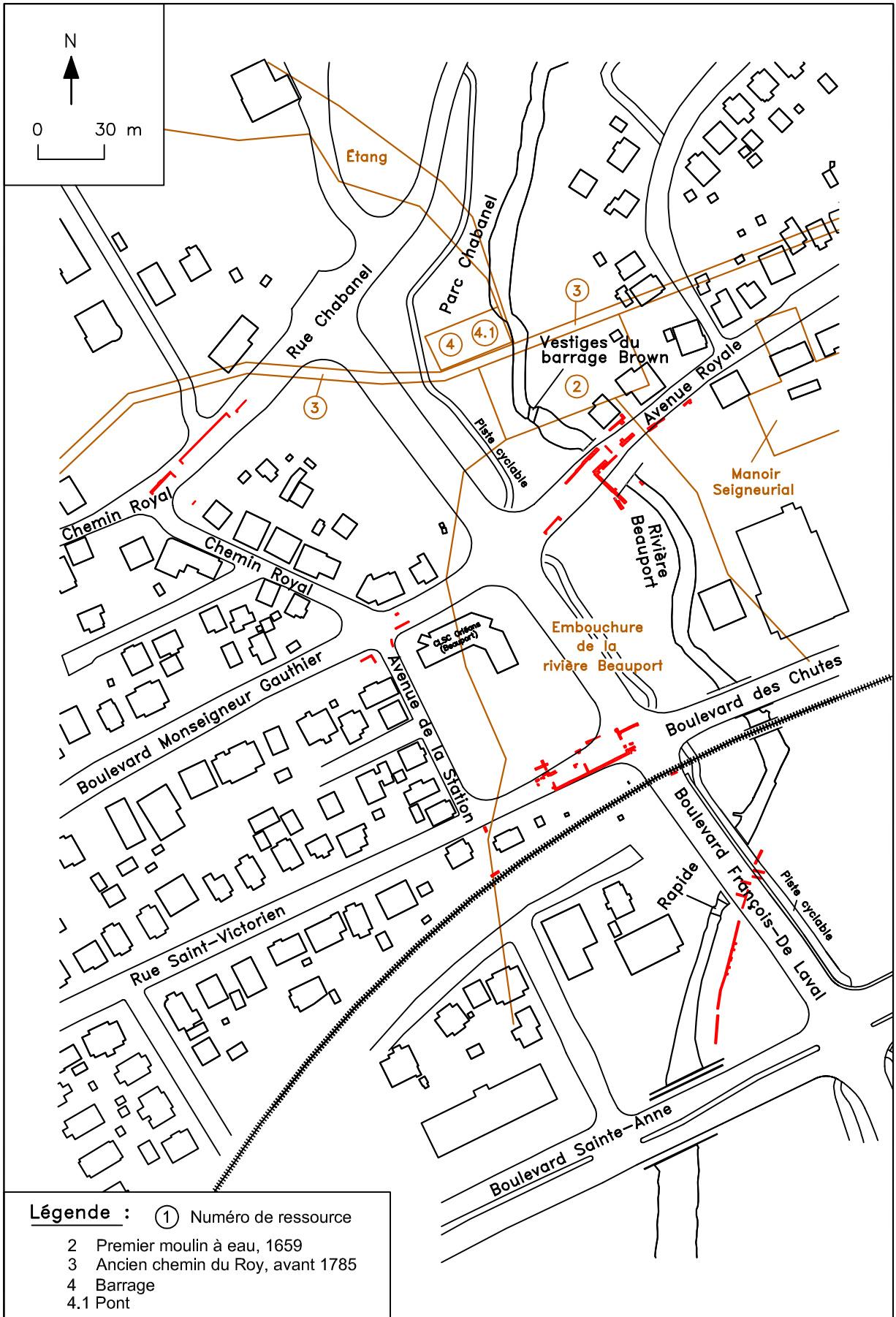




Figure 12 : Extrait du plan de Melish montrant une partie de la côte de Beauport en 1759. Dans le cercle : la jonction entre l'ancien chemin Royal et la rivière, où l'on peut voir un ouvrage militaire en forme de demi-bastion qui serait une redoute. En haut au bout de la flèche : la redoute surplombant le coteau.

(J. B. Glegg et John Melish, *Plan of Quebec and adjacent country shewing the principal encampments & works of the British & French armies during the Siege by General Wolfe in 1759, reduced from the M. S. S. map of Capt. J. B. Glegg by John Melish*, [détail], BAnQ, P600, S4, SS2, D723)



Figure 13 : Extrait de la carte de Murray montrant le secteur de la Canardière jusqu'à la rivière Beauport où l'on peut voir les retranchements et ouvrages militaires dressés durant la guerre de Sept Ans.
(Anonyme, *Extract of plan of St.Laurence, prepared under the direction of General Murray, 1760[...]*, 1760, [détail], BAnQ, P600, S4, SS2, D439)

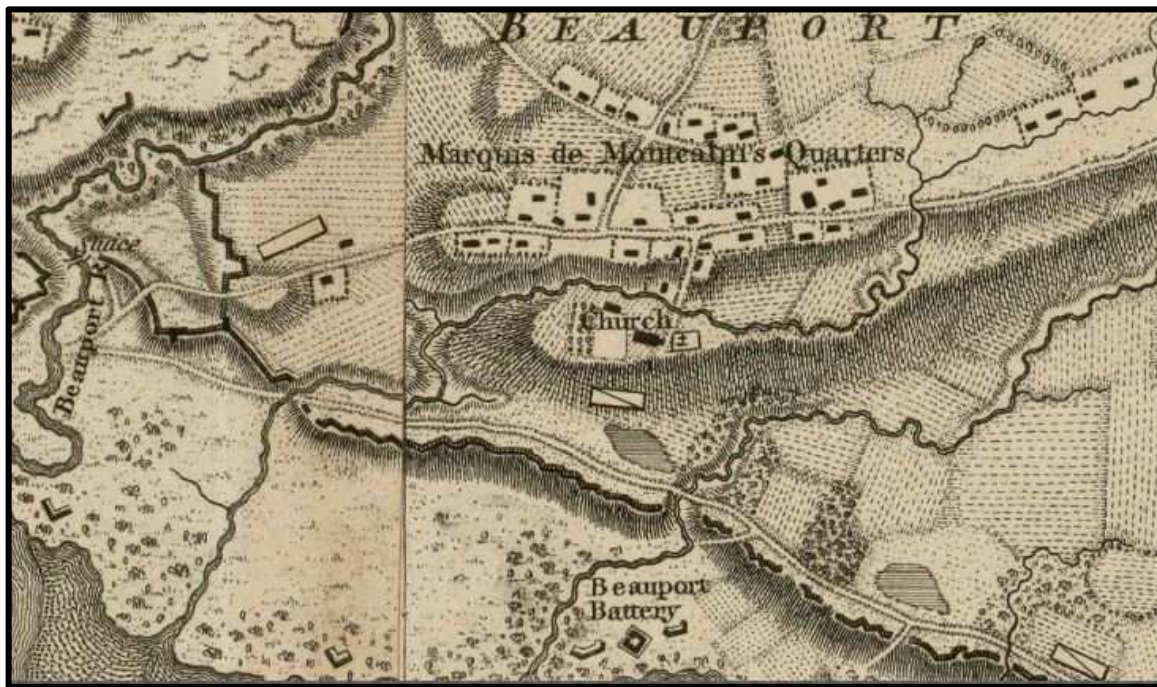


Figure 14 : Détail de la carte de Thomas Jefferys montrant le quartier général de Montcalm installé près de la rivière Beauport. À remarquer : le pont qui traverse la rivière.
(Thomas Jefferys, *A correct plan of the environs of Québec and of the battle fought on the 13th September 1759...*, 1759, [détail], BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 14)



Figure 15 : Détail de la carte de Des Barres montrant les ouvrages défensifs présents dans le secteur de Beauport durant l'année 1759. (Joseph F.W. Des Barres, *A plan of Quebec and environs, with its Defenses and the occasional Entrenched camps of the French commanded by Marquis de Montcalm...*, 1777, [détail], Boston Public Library, G1106.P5 D47 1777)

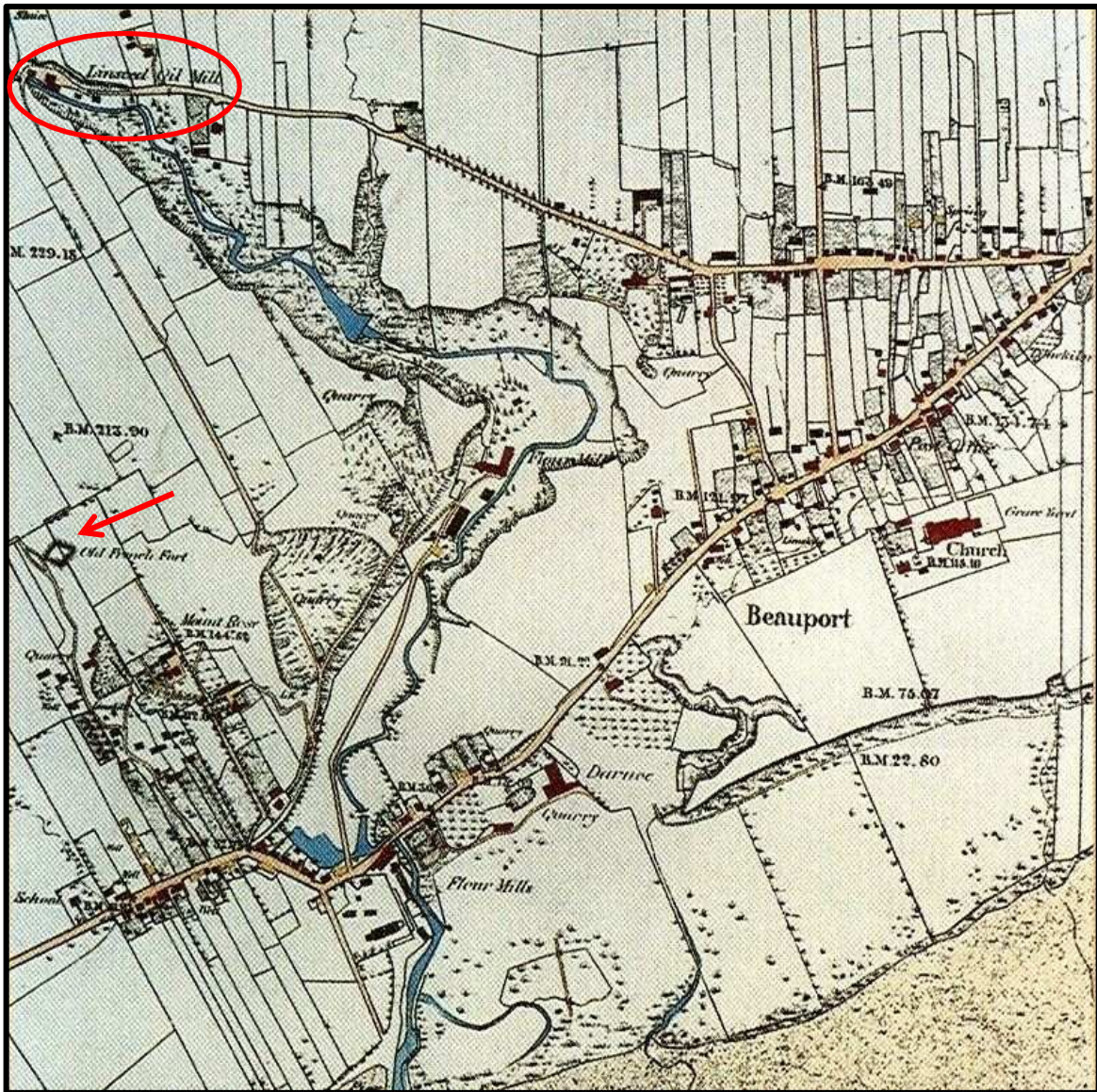


Figure 16 : Extrait du plan de la série *Fortification Surveys* dressée en 1867 et montrant le secteur de la rivière Beauport et de l'ancienne distillerie/brasserie. Au bout de la flèche rouge : l'ancienne redoute française qui surplombait le coteau. Dans le cercle : le moulin à l'huile de lin du deuxième noyau industriel.

(Honorius Sisson Sitwell, *Plan of the environs of Quebec. Quebec. Canada East. Surveyed between 1864-7, 1867, [détail], BANQ, P600, S4, SS2, D635, P5*)

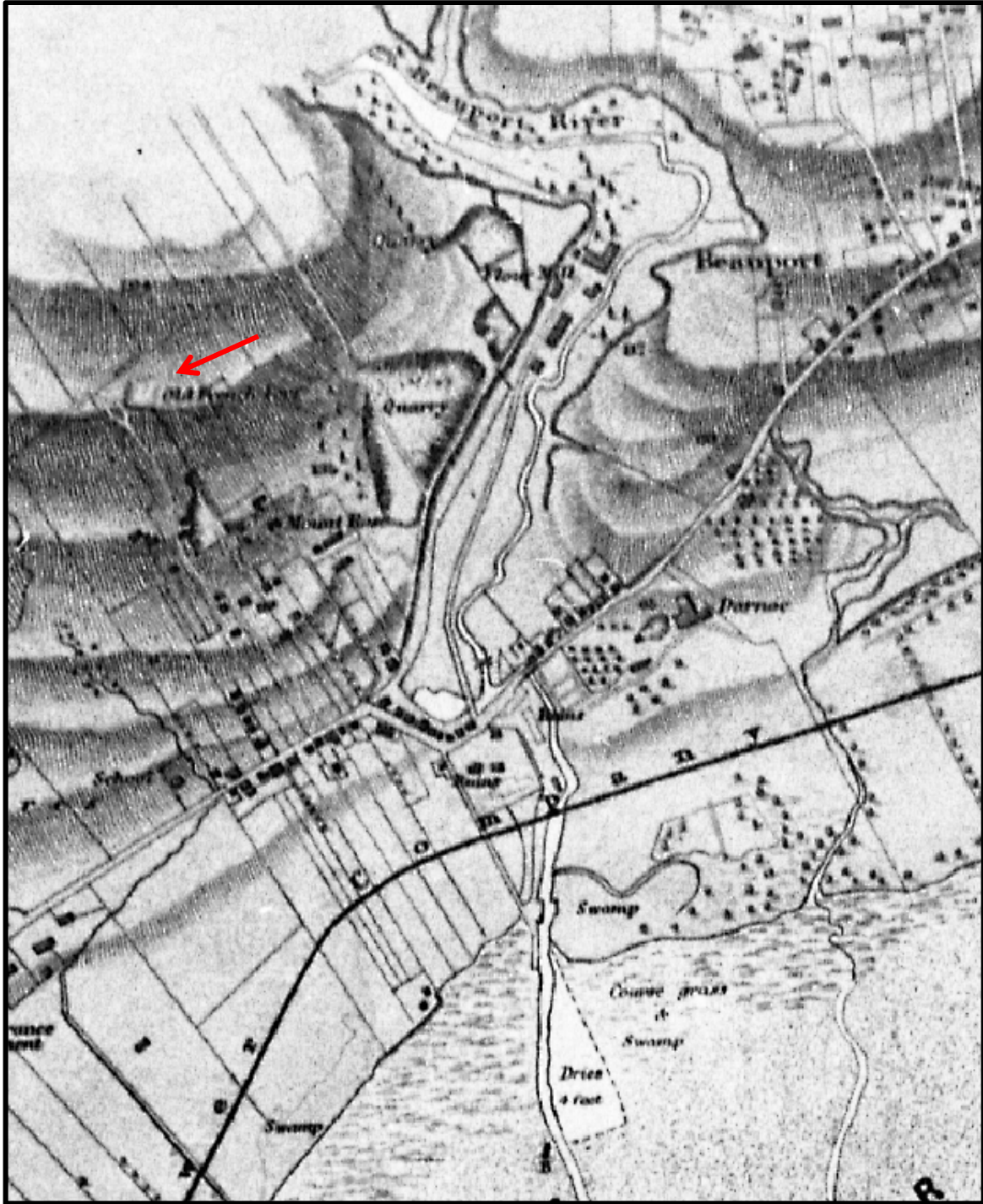


Figure 17 : Extrait du plan de Maxwell montrant, entre autres choses, le pont de l'ancien chemin du Roy, la rue Chabanel et l'étendue de l'étang du moulin, de même que les installations du noyau industriel de la boucle de la rue Chabanel (sites CfEt-27 et CfEt-29) vers 1887. Également au bout de la flèche rouge : l'ancienne redoute qui surplombait les installations militaires en bas du coteau.

(W.F. Jarrod Maxwell, *Quebec. Harbour. North America. River St.Lawrence. Surved by Staff-Commander W.F. Maxwell R.N....*, [détail], BAC, H1/349/Quebec/1887)



Figure 18 : Plan montrant le secteur de la rivière Beauport à l'angle du chemin du Roy en 1785. À remarquer : l'ancien tracé et le nouveau tracé de chemin du Roy, les ponceaux et la chaussée du barrage, peut-être érigée depuis 1750. (Anonyme, *Plan de l'embouchure de la rivière Beauport avec la distillerie*, vers 1806, BAnQ, E21, S555, SS11, P1)

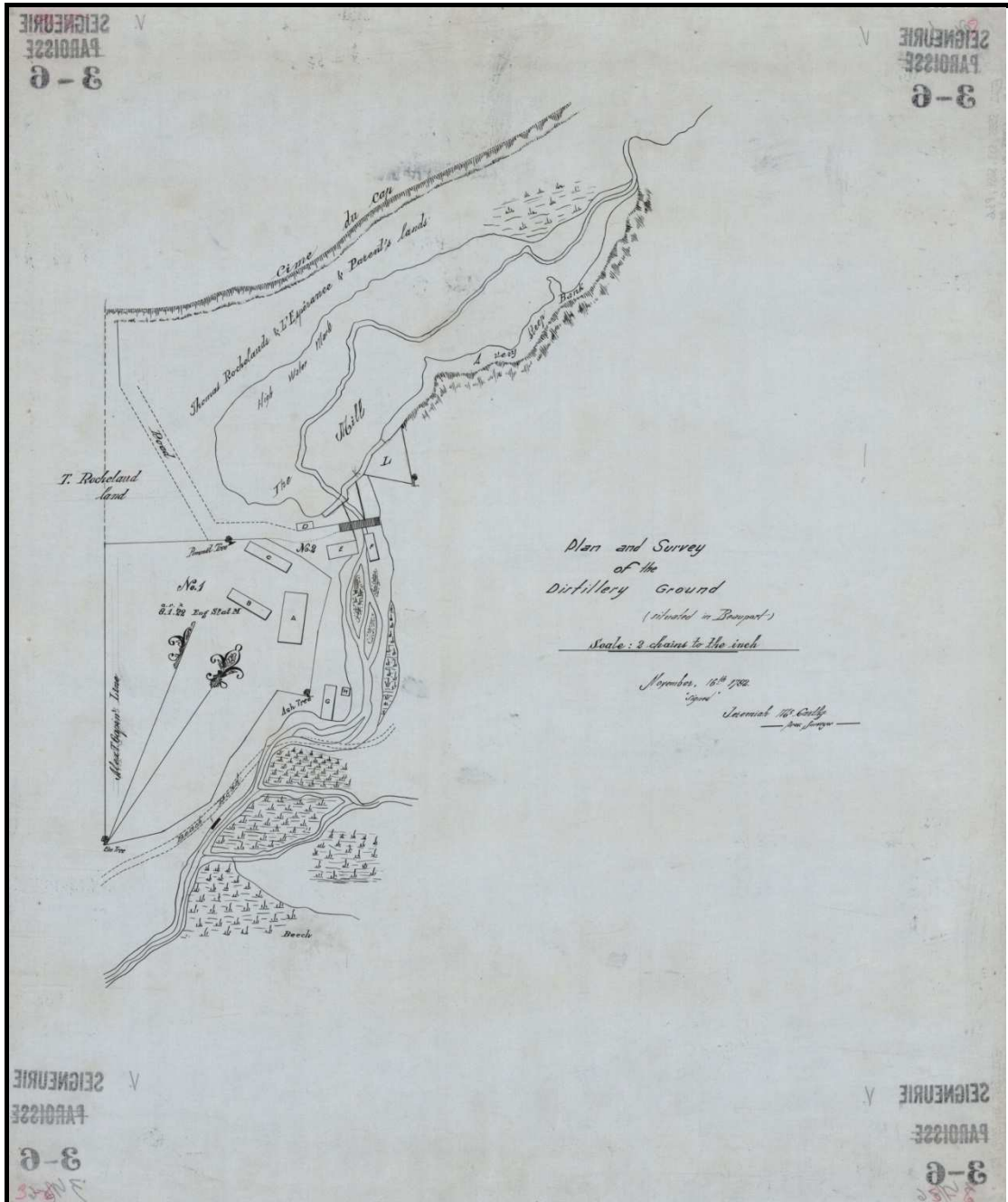


Figure 20 : Plan de la distillerie fondée par John Young et ses associés en 1792.
(Jérémiah McCarthy, *Plan and Survey of the Distillery Ground (situated in Beauport)*,
1792, BANQ, E21, S555, SS3, SSS4, P3.6)

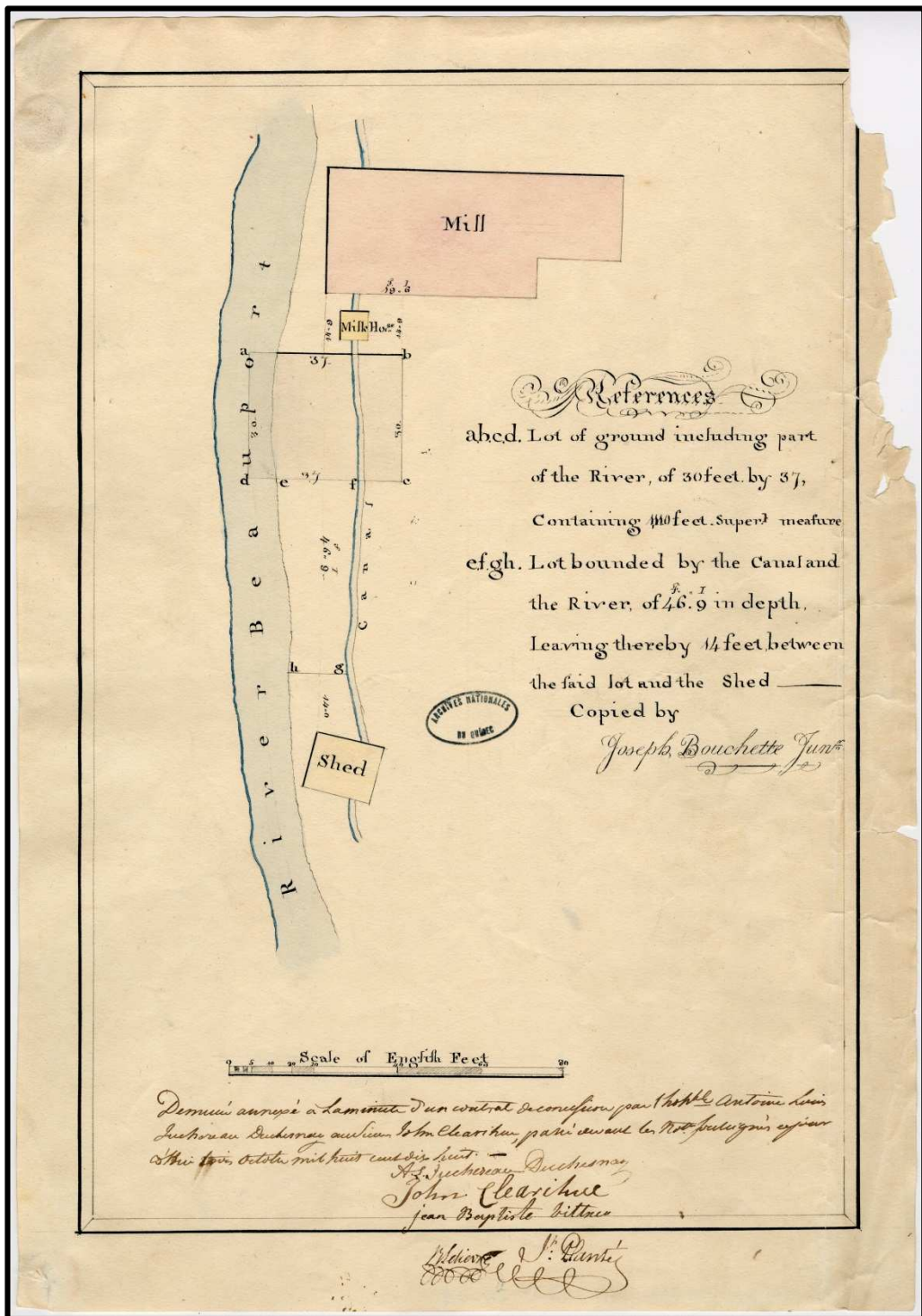


Figure 21 : Plan du quatrième moulin banal construit vis-à-vis de la cascade de la rivière Beauport et correspondant au deuxième noyau industriel implanté le long du cours d'eau. (Joseph Bouchette [fils], *Références ahed Lot of ground including part of the River, of 30 feet by 37, containing...*, 1818, BAnQ, CN301, S230, D7638)

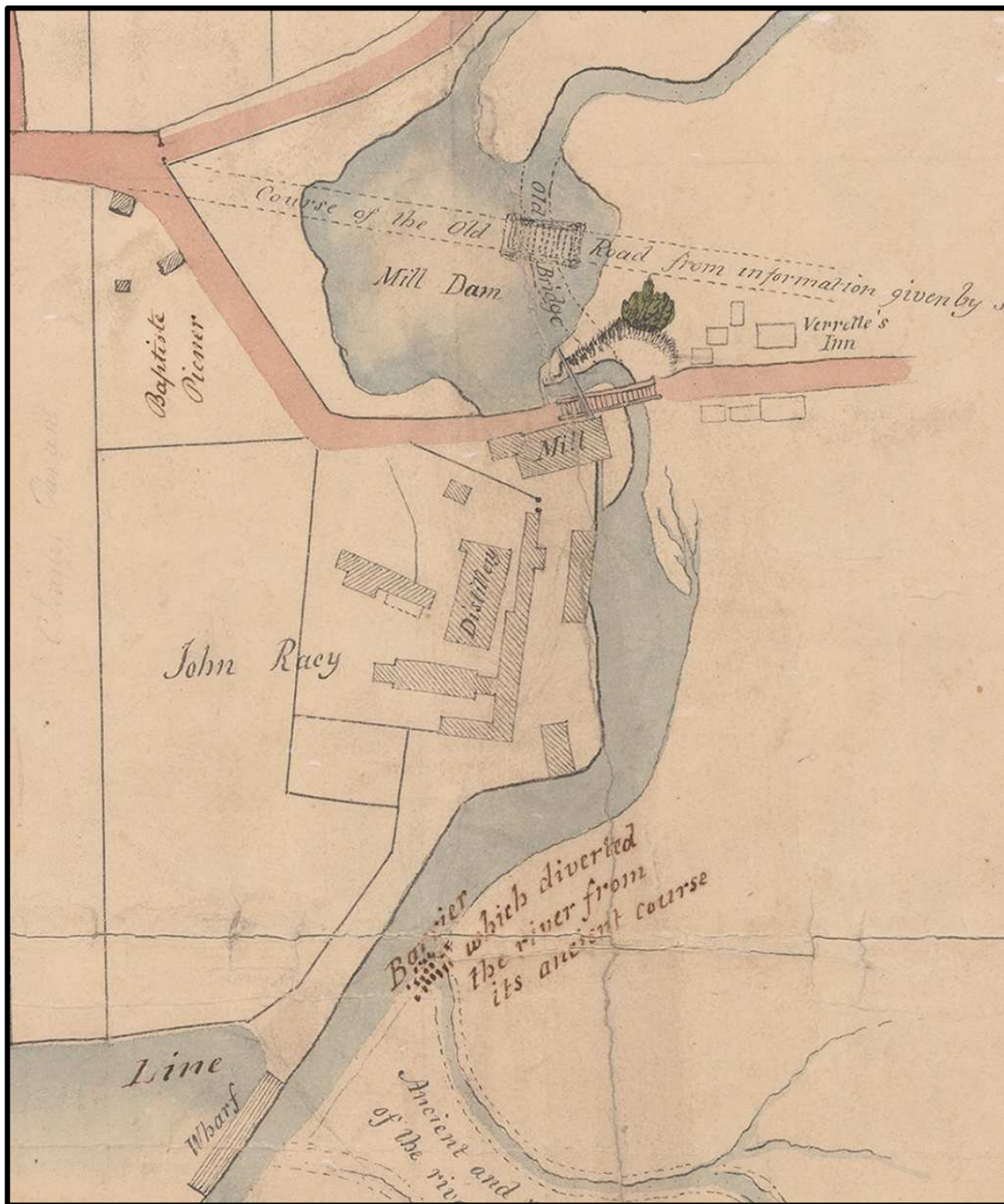


Figure 22b : Extrait du plan d'Adams et Larue montrant le secteur de la distillerie/brasserie, de même que le nouveau chemin du Roy et son ancien tracé, en1823.
 (John Adams et Jean-Baptiste Larue, *Plan of part of the seigniory of Beauport; certain lands...situated between the River Beauport and the property called the Domain of the Jesuits from a survey performed (by Order of the Court of King's Bench), July and August 1823, 1823, [extrait], BANQ, E21, S555, SS1, SSS20, PB, 4A)*

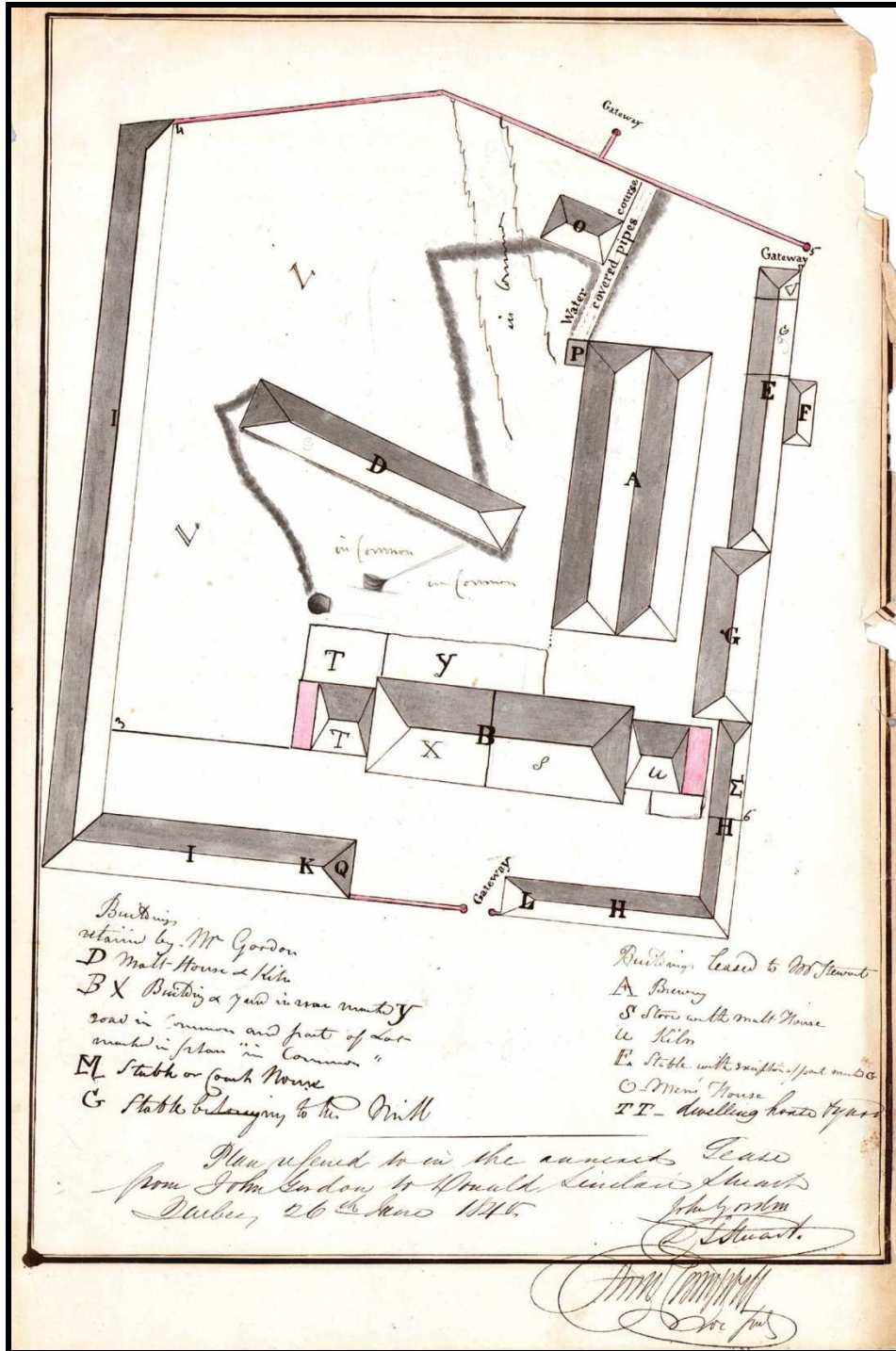


Figure 23 : Plan de Campbell montrant les bâtiments de la brasserie acquise par Gordon en 1839.
 (Archibald Campbell, *Plan des édifices de la Brasserie Stuart et Gordon*, 1840, BANQ, CN301, S49, D8179)



Figure 24a : Le moulin Brown photographié avant son incendie en 1880.
(BAC, C86856)

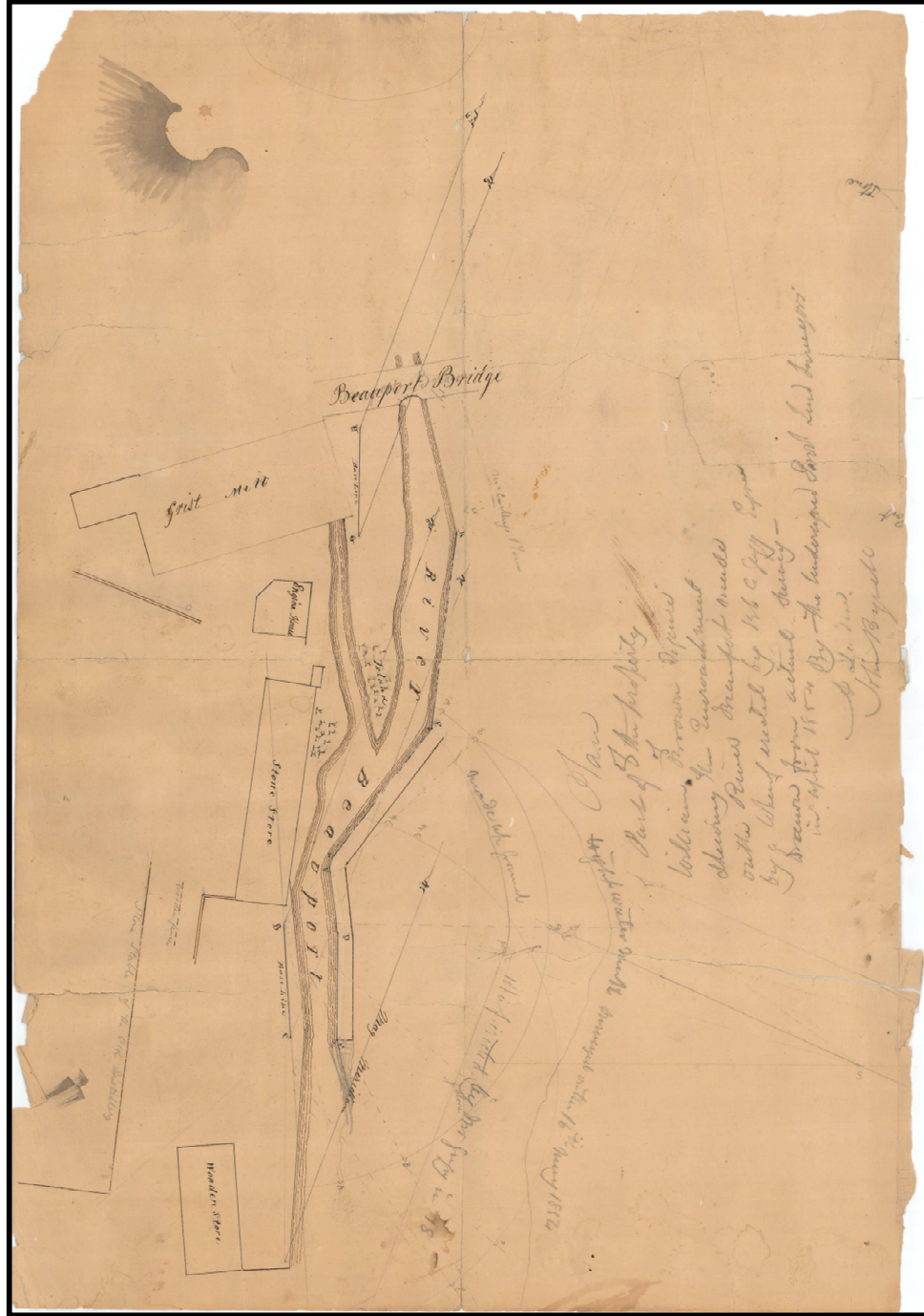


Figure 24b : Plan illustrant la propriété de William Brown en 1854. À noter : le troisième moulin banal en bordure sud de l'actuelle avenue Royale ou de l'ancien chemin du Roy détourné.
 (Adolphe Larue, Plan of part of property of William Brown showing the encroachment on the River Beauport made by a wharf erected by B.C.A. Gugsy, 1854, BANQ, CA301, S27, D239)



Figure 25 : Photo prise du moulin Brown après son incendie en 1880.
(Anonyme, *Le moulin Brown après l'incendie de 1880*, FM-86-29-A7. Extrait de : Michel Gaumond, *Brasserie/distillerie de Beauport, CfEt-5. Dossier documentaire*, 1987, source 2352, MCCQ)



Figure 26 : Ancienne publicité de la Brasserie de Beauport publiée dans un article traitant des premières brasseries au pays.
(Tiré de : « Les premières brasseries au Canada », *La collection Horizon Canada*, no. 91).

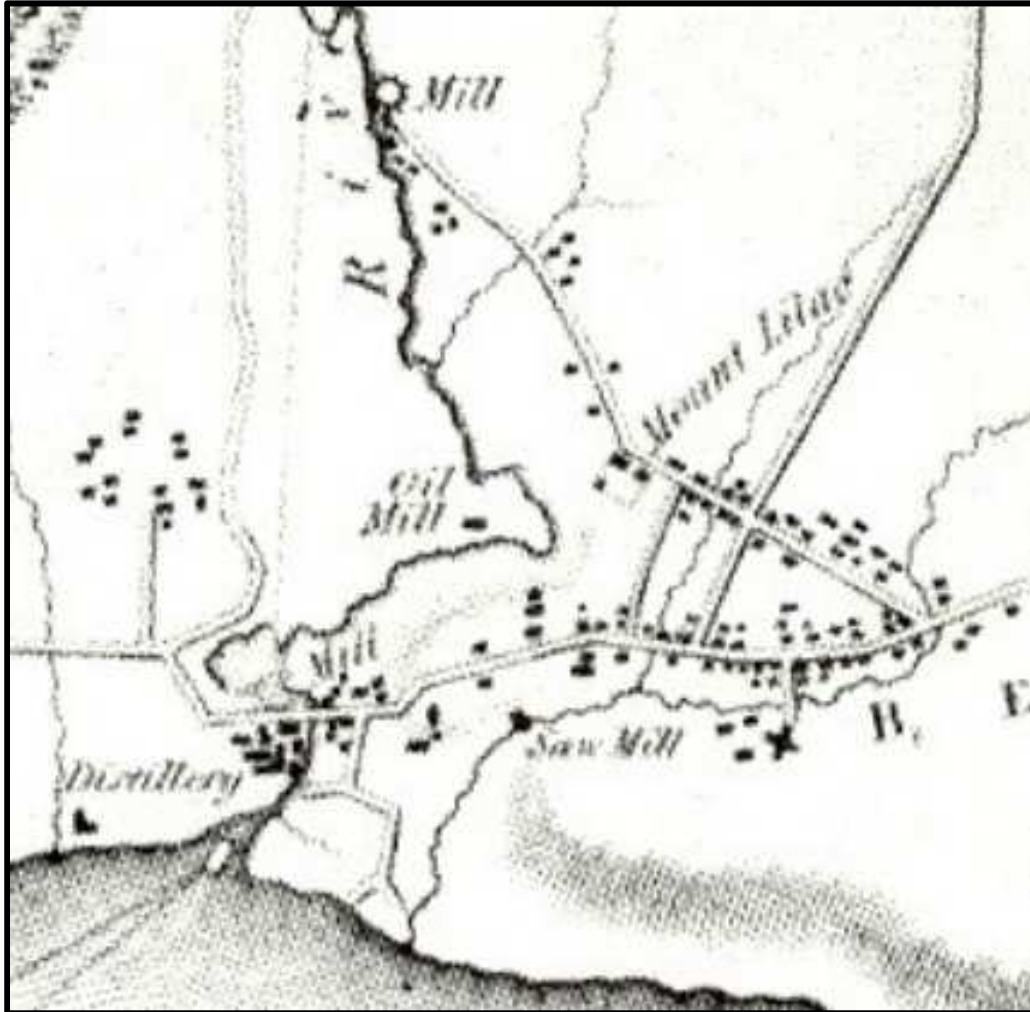


Figure 28 : Extrait du plan d'Adams montrant le secteur de la rivière Beauport avec les bâtiments des trois noyaux industriels vers 1822.
(John Adams, *To His Excellency the Earl of Dalhousie, onernor in chief ot the Canadas &c. this map of Quebec and its environs, from actual & original survey 1822 [document cartographique] is the most respectfully inscribed, 1822, BAnQ Rosemont-La-Petite-Patrie, G/3452/Q4/1826/A32/ CAR*)

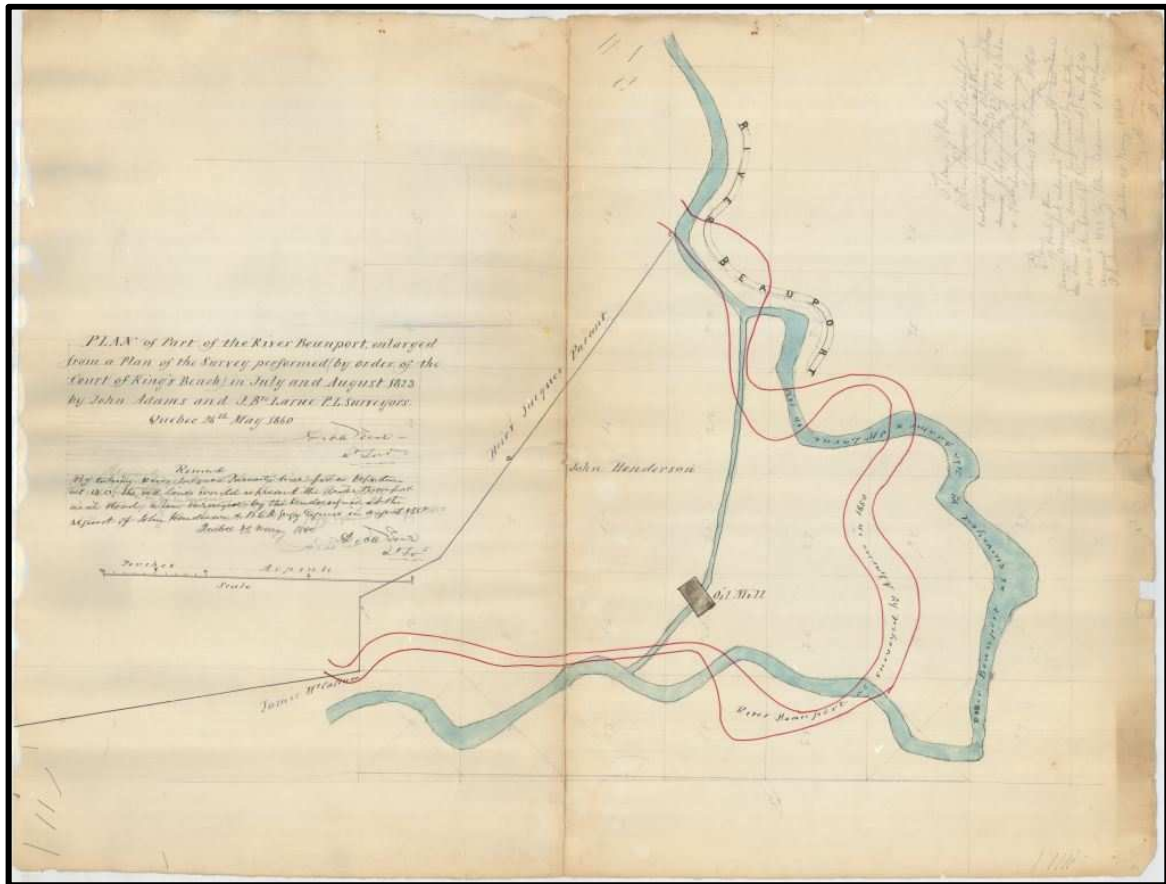


Figure 29 : Plan de la portion de terrain acquise par Colin McCallum. On peut y voir le moulin construit par John Henderson peu de temps avant.
 (John Adams et Jean-Baptiste Larue, *Plan of part of the River Beauport enlarged from a plan of the survey performed (by order of the court of King's Bench) in July and August 1823 by John Adams and Jean-Baptiste Larue, 1860, BAnQ, CA301, S27, D262*)

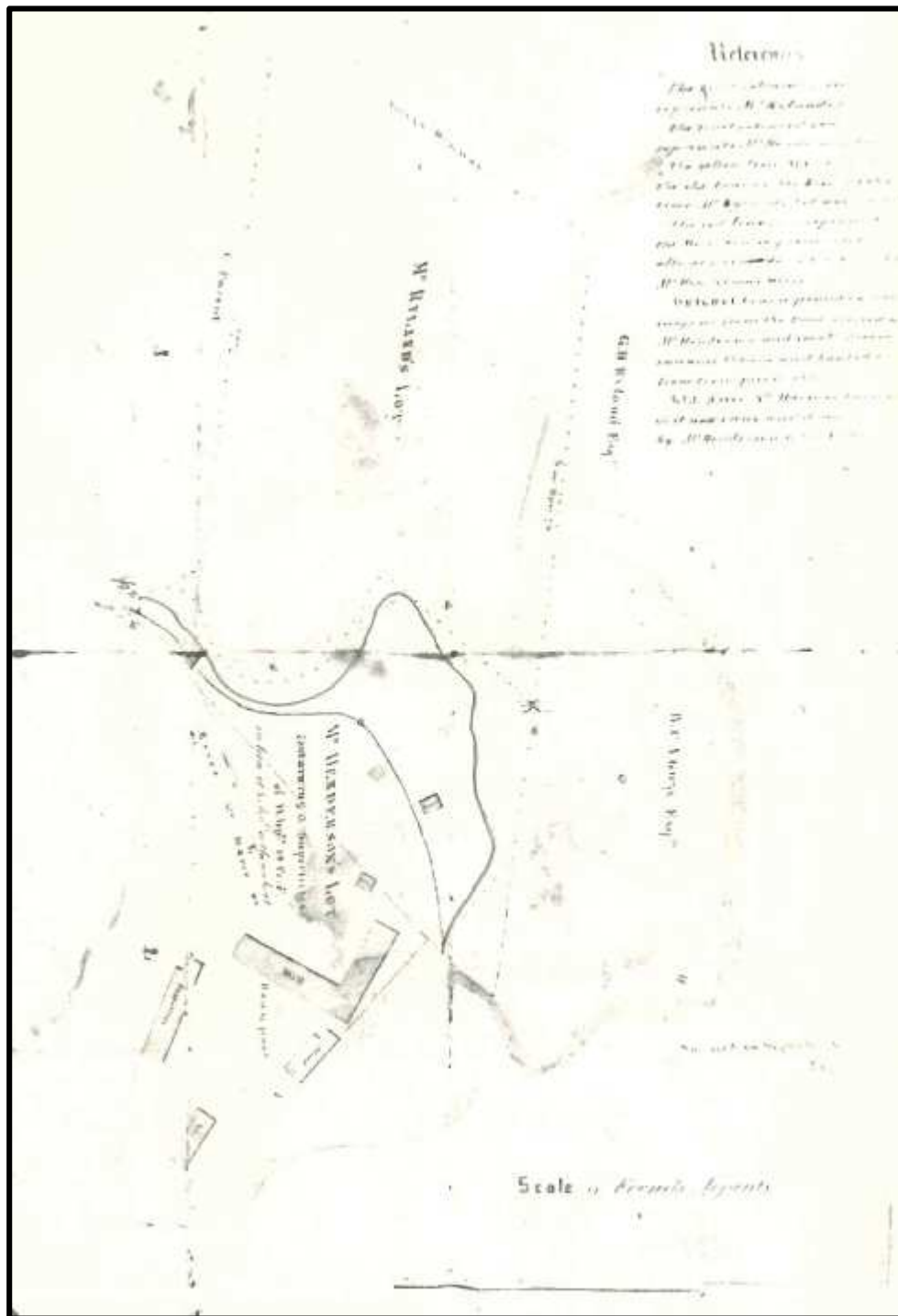


Figure 30 : Plan de Larue montrant les installations du moulin Henderson, alors qu'il appartenait à James Dean en 1838.
 (Adolphe Larue, *Plan of the Property Belonging to James Dean Esquire Commonly Called «Henderson's Mill»*, 1838, BANQ, B-335-Beauport)

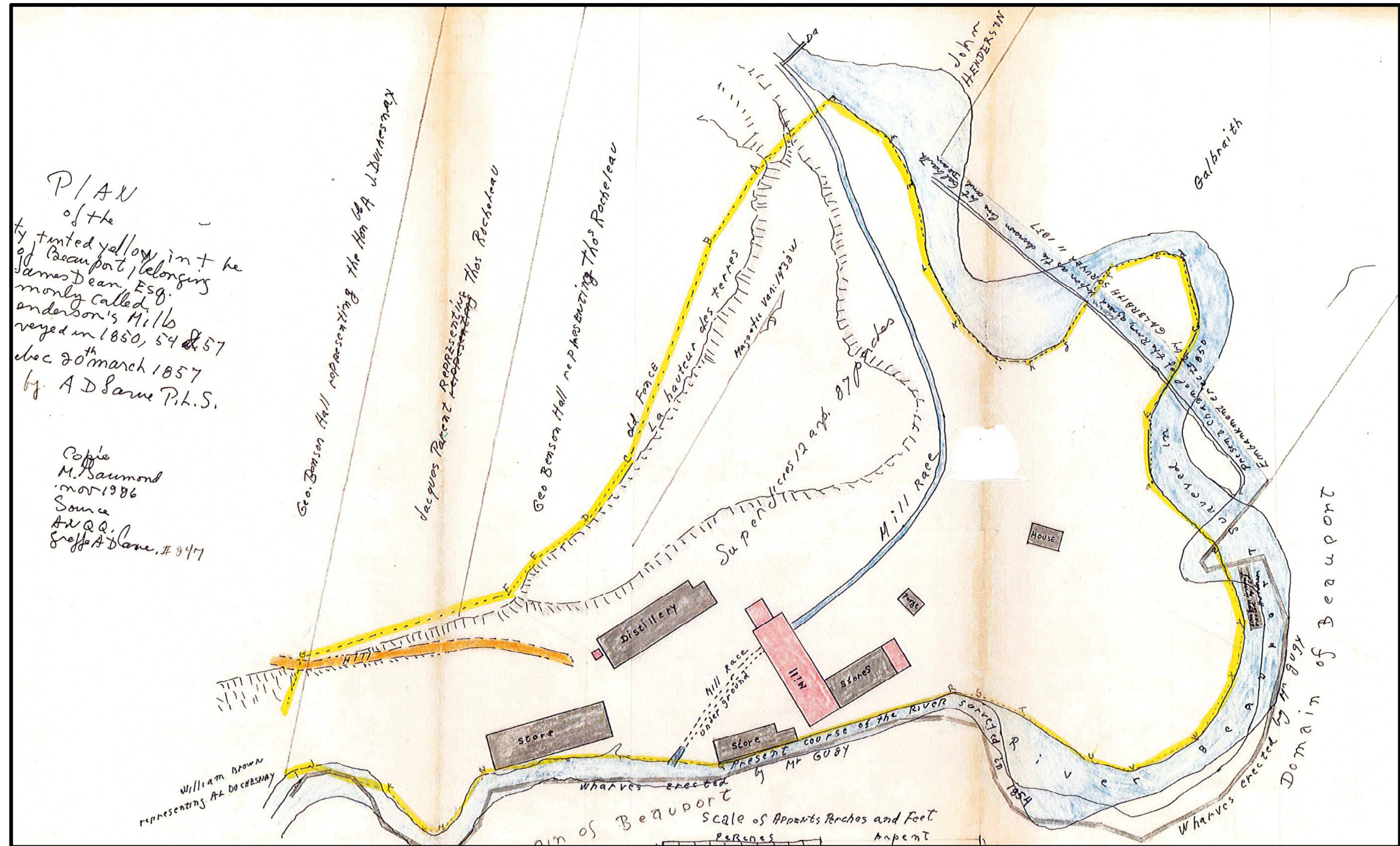


Figure 31 : Plan de Larue montrant les installations du moulin Henderson en 1857.
(Plan recopié par Michel Gaumont dans : *Le moulin Henderson, Dossier documentaire*, Centre documentaire de la Capitale nationale, ministère de la Culture et des Communications, 1987 ;
Adolphe Larue, *Plan of the Property tinted yellow in the Parish of Beauport, belonging to James Dean Esq. Commonly Called «Henderson's Mill», 1857*, BANQ)

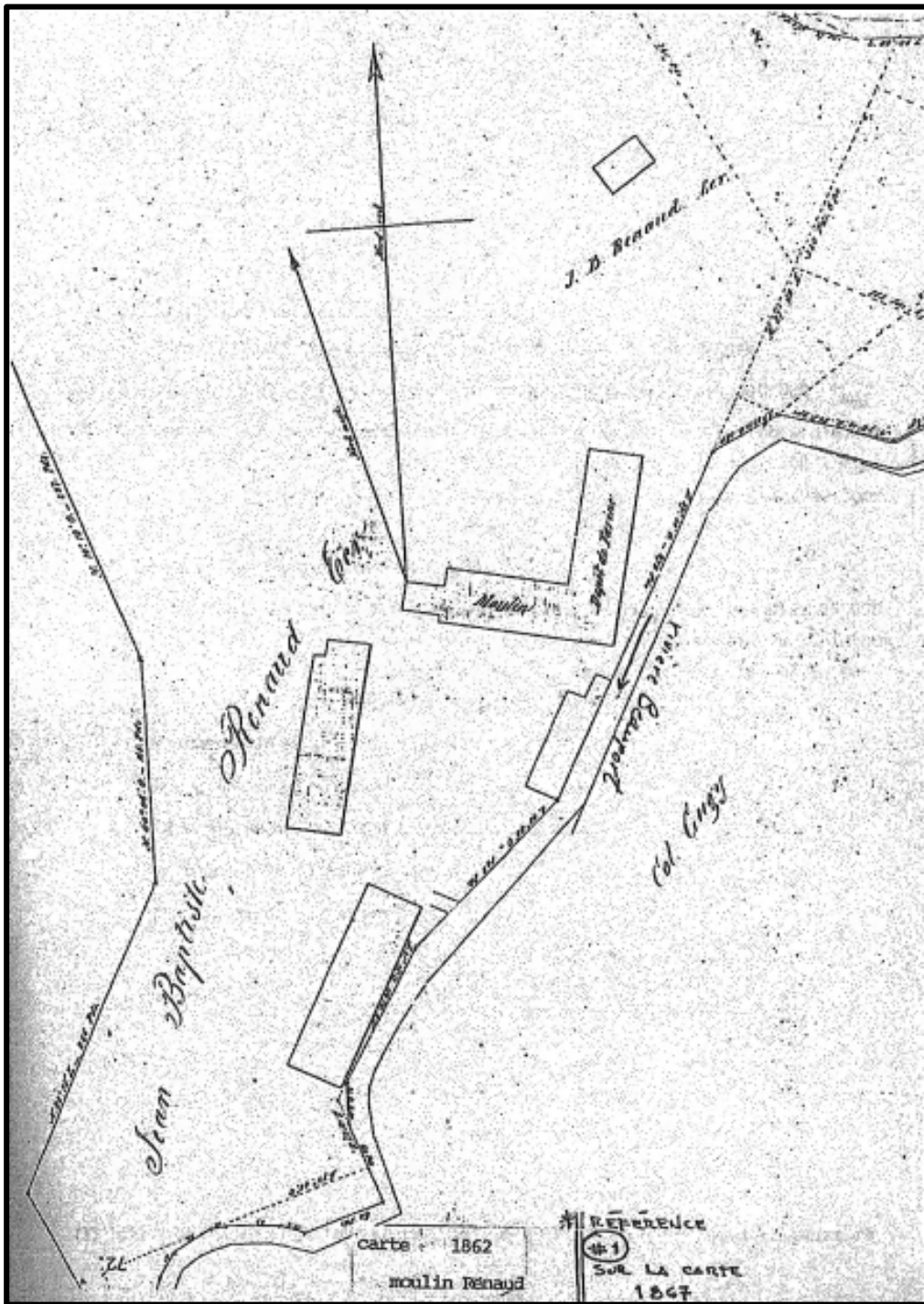


Figure 32 : Plan montrant les installations du moulin de Jean-Baptiste Renaud vers 1862. (Extrait de : Groupe de recherches en histoire du Québec. *Le potentiel archéologique de Beauport. 1. Une portion du quartier Giffard et le Parc de la rivière Beauport*, Ville de Beauport et ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2000, p.93 : BAnQ, Cour supérieure Plan de Charles Baillargé, 1862)

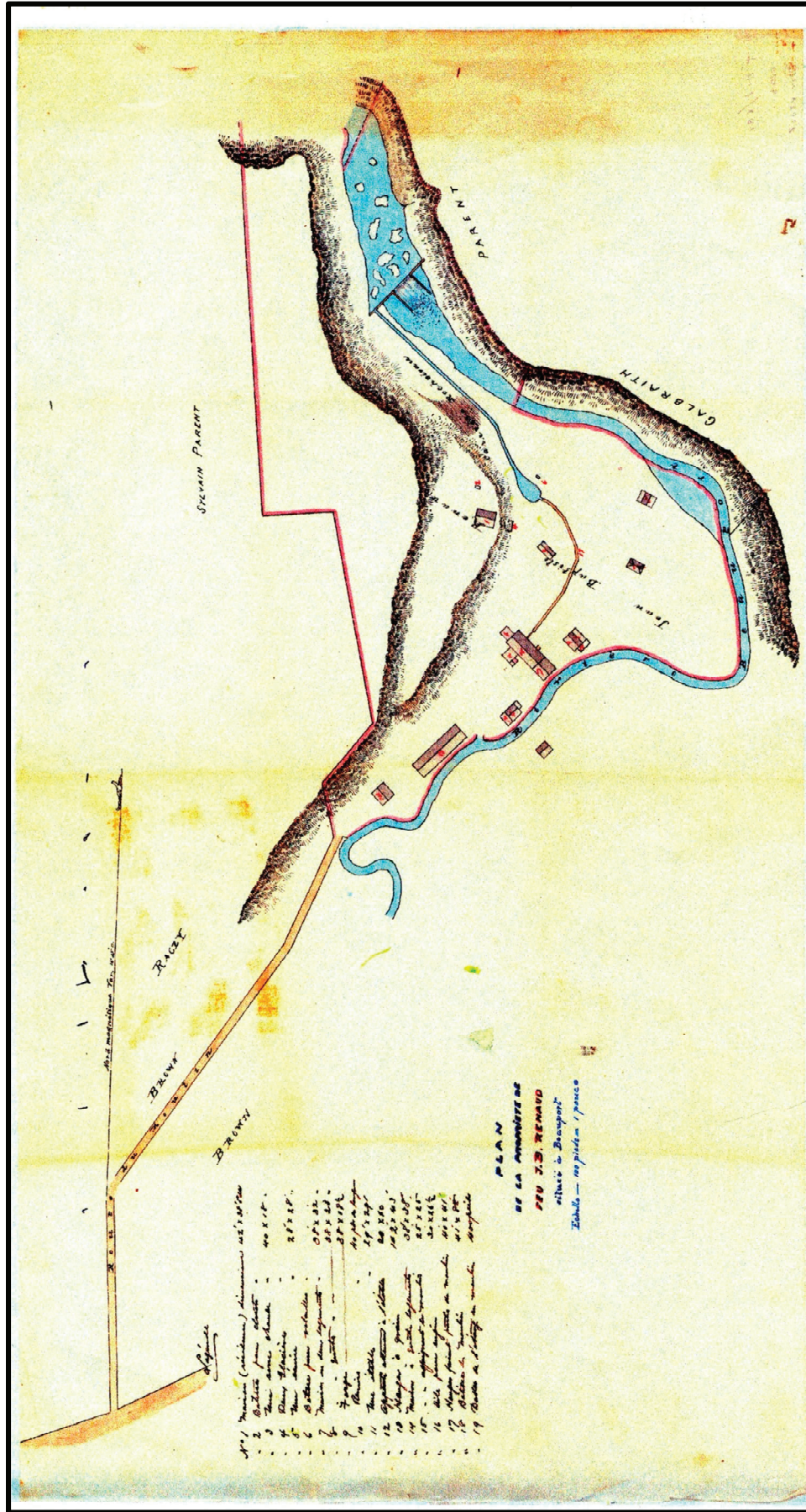


Figure 33 : Plan illustrant les installations de Jean-Baptiste Renaud peu après son décès.
 (Auteur inconnu, vers 1884, Collection de la Société d'art et d'histoire de Beauport)

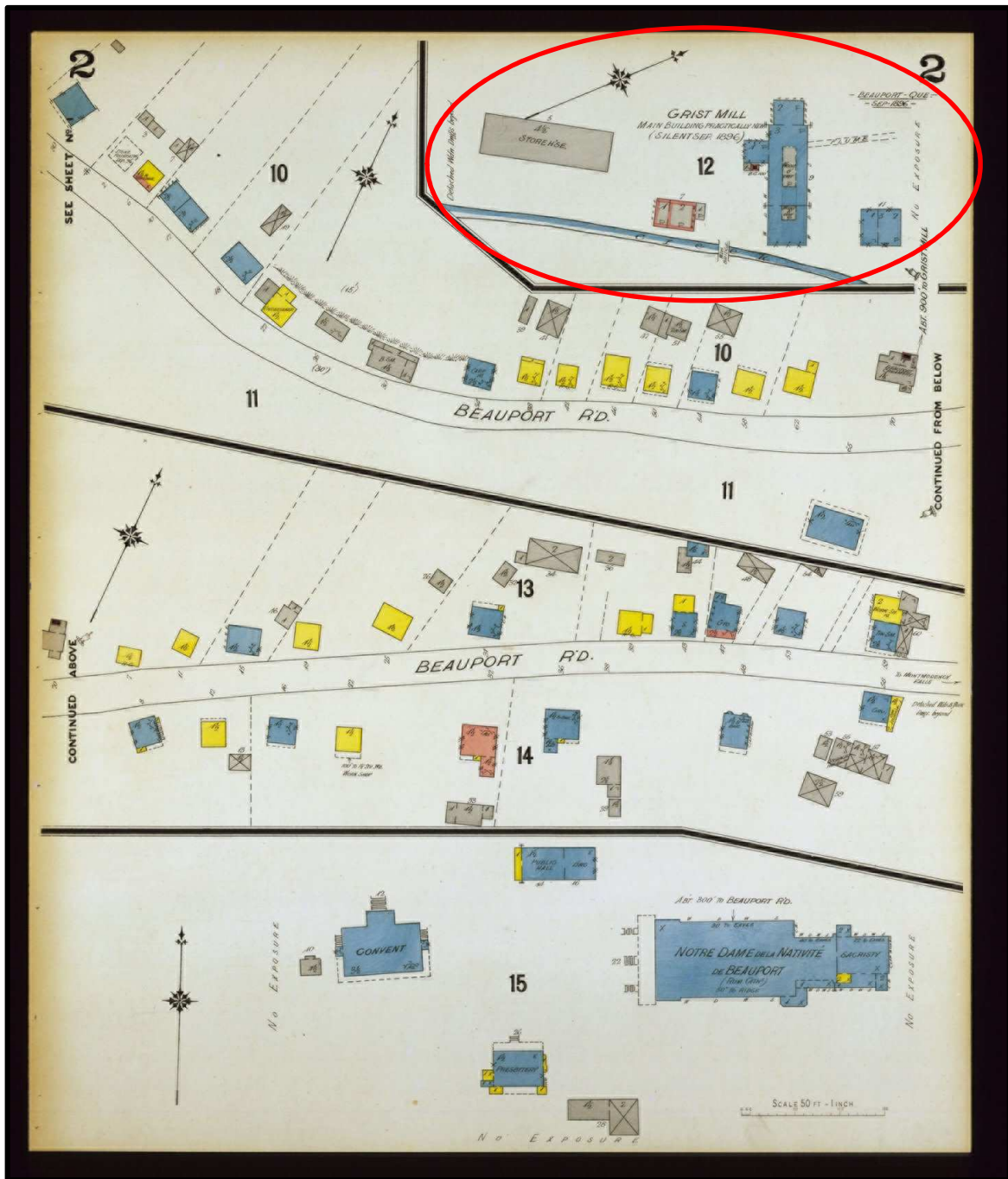


Figure 34 : Plan de Goad montrant le troisième noyau industriel à la fin du XIXe siècle.
 (Tiré de l'atlas des assureurs : Beauport Qué., Charles E. Goad Civil Engineer, 1896, AVQ)

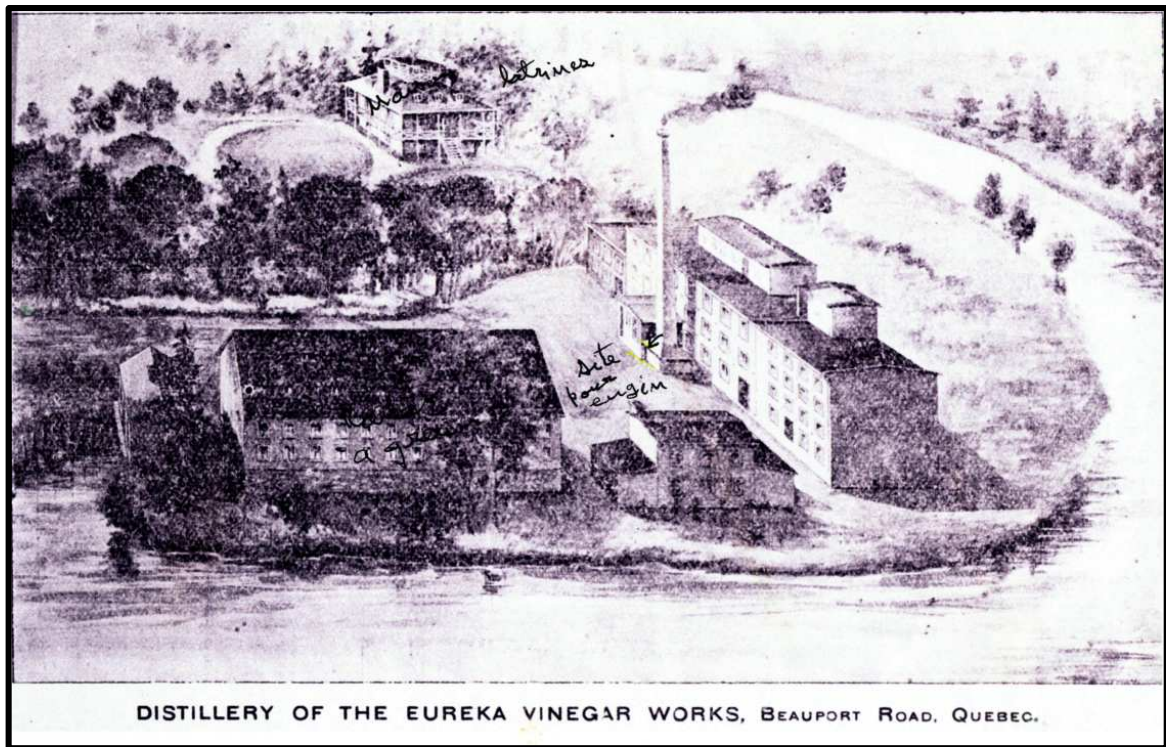


Figure 35 : Vue de la distillerie de vinaigre aménagée sur le site du troisième noyau industriel de la rivière Beauport au début du XXe siècle.
(Collection de la Société d'art et d'histoire de Beauport)

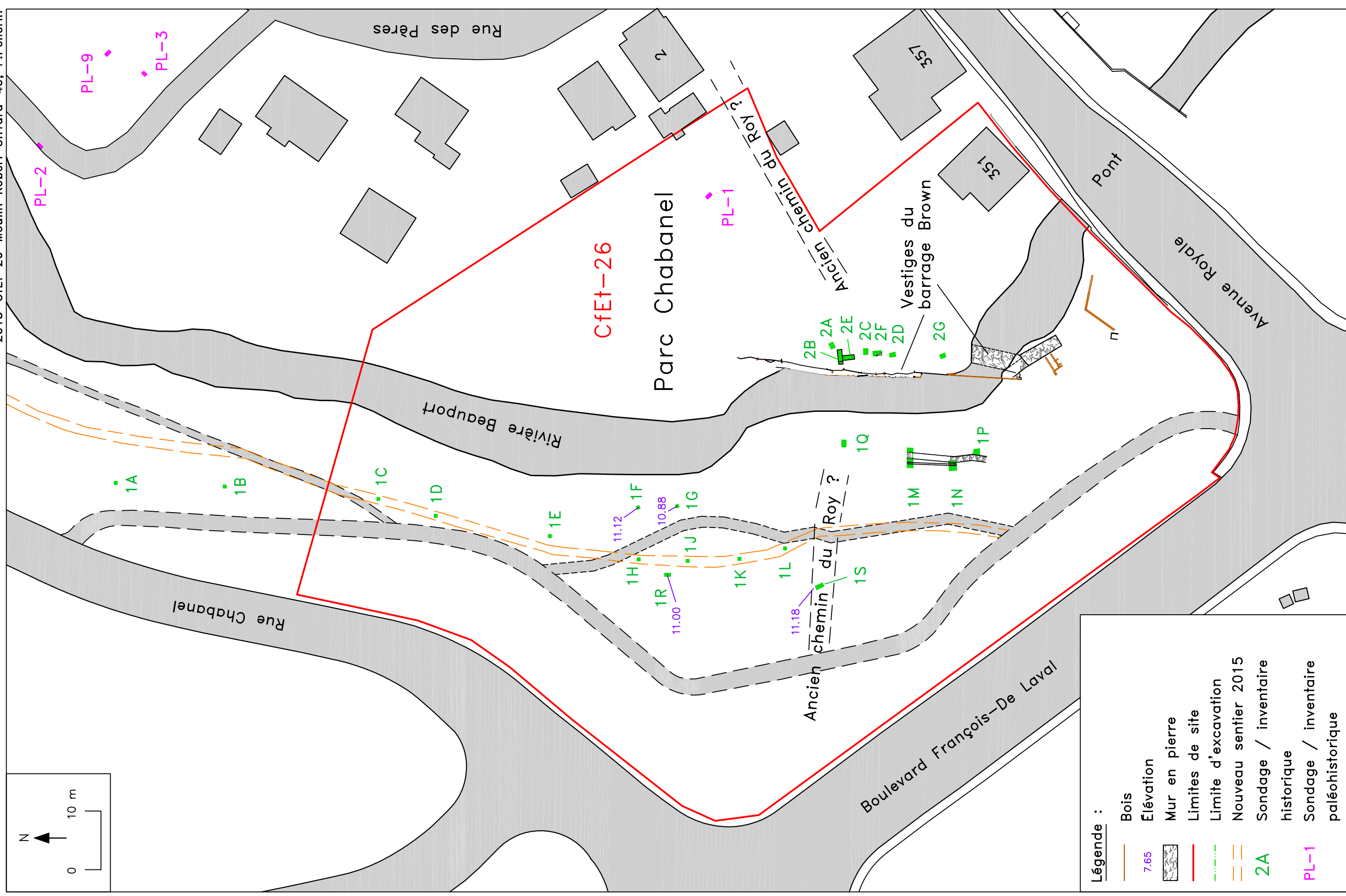


Figure 36. Site du Moulin Robert Giffard (CfEt-26).
Plan général des sondages réalisés en 2015.

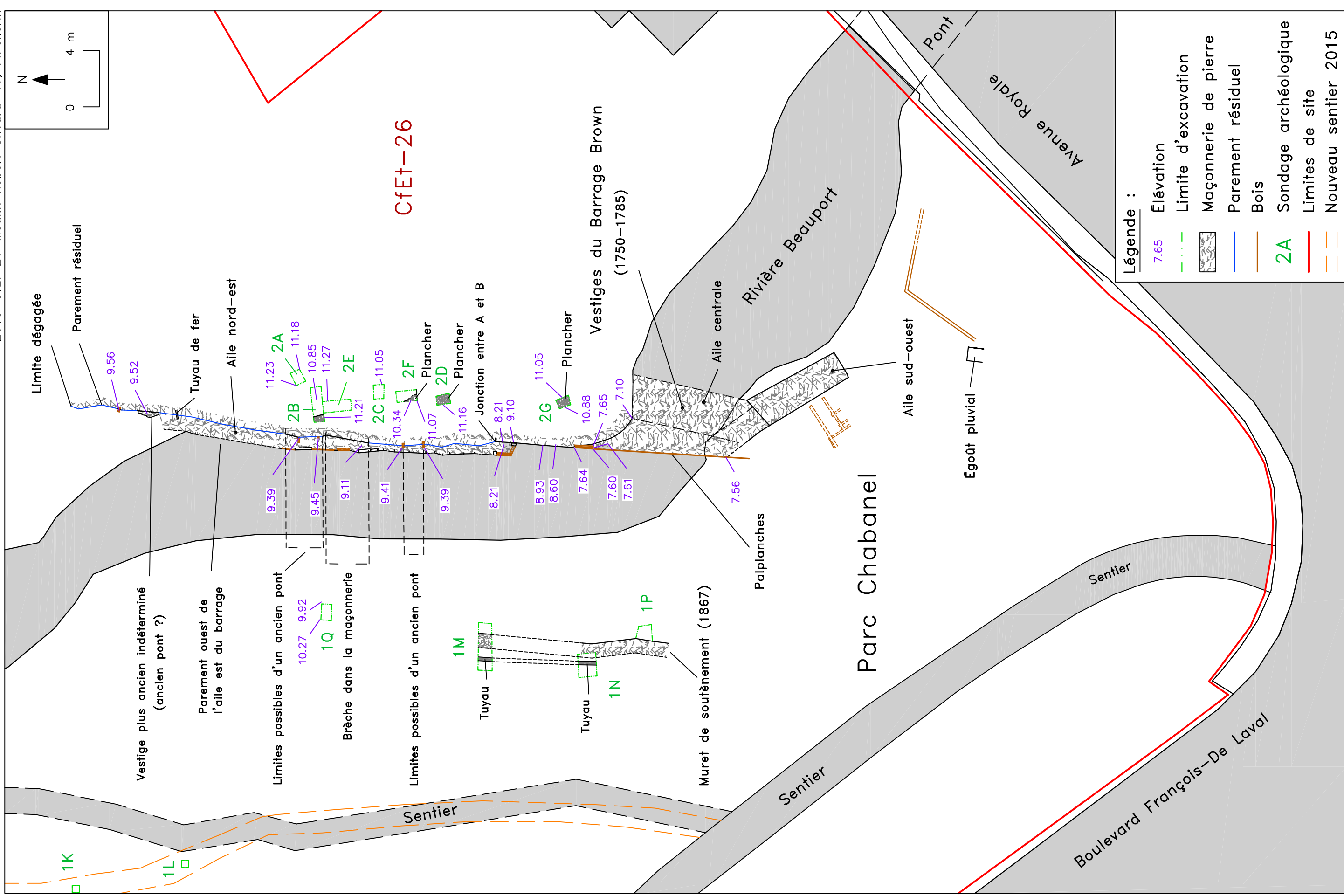


Figure 37. Site du Moulin Robert Giffard (CfEt-26).
Plan géoréférencé des vestiges du barrage Brown.

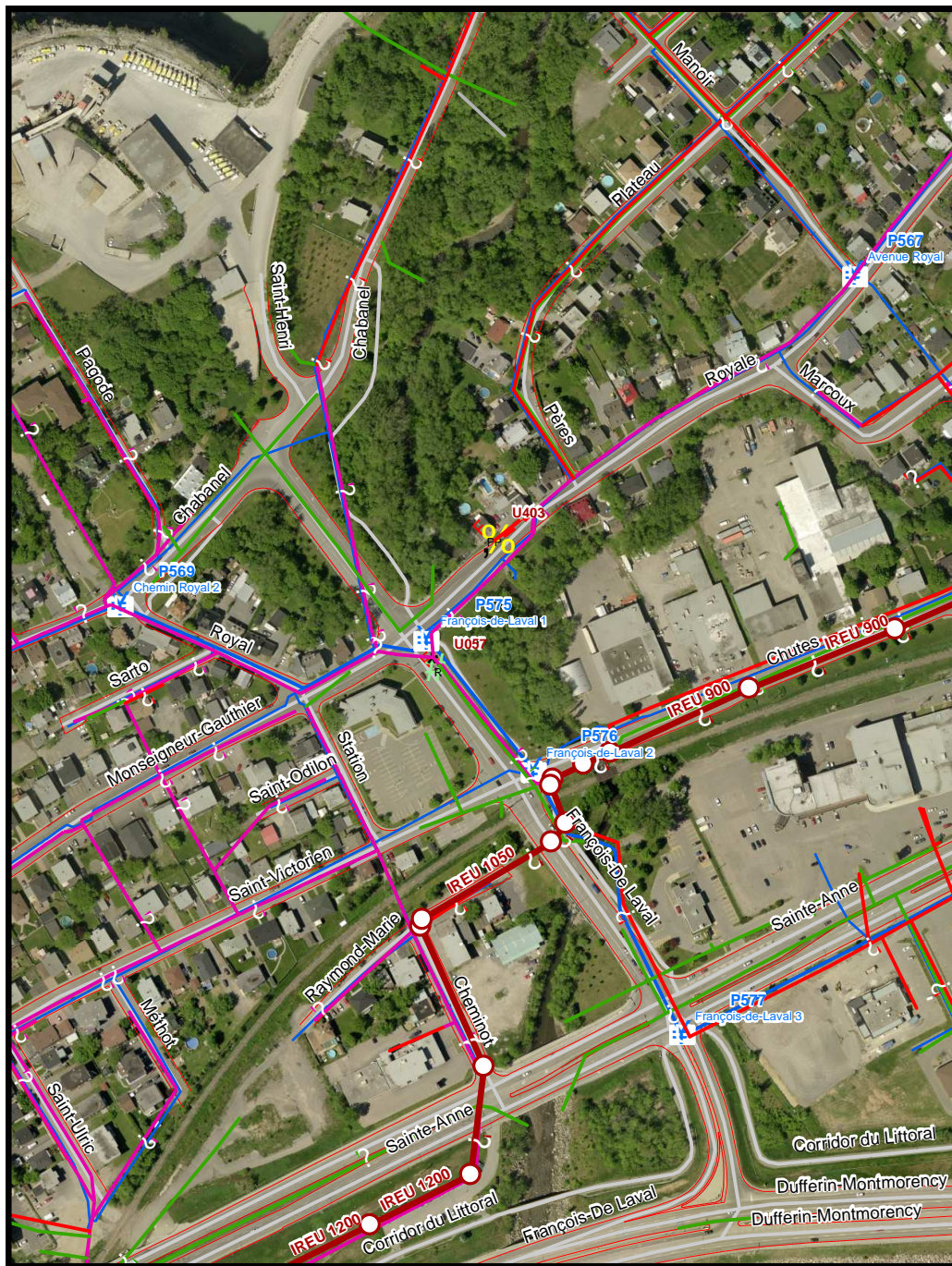


Figure 38 : Plan du réseau d'infrastructures souterraines dans le secteur du parc Chabanel (CfEt-26).
 (Extrait de SIGMA, Ville de Québec, 2015)

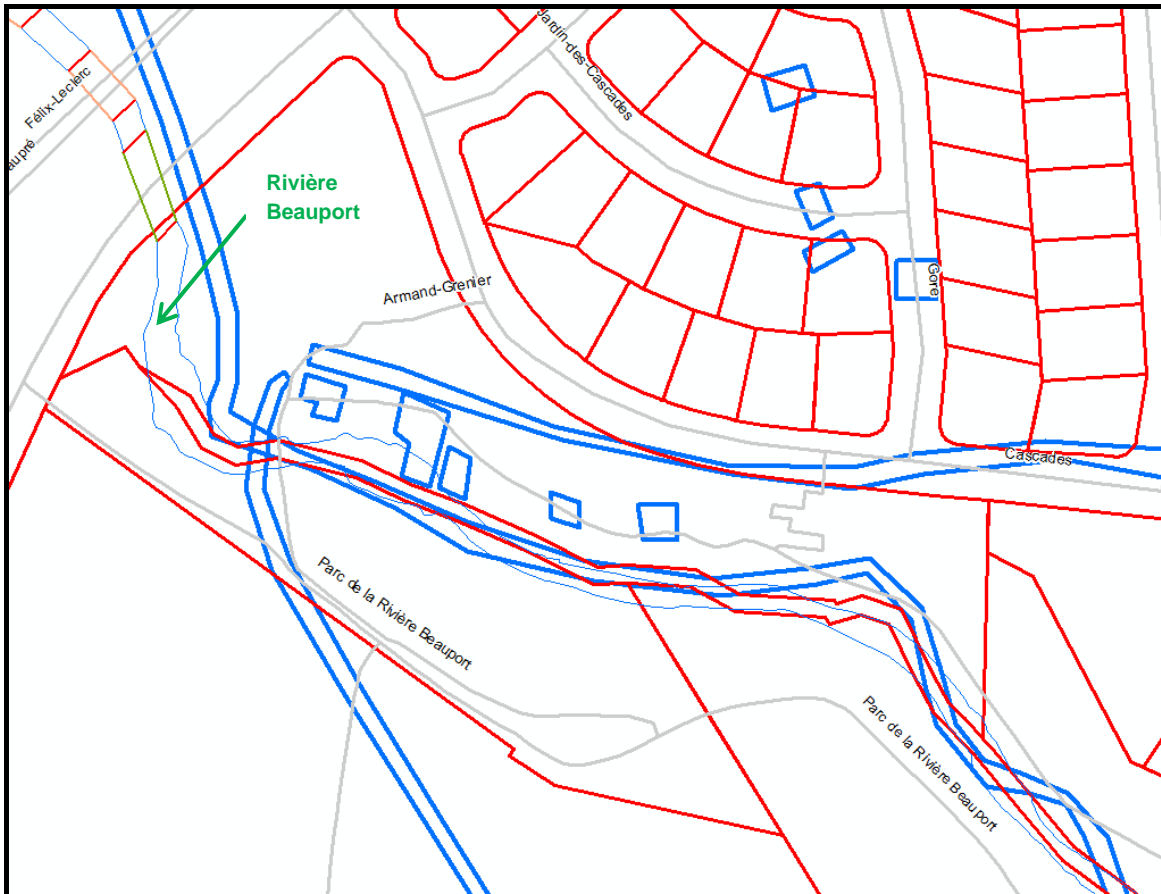
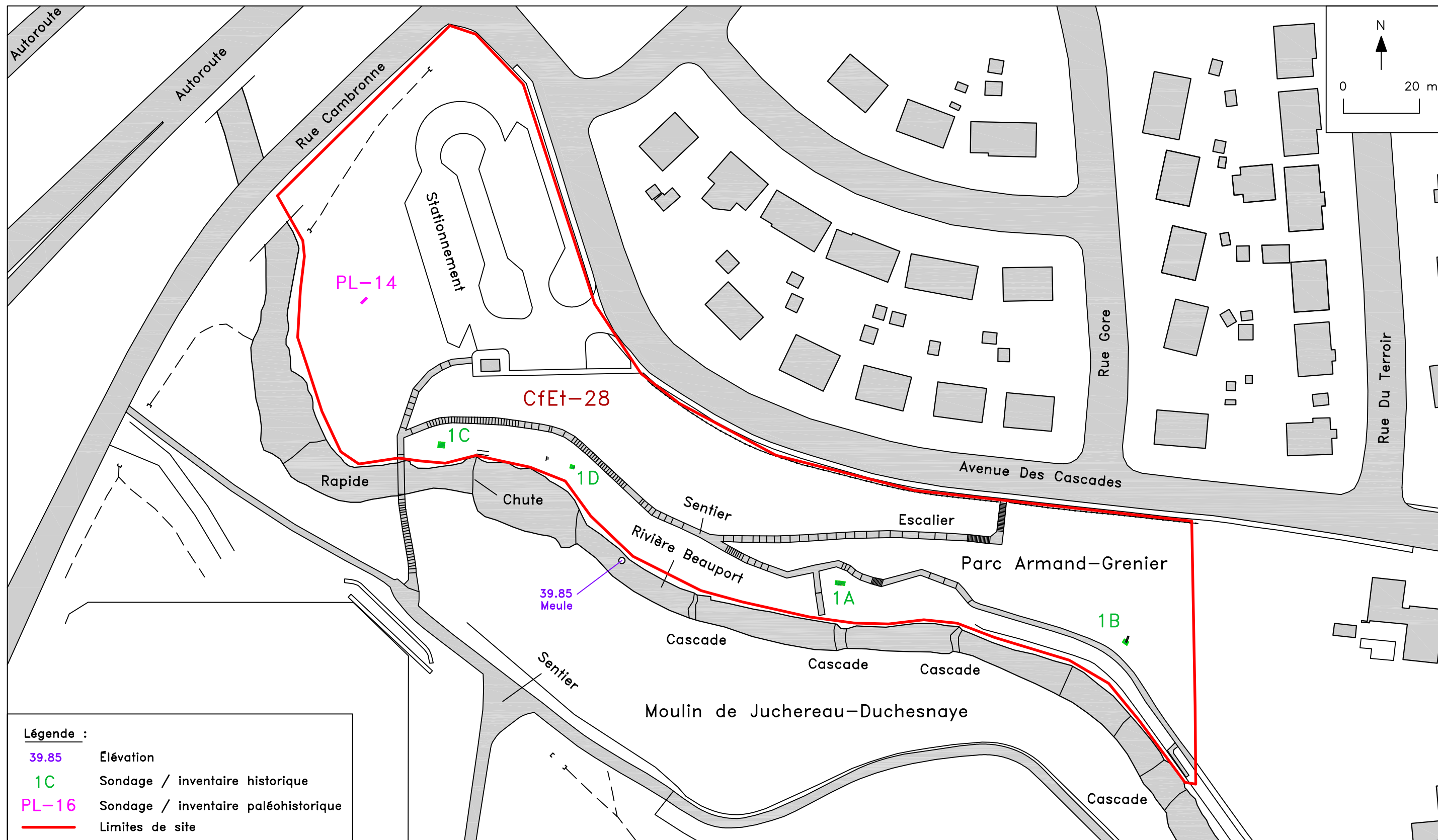


Figure 39 : Site du moulin Juchereau-Duchesnay (CfEt-28). Plan montrant la superposition des bâtiments représentés sur plan de Sitwell (1867) au plan du cadastre actuel de la Ville de Québec.
(Extrait de SIGMA, Ville de Québec)



Légende :

39.85	Élévation
1C	Sondage / inventaire historique
PL-16	Sondage / inventaire paléohistorique
—	Limites de site

Figure 40. Site du Moulin de Juchereau-Duchesnay (CfEt-28).
Plan général des sondages réalisés en 2015.

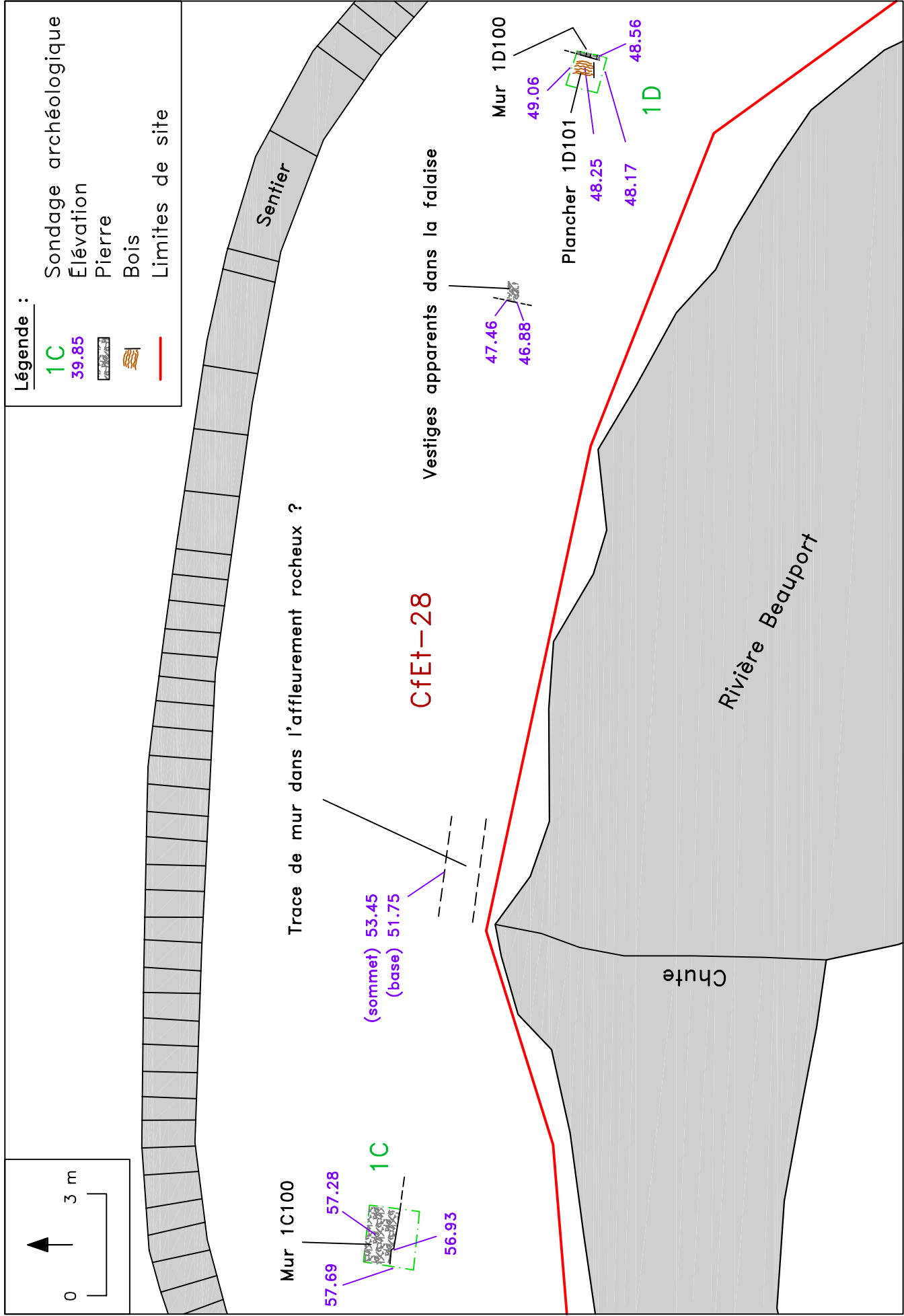


Figure 41. Site du Moulin de Juchereau-Duchesnay (CfEt-28). Plan des vestiges présumés du moulin.

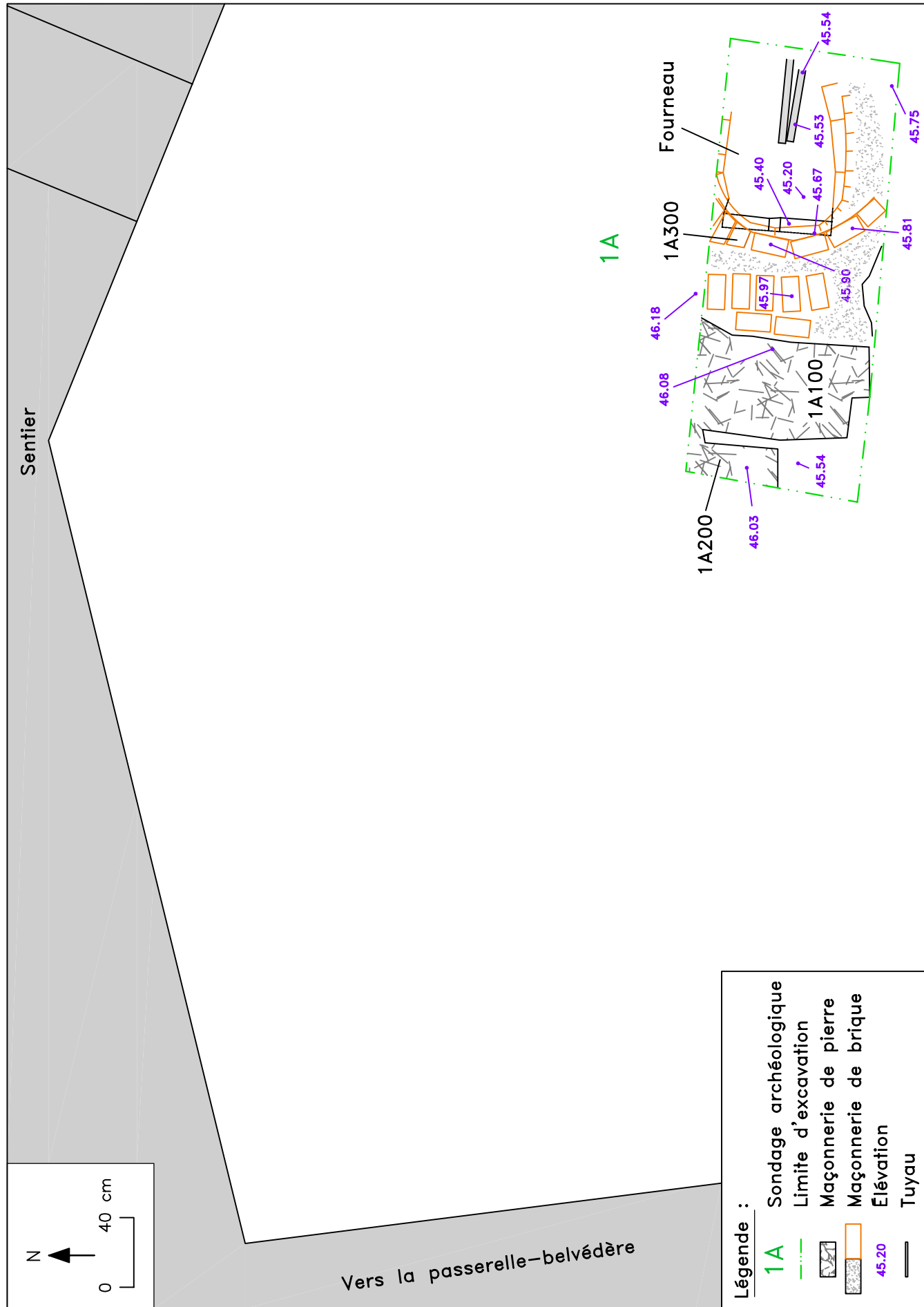


Figure 42. Site du Moulin de Juchereau-Duchesnay (CfEt-28).
Plan des vestiges de fourneau retrouvés dans le sondage 1A.



Figure 43 : Site du Moulin Henderson (CfEt-27). Plan montrant la superposition des bâtiments représentés sur plan de Larue (1857) au plan du cadastre actuel de la Ville de Québec. (Extrait de SIGMA).

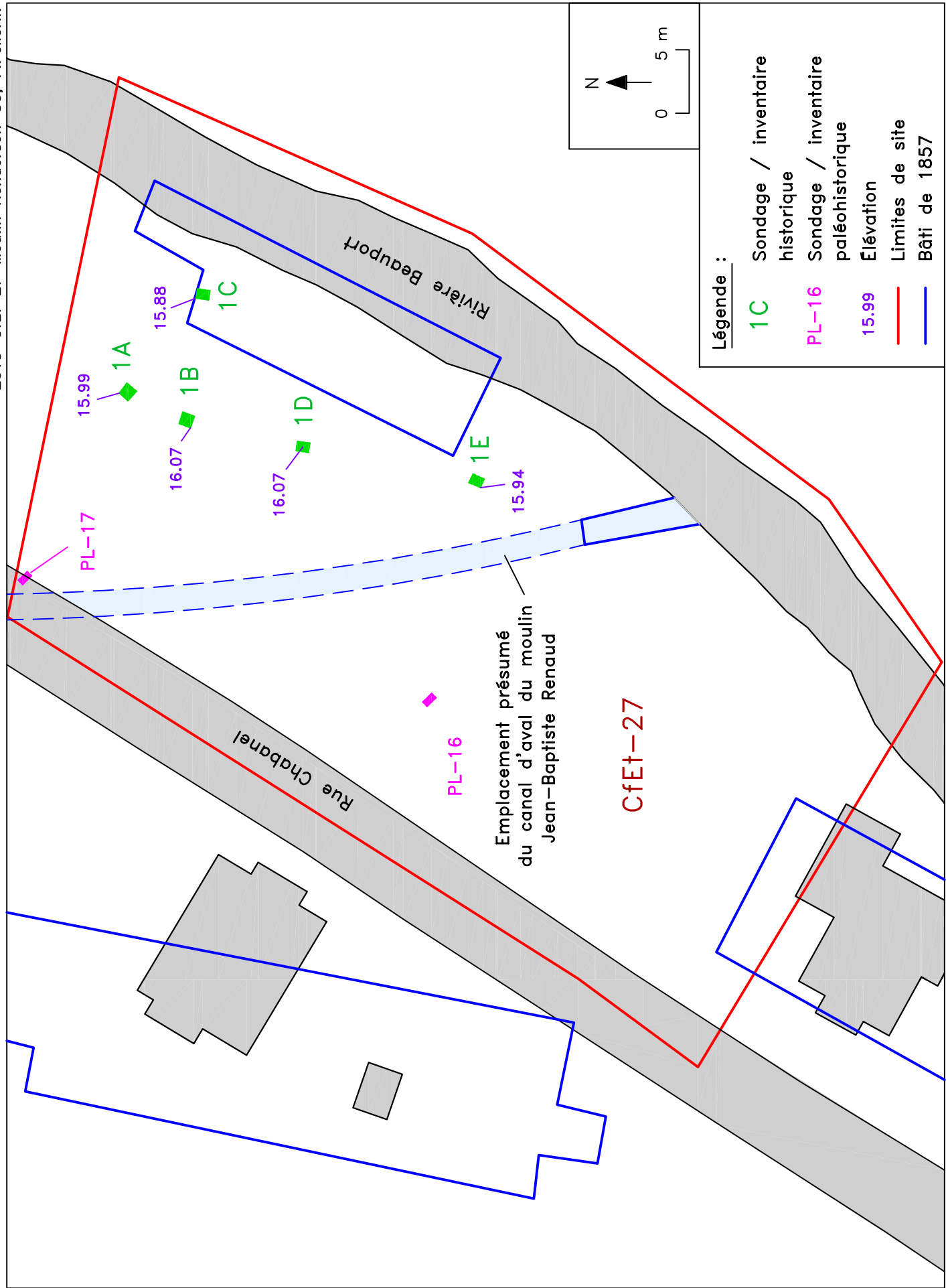
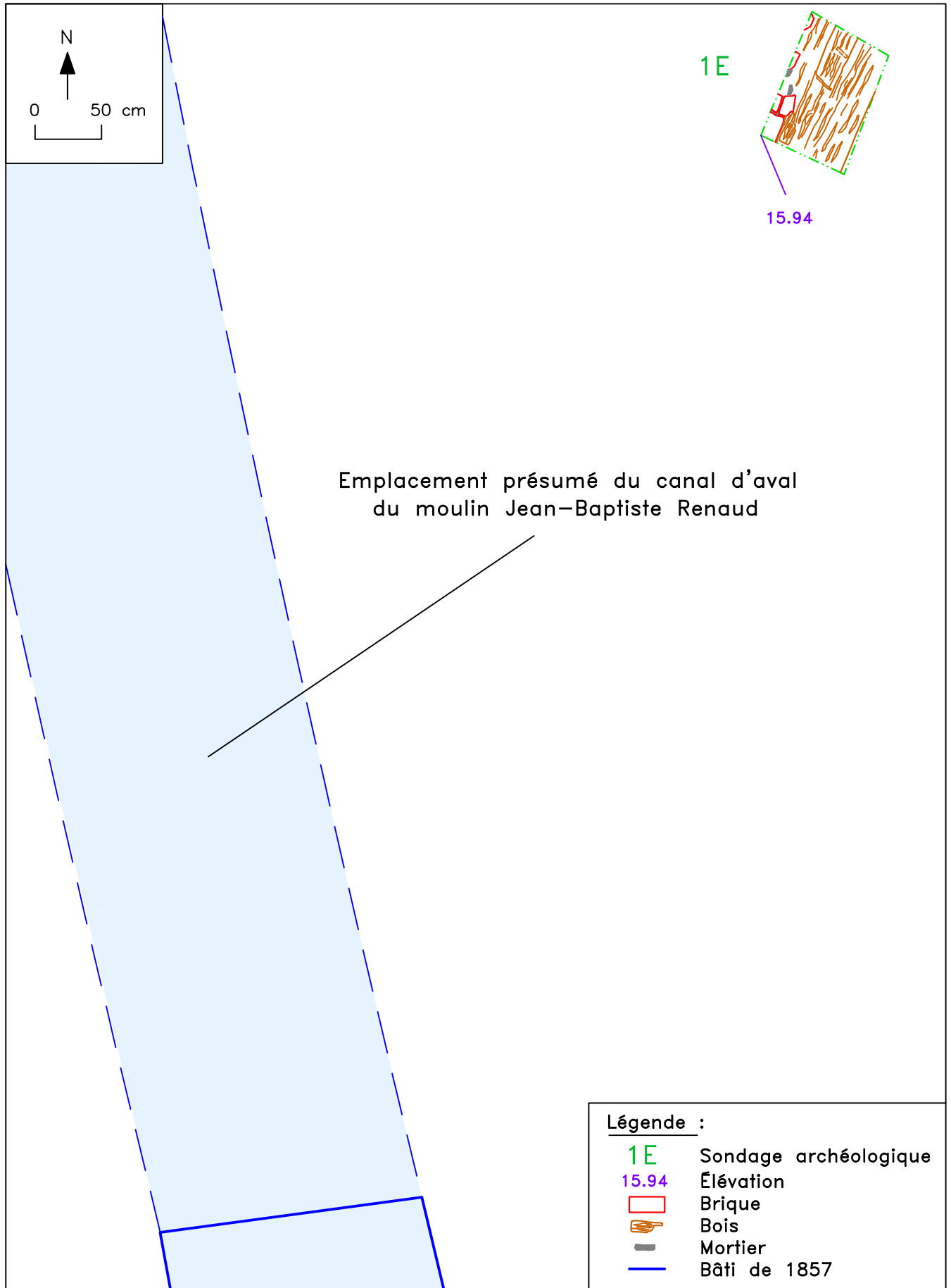
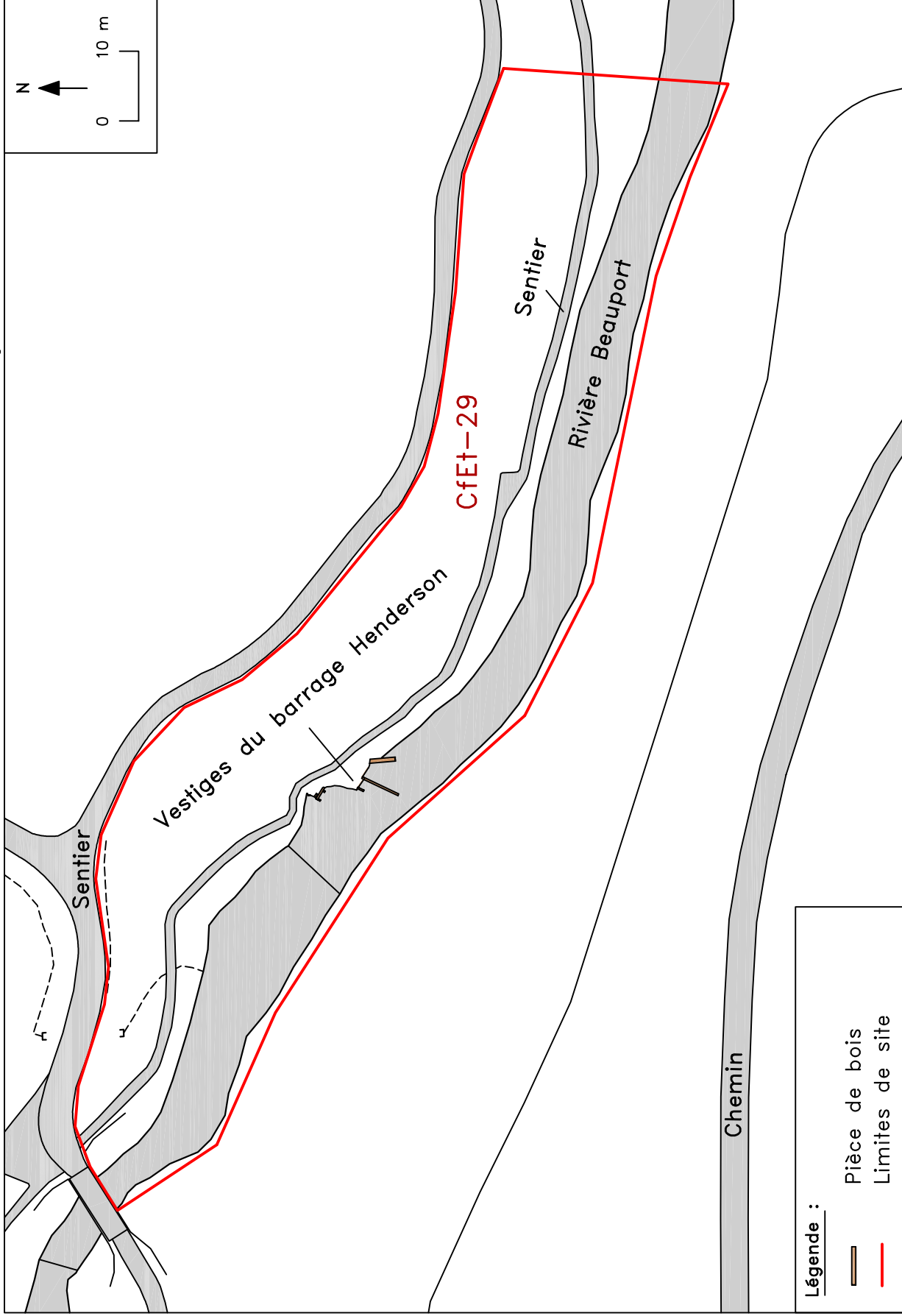
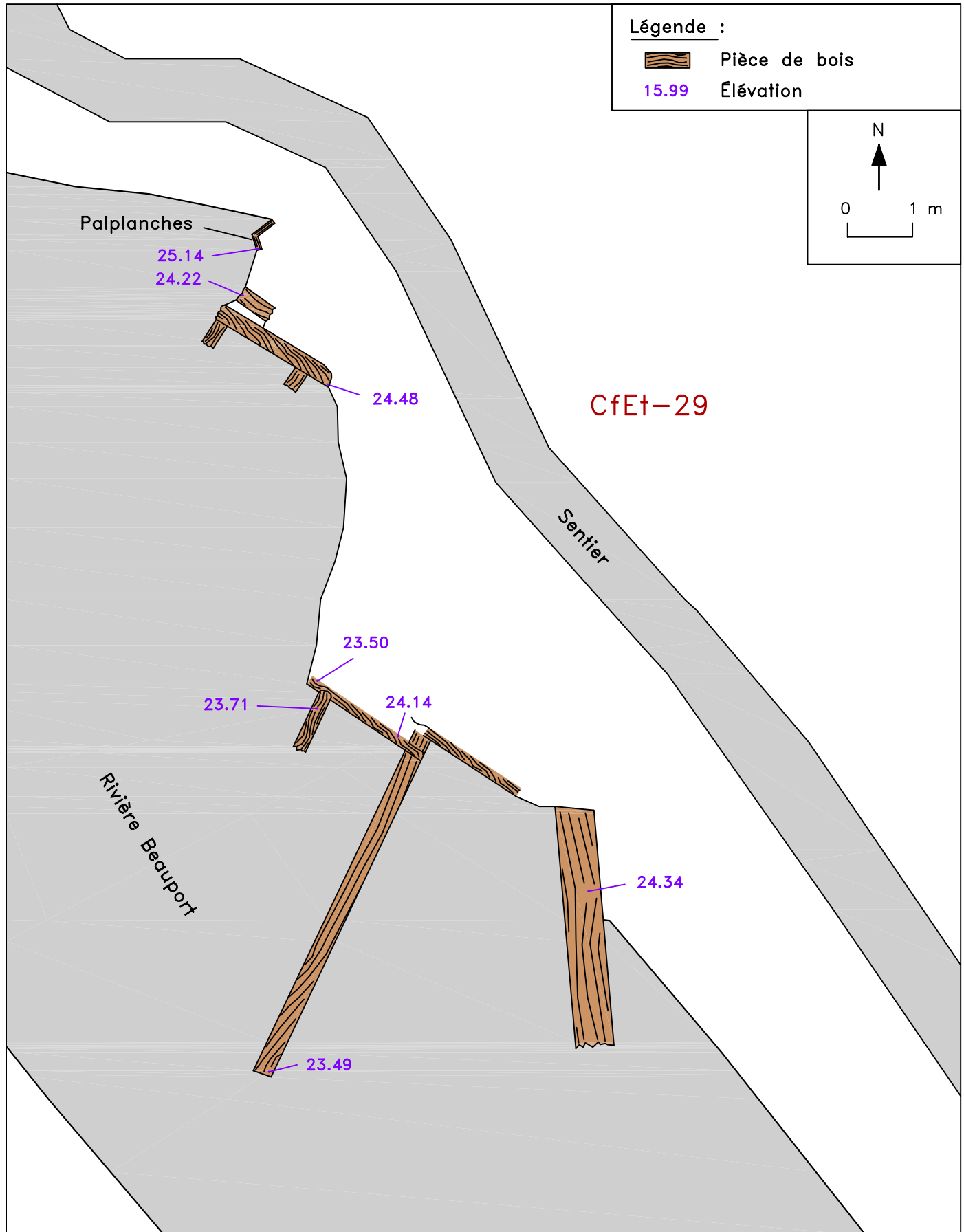


Figure 44. Site du Moulin Henderson (CfEt-27). Plan général des sondages réalisés en 2015.

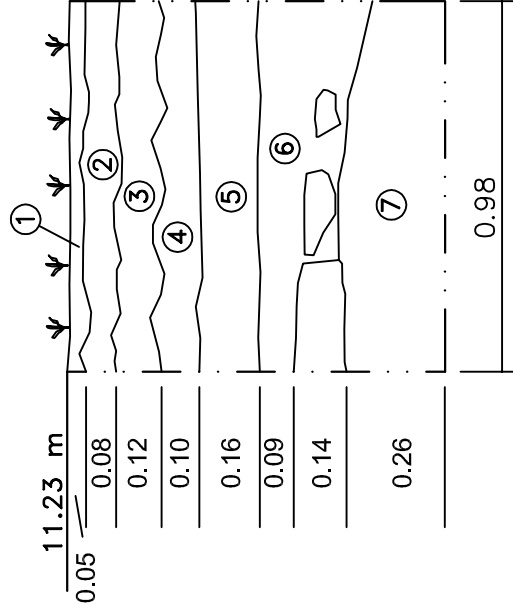






ANNEXE 1
CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

Croquis 1 : CfEt-26- 2A1, stratigraphie de la paroi nord-est



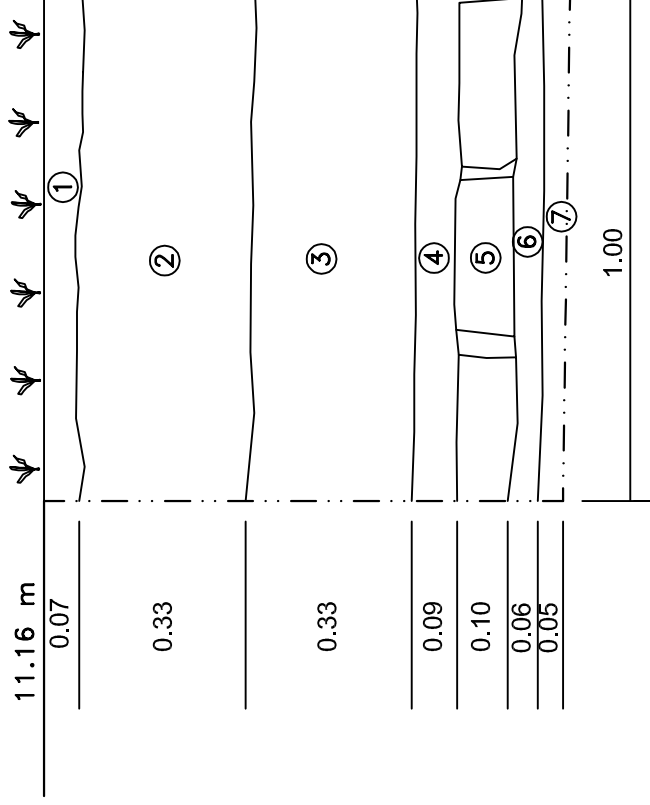
Description des couches:

- 1) Terreau et couvert végétal
- 2) Loam limoneux brun clair, friable, avec inclusions de gravier (~1%)
- 3) Limon hétéroène jaunâtre tacheté brun clair, compact, avec inclusions de charbon de bois (~1%)
- 4) Loam limoneux brun clair, compact avec inclusions de charbon de bois (2%)
- 5) Loam limoneux squelettique brun clair, friable, avec inclusions de fragments de pierre calcaire posés à plat (50%) et mortier (15%)
- 6) Limon argileux beige jaunâtre tacheté brun clair, très compact, avec inclusions de petits et gros fragments de pierre (50%), mortier (2%) et charbon de bois (1%)
- 7) Limon argileux brun jaunâtre, compact, avec gros fragments de pierre en calcaire de Beauport (10-15%)

Légende :

- · · — Limite d'excavation
- · · · — Dessin sans échelle

Croquis 2 : CfEt-26- 2D1, stratigraphie de la paroi ouest



Description des couches:

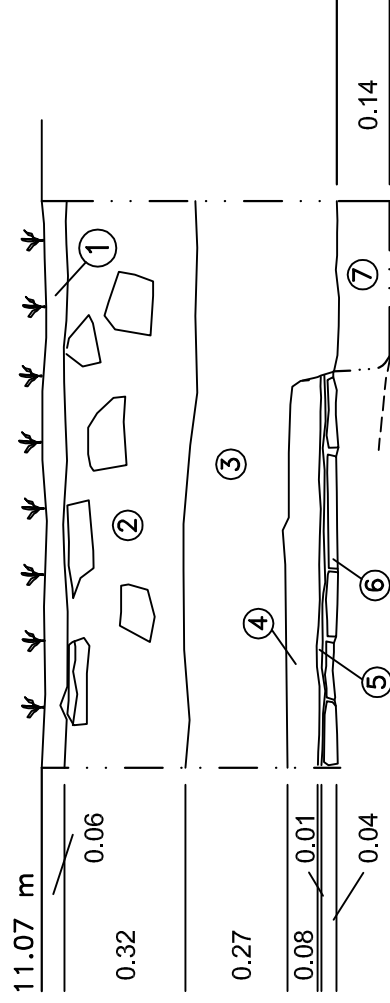
- 1) Couvert végétal
- 2) Loam limoneux brun-gris clair, compact, avec inclusions de gravier de calcaire (20%) et mortier (5%)
- 3) Loam limoneux brun-gris clair, très compact, avec inclusions de gros fragments de pierre calcaire tachetés de mortier résiduel (60%) et mortier (15%)
- 4) Placage de mortier figé, à base de chaux de couleur crème. Vestige structural
- 5) Dallage de pierre calcaire ébauchée. Vestige structural
- 6) Pierres calcaires posées à plat et limon gris pâte et compact. Lit de pose
- 7) Massif de maçonnerie. Vestige structural

Légende :

— · · · — Limite d'excavation

— Dessin sans échelle

Croquis 3 : CfEt-26- 2F1, stratigraphie de la paroi ouest



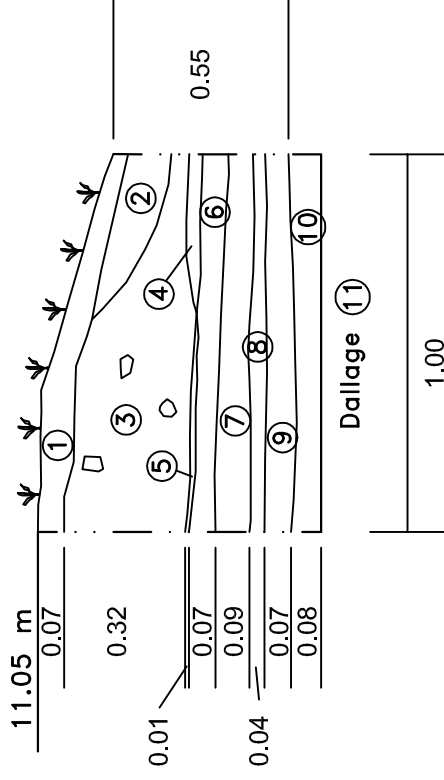
Description des couches:

- 1) Couvert végétal : loam limoneux brun-gris, compact, avec beaucoup de racines
- 2) Loam limoneux brun-gris clair, compact, avec inclusions de gravier (20%) et mortier (5%)
- 3) Loam limoneux brun-gris clair, très compact, avec inclusions de gros fragments de pierre calcaire tachetés de mortier résiduel (60%) et mortier (15%)
- 4) Limon brun clair, compact, avec inclusions de charbon de bois (5%) et gravier (10%)
- 5) Placage de mortier figé, à base de chaux et de couleur crème. Vestige structural
- 6) Dallage de pierre calcaire ébauchée. Vestige structural
- 7) Pierres calcaires posées à plat et limon gris pâle et compact. Lit de pose et sommet d'un massif de maçonnerie. Vestige structural

Légende :

- — — — — Limite d'excavation
- — — — — Dessin sans échelle

Croquis 4 : CfEt-26- 2G1, stratigraphie de la paroi est



Description des couches:

- 1) Terreau couvert végétal
- 2) Loam argileux ou limoneux brun clair, friable, avec inclusions de gravier (5%), de mortier (3%), de charbon de bois (2%) et de fragments de pierre calcaire (1%)
- 3) Loam limoneux brun-gris clair homogène et un peu organique, friable, avec inclusions de gravier (1%)
- 4) Limon argileux brun jaunâtre, compact
- 5) Mortier en nodules et limon argileux brun jaunâtre foncé, friable
- 6) Limon argileux beige jaunâtre un peu tacheté orangé, compact. Remblai et sol d'occupation
- 7) Limon argileux brun clair, friable, avec inclusions de mortier (3%) et charbon de bois (3%) et gravier (3%)
- 8) Limon argileux un peu graveleux brun-gris, compact . Niveau de circulation
- 9) Limon argileux brun clair tacheté orangé, homogène et friable, avec inclusions de gravier (2%)
- 10) Limon argileux brun clair tacheté de nodules d'argile orangée, friable, avec inclusions de gravier (2%).

Sol plus clair à l'interface inférieure

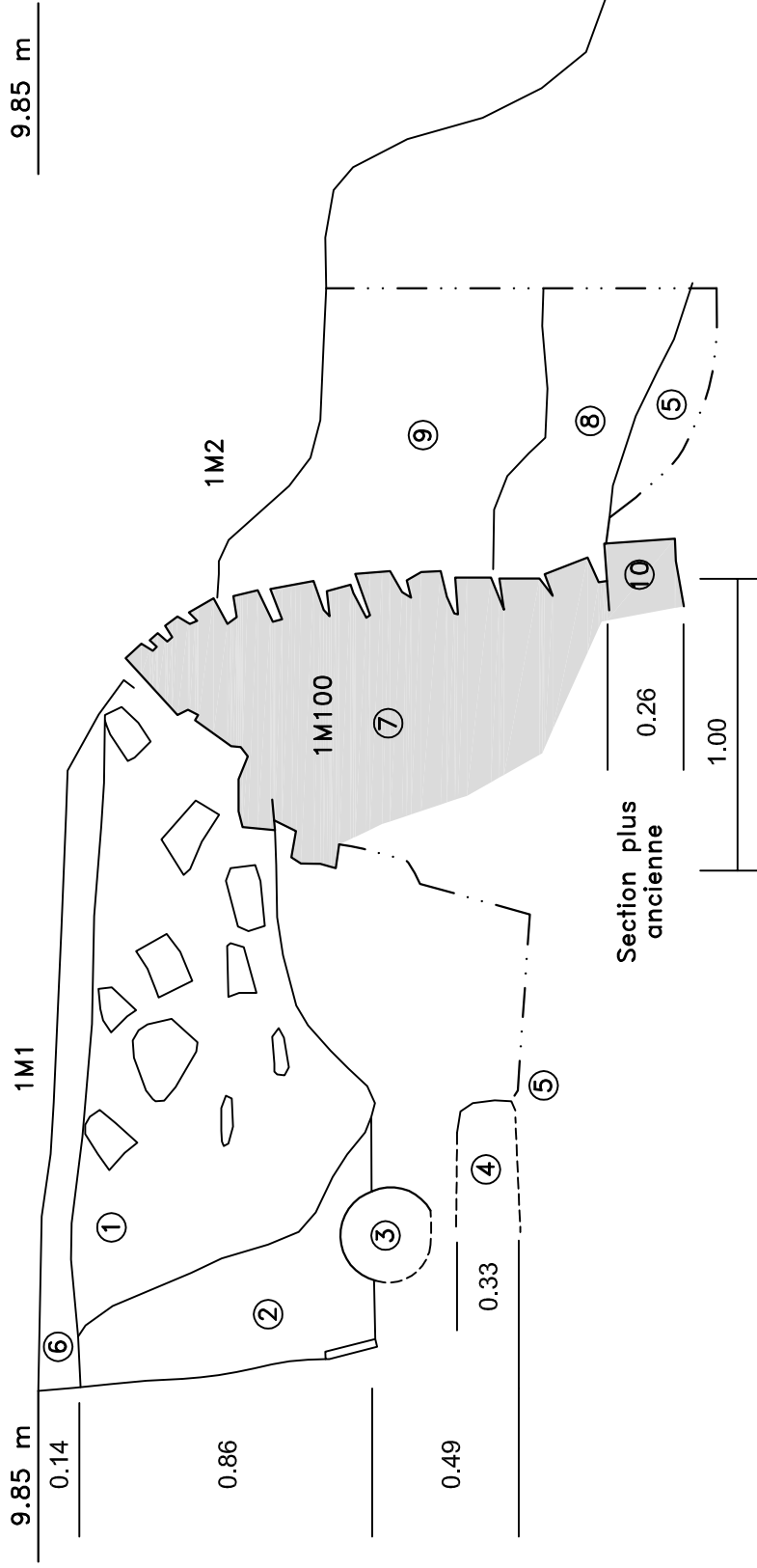
- 11) Dallage ou vestige structural

Légende :

— · · · — Limite d'excavation

— Dessin sans échelle

Croquis 5 : CfEt-26-1M1 et 1M2, stratigraphie de la paroi nord



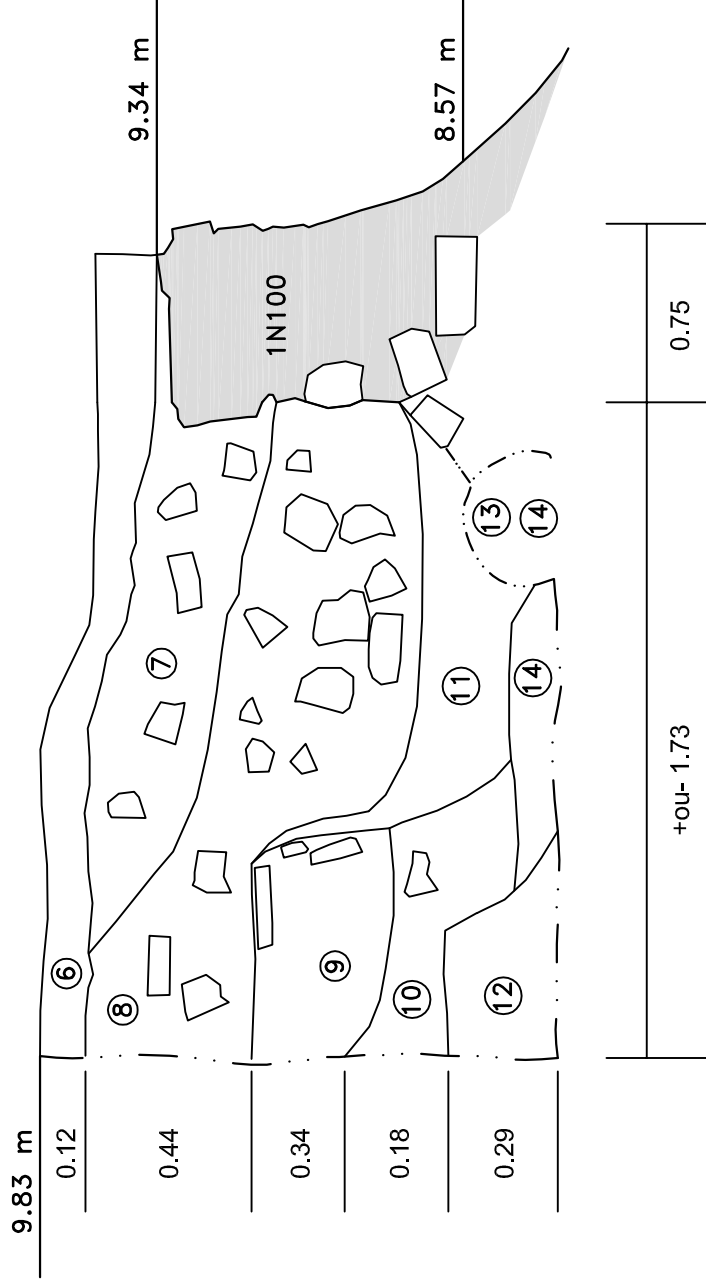
Description des couches:

- 1) Loam sableux et mortier brun-gris clair, meuble, avec inclusions de rgs fragments de pierre calcaire (50%) et fragments de brique anglaise (7%)
- 2) Limon sableux brun clair homogène, friable, avec inclusions de petits fragments de pierre (10%), fragments de tuyau de grès (5%)
- 3) Tuyau de grès
- 4) Sable fin beige tacheté gris et marbré d'oxydation, friable, avec matières organiques (20%)
- 5) Sable grossier brun foncé tacheté beige, friable, avec inclusions de petits fragments de pierre anguleuse (10%) et petits coquillages (10%). Paléosol
- 6) Loam sableux brun-gris foncé
- 7) Maçonnerie sèche liée par un limon beige
- 8) Limon beige marbré gris, hétérogène et tacheté d'oxydation, friable. Dépôt de rivière
- 9) Limon brun chamarré beige et friable. Dépôt de rivière
- 10) Partie inférieure du mur constituée de moellons désaxés

Légende :

— · · · —	Limite d'excavation
—	Dessin sans échelle

Croquis 6 : CfEt-26-1N1, stratigraphie de la paroi nord



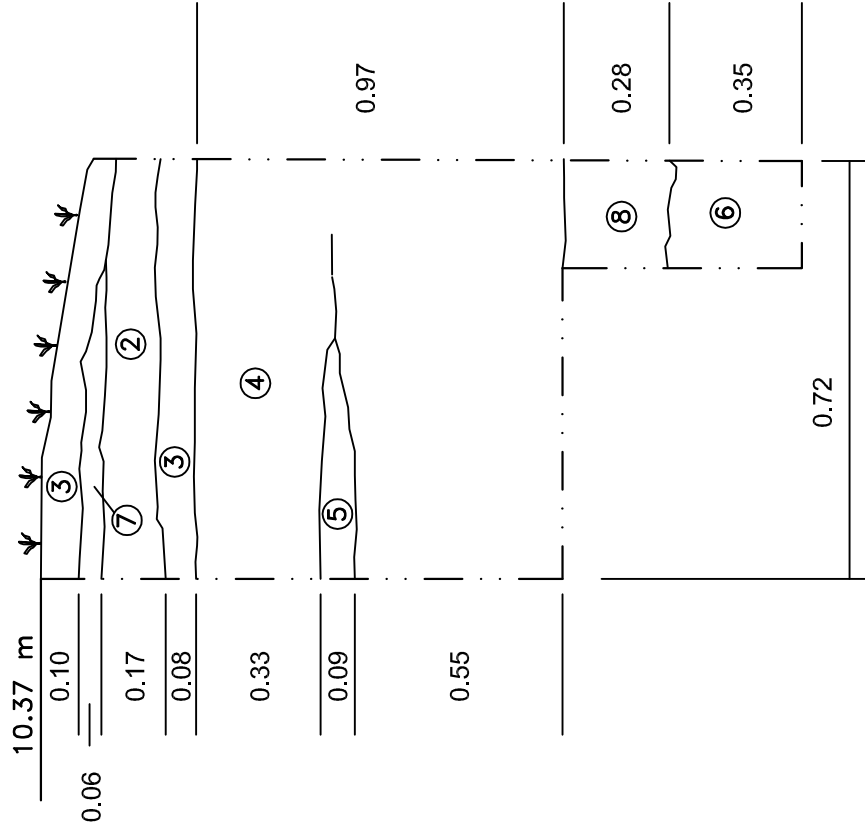
Description des couches:

- 6) Couvert végétal
- 7) Sol hétérogène composé de sable et de loam sableux avec fragments de brique (60%), mortier blanc (20%), fragments de pierre calcaire (10%), meuble
- 8) Sol hétérogène composé de sable et de loam sableux avec fragments de pierre calcaire (70%), mortier blanc (7%), meuble
- 9) Loam sableux brun foncé ± compact, avec inclusions de fragments de pierre calcaire (20%)
- 10) Sable beige tacheté d'oxydation, meuble, avec inclusions de fragments de pierre calcaire (5%)
- 11) Sable loameux brun clair, friable, avec inclusions de petits fragments de pierre (5%)
- 12) Sable grossier brun foncé tacheté beige et tacheté d'oxydation, meuble, avec inclusions de petits coquillages. Paléosol
- 13) Tuyau de grès
- 14) Sable beige tacheté d'oxydation, meuble, avec inclusions de fragments de pierre calcaire (5%)

Légende :

- — — Limite d'excavation
- — — Dessin sans échelle

Croquis 7 : CfEt-26-1Q1, stratigraphie de la paroi nord



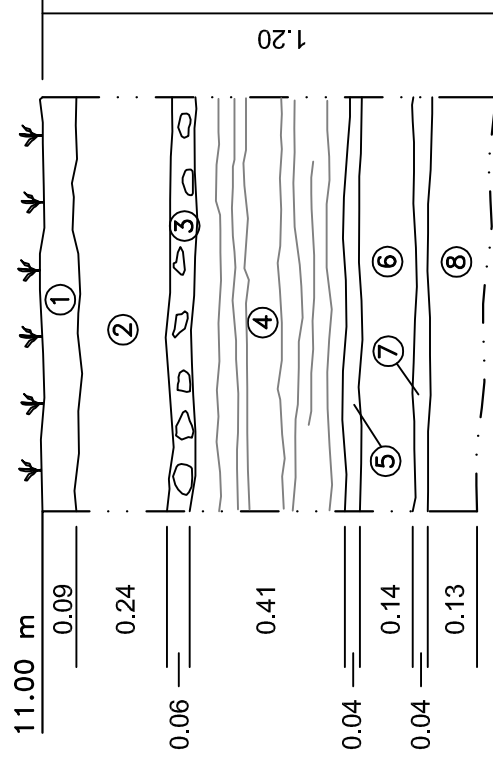
Description des couches:

- 1) Couvert végétal
- 2) Sable limoneux très fin, beige et friable
- 3) Loam limoneux hétérogène brun-gris tacheté de sable, friable
- 4) Sable limoneux fin, beige et friable
- 5) Loam limoneux hétérogène brun-gris tacheté de sable, friable
- 6) Limon argileux gris, friable
- 7) Sable limoneux fin, beige et friable
- 8) Loam limoneux hétérogène brun-gris tacheté de sable, friable

Légende :

- — — — — Limite d'excavation
- — — — — Dessin sans échelle

Croquis 8 : CfEt-26-1R1, stratigraphie de la paroi nord



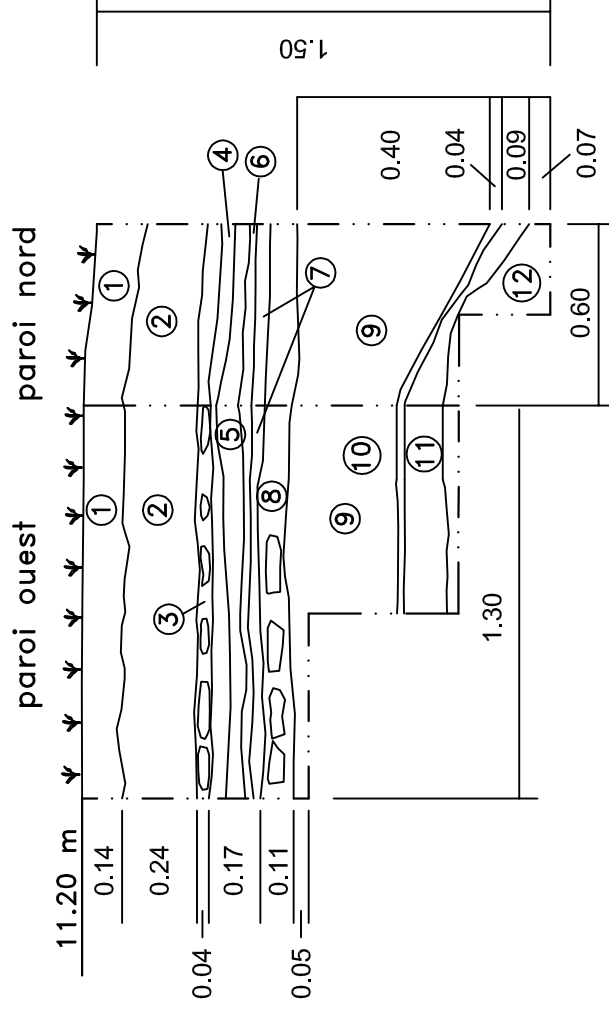
Description des couches:

- 1) Terreau et couvert végétal. Humus
- 2) Sable limoneux très fin, beige tacheté d'oxydation et chamarré brun-gris clair, compact
- 3) Loam limoneux brun-gris clair, friable, avec inclusions de fragments de pierre calcaire (50%)
- 4) Sable limoneux très fin, beige tacheté d'oxydation, ± compact et comportant de fines couches de sols ou matières organiques s'étant déposés en alternance
- 5) Limon organique brun-gris clair ± compact
- 6) Sable limoneux très fin, beige tacheté d'oxydation, ± compact et comportant de fines couches organiques
- 7) Limon sableux ou sable limoneux très fin, gris tacheté de matières organiques et tacheté d'oxydation, compact, avec inclusions de petits coquillages. Paléosol
- 8) Sable limoneux et graveleux, orangé et friable, avec beaucoup d'inclusions de petits coquillages. Paléosol

Légende :

- · · — Limite d'excavation
- — — Dessin sans échelle

Croquis 9 : CfEt-26-1S1, stratigraphie de la parois ouest et nord

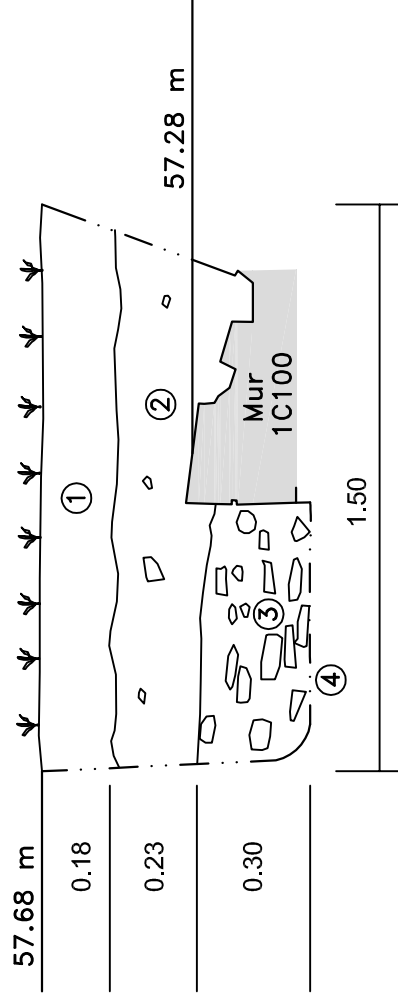


Description des couches:

- 1) Couvert végétal
- 2) Sable limoneux très fin, beige tacheté d'oxydation et chamarré brun-gris clair, compact
- 3) Limon gris verdâtre tacheté d'oxydation apparaissant par grosses poches entre lesquelles repose un loam brun-gris
- 4) Loam limoneux brun-gris clair, friable, avec inclusions de fragments de pierre calcaire (50%)
- 5) Limon gris verdâtre tacheté d'oxydation apparaissant par grosses poches entre lesquelles repose un loam brun-gris
- 6) Limon gris verdâtre tacheté d'oxydation, friable, avec inclusions de fragments de pierre calcaire (50%)
- 7) Limon gris verdâtre tacheté d'oxydation apparaissant par grosses poches entre lesquelles repose un loam brun-gris
- 8) Couche de moellons bruts ou ébauchés de pierre en calcaire de Beauport, friable et noyés dans un limon semblable à la couche 3.
Pavement/Vestige structural
- 9) Sable limoneux très fin, beige tacheté d'oxydation, ± compact et comportant de fines couches de sols ou matières organiques s'étant déposés en alternance
- 10) Limon organique brun-gris clair ± compact
- 11) Sable limoneux très fin, beige tacheté d'oxydation, ± compact et comportant de fines couches organiques
- 12) Sable limoneux et graveleux, orangé et friable, avec beaucoup d'inclusions de petits coquillages. Paléosol

Légende :
 — — — — — Limite d'excavation
 Dessin sans échelle

Croquis 10 : CfEt-28-1C1, stratigraphie de la paroi ouest



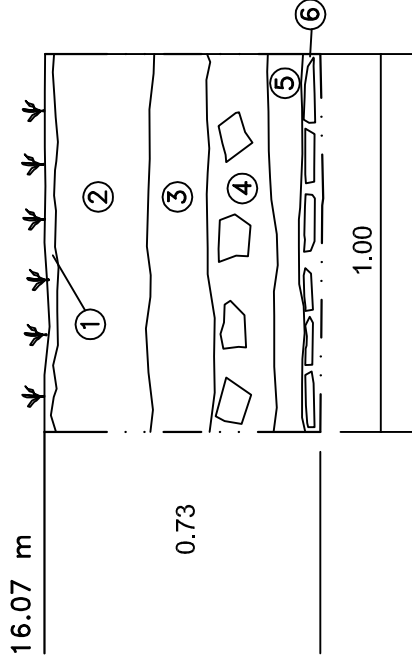
Description des couches:

- 1) Couvert végétal
- 2) Loam sableux hétérogène brun-gris clair, ± compact, avec inclusions de poches de sable brun, de lentilles de charbon de bois, de lentilles de gravier et de pierre (10%)
- 3) Limon brun clair et fragments de pierre calcaire (30%/60%), friable, avec inclusions de mortier (10%)
- 4) Limon brun clair compact et pierres calcaires posées à plat. Niveau d'occupation non fouillé

Légende :

- · · — Limite d'excavation
- Dessin sans échelle

Croquis 12 : CfEt-27- 1B1, stratigraphie de la paroi sud

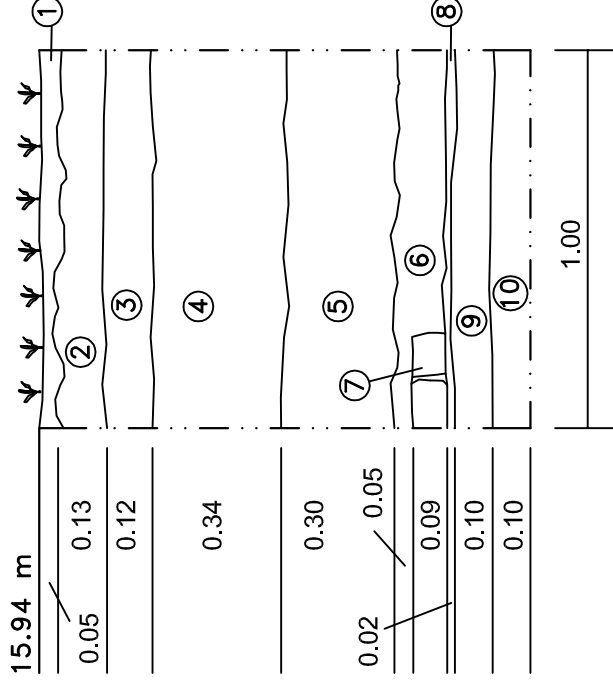


Description des couches:

- 1) Couvert végétal
- 2) Loam sableux hétérogène brun-gris foncé friable, avec inclusions de fragments de pierre calcaire (15%), cailloux divers (10%) et mortier (2%)
- 3) Argille gris foncé friable avec inclusions de gros fragments de pierre calcaire (50%), des nodules de mortier (15%) et des fragments de brique (15%)
- 4) Loam sableux brun-gris foncé friable, avec fortes inclusions de fragments de brique industrielle (30%), fragments de pierre calcaire (10%)
- 5) Sable noir et dur ou à l'aspect granuleux, friable
- 6) Niveau de pierres calcaires plates et posées à plat au travers desquelles repose du sable noir ou des scories pulvérisées. Plancher

Légende :	
—	Limite d'excavation
—	Dessin sans échelle

Croquis 13 : CfEt-27-1E1, stratigraphie de la paroi ouest



Description des couches:

- 1) Couvert végétal
- 2) Sable gris-beige foncé friable, avec inclusions de fragments de petites pierres (10%)
- 3) Loam limoneux brun foncé ± compact, avec inclusions de nodules de mortier (5%), de gros fragments d'asphalte (15%) et de fragments de pierre (15%)
- 4) Sable limoneux beige jaunâtre très fin, friable et homogène
- 5) Sable limoneux gris organique et très fin, friable, avec inclusions de mortier
- 6) Mortier et loam limoneux brun-gris très foncé ou noirâtre, meuble, avec inclusions de fragments de brique (20%) et de petits fragments de pierre (5%)
- 7) Vestige de brique
- 8) Vestige de bois
- 9) Sol composé de matières organiques en décomposition, noirâtre et meuble, avec inclusions de fragments de brique (2%), de fragments de grosses pierres (7%), mortier (2-3%). Comporte beaucoup de fibres de bois, des copeaux et fragments d'écorce
- 10) Limon argileux gris foncé friable, avec inclusions de pierres calcaires

Légende :

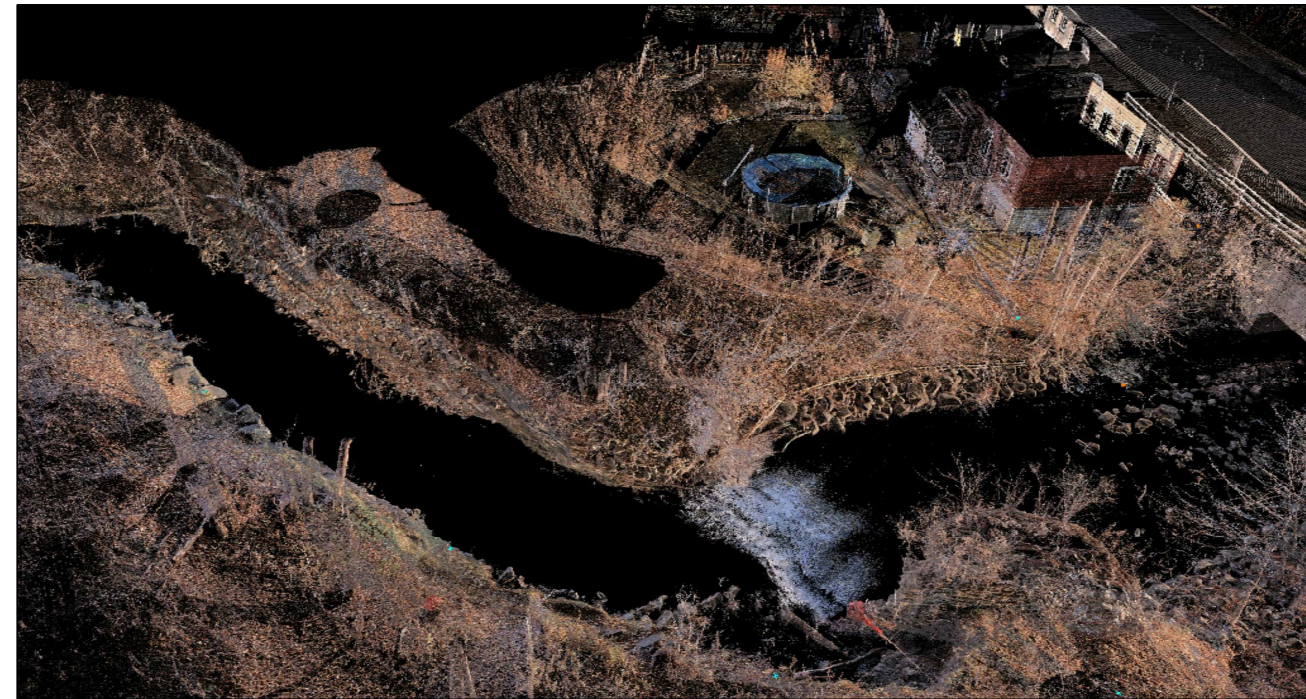
— · · · — Limite d'excavation
 — — — Dessin sans échelle

ANNEXE 2
PLANCHES DU RELEVÉ 3-D DU BARRAGE BROWN

BARRAGE BROWN - DIFFÉRENTES VUES EN PERSPECTIVE 3D



1 VUE VERS LE NORD-EST
ÉCHELLE: AUCUNE



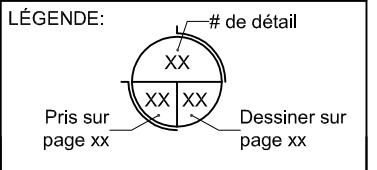
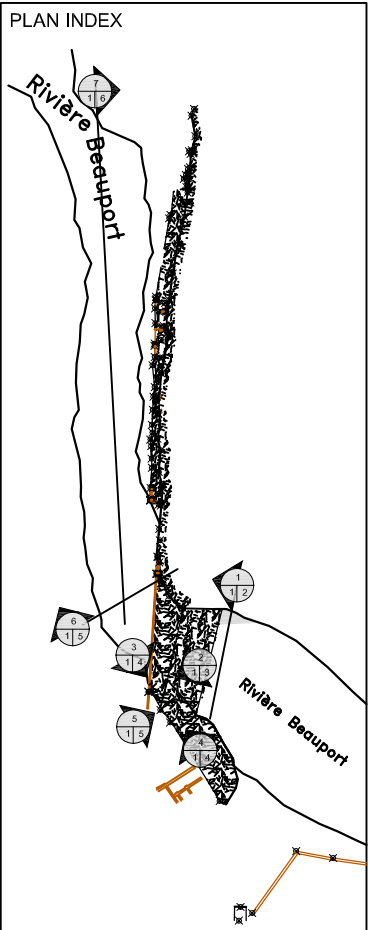
2 VUE VERS L'EST (RIVE GAUCHE)
ÉCHELLE: AUCUNE



3 VUE VERS LE NORD (DE FACE)
ÉCHELLE: AUCUNE



4 VUE VERS LE SUD-OUEST
ÉCHELLE: AUCUNE



#	Description	Date
1	Révision 1	19/04/16

DESSINÉ PAR: L.T. & R.B.
VÉRIFIÉ PAR: Richard Lapointe

PROJET:
BARRAGE BROWN
Beauport

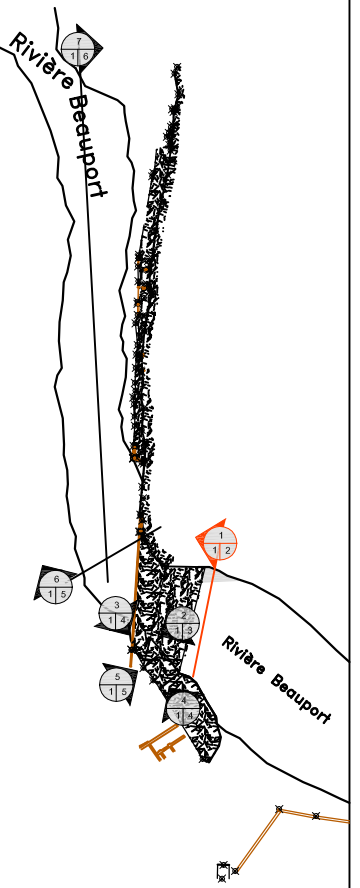
PLANCHE 1

NUMÉRO DE PROJET: 15-464
DATE DU LEVÉ: 2015 / 00 / 00
FORMAT PAPIER: 11 X 17
ÉCHELLE: AUCUNE

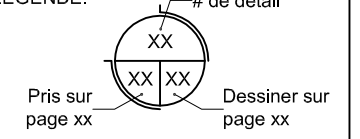
PAGE 01 / 06

BARRAGE BROWN - VUE EN ELEVATION VERS LE NORD

PLAN INDEX



LÉGENDE:



DESSINÉ PAR: L.T. & R.B.

VÉRIFIÉ PAR: Richard Lapointe

PROJET:
BARRAGE BROWN
Beauport

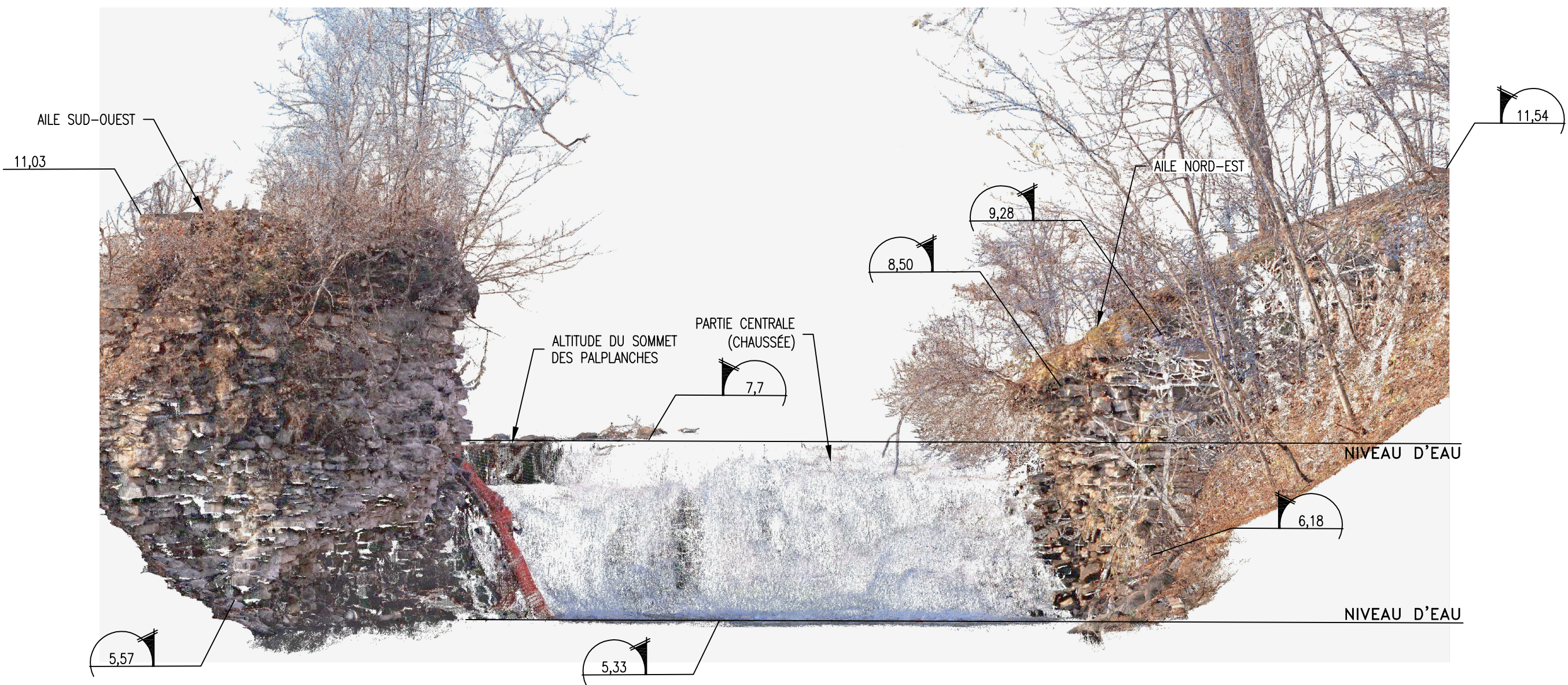
PLANCHE 2

NUMÉRO DE PROJET: 15-464

DATE DU LEVÉ: 2015 / 00 / 00

FORMAT PAPIER: 11 X 17

ÉCHELLE: 1:60

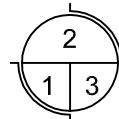


ÉLÉVATION 2
ÉCHELLE: 1:60

BARRAGE BROWN - PAREMENT EST DE L'AILE SUD-OUEST. VUE VERS L'OUEST



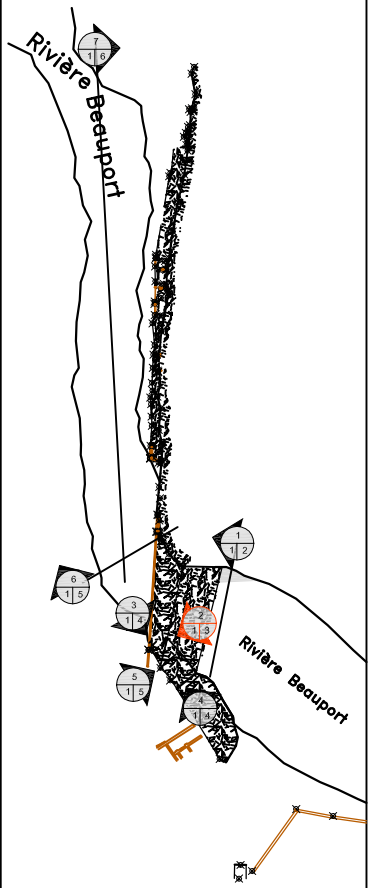
NIVEAU D'EAU



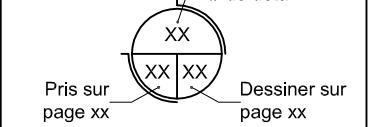
ÉLÉVATION EST DU VESTIGE

ÉCHELLE: 1:30

PLAN INDEX



LÉGENDE:



DESSINÉ PAR: L.T. & R.B.

VÉRIFIÉ PAR: Richard Lapointe

PROJET:
BARRAGE BROWN
Beauport

PLANCHE 3

NUMÉRO DE PROJET: 15-464

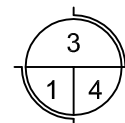
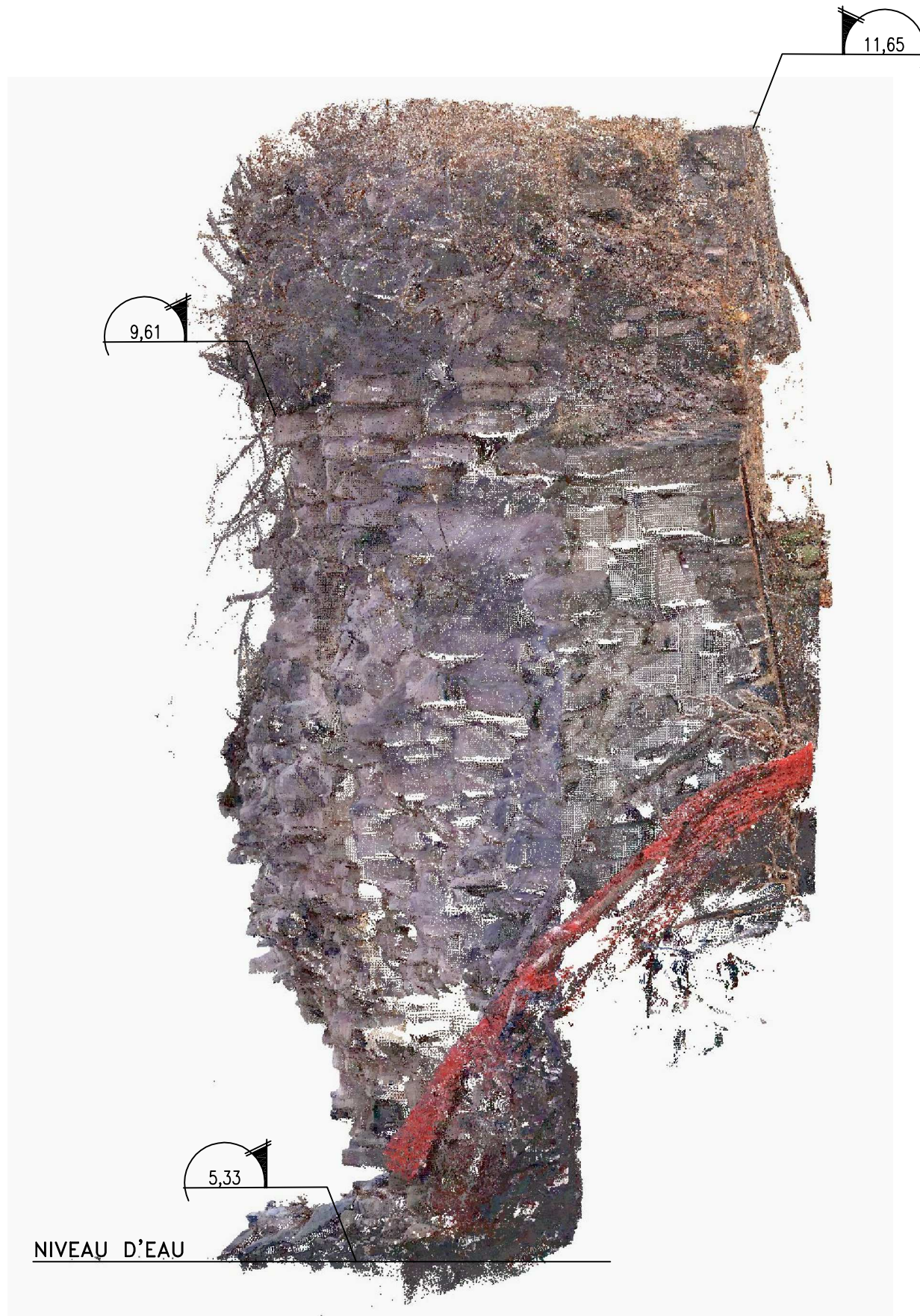
DATE DU LEVÉ: 2015 / 00 / 00

FORMAT PAPIER: 11 X 17

ÉCHELLE: 1:30

PAGE
03
06

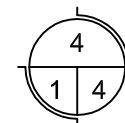
BARRAGE BROWN - EXTRÉMITÉ NORD DE L'AILE SUD-OUEST



ÉLÉVATION NORD DU VESTIGE

ÉCHELLE: 1:40

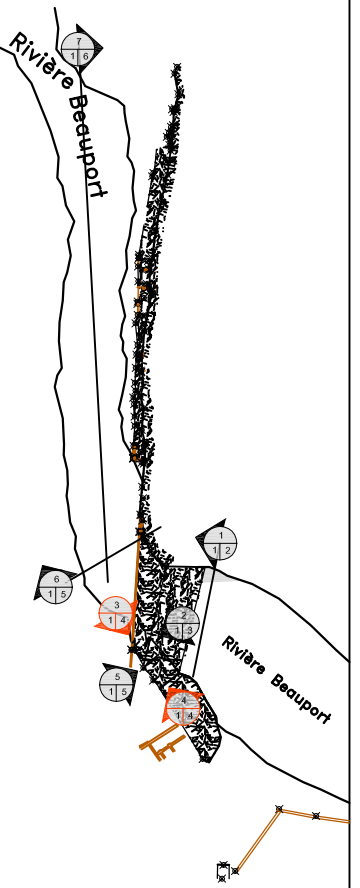
BARRAGE BROWN - EXTRÉMITÉ SUD DE L'AILE SUD-OUEST



ÉLÉVATION SUD DU VESTIGE

ÉCHELLE: 1:30

PLAN INDEX



LÉGENDE:

de détail

Pris sur page xx

Dessiner sur page xx

DESSINÉ PAR: L.T. & R.B.
VÉRIFIÉ PAR: Richard Lapointe

PROJET:
BARRAGE BROWN
Beauport

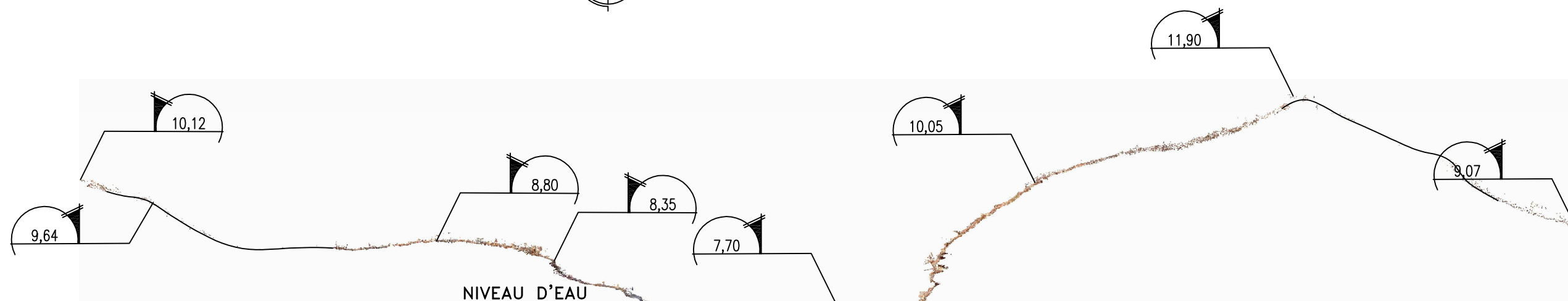
PLANCHE 4
PLANCHE 5

NUMÉRO DE PROJET: 15-464
DATE DU LEVÉ: 2015 / 00 / 00
FORMAT PAPIER: 11 X 17
ÉCHELLE: 1:40

BARRAGE BROWN - PAREMENT OUEST DE L'AILE SUD-OUEST. VUE VERS L'EST

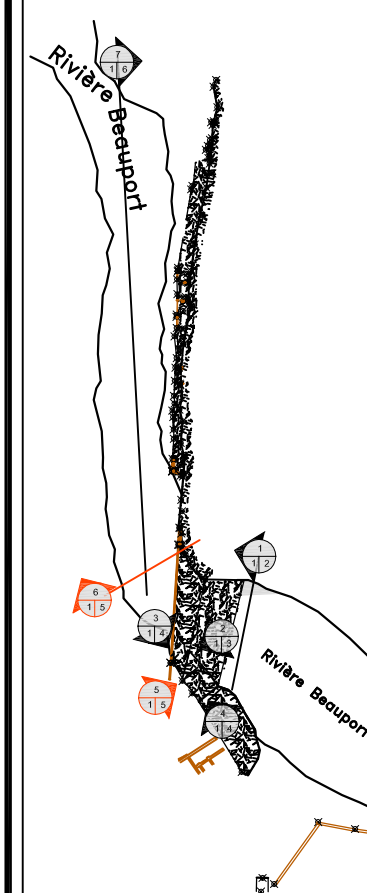


5
1 | 5
ÉLÉVATION OUEST DU VESTIGE
ÉCHELLE: 1:20

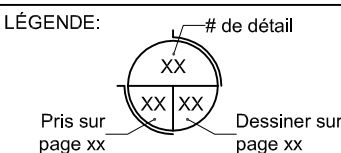


6
1 | 5
BARRAGE BROWN: COUPE LONGITUDINALE
ÉCHELLE: 1:100

PLAN INDEX



LÉGENDE:



DESSINÉ PAR: L.T. & R.B.

VÉRIFIÉ PAR: Richard Lapointe

PROJET:
BARRAGE BROWN
Beauport

PLANCHES 6 ET 7
COUPE

NUMÉRO DE PROJET: 15-464

DATE DU LEVÉ: 2015 / 00 / 00

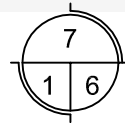
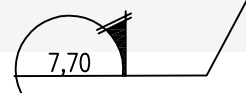
FORMAT PAPIER: 11 X 17

ÉCHELLE: INDIQUÉE

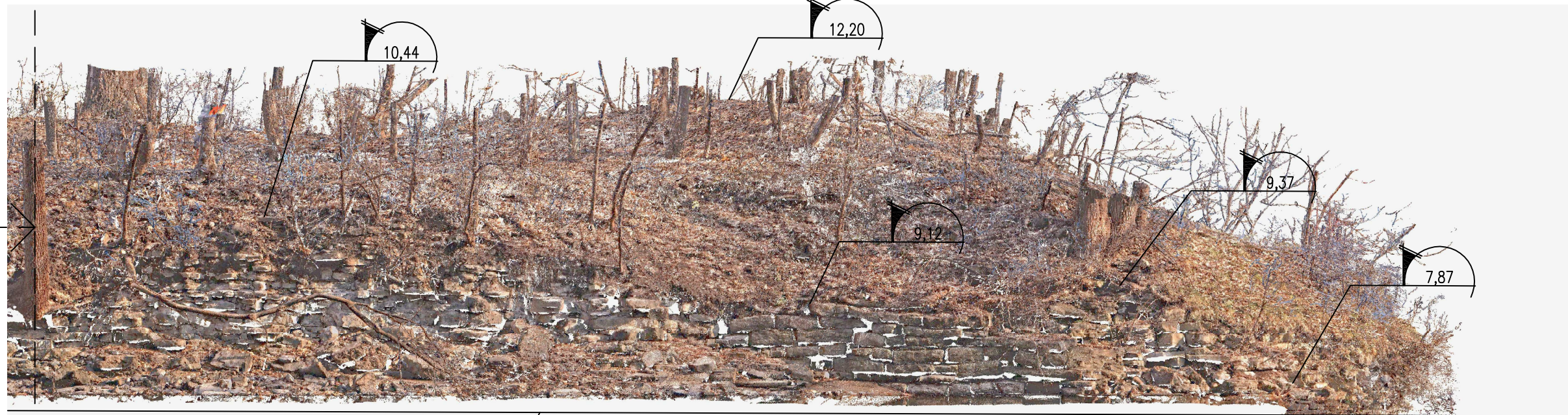
BARRAGE BROWN - PAREMENT OUEST DE L'AILE NORD-EST



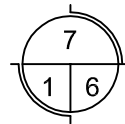
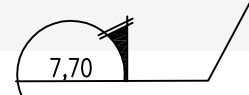
NIVEAU D'EAU



ÉLÉVATION 1
ÉCHELLE: 1:75

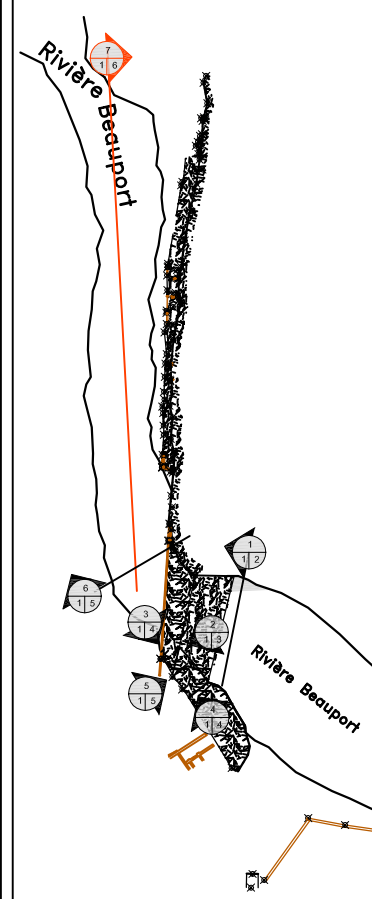


NIVEAU D'EAU

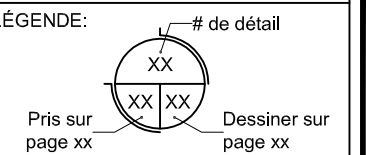


ÉLÉVATION 1 (SUITE)
ÉCHELLE: 1:75

PLAN INDEX



LÉGENDE:



DESSINÉ PAR: L.T. & R.B.

VÉRIFIÉ PAR: Richard Lapointe

PROJET:
BARRAGE BROWN
Beauport

PLANCHE 8

NUMÉRO DE PROJET: 15-464

DATE DU LEVÉ: 2015 / 00 / 00

FORMAT PAPIER: 11 X 17

ÉCHELLE: 1:75

PAGE
06

06

ANNEXE 3
INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

Fouilles archéologiques CfEt-26 (2015). Inventaire des artefacts par Manon Goyette

Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CfEt-	26	1G1	M1.1.2	terre cuite commune vernisée	1	contenant	T. petit fr paroi. Pâte orangée, gl. au plomb brun verdâtre. Probablement de fab. locale
CfEt-	26	1G1	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	contenant	1 t petit éclat paroi. Vert foncé. prob bouteille à bière ou alcool
CfEt-	26	1G1	M4.1.1.03	calcaire	1	éclat	1 gros éclat de taille ou d'équarissage (en lien avec les activités de la carrière ?)
CfEt-	26	1G1	M4.3.3	Mortier	1	nodule	Mortier beige à base de chaux
CfEt-	26	1H1	M1.2.2	Terre cuite fine vernissée	6	carreau	Peut-être tcbf. Petits fr dont 2 rebords et 4 autres fr paroi. 1 fr comporte une marque incomplète «...TE...». Carreau à salle de bain?
CfEt-	26	1H1	M1.5	Porcelaine Commune	1	Indéterminé	Petit fr plat., blanc et sans décor. Carreau oua autre ?
CfEt-	26	1H1	M3.04	Métal Ferreux	5	nodules	2 fr rebord de bande; 3 t petits nodules de corrosion. Fer laminé ? Jeté.
CfEt-	26	1M1	'E1.1	Mollusque	4	mollusque	Petites coquilles
CfEt-	26	1M1	'E1.3.1.5	Mammifères	3	ossements	1 t petit, 1 moyen et 1 gros fr os boucherie avec trace de sciage
CfEt-	26	1M1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	2	contenant	2 t petits fr paroi sans décor apparent
CfEt-	26	1M1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	1	couvercle	1 fr rebord sans décor
CfEt-	26	1M1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	1	contenant	1 éclat paroi au décor moulé ind.
CfEt	26	1M1	M1.2.2.12	Terre cuite fine vernissée jaune	2	contenant	2 éclats paroi
CfEt-	26	1M1	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	3	pipe	Tous fr tuyau dont 1 près de l'embout. Prob XIXe s.
CfEt-	26	1M1	M1.3.2	Grès cérame grossier glaçuré au sel	1	tuyau	T petit fr conduite, gl sel. Idem à la conduite se trouvant au fond de la tranchée. Jeté
CfEt-	26	1M1	M2.1	Verre incolore	19	vitre	petits à moyen fr. à teinte légèrement verte. Verre 2e demie XIXe ou XXe siècle
CfEt-	26	1M1	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	1	contenant	Fr paroi. Bouteille ?
CfEt-	26	1M1	M2.3.2	Verre coloré transparent	9	bouteille	Tous fr paroi vert foncé assez épais : 2-3 fr bouteille carré; le reste sont des fr paroi bouteille cylindrique et 1 autre gros-contenant (dame-Jeanne?)
CfEt-	26	1M1	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	contenant	1 fr paroi bouteille ou flacon de couleur bleu, avec possiblement marque moulée
CfEt-	26	1M1	M3.04.2	fer laminé	11	clou	clous presque tous complets sauf 12. De 4 à 8 po. Tous à tête découpée. Clous crochis

Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CfEt-	26	1M1	M3.04.3	fer tréfilé	3 clou	1 clou 2-3 po; 1 clou 6-7 po.; 1 fr tige. Jetés	
CfEt-	26	1M1	M5.1.2	Charbon	1 nodule	1 gros fr anthracite	
CfEt-	26	1M2	'E1.1	Mollusque	2 mollusque	2 coquilles dont 1 avec petit trou naturel	
CfEt-	26	1M2	'E1.3.1.5	Mammifères	1 ossements	fr os boucherie	
CfEt-	26	1M2	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	1 tasse	1 fr paroi avec rebord. Décor floral imprimé vert.	
CfEt-	26	1M2	M1.2.2.10	Terre cuite fine vernissée chamois	1 contenant	1 fr paroi avec décor moulé ind. De type Rockingham	
CfEt-	26	1M2	M3.04	Métal Ferreux	1 clou	1 fr tige cou découpé ou forgé	
CfEt-	26	1M2	M4.1.1.02	ardoise	1 plaque	Fr tuile à toiture ?	
CfEt-	26	1N1	'E1.3.1.5	Mammifères	2 ossements	Os de boucherie: 1 fr côte et 1 fr vertèbre de gros mamm.	
CfEt-	26	1N1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	2 brique	2 brique rouge de fab artisanale, incomplètes. Avec traces de moulage. De format anglais. 1 avec trace sde mortier	
CfEt-	26	1N1	M2.3.2	Verre coloré transparent	1 bouteille	1 petit fr paroi cylindrique, de couleur vert style 7up. Jeté	
CfEt-	26	1N1	M3.04.2	fer laminé	3 clou	Clous de 4-6 po. Tous à tête laminée et bien droits	
CfEt-	26	1N1	M3.04.3	fer tréfilé	2 clou	2 clous 6 po, tordus et entiers. Jetés	
CfEt-	26	1N1	M4.3.3	Mortier	1 plaque	1 fr plat avec empreinte de tuile. À base de ciment. Jeté	
CfEt-	26	1N1	M4.3.3	Mortier	1 nodule	1 t gros fr en forme de coin ou avec empreinte de pierre. À base de chaux	
CfEt-	26	1P1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	1 brique	1petit nodule à pâte orangée, de fab artisanale	
CfEt-	26	1P1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	3 contenant	2 fr marli d'une assiette au décor floral imprimé en brun; 1 autre petit fr paroi au décor imprimé brun ind	
CfEt-	26	1P1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	1 contenant	Petit éclat de paroi	
CfEt-	26	1P1	M2.3.2	Verre coloré transparent	1 bouteille	Petit fr paroi de bouteille à corps cylindrique de couleur vert style 7up	
CfEt-	26	1P2	M1.2.4.2	Terre cuite fine à pipe rouge	1 bille	Petite bille sans glaçure, pâte orangée	
CfEt-	26	1P3	'E1.1	Mollusque	15 coquille	Coquilles de petits mollusques, parfois entière, parfois en fr, toutes perforées d'un trou d'origine parasitaire.	
CfEt-	26	1P3	M4.1.1.04	chert	1 éclat	1 éclat un peu retouché avec beau bulbe de percussion, un peu émoussé. Chert de la région de Québec, calcaireux. Paléo-historique (Voir rapport de Plourde, 2016). Provenance : paléo-sol avec coquillages, fond de la rivière avec eau saumâtre.	2
CfEt-	26	1P3	M4.1.1.09	silex	1 ballast	1 nodule	
CfEt-	26	1Q1	'E1.1	Mollusque	3 mollusque	Fr petites coquilles	
CfEt-	26	1Q1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	16 tuile	Petits fr tuiles à tourailler. Pâte orangée	

Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CfEt-	26 1Q1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	4	brique	petits nodules à pâte rougeâtre avec traces de mortier	
CfEt-	26 1Q1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	1	contenant	Petit fr paroi. Peut-être tcfbv	
CfEt-	26 1Q1	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	2	contenant	T petits fr paroi. Bouteille ou autre	
CfEt-	26 1Q1	M3.04	Métal Ferreux	1	nodule	De format moyen, concrétion de forme de coin. Jeté	
CfEt-	26 1Q1	M4.4.3	Scories	4	nodule	De format moyen	
CfEt-	26 2A1	'E1.3.1.5	Mammifères	7	ossements	Fr os boucherie. Comporte 2 fr d'une dent	
CfEt-	26 2A1	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	7	contenant	Tous poterie de fab locale à pâte orangée : 1 petit fr rebord de pot ; 1 fr rebord de plat creux ou terrine; 5 petits à moyens fr paroi plats creux. Gl au plomb aux couleurs variées : jaunâtre, brunâtre et vert	
CfEt-	26 2A1	M2.1	Verre incolore	2	vitre	2 petits fr assez mince, dont 1 avec beaucoup de patine, prob à teinte verte olive et l'autre à teinte turquoise. Verre XVIIIe s. ?	
CfEt-	26 2A1	M3.04.1	fer forgé	3	clou	1 fr tige carrée; 2 clous entiers dont 1 de 2 po et 1 de 4 po	
CfEt-	26 2B1	'E1.1	Mollusque	1	mollusque	Petit fr d'huître ou auter	
CfEt-	26 2B1	'E1.3.1.5	Mammifères	1	ossements	1 gros fr os boucherie	
CfEt-	26 2B1	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	4	plat creux	Tous poterie locale, pâte orangée, gl au plomb brunâtre. 1 fr rebord d'aile; avec extérieur noirci (terrine ?); 2 t petits fr paroi; 1 fr fond sans gl.	
CfEt-	26 2B1	M1.2.2.06	Creamware	1	contenant	1 t petit éclat de paroi	
CfEt-	26 2B1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	5	contenant	Petits éclats de paroi	
CfEt-	26 2B1	M2.3.2	Verre coloré transparent	2	bouteille	T petits fr paroi prob cylindrique, vert foncé. Bouteille à vin ou à bière	
CfEt-	26 2B1	M3.04.1	fer forgé	4	clou	Clou de 2 à 3-4 po, dont 2 entiers, 1 incomplet et 1 fr tige	
CfEt-	26 2B2	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	1	contenant	Petit fr fond poterie locale, pâte orangée, gl au plomb vert-brunâtre	
CfEt-	26 2B2	M3.04	Métal Ferreux	1	anneau?	fr de gros anneau ou de grosse anse. Incomplet. Fonte ?	
CfEt-	26 2B2	M4.1.1.02	ardoise	1	plaque	Petit fr de tuile à toiture ?	
CfEt-	26 2B2	M4.1.1.03	calcaire	1	plaque	1 fr plat, rubéfié sur un côté ou rougi, avec traces de mortier.	
CfEt-	26 2C1	'E1.3.1.5	Mammifères	2	ossements	Fr os boucherie	
CfEt-	26 2C1	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	1	contenant	Petit fr paroi, pâte orangée, gl au plomb brune	
CfEt-	26 2C1	M1.1.2.5	Terre cuite commune vernissée verte de la France	1	contenant	Petit fr paroi, pâte chamois-rose, avec un peu de gl verte	
CfEt- 26	26 2C1	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	1	pipe	Petit fr fourneau	

Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CfEt-	26	2C1	M2.2	1	verre	Fr verre à teinte turquoise assez mince. verre XVIIIe siècle ? ou début XIXe s?	
CfEt-	26	2C1	M3.04.3	1	clou	1 clou 3 po. Jeté	
CfEt-	26	2C1	M5.1.2	1	nodule	Petit fr anthracite	
CfEt-	26	2D1	'E1.3.1.5	2	ossements	1 t gros os long ; 1 fr os long. Tous deux de gros mamm.	
CfEt-	26	2D1	M1.1	1	contenant	1 fr paroi, à pa^terosâtre chamarrée chamois. Fabrication française.	
CfEt-	26	2D1	M1.1.1	1	nodule	1 nodule de brique ou carreau à pâte orangée clair (de fabrication française ?)	
CfEt-	26	2D1	M1.1.2	5	contenant	Tous fr poterie locale, pâte orangée, gl brunâtre ou verdâtre: 4 fr paroi et 1 fr rebord ourlé (plat creux)	
CfEt-	26	2D1	M1.2.1.1	3	contenant	T petits fr rebord d'assiette ou bol à aile. Pâte chamois, émail blanc-gris	
CfEt-	26	2D1	M1.2.1.1	1	contenant	1 t. petit fr paroi ou fond, sans émail. Corps chamois.	
CfEt-	26	2D1	M2.3.2	1	bouteille	T petit fr paroi, verre vert foncé, avec un peu de patine. Vieille bouteille à vin britannique ?	
CfEt-	26	2D1	M3.04.1	1	clou	1 clou de 2-3 po, un peu plié, pointe manquante	
CfEt-	26	2D1	M3.04.2	1	clou	1 gros clou découpé de 5-6 po, entier	
CfEt-	26	2D1	M3.04.3	3	clou	3 clou de 3 à 5 po, entiers. Jetés	
CfEt-	26	2D1	M4.1.1	1	pipe	Partie inférieure d'un fourneau de pipe en pierre de type Micmac. Semble avoir été taillé dans una argilite. Décor linéaire fait par incisions avec un point en creux sur la face latérale du fourneau.	1
CfEt-	26	2D1	M4.1.1	1	nodule	Petit nodule de pyrite de fer	
CfEt-	26	2D1	M4.1.1.02	1	bardeau	1 fr de coin de bardeau d'ardoise	
CfEt-	26	2D1	M4.3.3	4	nodules	1 fr petite plaque et 3 t petits nodules de mortier crème à base de chaux	
CfEt-	26	2D1	M5.1	1	Indéterminé	1 fr coquillage ou ossement ?	
CfEt-	26	2D1	M5.2.1.1	3	nodule	Petits fr	
CfEt-	26	2D2	M1.1	1	contenant	Petit éclat de paroi à pâte rougeâtre	
CfEt-	26	2D2	M1.1.1	3	brique	Petits nodules dont 2 à pâte orangée et 1 à pâte rouge	
CfEt-	26	2D2	M1.2.2.06	1	contenant	T petit éclat de paroi	
CfEt-	26	2D2	M3.04.1	1	clou	clou de 2-3 po entier	
CfEt-	26	2D2	M4.3.3	2	plaque	Petits fr plat de mortier à base de chaux, blanchâtre	
CfEt-	26	2D2	M5.1.2	1	nodule	Petit fr d'athracite ou verre noir ?	
CfEt-	26	2E1	'E1.3.1.5	2	ossements	Petites vertèbres. Os de boucherie	
CfEt-	26	2E1	M1.1.1	2	brique	2 gros nodules à pâte orangée, de fab artisanale. De foramt anglais ou français.	

Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CfEt-	26	2E1	M3.04.1	fer forgé	1 tige	1 fr tige. Clou ou autre	
CfEt-	26	2E1	M3.04.2	fer laminé	1 bande	1 fr plié	
CfEt-	26	2E1	M3.04.2	fer laminé	1 clou	1 clou entier de 3-4 po	
CfEt-	26	2E1	M3.04.3	fer tréfilé	1 clou	1 clou de 5 po plié. Jeté	
CfEt-	26	2F1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	1 brique	1 nodule et 1 fr à pâte orangée, de fab artisanale. Peut-être française ou de format français.	
CfEt-	26	2F1	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	1 contenant	1 fr paroi ou fond à pâte orangée, gl au plomb verte. De fab. locale	
CfEt-	26	2F1	M1.2.1.3	faïence brune	1 contenant	Petit fr paroi, cul noir, émail peut-être jaspé.	
CfEt-	26	2F1	M2.3.2	Verre coloré transparent	1 bouteille	Goulot à lèvres moulées. Bouteille à champagne ? Vert foncé	
CfEt-	26	2F1	M3.04.1	fer forgé	3 clou	2 fr tige tordue; 1 clou entier de 3-4 po, peut-être découpé à tête forgée	
CfEt-	26	2G1	'E1.1	Mollusque	1 mollusque	Petit fr coquille d'huître	
CfEt-	26	2G1	'E1.3.1.5	Mammifères	1 ossements	Grosse dent de boucherie	
CfEt-	26	2G1	M1.1.2	Terre cuite commune vernissée	1 contenant	Petit fr paroi, pâte orangé, gl verte. prob de fab locale	
CfEt-	26	2G1	M2.1	Verre incolore	1 vitre	r vitre assez épaisse, à teinte un peu turquoise, claire. Verre XIXe s ou XXe s ?	
CfEt-	26	2G1	M3.04.1	fer forgé	1 clou	fr tige	
CfEt-	26	2G1	M4.3.3	Mortier	1 nodule	Petit nodule, mortier chamois ou beige	

Fouilles archéologiques CfEt-27 (2015). Inventaire des artefacts par Manon Goyette.

Code	Site	lot	code matériau	matériau	n.art	objet	commentaires	no. cat
CfEt-	27	1A1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	4	tuile	Petits fr de tuiles à tourailler, noircis sur une surface	
CfEt-	27	1A1	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	8	contenant	Petits à très petits fr : dont 2 d'un rebord d'assiette au décor Willow imprimé en bleu; 2 fr de dond à piedouche au décor végétal imprimé en bleu,;3 t petits fr fond à piedouche sans décor apparent; 1 t petit fr paroi	
CfEt-	27	1A1	M1.2.2.09	Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	1	contenant	1 t petit fr de base à piedouche	
CfEt-	27	1A1	M1.3.2.2	Grès cérame grossier glaçuré au sel du Derbyshire	10	bouteille	Petits et moyens fr de base et de paroi. Bouteille à cirage ou à alcool	
CfEt-	27	1A1	M3.04.1	fer forgé	4	tige	3 fr tige; 1 tige comportant peut-être un dispositif de fixation à une extrémité, pris dans de la corrosion	
CfEt-	27	1A1	M3.04.2	fer laminé	1	clou	1 clou 3-4 po plié en U, tige découpée mais tête forgée	
CfEt-	27	1A1	M4.3.3	Mortier	2	nodule	1 gros et 1 t petit nodule de mortier beige à base de chaux	
CfEt-	27	1A2	M1.2.2	Terre cuite fine vernissée	2	contenant	T petits éclats de paroi noircis par le feu	
CfEt-	27	1A2	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	1	bol	1 petit fr rebord au décor floral imprimé bleu. Objet à paroi mince, glaçure bleutée. Tcfb de transition au décor des années 1810	
CfEt-	27	1A2	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	1	contenant	Petit fr pparoi au décor imprimé bleu et gl bleutée. Tcfb de transition des années 1810.	
CfEt-	27	1E1	'E1.1	Mollusque	3	coquille	Petits fr coquille d'huître	
CfEt-	27	1E1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	3	brique	1 petit et 2 gros fr brique anglaise à pâte orangée, prob artisanale	
CfEt-	27	1E1	M2.1	Verre incolore	1	vitre	T petit fr à teinte très claire	
CfEt-	27	1E1	M3.04.1	fer forgé	1	clou	1 gros clou entier plié en L, 8 po	
CfEt-	27	1E1	M3.04.2	fer laminé	9	clou	clous entièrement découpés 3-5 po	
CfEt-	27	1E1	M3.04.3	fer tréfilé	1	tige	1 tige de 8 po	
CfEt-	27	1E1	M3.04.3	fer tréfilé	1	boulon	1 boulon de 1-2 po, icomplet et très corrodé.	
CfEt-	27	1E1	M3.04.3	fer tréfilé	1	clou	1 clou entier 4 po	

Fouilles archéologiques CfEt-28. Inventaire des artefacts par Manon Goyette.

Site		lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CfEt-	28	1A1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	6	brique	Fr briques réfractaires à pâte rouge dont les côtés ont été exposés à une chaleur intense et sont altérés (craquelés, noircis, fondus). Comportent aussi des traces de mortier.	
CfEt-	28	1A1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	4	brique	4 briques réfractaires jaunes dont 2 fr et 2 entières, altérées par la chaleur (noircies). 1 de marque «Ramsay» et 12 autres de marque indéterminée (illisible) «T.CA...», «...ARR...». 1 brique sans marque très noircie et un peu déformée.	
CfEt-	28	1A1	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	1	pipe-tuyau	Petit fr sans marque apparente	
CfEt-	28	1A1	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	1	contenant	Fr paroi à corps cylindrique	
CfEt-	28	1A1	M2.2	Verre teinté	1	bouteille	Petit fr paroi cylindrique à teinte verte	
CfEt-	28	1A1	M2.3.2	Verre coloré transparent	9	bouteille	1 goulot de type crown, et 8 fr paroi bouteille cylindrique de couleur verte style 7up	
CfEt-	28	1A1	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	bouteille	1 petit fr paroi vert foncé. Bouteille à vin ou à bière	
CfEt-	28	1A1	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	contenant	T petit fr paroi de couleur ambre (bouteille à bière ou médicament ?)	
CfEt-	28	1A1	M3.04	Métal Ferreux	2	plaque	2 bandes massives ; 1 de 0,42 m de long sur 0,55M m de large et 0,015 m d'épais; 1 de 0,44 m de long sur 0,55 m large sur 0,005 d'épais et perforée de 4 trous de boulons. Quincaillerie industrielle.	
CfEt-	28	1A1	M3.04.1	fer forgé	2	clou	1 clou de 1,5 po et q autre de 4 po un peu plié	
CfEt-	28	1A1	M3.04.2	fer laminé	1	bande	Fr d'une mince bande un peu pliée	
CfEt-	28	1A1	M3.04.5	fonte	8	plaque	Tous fr de grosse plaque de fonte massive (peut-être un même objet). Provient peut-être de la plaque insérée dans le mur nord du fourneau 1A100 (Voir fiche vestige). Épaisseur : 0,025 m.	
CfEt-	28	1A1	M3.06	Métal Plombifère	1	plaque	1 plaque rectangulaire perforée de petits trous de clous tout le tour. Comporte encore 2 petits clous laminés.	
CfEt-	28	1A1	M4.4.3	Scories	1	nodule	1 scorie très légère de couleur brun clair,	
CfEt-	28	1A1	M6	Matériau indéterminé	1	Indéterminé	Fr d'un objet semblable à une coquille d'escargot ou autre mullusque, mais avec un décor linéaire qui ne semble pas naturel. Très min et incomplet, de couleur beige avec fines lignes brunes. Plastique, nacre ? Naturel ou fabriqué ?	
CfEt-	28	1C1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	5	brique	Petits fr à pâte orangée, de fabrication artisanale	
CfEt-	28	1C1	M2.1	Verre incolore	4	vitre	Fr à teinte très claire. Verre récent.	
CfEt-	28	1C1	M2.1.3	Verre incolore sans plomb	2	contenant	1 éclat et 1 fr paroi au décor géométrique moulé à la presse	

Site	lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat	
CfEt-	28	1C1	M2.3.2	Verre coloré transparent	1	bouteille	Petit fr paroi à corps cylindrique de couleur vert style 7up	
CfEt-	28	1C1	M2.3.2	Verre coloré transparent	2	bouteille	De couleur vert foncé : 1 fr paroi bouteille carrée à gin ; 1 fr paroi contenant ind. peut-être dame-jeanne?	
CfEt-	28	1C1	M2.3.2	Verre coloré transparent	3	bouteille	Fr paroi bouteille de bière de couleur ambre. Trace d'usure liée au recyclage. Jeté	
CfEt-	28	1C1	M3.04	Métal Ferreux	1	écrou	1 gros anneau	
CfEt-	28	1C1	M3.04.1	fer forgé	1	clou	1 gros clou entier à pointe plate. Spike ?	
CfEt-	28	1C1	M3.04.2	fer laminé	10	clou	clous de 3-4 po, parfois pliés	
CfEt-	28	1C1	M3.09	Métaux Superposés (étamés, galvanisés ou plaqués)	1	bouton	bouton à oeillet en laiton en forme de disque, avec décor d'encre de bateau, dos en métal ferreux	
CfEt-	28	1C1	M3.09	Métaux Superposés (étamés, galvanisés ou plaqués)	1	languette	1 languette de canette. Jetée	
CfEt-	28	1C1	M3.09	Métaux Superposés (étamés, galvanisés ou plaqués)	2	capsule	2 bouchons de bouteille à goulot de type crown. Jetés	
CfEt-	28	1C1	M4	Minéraux et autres matières inorganiques	3	fragment	Petits fr pierre calcaire avec mortier à base de chaux	
CfEt-	28	1C1	M5.3.3	Plastique	1	cigarette	1 embout de cigarette ou cigare. Jeté	
CfEt-	28	1D1	M1.1.1	Terre cuite commune non vernissée	1	brique	1 gros fr brique réfractaire à pâte rougeâtre avec marque moulée illisible	
CfEt-	28	1D1	M1.2.4.1	Terre cuite fine à pipe blanche	1	pipe-tuyau	fr sans marque apparente	
CfEt-	28	1D1	M2.1	Verre incolore	12	vitre	Fragments verre à vitre récent, à teinte très claire	
CfEt-	28	1D1	M2.1.1	Verre incolore au plomb	1	Cheminée	Fr rebord à décor perlé. Cheminée de lampe au kérosène	
CfEt-	28	1D1	M3.04	Métal Ferreux	2	quincaillerie indéterminée	plaque en forme de rectangle irrégulier et comportant un gros trou de fixation et 2 plus petits à chaque extrémité; 1 autre fr plaque informe et incomplète.	
CfEt-	28	1D1	M3.04.1	fer forgé	1	spike	1 très long spike: 68 cm	
CfEt-	28	1D1	M3.04.2	fer laminé	12	clou	clous de 3-4 po	
CfEt-	28	1D1	M3.04.2	fer laminé	30	tôle	Petits à très gros fr tôle dont 1 perforée d'un trou et 1 autre avec 2 pièce fixée ensemble au moyen de brochettes ou de courts clous. FRagments de paroi de chaudière ? ou de grande tôle à toiture?	
CfEt-	28	1D1	M3.04.3	fer tréfilé	3	boulon	4 po	
CfEt-	28	1D1	M3.04.3	fer tréfilé	1	clou	1 grande tige tréfilée avec tête rectangulaire. 20 cm	
CfEt-	28	1D1	M3.04.3	fer tréfilé	1	broche	tige mince de 18 cm de long, recourbée	

Site		lot	code matériau	matériau	n. art	objet	commentaires	no. cat
CfEt-	28	1D1	M3.04.5	fonte	5	quincaillerie indéterminée	2 grosses bandes massives: 1 perforée de 2 gros trous de fixation (24,5 cm X 7cm X 2,5 cm) et 1 autre incomplète perforée de 3 trous de fixation dont 2 comportent encore des clous tréfilés dedans (20 cm X 7 cm X 0,8 cm); 1 plaque de forme carrée (vide au centre) perforée d'un gros trou de fixation à chacun de ses coins.	

ANNEXE 4
RAPPORT DE L'INVENTAIRE PALÉOHISTORIQUE

**RIVIÈRE BEAUPORT
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
VOLET AMÉRINDIEN**

**Rapport déposé à
Division de l'architecture et du patrimoine
Service de l'aménagement et du développement urbain
Ville de Québec**

**Michel Plourde, archéologue Ph.D.
Mars 2016**

ÉQUIPE DE RÉALISATION

VILLE DE QUÉBEC

William Moss	Archéologue principal, coordination, Division de l'architecture et du patrimoine
Manon Goyette	Archéologue, chargée de projet, Division de l'architecture et du patrimoine
Julie April	Technicienne
Julie Gagné	Technicienne

CONSULTANT

Michel Plourde	Archéologue préhistorien
----------------	--------------------------

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RÉALISATION	i
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES PHOTOS.....	iii
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 MÉTHODOLOGIE	3
3.0 GÉOGRAPHIE DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	5
3.1 L'évolution du territoire depuis le dernier retrait glaciaire.....	5
3.2 Le paysage actuel	7
4.0 RÉSULTATS	9
4.1 Le Parc Chabanel	10
4.2 Le Parc Juchereau.....	14
4.3 La boucle de la rue Chabanel	16
4.4 Le secteur encaissé au sud-ouest de la rue des Coquilles	17
4.5 Le parc Armand-Grenier.....	19
5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	22
6.0 OUVRAGES CITÉS.....	23

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de la zone étudiée et des zones de potentiel archéologique amérindien (rouge = élevé; jaune=moyen; orangé=faible).....	2
Figure 2 : Courbe d'émersion des terres dans l'estuaire du Saint-Laurent (Dionne 1988 : 241).	7
Figure 3 : Matériaux de surface. En jaune, des alluvions de terrasses fluviales et en bleu pâle, des sédiments littoraux ou d'eau profonde (Bolduc et al. 2003).	8
Figure 4 : Localisation des sondages réalisés dans le cadre de cette étude.	9
Figure 5 : Profil stratigraphique du sondage 2.....	12
Figure 6 : Profil stratigraphique du sondage 10.....	15
Figure 7 : Profil stratigraphique du sondage 8.....	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Informations concernant les sondages archéologiques	3
Tableau 2 : Description des couches des sondages archéologiques	20

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Environnement du secteur du sondage 1, direction sud.....	10
Photo 2 : Paroi ouest du sondage 1.	10
Photo 3 : Environnement du secteur du sondage 2, direction sud.....	11
Photo 4 : Paroi nord du sondage 2.....	11
Photo 5 : Environnement du secteur du sondage 20, direction est.	14
Photo 6 : Paroi ouest du sondage 20.	14
Photo 7 : Environnement du secteur du sondage 10, direction sud-est.	16
Photo 8 : Paroi nord du sondage 10.....	16
Photo 9 : Environnement du secteur du sondage 16, direction sud-est.	17
Photo 10: Paroi sud du sondage 16.	17
Photo 11: Environnement du secteur du sondage 18, direction est.	18
Photo 12: Paroi est du sondage 18.	18
Photo 13 : Environnement du secteur du sondage 14, direction sud-ouest.	19
Photo 14 : Paroi sud du sondage 14.....	19

1.0 INTRODUCTION

À la fin de l'été 2015, la Ville de Québec a procédé au réaménagement d'installations récréatives le long de la rivière Beauport, entre la rue Cambronne, au nord et l'Avenue Royale, au sud. Les sentiers pédestres existants ont été refaits et des trottoirs de bois ont été construits afin de permettre la circulation en parallèle des piétons et des cyclistes. La surface asphaltée de la piste cyclable a été restaurée en amont de la rue des Coquilles. Ces travaux impliquaient des excavations mécaniques du sol en différents endroits.

Outre une étude de potentiel attribuant un potentiel d'occupation amérindienne généralement élevé pour certains secteurs de l'arrondissement de Beauport (Pintal 2000), une autre étude portant sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine de Québec (Plourde 2012) avait permis d'identifier de manière spécifique trois zones de potentiel archéologique amérindien au cœur de l'aire d'étude, soit une dans la section sud du parc Chabanel (potentiel très élevé), une dans le parc Juchereau (potentiel faible) et une dernière dans le parc Armand-Grenier (potentiel moyen) (figure 1). Notre présence sur les lieux a cependant permis de constater l'existence des surfaces planes de superficie réduite autrement indétectables le long de la section encaissée (amont) de la rivière et dans le parc Chabanel (aval). L'étude de potentiel archéologique avait identifié ces dernières comme étant susceptibles d'être touchées par les crues printanières. Ce sont donc 20 sondages, couvrant chacun un minimum de 0,5 m³, qui ont été réalisés dans le cadre de cet inventaire. Les travaux se sont déroulés entre le 1^{er} et le 16 septembre 2015, en compagnie d'une technicienne. La pluie aura forcé l'arrêt des travaux pendant moins d'une heure au total.

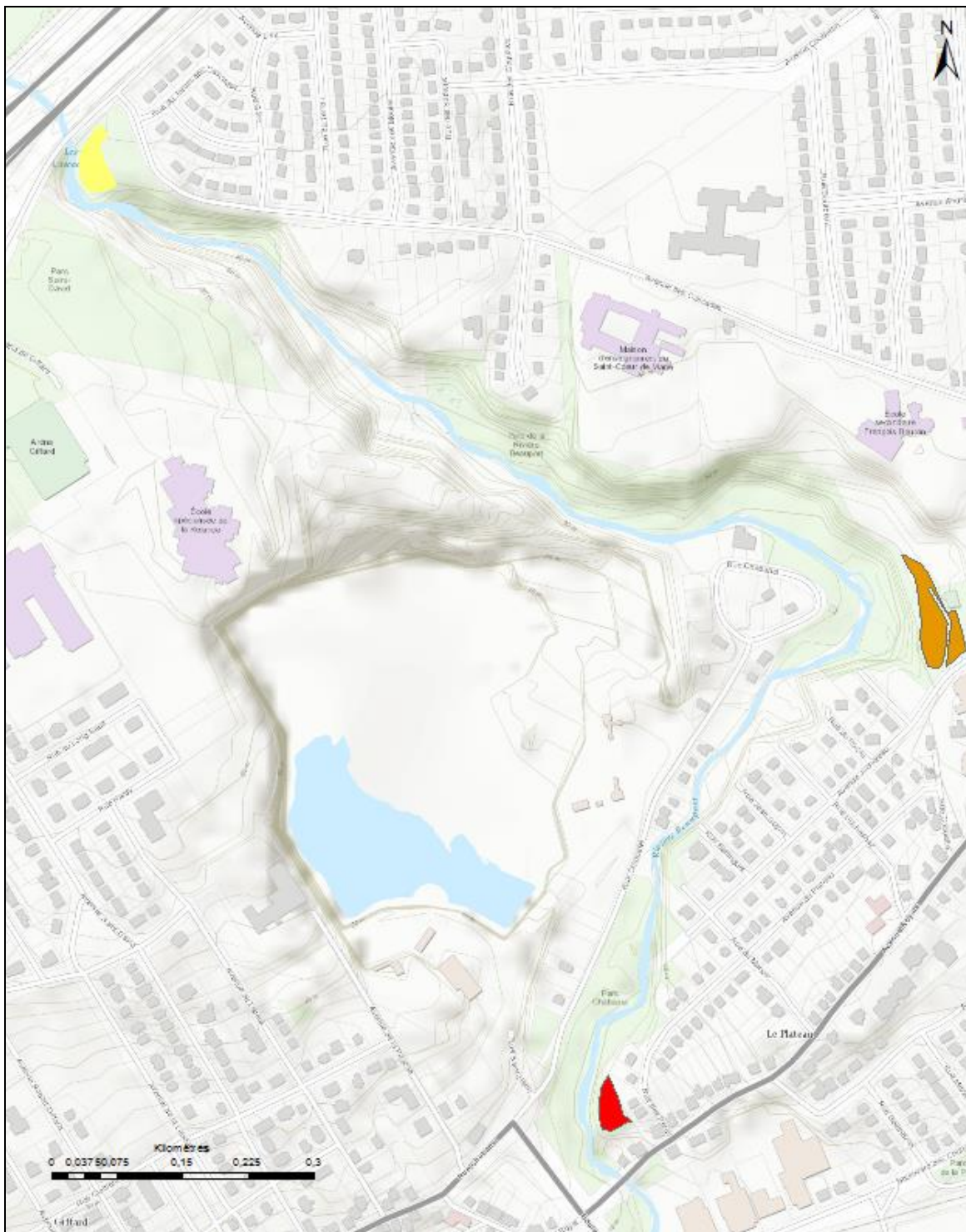


Figure 1 : Localisation de la zone étudiée et des zones de potentiel archéologique amérindien (rouge = élevé; jaune=moyen; orangé=faible).

2.0 MÉTHODOLOGIE

L'inventaire archéologique a été réalisé en deux temps. Une inspection visuelle systématique (une journée) du périmètre visé a d'abord permis de vérifier l'état et la configuration des zones de potentiel, d'inspecter toute surface décapée ou érodée qui aurait pu receler des artefacts ou des traces d'établissement et d'identifier toute autre espace favorable à l'installation humaine ancienne ayant ainsi échappé à l'étude de potentiel.

L'inspection visuelle a été suivie par la réalisation de sondages couvrant une surface minimale de 1,0 m x 0,50 m (tableau 1). Trois sondages ont été allongés de quelques centimètres, soit pour permettre d'atteindre plus facilement les niveaux inférieurs ou parce que des obstacles étaient rencontrés, tel une couche d'asphalte indélogeable. Les sols étaient décapés à la pelle carrée par fines couches (1 cm d'épaisseur ou moins), puis déposés aux abords du sondage pour être ensuite fouillés à la truelle.

Tableau 1 : Informations concernant les sondages archéologiques

Sondage	Dimensions (m)	Orientation de l'axe longitudinal	Profondeur (m)	Coordonnées UTM du centroïde	
				Nord	Est
1	1,0 x 0,50	NW-SE	0,30	251 401,377	5 190 845,096
2	1,0 x 0,50	NE-SW	1,40	251 409,779	5 190 959,149
3	0,75 x 0,50	NE-SW	0,85	251 421,950	5 190 941,422
4	1,0 x 0,50	N-S	1,07	251 395,095	5 191 000,358
5	1,0 x 0,50	N-S	1,14	251 394,764	5 191 016,233
6	1,0 x 0,50	O-E	0,84	251 462,233	5 191 529,195
7	1,0 x 0,50	N-S	0,40	251 235,629	5 191 662,712
8	1,0 x 0,50	NE-SW	0,64	251 130,503	5 191 717,259
9	1,0 x 0,50	NW-SE	0,82	251 425,191	5 190 948,433
10	1,0 x 0,50	NW-SE	0,85	251 719,541	5 191 359,861
11	1,0 x 0,50	NW-SE	0,45	251 732,770	5 191 329,434
12	1,0 x 0,50	N-S	1,20	251 335,894	5 190 852,522
13	1,0 x 0,50	N-S	1,15	251 325,311	5 190 822,095
14	2,0 x 0,50	NE-SW	0,60	250 798,128	5 191 939,300
15	1,0 x 0,50	NW-SE	0,30	251 605,770	5 191 483,554
16	1,0 x 0,50	NW-SE	0,70	251 516,473	5 191 304,960
17	1,0 x 0,50	NW-SE	0,50	251 526,395	5 191 337,372
18	1,0 x 0,50	O-E	0,65	251 148,701	5 191 657,518
19	1,0 x 0,50	N-S	0,90	251 641,489	5 191 466,356
20	1,0 x 0,50	N-S	1,50	251 378,228	5 190 995,397

Quand des horizons organiques étaient rencontrés en profondeur, soit généralement à plus de 50 cm sous la surface, les sols étaient passés au travers d'un tamis aux mailles de 3 mm. La profondeur maximale atteinte fut de 1,50 m, avec une moyenne de 0,80 m. Une coupe schématique de la paroi la plus représentative de chacun des sondages a été reconstituée en tenant compte de l'épaisseur et de la nature de chaque couche de sol observée. Il ne s'agit donc pas de relevés stratigraphiques réalisés à l'aide d'une ligne de base placée au niveau et dont l'altitude aurait été saisie à l'aide d'une station totale. Des photographies numériques d'ensemble et d'une paroi par sondage ont été captées. Tous les sondages furent ensuite remblayés et leur position relevée par la suite, au moyen d'un GPS Garmin dont la marge d'erreur oscillait entre 3 et 6 m.

3.0 GÉOGRAPHIE DE LA ZONE D'ÉTUDE

3.1 L'évolution du territoire depuis le dernier retrait glaciaire

La connaissance de l'évolution physique de la région de Beauport au cours des derniers millénaires est essentielle à la compréhension de son occupation humaine ancienne. Étendus sur plusieurs milliers d'années, les phénomènes associés à la déglaciation du territoire ont engendré des changements considérables au niveau du climat, de la faune, du réseau hydrographique et de la topographie. L'espace étudié s'est alors trouvé tantôt submergé sous une mer glaciaire, tantôt en position littorale et plus tard loin du fleuve et traversé par la rivière Beauport.

C'est vers 13 000 ans AA que s'amorce la déglaciation de la vallée du Saint-Laurent (Dyke et Prest 1987; Occhietti et *al.* 2001, 2004), à la suite d'un réchauffement du climat. Dans la région de Québec, les surfaces affaissées par le poids du glacier sont alors envahies par la mer de Champlain, dont l'altitude maximale atteint 210 à 235 m par rapport au niveau actuel (Bolduc et *al.* 2003; Cummings et Occhietti 2001; Parent et *al.* 1985 : 23). La colline de Québec est alors totalement submergée et le littoral marin atteint, vers le nord, le lac Delage. La faune est constituée surtout d'espèces marines qui comprennent des invertébrés, des poissons (truite grise de lac, éperlan du nord, morue, épinoche et capelan) et des mammifères marins (béluga, marsouin commun, rorqual commun, rorqual à bosse, morse, phoque du Groenland et phoque à capuchon) (Painchaud 1993 : 43). Les eaux froides des lacs proglaciaires et de la mer induisent des conditions climatiques avec des températures plus froides qu'aujourd'hui ($-3,7 \pm 0,9^{\circ}\text{C}$). Le territoire correspond alors à un désert périglaciaire exempt de toute végétation et c'est à partir de 11 500 ans AA que le climat permet la croissance d'une toundra éparse, suivie d'une phase herbeuse et arbustive.

Entre 13 000 et 11 000 ans AA, la région est marquée par un cycle de variations du niveau du fleuve et le taux d'émersion des terres est alors très rapide, soit de l'ordre de 5-10 cm/an et qui s'abaisse à 1 cm/an entre 11 000 et 9000 ans AA (Dionne 2001). C'est principalement au cours de cet intervalle que seront formées des terrasses marines étagées (30 m et 15 m), de crêtes de plages soulevées et de cordons littoraux. Le secteur qui fait l'objet de cette étude se trouve alors au cœur d'une dynamique de formation du littoral.

Les reconstitutions paléocéologiques associées à des travaux sur les fluctuations du niveau des mers (Allard et Séguin 1992; Bhiry et *al.* 2000; Dionne 1988; Garneau 1997; Verville 2010) ont permis d'établir qu'entre 10 200 et 7 800 ans AA, le niveau moyen du fleuve était semblable au niveau actuel. La faune terrestre est alors proche de celle de la taïga (caribou et petits mammifères) et parmi la faune aquatique, les espèces d'eau douce

surpassent graduellement les espèces d'eau salée (Painchaud 1993: 45).

La courbe d'émersion, dressée par Dionne (2001) (figure 2) dans plusieurs localités de la rive sud du Saint-Laurent en aval de Québec, a permis de documenter un niveau moyen du fleuve inférieur d'environ 10 m sous le niveau moyen actuel, entre 7 800 et 6 800 ans AA. Au cours de cette période, la végétation environnante est dominée par la sapinière à bouleau blanc (Richard 1985 : 50). Vers 6000 ans AA, le climat se réchauffe nettement et marque l'établissement de l'érablière laurentienne qui correspond au couvert forestier actuel.

Entre 6 600 et 3 200 ans AA, une remontée du niveau du fleuve (nommée transgression Laurentienne) est enregistrée vis-à-vis de la ligne de 12 m d'altitude et vient alors rejoindre la limite nord du parc Chabanel, vis-à-vis de l'extrémité nord-est de la rue du Manoir. Cet épisode est marqué par un refroidissement du climat. Vers 3000 ans AA, le fleuve aurait retrouvé un niveau moyen comparable à l'actuel et fut ensuite marqué vers 2 600-1 900 ans AA par une hausse générant une terrasse (nommée « Mitis ») de 2 à 4 m au-dessus du niveau actuel (Allard et Séguin 1992 ; Garneau 1997 ; Bolduc 1999 ; Dionne 2002) et donc bien en-dessous du secteur couvert par nos travaux de recherche. Différentes sections de l'aire étudiée se seraient donc trouvées en position littorale entre 12 000 et 10 500 ans AA. La rivière Beauport allait donc devenir, dès 10 500 ans AA, un corridor de déplacements et un lieu pour y prélever de la faune terrestre et aquatique.

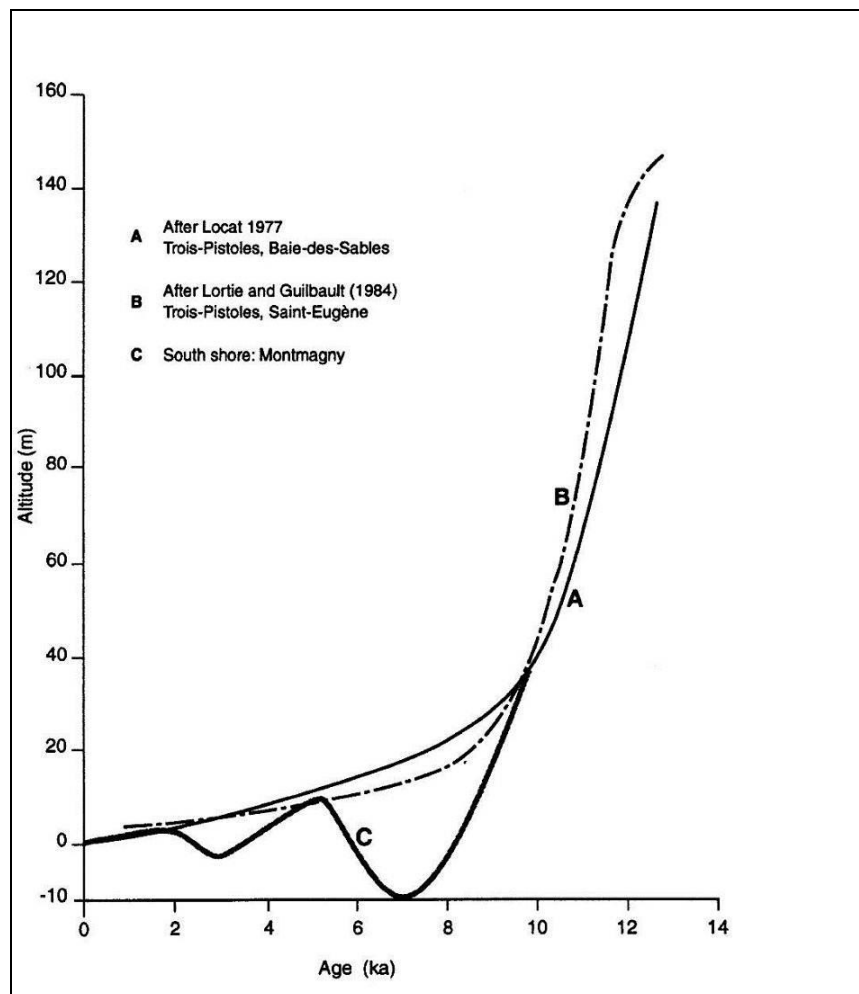


Figure 2 : Courbe d'émersion des terres dans l'estuaire du Saint-Laurent (Dionne 1988 : 241).

3.2 Le paysage actuel

L'aire d'étude suit l'axe de la rivière Beauport sur quelque 1,6 km de long et sur une largeur n'excédant pas 80 m. Entre le parc Armand-Grenier et le parc Juchereau, la rivière coule vers le sud-est et le dénivelé est de plus de 30 m, passant de 50 m à 20 m d'altitude. En aval, la rivière emprunte un tracé vers le sud-ouest et la dénivellation n'est que d'environ 8 m. La moitié en amont est donc très encaissée et marquée par un important seuil à la hauteur du parc Armand-Grenier et ensuite par des cascades qui se prolongent jusqu'à la boucle que forme la rue Chabanel. La moitié en aval est caractérisée par une rive gauche en pente forte et une rive droite relativement plane et dont la surface est couverte de fougères, signe d'un drainage déficient. La rivière y est plus calme, mais elle n'est pas navigable aujourd'hui, en raison de son faible tirant d'eau.

Le secteur du parc Chabanel a d'ailleurs été en partie recouvert par les eaux de barrages aménagés tout juste au nord de l'avenue Royale de 1659 à 1910 Cette masse d'eau a certainement accentué la sédimentation en amont. Mentionnons que vis-à-vis de la limite sud de l'emprise du projet, la rive gauche a été considérablement

modifiée par des ouvrages de rétention et de stabilisation des berges rattachés au fonctionnement de moulins en opération de 1659 à 1910 et par des travaux de stabilisation menés dans les années 1990. Les matériaux de surface y sont généralement fins, à savoir du sable, du silt sableux et de l'argile silteuse (Bolduc et al. 2003) (figure 3).



Figure 3 : Matériaux de surface. En jaune, des alluvions de terrasses fluviales et en bleu pâle, des sédiments littoraux ou d'eau profonde (Bolduc et al. 2003).

4.0 RÉSULTATS

En tout, vingt sondages ont été réalisés et sont répartis ainsi (figure 4) : neuf d'entre eux se concentrent dans le secteur du parc Chabanel, soit quatre sur la rive gauche et cinq sur la rive droite. Sept autres ont été pratiqués dans le secteur du rond-point de la rue Chabanel, soit cinq le long des rives actuelles et deux sur une terrasse surélevée. Vers l'amont, trois sondages rapprochés ont permis d'explorer une section encaissée de la rivière (au sud de la rue des Coquilles), là où les surfaces d'accueil sont rares et de superficie très réduite. Enfin, un dernier sondage visait à tester les sols du parc Armand-Grenier.

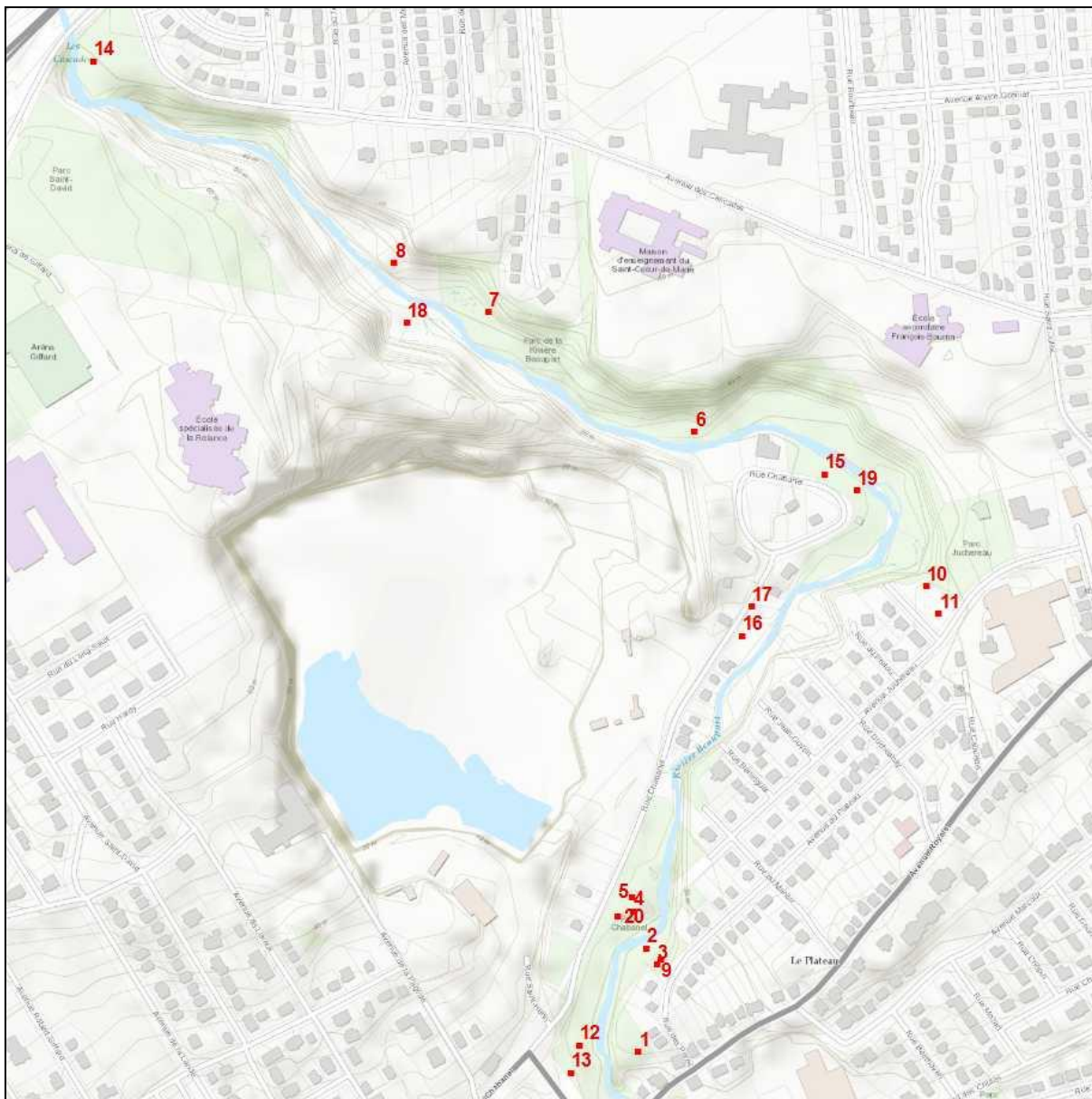


Figure 4 : Localisation des sondages réalisés dans le cadre de cette étude.

4.1 Le Parc Chabanel

Le sondage 1 a montré un sable organique superposé à un horizon très dense de schiste en plaquettes très compact (photos 1 et 2). Il s'agit vraisemblablement d'un remblai, comme en témoignent des sondages pratiqués en périphérie et qui ont révélé la présence d'aménagements importants (mur de soutien, barrage, voies de circulation pavées). L'excavation a été interrompue à 0,30 m de profondeur.



Photo 1 : Environnement du secteur du sondage 1, direction sud.



Photo 2 : Paroi ouest du sondage 1.

Le sondage 2 a montré une succession de couches de sable limoneux de teintes différentes sur quelque 1,40 m d'épaisseur (figure 5; photos 3 et 4). Quelques artefacts de la période historique (verre de bouteille et de vitre, des os d'animaux blanchis par le feu, une vertèbre animale, un clou découpé et un fragment d'antracite) étaient répartis entre 0,65 m et 1,0 m de profondeur, dans un horizon de sable gris-brun. Les couches inférieures montraient un litage caractéristique d'alluvions de rivière probablement déposés par des crues printanières. L'excavation a été interrompue vis-à-vis d'une couche de gravier, soit vraisemblablement le lit de la rivière, sinon une ancienne plage. Cette dernière couche a probablement été mise en place par de forts courants, réduisant ainsi la possibilité d'y rencontrer des artefacts amérindiens en place.



Photo 3 : Environnement du secteur du sondage 2, direction sud.



Photo 4 : Paroi nord du sondage 2.

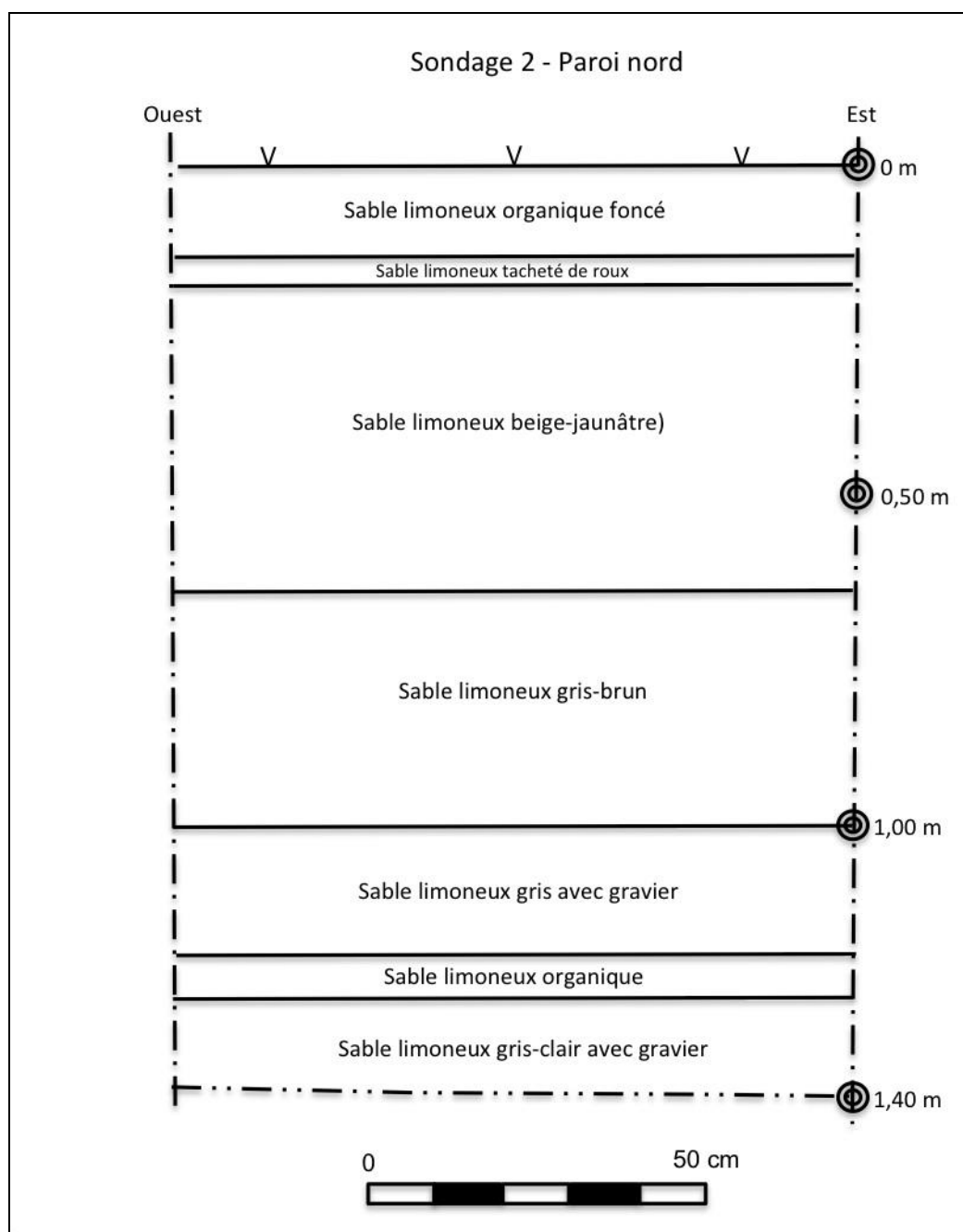


Figure 5 : Coupe schématique de la paroi nord du sondage 2.

Les sondages 3 et 9 étaient localisés sur un petit plateau de 7 m de largeur sur environ 12 m de long et surplombant d'environ 1,5 m l'espace testé à l'aide du sondage 2. Comme dans ce dernier, la matrice de sol meuble était composée d'une succession de couches de sable limoneux tantôt beige, tantôt brunâtre. Des blocs, des pierres et du gravier correspondant à un dépôt anthropique (remblai ?) ont été rencontrés entre 0,26 m et 0,69 m de profondeur. La présence d'un horizon d'argile limoneuse grise à 0,82 m de profondeur correspondrait à un dépôt marin qui daterait probablement de plusieurs milliers d'années. Des dizaines de minces couches formant des litages suggèrent l'action de crues répétées sur des centaines d'années.

Les sondages 4, 5, 12, 13 et 20 (photos 5 et 6) ont montré des contextes pédologiques assez similaires, à savoir une succession de minces horizons de limon sableux ou argileux formant des regroupements plus ou moins foncés et révélant des sédiments déposés par de faibles courants. Il est à noter la présence d'artefacts remontant à la période historique récente dans le sondage 4, à environ 1 m de profondeur. Il faut également signaler la présence, dans le sondage 12, à environ 1,10 m de profondeur (vis-à-vis de l'interface d'un niveau de sable limoneux gris et d'un horizon de graviers et de coquillages) d'un éclat de débitage en chert schisteux verdâtre (musdstone ?). Long de 49 mm, large de 19 mm et d'une épaisseur maximale de 6 mm, cet artefact a été émoussé par l'action de l'eau, un effet d'ailleurs plus marqué vis-à-vis du bulbe de percussion. Quelques enlèvements sont visibles le long des tranchants latéraux et pourraient résulter d'une utilisation de l'éclat sur des matériaux comme l'andouiller, l'os ou le bois. Cet éclat pourrait avoir été déplacé par les crues, à partir d'un lieu situé en amont. Il est donc impossible à cette étape de la recherche de préciser la provenance de l'objet ou même de confirmer l'existence d'un site amérindien, ni son âge, car les déchets de taille ne représentent pas de bons marqueurs chronologiques. Le chert schisteux verdâtre abonde dans les formations géologiques de la région de Québec. Celui-ci est souvent facile d'accès et son exploitation est attestée sur plusieurs sites archéologiques préhistoriques datés dès le Paléoindien récent (10 000 ans AA) et ce, jusqu'à l'arrivée des Européens (1535) (Duval 2011).

Ce sondage a également révélé, à 1,10 m de profondeur, une couche de sable graveleux dans lequel se trouvait une densité élevée de petits (moins de 2 cm de diamètre) coquillages blancs, dont une dizaine de spécimens étaient percés d'un petit trou parfaitement circulaire d'environ 1 mm de diamètre. Ces perforations seraient vraisemblablement d'origine naturelle et causées par une éponge (*Cliona celata*) qui est capable de forer (par une double action mécanique et chimique) le carbonate de calcium des coquilles de mollusques qu'elles colonisent (Wood 1871 : 420). Le sondage 13 a révélé, entre 60 et 65 cm de profondeur, un niveau de pierres calcaires généralement anguleuses et dont le diamètre variait entre 10 et 30 cm. Cet aménagement pourrait être rattaché à une surface de circulation (Manon Goyette, communication personnelle, 09-09-2015).



Photo 5 : Environnement du secteur du sondage 20, direction est.



Photo 6 : Paroi ouest du sondage 20.

4.2 Le Parc Juchereau

Les sondages 10 et 11 (figure 6 et photos 7 et 8) ont montré des contextes pédologiques similaires, à savoir une succession d'horizons de sable limoneux, dont un premier de nature organique de 20 cm d'épaisseur et superposé à du sable limoneux beige orangé tacheté de roux sur 10 cm d'épaisseur, suivi d'un sable limoneux beige-verdâtre lité sur 50 cm d'épaisseur. Aucun artefact ni écofact n'ont été extraits de ces sondages.



Photo 7 : Environnement du secteur du sondage 10, direction sud-est.



Photo 8 : Paroi nord du sondage 10.

4.3 La boucle de la rue Chabanel

Les quatre sondages réalisés sur la rive droite de la rivière Beauport, soit 15, 16, 17 et 19, contenaient des remblais de plus de 1,0 m d'épaisseur. L'excavation manuelle n'a pas permis de dégager complètement ces niveaux très compacts composés essentiellement de pierres et de gravier. Dans le sondage 16 (photos 9 et 10), du matériel historique récent (XX^e siècle) a été rencontré dans toute l'épaisseur des sols excavés, soit jusqu'à 0,70 m de profondeur. Les sondages 15 et 19, localisés sur la rive droite de la rivière Beauport, ont révélé des blocs de calcaire répartis sur plus de 0,90 m d'épaisseur, rendant impossible, sans le recours à une rétro-excavatrice, la vérification de l'existence de niveaux naturels encore en place. Niché à plus de 15 m au-dessus de la rivière Beauport, le petit espace adjacent au parc Juchereau a fait l'objet de deux sondages. Ce périmètre autrefois labouré, comme en témoigne la mosaïque de photographies aériennes de la ville de Québec datant de 1948 (<http://geospatial.bibl.ulaval.ca/Donnees/Mosaique/Quebec-1948.htm>), était caractérisé par du sable limoneux fin sur plus de 0,80 m d'épaisseur. Ce lieu très bien drainé aurait pu représenter une surface d'accueil invitante alors que le niveau de la rivière était plus élevé que l'actuel, soit autour de 9000 ans AA. Dans le grand méandre de la rivière, un dernier sondage (6) a été réalisé le long de sa rive gauche, sur un petit replat localisé au pied d'une pente très forte. La pédologie s'y déclinait en trois horizons, soit un brunisol organique, suivi d'un

sable limoneux brun foncé, puis d'un sable beige marbré de roux superposé à une couche de sable contenant une forte proportion de pierres arrondies. Ces pierres pourraient représenter les assises d'une ancienne rive active à une époque où le niveau de la rivière était plus élevé d'environ 3 m.



Photo 9 : Environnement du secteur du sondage 16, direction sud-est.



Photo 10: Paroi sud du sondage 16.

4.4 Le secteur encaissé au sud-ouest de la rue des Coquilles

Trois surfaces de superficies réduites (moins de 50 m²) et relativement planes ont été testées au sud-ouest de la rue des Coquilles. Il s'agit des seuls espaces habitables entre la chute du parc Armand-Grenier et la boucle de la rue Chabanel. Le sondage 7 a montré un niveau supérieur composé de limon sableux de 30 cm d'épaisseur superposé à une couche de limon sableux comportant une densité élevée de pierres. Il nous a été impossible, malgré l'utilisation d'un pic, d'atteindre des sédiments fins qui caractérisent habituellement les sols naturels dans le secteur. Un plateau en forme de demi-lune à l'abri des crues de la rivière (sondage 8) a révélé une succession d'horizons sableux tantôt foncés, tantôt pâles (figure 7). Une couche de sable mêlé à de nombreuses pierres arrondies et du gravier y a marqué la fin de l'excavation à 0,64 m de profondeur. Ce type de dépôt a probablement été généré par de forts courants et exclue la possibilité d'y retrouver du matériel amérindien en place. Le sondage 18 semble avoir conservé des sols relativement intacts, à savoir une succession de couches de sable bien drainé dont la teinte varie du beige à l'orangé (photos 11 et 12). La présence de blocs formant une barrière compacte à 0,65 m de profondeur a marqué la fin de l'excavation. Ces derniers sont probablement d'origine naturelle, si l'on considère le litage qui caractérise les matériaux meubles sus-jacents.



Photo 11: Environnement du secteur du sondage 18, direction est.

Photo 12: Paroi est du sondage 18.

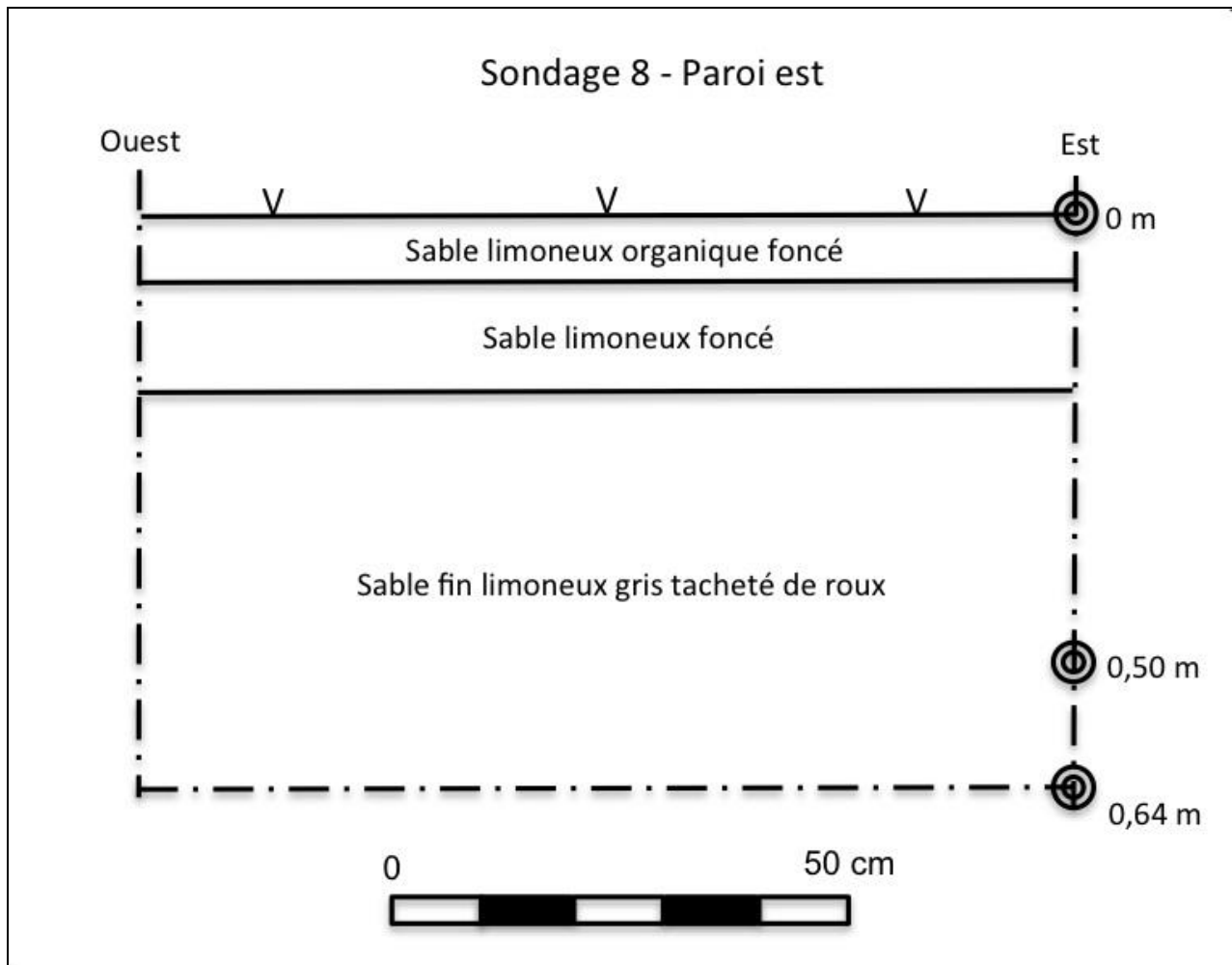


Figure 7 : Coupe schématique de la paroi Est du sondage 8.

4.5 Le parc Armand-Grenier

Un sondage (14) a été réalisé en plein centre de la portion gazonnée du parc Armand-Grenier (photo 13). Un remblai composé de sable et de gravier truffé de pierres et de morceaux d'asphalte a été excavé sur 0,60 m d'épaisseur (photo 14). Quelques artefacts fabriqués dans la seconde moitié du XX^e siècle ont été mis au jour. Il nous a été impossible d'atteindre des niveaux inférieurs en raison de la présence d'une couche de bitume.



Photo 13 : Environnement du secteur du sondage 14, direction sud-ouest.



Photo 14 : Paroi sud du sondage 14.

Tableau 2 : Description des couches des sondages archéologiques

Sondage	Profondeur (cm)	Pédologie
1	0-10	Sable limoneux organique foncé
	10-30	Plaquettes de schiste très compactes
2	0-15	Sable limoneux organique foncé
	15-18	Sable limoneux tacheté de roux
	18-65	Sable limoneux beige-jaunâtre lité incluant une broche de métal
	65-100	Sable limoneux gris-brun incluant du verre de bouteille et de vitre, une vertèbre animale, un morceau d'antracite et un clou (découpé ?)
	100-120	Sable limoneux gris avec gravier
	120-125	Sable limoneux foncé (organique ?)
	125-140	Sable limoneux gris-clair avec gravier
3	0-30	Sable limoneux organique foncé
	30-50	Sable brunâtre avec petites pierres arrondies
	50-85	Limon sableux beige tacheté de lentilles orangées et organiques
4	0-15	Sable limoneux organique foncé
	15-45	Limon beige
	45-65	Limon sableux brunâtre
	65-75	Limon beige clair
	75-100	Limon argileux gris foncé et tacheté d'orangé
	100-107	Limon beige orangé et quelques artefacts période historique
5	0-15	Sable limoneux organique foncé
	15-60	Limon beige
	60-75	Limon brunâtre
	75-90	Sable limoneux beige incluant minces strates organiques
	90-115	Limon brunâtre tacheté de roux
6	0-12	Sable limoneux organique foncé
	12-46	Sable limoneux brun-foncé
	46-70	Sable beige tacheté de roux
	70-84	Sable comportant une densité élevée de galets arrondis (lit de la rivière ?)
7	50	Croquis réalisé par Manon Goyette
8	0-8	Sable limoneux organique foncé
	8-20	Sable limoneux foncé
	20-57	Sable limoneux gris tacheté de roux
	57-64	Sable clair comportant quelques pierres et graviers
9	0-11	Sable limoneux organique foncé
	11-26	Sable limoneux beige
	26-69	Sable limoneux beige-brun comportant quelques pierres et graviers
	69-73	Limon beige
	73-82	Argile limoneuse grise
10	0-25	Sable limoneux organique foncé
	25-35	Sable limoneux beige orangé (Bf)
	35-85	Sable fin légèrement limoneux

Sondage	Profondeur (cm)	Pédologie
11	0-30	Sable limoneux organique foncé
	30-45	Limon jaunâtre
12	110	Croquis réalisé par Manon Goyette
13	115	Croquis réalisé par Manon Goyette
14	0-15	Sable limoneux organique foncé
	15-60	Remblai de morceaux d'asphalte, de pierres, de sable foncé et de gravier
15	30	Sable limoneux organique foncé comportant une densité élevée de pierres
16	0-15	Sable limoneux organique foncé
	15-70	Remblai de sable foncé, de pierres concassées et de pierres de dimensions variées. Bouchon de bouteille d'eau gazeuse découvert dans la partie supérieure de cette couche
17	0-15	Sable limoneux organique foncé
	15-85	Remblai de sable foncé, de pierres concassées, de brique rouge, avec clous, verre de vitre et de bouteille, céramique et métal
18	0-18	Sable limoneux organique foncé
	18-40	Sable brunâtre tacheté de roux
	40-46	Sable brun-pâle légèrement limoneux
	46-65	Sable beige
	65	Amas de blocs très compact
19	0-40	Limon sableux beige foncé avec pierres calcaires en densité moyenne
	40-90	Sable limoneux beige foncé avec pierres calcaires en densité moyenne
20	0-20	Sable limoneux organique foncé
	20-30	Limon sableux beige
	30-40	Limon sableux brunâtre
	40-52	Limon sableux beige avec minces lentilles brunâtres
	52-75	Limon sableux brunâtre tacheté de roux
	75-150	Limon sableux gris tacheté de roux comportant des petits coquillages blancs et du gravier en faible densité entre 145 et 150 cm de profondeur (lit de la rivière ?)

5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette intervention avait comme objectif principal de vérifier l'existence de sites archéologiques amérindiens dans une section de la rivière Beauport comprise entre la rue Cambronne, au nord et l'avenue Royale, au sud. La réalisation de 20 sondages dans des secteurs-clé a donné lieu à la découverte d'un seul éclat de pierre taillée remontant certainement à la période préhistorique [amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)]. Cependant, cet artefact ne permet pas de statuer sur l'existence d'un site archéologique à proximité et cet objet pourrait avoir été transporté sur les lieux par l'action des crues de la rivière. Ce déchet de taille est issu d'un bloc de chert schisteux verdâtre ou *mudstone*, un matériau abondant dans les formations géologiques locales et couramment utilisé par les Amérindiens toutes périodes confondues.

Autrement, certains facteurs peuvent être avancés pour expliquer une telle rareté de témoins d'occupations amérindiennes dans ce tronçon de la rivière Beauport. D'une part, les aménagements anthropiques récents (1659 à 1910) ont peut-être altéré le tissu pédologique dans les parcs Armand-Grenier, dans le secteur de la boucle de la rue Chabanel et sur la rive gauche de la rivière, vers l'aval. Il aurait fallu utiliser une rétro-excavatrice afin de traverser d'épaisses couches de remblais, ce qui n'était pas permis en raison de la sensibilité du milieu. D'autre part, dans la moitié en amont, soit la section la plus encaissée, les zones propices à l'installation humaine étaient toutes de faible superficie et donc peu favorables à l'installation d'espaces de vie. Quant à la moitié en aval, nous avons constaté la présence d'épaisses couches de sédiments (plus d'un mètre) déposés par des crues de la rivière et par l'action du bassin créé par l'aménagement de barrages rattachés à deux moulins en opération au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle. Des niveaux anthropiques anciens auraient peut-être été conservés sous ces dépôts, mais nos sondages, qui ont vraisemblablement atteint l'ancien lit de la rivière, sont demeurés muets à ce sujet. Et finalement, des trois zones de potentiel archéologique amérindien identifiées dans l'emprise du projet, une seule avait été qualifiée à potentiel fort.

Face à ces résultats, nous recommandons de reconsidérer la valeur des zones de potentiel archéologique amérindien sous l'éclairage des données issues de l'étude de potentiel en archéologie historique (zones de potentiel et sites archéologiques) qui permettent d'identifier à des degrés de précision variables, les aménagements (nivellement du sol, par exemple) qui pourraient avoir été interprétées à tort, comme des surfaces propices à une occupation amérindienne au cours des périodes préhistorique ou historique ancienne.

6.0 OUVRAGES CITÉS

ALLARD, M. et J. SÉGUIN

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale à Québec ». *Géographie physique et quaternaire* 46 (2): 181-188.

BHIRY, N., M. GARNEAU et L. FILLION

2000 « Macrofossil Record of a Middle Holocene Drop in Relative Sea Level at the St. Lawrence Estuary, Quebec ». *Quaternary Research* 54 : 228-237.

BOLDUC, A.

1999 *Nouveau site de la transgression Mitis à Champlain, vallée du Saint-Laurent, Québec*. Commission géologique du Canada, 1999-E : 169-174.

BOLDUC, A., PARADIS, S. J., PARENT, M., MICHAUD, Y. et CLOUTIER, M.

2003 *Géologie des formations superficielles, région de Québec, Québec*. Commission géologique du Canada, Dossier public 3835, 1/50 000 (version révisée).

CUMMINGS, D. et S. OCCHIETTI

2001 « Late Wisconsinian sedimentation in the Québec City region: Evidence for energetic subaqueous fan deposition during initial deglaciation ». *Géographie physique et Quaternaire* 55: 257-273.

DIONNE, J.-C.

1988 « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Quebec, Canada ». *Quaternary Research* 29: 233-244.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from glaciation to present day. In, Weddle T.K. et M.J. Retelle (éd.), *Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada*. Geological Society of America, p. 271-284.

2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire* 56 : 97-121.

DUVAL, I.

2011 « Les cherts de la région de Québec : un aperçu de l'approvisionnement préhistorique par les Amérindiens ». *Archéologiques* 24 : 68-88.

DYKE, A. S. et PREST, V. K.

1987 « Late Wisconsinian and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet ». *Géographie physique et Quaternaire* 41: 237-263.

GARNEAU, M.

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 51 : 211-220.

OCCHIETTI, S., PARENT, M. SHILTS, W. W., DIONNE, J.-C, GOVARE, É. et HARMAND, D.

2001 « Late Wisconsinian glacial dynamics, deglaciation, and marine invasion in southern Québec ». *Geological Society of America Special Paper* 351: 243-270.

- OCCHIETTI, S., GOVARE, É., KLASSEN, R., PARENT, M., et VINCENT, J.S.
2004 « Late Wisconsinan-Early Holocene deglaciation of Quebec-Labrador ». In, *Quaternary glaciations: extent and chronology*, L. Ehlers et P.L. Gibbard (dir.), p. 243-273. Amsterdam: Elsevier, Development in Quaternary science.
- PAINCHAUD, A.
1993 *Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale)*. Québec, ministère de la Culture du Québec, Dossiers de la Collection Patrimoines : 83.
- PARENT, M. et al.
1985 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans AA ». *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2): 17-38.
- PINTAL, J.-Y.
2000 *Le potentiel d'occupation amérindienne de la Ville de Beauport*. Ville de Beauport, Division des services techniques, Ministère de la Culture et des Communications.
- PLOURDE, M.
2012 *Étude du potentiel archéologique de l'occupation amérindienne du territoire de la ville de Québec*. Rapport déposé à Design, Architecture et Patrimoine, Aménagement du territoire, Ville de Québec.
- RICHARD, P. J.H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans B.P. : l'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2): 39-56.
- VERVILLE, J.-F.
2010 *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Université Laval, département de géographie, mémoire de maîtrise.
- WOOD, J. G.
1871 *The Illustrated Natural History*. London, George Routledge & Sons.